HAL
open science

Du rôle de la structure des réseaux sociaux dans les processus linguistico-identitaires en contexte migratoire

Luc Biichlé

To cite this version:

Luc Biichlé. Du rôle de la structure des réseaux sociaux dans les processus linguistico-identitaires en contexte migratoire. Linguistique. Université Jean Monnet, Saint Etienne, 2018. tel-02164556

HAL Id: tel-02164556

https://hal.science/tel-02164556v1

Submitted on 25 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des Recherches
7e section

Par **Luc Biichlé**
Maître de conférences
Université d'Avignon et des pays du Vaucluse

Du rôle de la structure des réseaux sociaux dans les processus linguistico-identitaires en contexte migratoire

Volume I : synthèse de l'activité de recherche

Marraine d'Habilitation
Marielle RISPAIL, Professeure à l'UJM Saint-Étienne

Membres du jury :

Philippe Blanchet, Université de Rennes 2

Jean-Pierre Chevrot, Université de Grenoble Alpes

Alain Di Meglio, Université de Corse

Claudine Moïse, Université Grenoble Alpes

Michel Rautenberg, Université de Saint-Étienne

Marielle Rispail, Université de Saint-Étienne

2018

Soutenue le 4/12/2018

Remerciements :

Je déteste l'exercice des remerciements parce que je me sens toujours tiraillé entre l'angoisse d'oublier des proches, au risque de les chagriner, et la gratitude d'avoir eu pendant mon parcours un entourage solide, positif et fertile. Alors, je dirai merci, à « ma fille d'amour » d'avoir supporté papa trop speed avec une irréductible bonne humeur, merci à miss Patty, merci aux potes, Claudia, Sandrine, Célia, Nico, Ollive, Momo, les deux Thierry, Fab et Jules, pour leur soutien et leurs discussions stimulantes, merci aussi à mes copines de fac Annemarie, Aurélie, Laurence et Fanny pour leurs relectures avisées, merci à ma famille, merci à ceux nombreux qu'hélas j'oublie de mentionner ici mais que je me maudirais plus tard d'avoir négligés l'espace d'une seconde cognitivement trop chargée… et enfin, merci au membres du Jury, Marielle, Claudine, Jean-Pierre, Philippe, Alain et Michel d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail.

SOMMAIRE

Introduction----------*1*

Propos liminaires----------*3*

1. Le récit d'une apostasie représentationnelle----------11

2. Mon cheminement méthodologique----------29

3. Le substrat de mon édifice conceptuel----------51

4. Un espace social très cognitif----------61

5. Le triptyque et le réseau----------83

6. Réflexions, hypothèses et perspectives----------101

7. Les recherches actuelles et futures----------111

Conclusion----------*125*

Bibliographie Générale----------*127*

Curriculum Vitae----------*157*

Table des matières----------*169*

Organisation du dossier

Ce dossier, préparé en vue de l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, se compose de deux volumes :

- le volume 1 comprend une synthèse linéaire de mon parcours de recherche, ma bibliographie générale ainsi que mon Curriculum Vitae ;
- le volume 2 est constitué de 14 articles que j'ai choisis parce que je les trouve représentatifs de mes travaux et de mon parcours. Ils seront référencés comme suit :

EXEMPLE : VOLUME II, ARTICLE 4, P. 21 = 4. « LE PLURILINGUISME C'EST L'INTEGRATION ! », PAGE 21

Dans le cas de liste (ex : volume II, articles 3, 7, 10 & 12), les numéros de page ne seront pas indiqués.

Précisions rédactionnelles

- Le mode de transcription des extraits de corpus est expliqué dans la partie méthodologie (p. 29) ; il est classique à ce qui est communément admis quand on fait des analyses de contenus.
- Les citations en anglais ne sont pas traduites puisque, comme on me l'avait fait remarquer lors de ma soutenance de thèse, cela occupe une place considérable sur la page ou en bas de page, et que la plupart de nos collègues est anglophone[1].
- Je suis conscient que la norme écrite ainsi que les représentations esthétiques du français proscrivent la répétition endotextuelle mais certains signifiants comme « représentation » ou « actualisation » sont difficiles à remplacer sans altérer le sens du propos (cf. Jodelet, 1989)[2]. Je les maintiendrai donc, quitte à titiller la sensibilité esthétique de certains.
- Deux courts paragraphes encadrés figurent page 59 et 103. Ce sont des hypothèses conceptuelles générales qui sont à appréhender comme autant de pensées en gestation pour des développements à venir.

---

[1] Ce faisant, même si j'appréhende l'anglais comme un véhiculaire notre époque, je n'envisage pas de succomber aux charmes des sirènes du libéralisme qui prônent une science monolingue en anglais.

[2] Dans l'ouvrage de Denise Jodelet (1989) consacré aux représentations, le mot est employé parfois plus de 10 fois par page, quels que soient les auteurs, ce qui montre la difficulté de le remplacer.

Introduction

Au fil du temps, il y a ceux que l'on croise et qui, l'instant passé, s'estompent lentement dans les méandres de l'oubli sans autre forme de conséquence et puis parfois, il y a des rencontres qui infléchissent durablement votre vie, des êtres qui voient bien au-delà de vous, ces personnes rares dont le magnétisme fléchit le nord de la boussole de votre existence, et Marielle en est assurément une ! Ce qui a motivé mon travail, c'est donc au premier chef, l'amitié, l'impulsion, le dynamisme, l'ouverture, l'altruisme (et je pourrais continuer !) de Marielle Rispail sans laquelle je n'aurais envisagé de présenter cette HDR ; motivation extrinsèque diraient les didacticiens.

La seconde raison, plus intérieure, c'est un besoin presque compulsif de conceptualiser, de théoriser, d'assembler les morceaux du puzzle de la connaissance dans l'espoir de dégager les contours d'une forme de compréhension du monde, dont je sais pertinemment qu'elle ne sera que l'expression de ma représentation des choses à un temps T… C'est la même raison qui me pousse à (ré)envisager les processus linguistico-cognitifs dans leur matrice : le réseau social.

La troisième raison et non la moindre, c'est la forte conviction de l'utilité sociale de mon travail face aux discriminations de tout acabit dont les sociétés sont séculairement prolixes envers toute forme d'altérité. Origine, couleur, langue, handicap, genre, âge, opinion, etc., les motifs ne manquent pas d'épingler l'autre au tableau des « gens de peu » et, parmi les nombreuses justifications de ces discriminations, il y a souvent « la » langue, celle au nom de laquelle on décline l'intelligence, l'acceptabilité sociale, le savoir, le droit d'accéder ou non à l'emploi, à l'entrée sur le territoire, à la résidence sur ce dernier, etc. ; implacable toise du dominant que peut malheureusement incarner chacun de nous dans sa normativité discriminante : qui n'a jamais établi de correspondance entre une manière de parler ou d'écrire et un profil social ? Et le pire, c'est que les systèmes sociopolitiques, en général institués à l'avantage de certains, enseignent, ratifient et perpétuent les discriminations au nom de fallacieuses raisons soigneusement relayées par les médias, les politiques, les religieux, l'institution scolaire, etc. Il est infiniment plus facile de dire « y trouve pas d'emploi pasqu'y parle trop mal » plutôt que de donner du travail à nos 3, 4, 5, (6 ?) millions de chômeurs…

Alors, confronté à ces pratiques dont chacun, à sa mesure, est hélas protagoniste, je pense que mon rôle d'animal à cortex développé et de chercheur est de tout faire pour remédier à ces

travers, pour dénoncer la duperie sur laquelle s'appuie l'ensemble des pratiques discriminatoires fondées sur « la » langue parce que le migrant, objet de regards parfois bienveillants mais souvent honni du plus grand nombre, ce pourrait être moi, ce pourrait être vous…

Enfin, il y a le goût de l'échange, de la contradiction fertile, de la confrontation constructive, avec les amis, les rencontres, les enquêtés, les collègues ou les étudiants qui participe toujours à la construction mon édifice conceptuel. Parmi ces diverses formes d'échanges, il y a les travaux menés pour les mémoires de Master et je l'espère, bientôt ceux que j'accompagnerai avec mes futurs doctorants.

Dans les pages qui suivent, selon un fil conducteur chronologique, il sera successivement question de mon parcours universitaire un tantinet atypique, de la méthodologie caractérisant mes travaux, de l'assise conceptuelle sur laquelle ceux-ci reposent pour terminer avec mes activités de recherche actuelles et futures. Tout au long du texte, il sera régulièrement fait référence aux travaux présentés dans le volume II, afin d'illustrer mon propos.

Propos liminaires

1. Précision orthographique

Dans le texte qui suit, je n'utiliserai pas les NNO (nouvelles normes orthographiques) prônées par le J.O. du 6 décembre 1990, même si je suis en leur faveur, les (re)connais et les pratique avec mes étudiants, parce que je suis un féroce partisan de la liberté tout court, de la liberté de se représenter le monde à sa guise, la liberté de le parler comme on le souhaite, de l'écrire comme on le sent. Or, cette liberté pour laquelle je milite en faveur des autres, la liberté d'être un « *homme pluriel* » (Lahire, 1998), la liberté de ne subir aucun totalitarisme idéologique, représentationnel ou langagier, la liberté d'accès à un système écrit logique, simple, cohérent et non discriminant, je me l'applique à moi-même (conscient de la redondance égotique) par souci de cohérence intellectuelle au premier chef, et en ayant pleinement conscience que mon attachement à un type de graphie particulier est purement représentationnel (j'aime les nénuphars :*)), mais que remettre en cause cette représentation sédimentée par les années, c'est un peu remettre en cause ma propre identité. J'ai d'ailleurs assez mal vécu les tentatives autoritaires de mises aux normes de certains de mes articles de la part de personnes qui prônaient la tolérance linguistique…

2. Pourquoi il ne sera ici question que d'oral

> *« L'une des idéologies linguistiques les plus répandues prend naissance dans le sentiment ordinaire, sans base scientifique, de l'inégalité des langues. Cette idéologie, souvent non maîtrisée, porte à faire croire que les langues sont intrinsèquement d'inégale valeur. Elle provient le plus souvent de préjugés ethnocentriques, qui rendent comme nécessaire la dévalorisation des langues parlées par d'autres, pour établir la supériorité de sa propre langue et de son groupe. Ces autres langues sont présentées comme déplaisantes, rudimentaires ou foncièrement impropres à des usages élaborés, comme l'expression littéraire ou scientifique »* (Beacco & Byram, 2006 : 26).

Le légitime questionnement des hommes à propos de leur capacité langagière dont nombreux pensent qu'elle fait leur humanité singulière ou qu'elle en est consubstantielle, voire qu'elle relève d'un octroi divin, induit des réponses souvent ethnocentrées (Rispail, 2017 ; Conseil de l'Europe, 2006), identitaires, dans lesquelles se mêlent les luttes de « *pouvoir* » (Di Meglio, 2014b : 243), les peurs de l'autre, les angoisses du changement, l'adhésion au « mono » qui rassure et le rejet du « pluri » qui inquiète, « *l'idéologie nationaliste qui associe langue, nation et territoire* » (Hambye, 2009 : 44), le « *mythe of a standard langage* » (Lippi-Green, 1997 : 59), etc. Mais si le vocable « langue », en dépit de la connaissance forte qu'en a chacun de nous, semble être voué à toutes les acceptions, usages ou récupérations, force est de

constater que, de surcroît, les représentations qu'il génère sont presque tout le temps centrées autour de la norme, du français standard incarné par l'écrit, qui constitue ainsi l'ultime référence (Gadet, 2003) :

> « *le standard est donné comme préférable de façon intrinsèque, forme par excellence de la langue, voire la seule. Il est supposé pratiqué par les locuteurs ayant un statut social élevé, les autres variétés en étant dès lors regardées comme des déviances* » (Gadet, 2003 : 18).

Sur ce dernier point, mes expériences dans les domaines de l'enseignement universitaire, des personnes rencontrées au fil des enquêtes, de la formation des acteurs sociaux ou des échanges informels confirment l'hégémonisme de la représentation de « l'écrit étalon ». Ainsi, lorsque je demande à ces personnes de milieux sociaux divers ce que représente pour elles un dialecte, la réponse est quasi-systématiquement « une sous-catégorie de langue vaguement régionalisée », lorsque ne sont pas cités les patois dévalorisants ou autres argots encore plus dévalorisés, mais également et surtout, que l'incarnation « suprême » de LA langue est le dictionnaire. De même manière, poser la question du nombre de voyelles en français, donne quasi-invariablement le même type de réponse : 6 voyelles ; ce qui montre la prégnance de la représentation de la langue comme une matière écrite, du conditionnement social, de l'*habitus*.

Sur les plans politique, institutionnel[3] et représentationnel, qu'il s'agisse de représentations individuelles ou collectives, le français standard écrit s'impose donc comme LA[4] langue de référence à tel point qu'il est souvent considéré comme la source des autres variétés francophones, leur ascendance génétique, alors que, généralement, « *les variantes normées dites standard ou soutenues ou puristes des langues ne sont que très rarement pratiquées* » (Blanchet, 2010 : 166). Qui peut, en effet, se targuer de parler LE français ? bien peu d'entre nous certainement… et lorsque j'écris cet euphémistique « bien peu », je pense aucun… à part peut-être « *le locuteur idéal* » (Py, 1980 ; Blanchet, 2013 : 33) [5]… d'ailleurs :

> « *Lorsqu'on dit « ce n'est pas du français » et, de manière nationaliste, « ce n'est pas français », ce n'est jamais pour désigner du chinois, du russe ou de l'anglais, mais du français justement, du français refusé, rejeté, écarté, au nom d'une décision obscure, historique et*

---

[3] Depuis 1992, l'article 2 de la constitution française stipule que « La langue de la république est le français » et que la France n'a pas ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

[4] *« Cette conception de l'unité, qui conduit à postuler de l'identité ou du même dans le langage comme dans l'être, se déploie au sein de différents formations discursives, sociales, politiques ou religieuses. Le point d'aboutissement de ce processus correspond à la consécration de l'une langue des nations européennes puis de toute autre nation constituée sur le même modèle dont les politiques linguistiques se sont mises au service de l'homogénéisation linguistique, nationale, régionale, supranationale, etc.* » (Canut, 2007 : 16).

[5] « *le locuteur idéal étant bien sûr celui qui n'emploie strictement qu'une langue standard normée* » ironise Philippe Blanchet (2013 : 33) à propos de ce locuteur dans les travaux chomskyen.

collective de cette collectivité puissante, oligarchique, qui s'appelle le pouvoir » (Rey, 2007 : 243-244).

En ce sens, décider qu'une seule variété d'un espace langagier est la variété de référence, la seule qui vaille, relève d'un **processus autoritariste**, un rapport de dominants à dominés (Mackey, 1976 ; Bourdieu, 1982 ; Milroy & Milroy, 1992 ; Lippi-Green, 1997 ; Canut, 2007 ; Blanchet, 2016 ; Biichlé, 2016b, etc.), par lequel un agrégat humain qui détient le pouvoir (politique, religieux ou militaire), impose à un autre agrégat une unique variété érigée en norme absolue. Or, c'est typiquement le cas du français dit « standard » puisqu'il est considéré comme « *la seule variété légitimée par les diverses instances de légitimation linguistique (l'école, les médias, les éditeurs, les grammaires, les dictionnaires, etc.)* » (Ledegen & Léglise, 2013 : 317). À ce titre, l'école représente donc par excellence le lieu d'inculcation du français standard et du « *contrôle de ses usages* » (Canut, 2007 : 64), le lieu de « *reproduction de l'idéologie linguistique* » (Blanchet, Clerc, & Rispail, 2014 : 289) mais également une mécanique de maintien et de transfert de l'ensemble des représentations sociales dominantes dont « *la représentation uniciste de la norme* » (Di Meglio, 2014a : 108), alors que l'école pourrait/devrait être « *le lieu où on apprend que la mise en mots des différences ne cherche pas à les gommer ou les concilier, mais juste à les dire et les mettre en lumière* » (Clerc & Rispail, 2008 : 282). Les conséquences de cette situation au niveau linguistique sont doubles. En instituant une variété de référence entérinée par les instances légitimantes absolues que représentent le dictionnaire et l'académie, on stigmatise les autres variétés qui sont considérées comme fautives, vulgaires, pauvres, « *incorrectes, populaires* » (Ledegen & Léglise, 2013 : 317) et qui sont perçues comme l'« *apanage* » des provinciaux, des milieux populaires, des jeunes ou des émigrés (Vargas, 1996 : 85). À l'exception du critère de séparation fonctionnelle des variétés[6], ce phénomène sociolinguistique n'est pas sans rappeler celui de la diglossie dans son acception fergusonienne où la variété valorisée est celle des institutions, « *the vehicle of a large and respected body of written literature* [...] *which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes* » (Ferguson, 1959 : 435), alors que d'autre part, les variétés injustement qualifiées de basses, auxquelles on fait le sempiternel procès de leur excessive simplicité, de la pauvreté lexicale, syntaxique, etc. sont celles des « jeunes »[7], des habitants des quartiers populaires ou des migrants (Bertucci, 2013). La seconde conséquence est que « *l'école joue un rôle*

[6] Critère considéré comme majeur pour la définition des situations diglossiques (Grosjean, 1982 ; Tabouret-Keller, 1982 ; Lüdi & Py, 1986 ; Romaine, 1989 ; Trudgill, 1995, etc.).
[7] Vocable derrière lequel se cache la plupart du temps l'idée d'une origine étrangère et africaine.

particulier et lourd dans l'instauration de l'insécurité linguistique » (Blanchet *et al*., 2014 : 294) puisque l'empilement séculaire des normes[8], exceptions et règles parfois fantaisistes du français standard (Chiss, 2009) conjugué à la faiblesse ou l'absence d'*input* dans le réseau social peut provoquer l'insécurité, par exemple chez des personnes migrantes (Biichlé, 2014b) ; autrement dit, moins le réseau est pourvoyeur de la norme, plus l'insécurité linguistique a des chances d'être grande (Biichlé, 2011).

En réalité, il me semble que la plupart d'entre nous, et peut-être plus particulièrement ceux issus de pays résolument monolingues, est fortement imprégnée par :

> « *des représentations linguistiques encore marquées par une enculturation structuraliste et normative, qui fait surestimer le poids du système linguistique et sous-estimer la nature profondément pragmatique, dialogale et plastique des langues* » (Matthey, 2010 : 40).

Alors, afin de déconstruire le stéréotype tenace de la langue française et de ses mirifiques atours chez mes étudiants, j'ai coutume de présenter l'espace langagier du français comme une énorme patate que je leur demande de remplir. En général, après avoir cité la Suisse ou la Belgique, aiguillonnés par mes soins, ils deviennent prolixes et citent pêle-mêle les français d'Amérique, d'Afrique, des régions, des strates sociales, etc. Là, je leur demande de situer le français écrit, l'incarnation graphique du standard, au sein du tubercule langagier et force leur est de constater que celui-ci n'en représente qu'une toute petite tranche. J'ajoute alors que cette dernière, hégémonique et valorisée à l'extrême (Blanchet *et al*. : 2014), est celle au nom de laquelle s'exercent de nombreuses formes de pouvoir (Di Meglio, 2014b), la langue des dominants, (Mackey, 1976 ; Bourdieu, 1982), celle au nom de laquelle on peut stigmatiser, discriminer, exclure (Canut, 2007 ; El Karouni & Lucchini, 2014 ; Blanchet, 2016 ; Biichlé, 2016b, etc.) :

> « *Comment ne pas voir que rejeter une personne pour sa façon de parler, c'est la même chose que la rejeter pour sa religion, ses opinions, la couleur de sa peau ou de ses yeux, la forme de son nez ou de ses cheveux, sa façon de se coiffer, de s'habiller, de manger, de vivre, son sexe et son orientation sexuelle, son poids, sa taille, sa mobilité, sa maladie, etc.* » (Blanchet, 2010 : 175).

On peut donc dire que dénier à un individu sa manière de parler, ce qui le caractérise en tant qu'humain aux yeux de la plupart d'entre nous, c'est précisément nier son humanité. Je pense à l'existence des variétés basses qui peuvent être contestées en contexte diglossique (Ferguson, 1959 ; Grosjean, 1982) ou encore aux femmes « sans-langues » que j'ai interviewées (Biichlé, 2007) et qui me disaient que ce qu'elles parlaient (des variétés de

[8] « *La description grammaticale n'est pas dépourvue d'effets normatifs qui peuvent s'avérer redoutable* » (Chiss, 2009 : 47).

berbère) n'était pas des langues, qu'une langue c'était le français, l'anglais ou l'arabe littéraire (*al fusha*). Pire encore, je pense au dérapage médiatique d'Alain Bentolila relayé d'abondance par la presse à propos des enfants dont certains n'auraient pas plus de 300 mots de lexique[9] alors que l'on prête volontiers 300 mots aux chiens voire 800 à certains psittacidés[10] !
C'est donc pour l'ensemble de ces raisons que, lorsque je parlerai de langue au cours des pages suivantes, **il sera question de langue orale** et non d'« *une abstraction qui s'appellerait « langue », coupée de ceux qui l'utilisent et des conditions qui permettent sa mise en mouvement* (Rispail, 2011 : 168).

Aussi, pour répondre provisoirement à l'interrogation matoise de Louis-Jean Calvet (2004) à propos de la langue qui serait ou non une invention des linguistes, je dirais qu'à dessein ou non, j'ai l'impression qu'on prend les choses à l'envers. On part de la langue standard[11], incarnée par l'écrit, pour aller à ses supposées déclinaisons, dialectes, patois, argots et autres prétendument sous-produits (Blanchet : 2010). Mais en réalité, il apparaît que c'est peut-être l'inverse qui se passe. Les langues sont produites au sein du réseau immédiat et c'est l'usage qui fait que l'agrégat humain valide les représentations (Chevrot *et al*., 2005), les mots, les règles, les normes. En même temps, le moteur identitaire produit l'identification à ceux qui sont « *revêtus de prestige* » (Erikson, 1972 : 17) et notre homophilie nous pousse à aller vers ceux qui nous ressemblent (Merklé, 2004 ; Degenne & Forsé, 2004 ; Bidard *et al.*, 2011) et à nous comporter comme eux : à parler comme eux. Peut-être sont-ce également les mêmes moteurs qui expliquent pour partie « *la normativité intrinsèque de chacun* » (Chiss, 2009 : 48) : transmettre ce que l'on se représente comme la forme adéquate, transmettre ce que l'on est, son identité. Or, invoquer les « eux », c'est également invoquer les « nous », et c'est poser le problème complexe et central de la définition des groupes humains.

---

[9] « Certains ont à peine 300 mots en poche » https://www.orientation-education.com/article/1-000-c-est-le-nombre-moyen-de-mots-utilises-par-un-lyceen
« Certains ont 300 mots en poche » http://etudiant.lefigaro.fr/vie-etudiante/news/detail/article/un-lyceen-utilise-1000-mots-dans-sa-vie-quotidienne-1214/
Alain Bentolila estime que le système « est à la fois complaisant et cruel » parce qu'il piège les élèves dès la maternelle. « 20% des moins dotés connaissent 250 à 300 mots » http://rmc.bfmtv.com/emission/sans-vocabulaire-les-enfants-tournent-en-rond-selon-un-linguiste-1121607.html
À l'entrée en CP, 15 % des enfants ne connaissent que 250 ou 300 mots (La Croix) https://www.la-croix.com/Actualite/France/Alain-Bentolila-le-verbe-contre-la-barbarie-2014-05-16-1151569
https://www.lexpress.fr/education/il-existe-en-france-une-inegalite-linguistique_497804.html
[10] Perroquets, perruches, inséparables, etc.
[11] « *what is a standard language* ? *Isn't that term an oxymoron* ? » (Lippi-Green, 1997 : 40).

3. Le problème de la définition agrégats sociaux

Le problème épistémologique et transdisciplinaire de la définition des agrégats sociaux est récurrent en sciences humaines (Hymes, 1972 ; Saville-Troike, 1982 ; Harré, 1989 ; Ferguson, 1991 ; Labov, 2004 ; Moïse, 2003a ; Mercklé, 2004, Rautenberg, 2007, etc.) mais il me semble également central en ce qu'il conditionne tout travail fondé sur la délimitation d'un groupe d'humain par un paramètre que l'on suppose commun :

> « *le concept de « social » pour traduire le terme « collectif » de Durkheim ne renvoie à rien d'autre, du moins comme la théorie l'a développé jusqu'à maintenant, qu'à un agrégat de gens, liés par la simple similitude de leurs croyances. Un tel groupe est une entité taxonomique créé par un spécialiste des sciences humaines en vue d'appliquer un concept. Les groupes réels sont des ensembles de personnes qui sont constitués en véritable collectif par leurs relations internes* » (Harré, 1989 : 149).

J'ai rapidement été sensibilisé à ce problème en lisant ou en entendant régulièrement la lexie « communauté linguistique » dans laquelle le paramètre commun qui sert à définir l'agrégat est la langue dans son acception saussurienne ; or, s'il est une matière que l'on ne sait justement pas définir, c'est bien celle-ci. Comme on l'a vu précédemment, définir la langue est un processus autocratique qui érige une variété en référence absolue et relègue toutes les autres à des rangs inférieurs ; or définir un groupe humain à l'aune de cette variété hégémonique, c'est reproduire l'erreur artéfactuelle commise avec les agrégats sociaux. De surcroît :

> « *En définissant le groupe par la langue, on entre dans un processus tautologique qui ne peut que masquer à l'analyse la multiplicité des rapports linguistiques, les imbrications des codes, c'est-à-dire la chair même de la communication sociale* » (Calvet, 1993 : 89).

En effet, que ce soit aux niveaux lexical, syntaxique ou pragmatique, si tant est que nous puissions les évaluer d'exacte manière[12], aucun humain ne parle comme l'autre : « *la langue parlée par un individu n'est jamais strictement la même que celle parlée par un autre (n'en déplaise à Saussure)* » (Garabato & Kis-Marck, 2015). On pourrait donc dire qu'il existe **autant de langues que d'humains**. Chacun d'entre nous recèle sa prononciation propre avec des fréquences et formants typiques, son répertoire verbal unique allant de l'hapax (au sens littéral) ou de l'idiotisme aux formes vulgarisées et utilisées mais qui ne représentent qu'une partie de l'ensemble de comportements sociaux uniques qui nous caractérisent :

---

[12] Les tentatives de mesure effectuées dans ce sens (Lambert, 1955 ; Lambert, Havelka et Gardner, 1959) ne sont pas probantes et ne tiennent pas compte des domaines d'usage (Grosjean, 1982 : 234 ; Romaine, 1989 : 12) et de tout autre facteur susceptible de modifier les résultats en contexte familier. De plus, ce type d'évaluation pose une foule d'autres questions : évalue-t-on le lexique en production ou en réception, qui de plurilingues, qu'est-ce qu'un mot, quid des dérivations, des flexions, etc.

> « *Une même personne oscille toujours entre une multitude de formes langagières qu'on pourrait tout au plus tenter de circonscrire géographiquement selon les lieux d'habitation pour quelques sédentaires, tâche des Danaïdes tant elle ne pourrait tenir compte des multiples variations qu'imposent le temps et les situations* » (Canut, 2007 : 25).

Or, les caractères idiosyncrasiques du langage et de tous nos comportements sociaux, constituent un ensemble singulier de caractéristiques « *à partir desquelles la personne peut se définir, se présenter, se connaître et se faire connaître ou à partir desquelles autrui peut la définir, la situer, ou la reconnaître* » (Tap, 1979 : 8). Ce sont donc, outre les aspects fonctionnels et communicationnels, ces traits qui fondent notre identité et c'est une raison supplémentaire pour redoubler de précaution avec la définition des agrégats par la langue. En effet, de nombreuses personnes s'identifient à une communauté symbolisée par une langue dont elles revendiquent la possession tout en en niant l'usage (Billiez, 1985 ; Rampton, 1995[13] ; Kallmeyer & Keim, 2002 ; Sakar, 2008 ; Biichlé, 2012a, etc.), situation particulièrement vraie pour certaines personnes originaires du Maghreb pour lesquels la protéiformité linguistico-identitaire de l'espace social ajoute un trouble supplémentaire (Biichlé, 2016a). Mais c'est également vrai pour les cas d'auto et hétéro-assignations linguistico-identitaires (Moore & Brohy, 2009) où des « *différences minimes feront des différences de langues tandis que dans d'autres cas, des différences provoquant la non-compréhension seront délibérément négligées* » (Madray & Marcellesi, 1981 : 21). J'ai d'ailleurs fait mien cet aphorisme de Françoise Madray et Jean-Baptiste Marcellesi tant sa pertinence me semble forte et appropriée à nombre de situations comme par exemple, celle de l'intercompréhension entre les différents arabes dialectaux au Maghreb (Biichlé, 2010). Mais que le critère définitoire commun soit linguistique ou identitaire ne change pas vraiment le problème : qui décide de l'appartenance ou non à une supposée communauté ? à partir de quelle durée ? *quid* des appartenances multiples ? etc. (Moïse, 2003a ; Garabato & Kis-Marck, 2015).

On retrouve la même préoccupation de la définition des agrégats dans la sociologie des réseaux sociaux où la limite que l'on fixe à une chaîne de connaissance relève d'un choix arbitraire :

> *« Si l'on considère qu'un réseau n'a pas de limite tranchée, et que le seul réseau « complet » est celui constitué par l'ensemble des individus à l'échelle de la planète entière, tout « découpage » ou « prélèvement » relève d'un choix méthodologique effectué par un chercheur qui fixe des « frontières »* (Mercklé, 2004 : 33).

[13] Le « *crossing* ».

Or, la taille et les propriétés du réseau social, sa structure, jouent un rôle déterminant dans la circulation des informations (langues, représentations, identités) entre les groupes humains et en leur sein.

Alors, sans réécrire l'un de mes premiers articles (Biichlé & Abouzaid : 2008) qui proposait, en alternative à l'utilisation de la notion de « communauté linguistique », l'usage de celle de « *speech community* » (Bloomfield, 1926 ; revue et vulgarisée par Gumperz, 1971)[14], il me semble nécessaire de préciser que, dans les pages qui vont suivre, je m'efforcerai de laisser s'exprimer les représentations des personnes quant à leur(s) appartenances(s) linguistico-identitaires, comme le préconise John Gumperz (1971) pour les langues.

Mais avant d'évoquer plus en profondeur mes travaux, il me faut revenir brièvement sur le parcours un peu atypique[15] dont résultent mes représentations, ma manière d'appréhender le monde, et qui me conduit à écrire cette HDR.

[14] Ces notions sont d'ailleurs parfois confondues dans la littérature scientifique : la lexie « *speech community* » est souvent traduite par « communauté linguistique », entre autres, chez William Labov (Anglais [1972 : 120] /*vs*/ français [1976 : 28]) ou Joshua Fishman (Anglais [1971b : 28] /*vs*/ français [1971 : 43]).

[15] Je ferai parfois allusion à l'autre facette de mon identité, celle de musicien, dont je ne puis me départir puisqu'avec celle de chercheur, elles « *constituent des facettes d'une seule et même personnalité, que l'individu réussit à constituer en système* » (Lüdi, 1995 : 252).

1. Le récit d'une apostasie représentationnelle

Sans narcissisme je l'espère, il sera question dans le premier chapitre de mon parcours de vie général, familial, affectif, professionnel et universitaire, de mon réseau social, de son effet, et de l'évolution parfois radicale de mes représentations linguistiques et sociales, de la construction de mon espace conceptuel de sociolinguiste-interactionniste au fil de ma vie jusqu'à aujourd'hui ; avec la conscience forte que la suite reste à écrire… entre autres avec les collègues et les doctorants dont j'aurai la chance de partager ou d'accompagner les recherches.

1.1. L'utérus social[16]

Je m'appelle Luc Biichlé[17] avec deux « i », singularité d'origine germanique qui, bien que Grenoblois de naissance, m'a confronté tout jeune à l'étrange *umlaut*[18] de mes origines patronymiques, embryon de conscience de l'autre, et forme d'altérité d'ailleurs toute particulière puisque qu'elle convoquait, à juste titre ou pas, l'identité allemande en France dans les années 60, ceux qu'on appelait encore les « Boches » à la récré… mais la méchouia, le tajine ou les *'ch'allah* grand maternelles furent également des ambassadeurs zélés de ce Maroc un peu mythique, terriblement exotique, réceptacle des origines maternelles et seconde ouverture à une éventuelle altérité ; tout comme le fut enfin le Jura paternel où la langue semble traîner dans la bouche, où l'on fait du /velɔ' syr le rɑ̃pɒ:r/ et où le mètre [mɛtr] et le maître [mɛjtr] ne sont pas homophones[19]. On le pressent certainement, ces pérégrinations linguistico-identitaires (la formule n'est-elle pas pléonastique ?) naissantes peuvent également se lire par le prisme piagétien de la structure structurante si chère à Bourdieu[20], par ce que j'appellerai l'« *input* sociétal », l'*habitus* ou l'utérus social, flot perpétuel d'informations qui nous fonde, nous sculpte, nous construit dès la naissance, voire avant (Dehaene : 2008), le

[16] Je fais référence à l'« *utérus culturel* » (Picq, 2008 : 70).
[17] Clin d'œil à l'incipit d'Herman Melville dans *Moby Dick* traduit par Giono : « Je m'appelle Ishmaël ».
[18] Durant la migration de l'espace germanophone à l'espace francophone, le *umlaut* (ü) s'est transformé en 2 i, soit ii, soit un passage de Büchle à Biichlé.
[19] On peut d'ailleurs se demander pourquoi de cette paire minimale n'apparaît pas dans le système phonologique du français ; encore une illustration de l'arbitrarité de la reconnaissance des langues.
[20] « *habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations* » (Bourdieu, 1980 : 88).

milieu avec lequel sans cesse nous interagissons et dans lequel l'espace linguistique s'enchevêtre, se mêle ou s'intrique aux autres composants de l'*input* sociétal.

Dès que la chose fut possible, vers 6 ou 7 ans, début 70, je connus mes premières passions littéraires avec *Fantômette*, *Le Club des Cinq* ou *L'Affaire Caïus* pour m'engouffrer intimidé, deux ou trois ans plus tard, dans un livre qui me paraissait colossal par sa taille physique et le nombre de ses pages, même en version expurgée : *Les Trois Mousquetaires*[21]. À cette endroit, dans ma représentation du passé, se situe la prise de conscience du plaisir que peut procurer la variété de français écrit particulière que représente le français écrit du XIXème qui deviendra l'une de mes références en matière de littérature, mais également, les premiers coups du burin social qui façonnent le « *noyau dur* » (Abric, 1989 : 215) des représentations, le début de mon adhésion[22] progressive à la *doxa*, aux taxonomies fondées sur le rapport à la langue : cultivé ou pas, classe sociale supérieure ou prolétaire, intelligent ou moins, etc. J'acquis la conviction forte d'une articulation souveraine entre la maîtrise (notion qui maintenant me dérange) du français, la culture ou l'intelligence (encore des notions qui maintenant me posent problème), la certitude d'une hiérarchie des parlers : LE français et ses sous-langues, ses dialectes, patois ou autres argots, certes socialement exotiques, comme « le glaiseux plein aux as et su'l point d'calencher » de ma grand-mère, mais encore moins fréquentables. J'avais toutefois une conscience assez nette des variations diachroniques, diastratiques et diatopiques sans toutefois remettre en cause la prééminence, voire l'omnipotence, du français standard (Gadet, 2003), du moins sur le plan représentationnel.

Le système scolaire français me conforta bien entendu dans cette profonde conviction, notamment avec l'obtention *in extremis* d'un bac littéraire en 1983, et tout cela fit de moi un monolingue convaincu et assez intolérant à l'égard de toute variation, comme le sont souvent ceux qui croient en l'existence de la pureté[23], qu'il s'agisse de langues (Canut, 2007) ou d'autres choses… Les plaisirs littéraires quasi quotidiens qui accompagnèrent toute ma vie, qu'il s'agisse de ma vie de musicien professionnel ou de mes périples africains solitaires et assez anthropologiques[24], voire éthologique[25] même si je n'en avais qu'une conscience

---

[21] Édition Hachette de 1967, texte condensé.

[22] Bernard Py distingue « l'accès » de « l'adhésion » à une représentation sociale (2004 : 10).

[23] Je publierai d'ailleurs un article sur « l'arabe vrai » avec Jacqueline Billiez et Myriam Abouzaïd quelques années plus tard (2012).

[24] Sac à dos et logement chez l'habitant, découverte de la grande pauvreté, de la réversibilité des discriminations liées à la couleur, de l'assignation identitaire, des espaces du mandingue et du bantou, de la diversité linguistique régionale, etc.

[25] Je reviendrai sur mon positionnement entre ethnologie et éthologie notamment au travers des propos de Frans de Waal.

relative, n'arrangèrent rien à l'affaire, bien au contraire, puisqu'ils ratifièrent toutes mes typologies linguistiques accompagnées de leurs corollaires sociaux ou psychologiques, toutes mes catégorisations représentationnelles, mon découpage du réel (Moore, 2001).

À ce stade de mon propos, il ne s'agit pas d'étaler quelque égotique parcours teinté de littératie et somme toute fort banal mais plutôt de montrer la représentation hégémonique et apparemment rationnelle qui tranquillement installait ses schèmes de plus en plus près du noyau central de mes représentations, de ce qui fonde les convictions profondes de l'être : de son identité. Dans cet aspect de mes représentations : LE français, LA belle langue, LA langue de Molière, admirable, unique et exclusive, parée de son inséparable déterminant singulier et strictement écrite ; la langue dans toute son acception saussurienne[26] :

> « *si la langue-système, en tant que catégorie, n'est pas une donnée du réel puisque les locuteurs, tant dans les usages que les discours, en font perpétuellement osciller les frontières, elle prend toutefois sens dans le fantasme du un* » (Canut, 2007 : 16).

Bien entendu, à l'inverse de certaine qui écrivait « *les langues de l'immigration et les langues régionales ont été vues par moi du même œil indigné et embarquées dans la même catégorie des causes à défendre* » (Rispail, 2005 : 44), les langues régionales et autres « patois » me semblaient autant d'exotiques vieilleries. Quant aux langues d'immigration, je n'en pensais pas grand-chose si ce n'est que, pour s'intégrer, les migrants se devaient d'apprendre le français et de le parler au lieu de leur(s) langue(s) d'origine ; opinion strictement assimilationniste (De Pietro, 1995 ; Tap, 1988) sur laquelle j'opèrerai un virage à 180 degrés lors de mon DEA (2003) et surtout de ma thèse (2007) avec notamment la création d'un outil conceptuel : **le continuum intégrationnel**[27] (Biichlé, 2007/8/12/18).

C'est donc avec cette représentation de la langue parée des traits et propriétés que je lui prêtai, à 34 ans, intermittent du spectacle noctambule, plus guitariste que jamais et nanti de cet assemblage hétéroclite de connaissances, que j'entrai à l'université pour la première fois avec l'espoir d'ajouter un +2 à mon bac littéraire…

1.2. La musique et ses apports

Á ce stade de mon récit réflexif, peut-être me faut-il opérer un léger retour en arrière pour expliquer le fabuleux métier de guitariste chanteur qui, dès 1984, à 20 ans à peine, me fit écumer les scènes du sud de la France jusqu'à plus de 200 soirées par an ; activité

[26] Même si certains relativisent aujourd'hui la fidélité des écrits de Charles Bally et Albert Sechehaye (1995) envers la pensée saussurienne, aspect sur lequel je reviendrai.

[27] Aujourd'hui, je le rebaptiserais volontiers « continuum insertionnel ».

professionnelle (intermittent du spectacle) que j'exercerai jusqu'à la fin de mon DEA en 2003. Durant ces années noctambules et un peu folles, je confortai des formes de rigueur (solfège, harmonie, intervalles, etc.) et acquis plus d'ouverture en jouant dans de gros orchestres de variété dont les répertoires couvraient de nombreux styles de musique, du boléro à la house (l'actuelle électro) en passant par le musette, le hard rock ou le disco. En dehors de ces orchestres, j'écumais les café concerts et autres pubs endiablés où je jouais du rock des années 70/80 et appris à **parler en public**, à exercer une forme d'influence illocutoire/perlocutoire (Austin : 1970) sur l'auditoire qui me sert encore beaucoup aujourd'hui en cours ou en colloque. Si l'anglais et le français furent largement majoritaires dans mes répertoires, je jouais et chantais également en italien, en espagnol, en russe voire en allemand et les « un amore vivire » des copains gitans, avec qui je jouerai des années durant, me confrontèrent au gitan-catalan en chanson, en conversation mais surtout, à une nouvelle forme d'altérité ; celle des gens du voyage, des joies et peines du nomadisme, dont l'analphabétisme, littéraire ou musical. J'accompagnai également le yiddish dans de nombreux mariages juifs, l'arabe au cours mes voyages maghrébins, l'espagnol comme musicien de studio, le moré lors de mon voyage au Burkina, le bambara au Mali dont les « ani wula » et autres « ani sogoma » ressemblaient étrangement au dioula du Burkina[28], etc. ; autant d'expériences et de contacts avec des milieux divers, de l'association de quartier au Lyon's Club en passant par la mairie de Cannes, qui m'ouvriront à d'autres formes d'altérité.

Mais ces années me firent également découvrir les aspects techniques/acoustiques des sonorisations de salles ou de places (mixage, égalisation, etc.), des prises de son (où et comment placer un micro par exemple), les studios d'enregistrement, la connectique, le matériel, autant d'aspects qui me sont toujours utiles lors de mes recueils de données, tout particulièrement pour les enregistrements, et que j'enseigne à mes étudiants. C'est également la période pendant laquelle j'appris à négocier âprement mes contrats, élément vital de l'époque qui allait se révéler crucial pour le **financement de mon doctorat,** point sur lequel je reviendrai[29].

Cependant, aux alentours de 33 ans, je ressentis une forme de lassitude du monde du spectacle, des turpitudes de l'univers de la nuit, une certaine inquiétude pour le futur, des doutes quant à mon envie de mener cette vie assez marginale plus tard ; et ce sont ces doutes

[28] J'apprendrai plus tard qu'il s'agissait de l'espace du mandingue.

[29] L'ensemble de ces expériences ne sera toutefois pas valorisé par l'institution ministérielle puisque j'ai été recruté comme maître de conférence en 2010 sans que soient prises en compte mes 23 années de travail…

qui m'amenèrent à envisager un objectif qui m'apparaissait extrêmement ambitieux : un bac +2 « préventif », pour pouvoir me reconvertir au cas où[30]…

Je reprends donc, après ce détour sur mon premier métier, où j'en étais dans le récit, à mon entrée à la fac.

1.3. La science et l'édifice représentationnel

En 1998, j'intégrai un DEUG[31] d'anglais à l'université Stendhal Grenoble3[32] parce que l'anglais, que je chantais très souvent, me paraissait simple à apprendre (le poids des représentations sur les actes), mais je prenais également une passerelle[33] sciences du langage en option, passerelle que j'emprunterai dès l'obtention du DEUG.

Pendant mes premières années de fac, panachées de concerts ou d'enregistrements puisque je suis resté intermittent du spectacle jusqu'au début de mon doctorat fin 2003, je m'enthousiasmai sans limite pour les modèles de communication de Wiener et Shannon (1949), pour le lointain Panini, vraisemblablement déjà prescripteur grâce à qui l'indo-européen devenait une évidence (bien commode ?[34]), donc forcément, pour le nostratique de Merritt Ruhlen (1996)[35] voire la théorie l'Ève mitochondriale qui me paraissait alors séduisante ; une origine commune et délimitée, des sous-branches idéalement logiques, pratiques à assimiler dans le sens piagétien du terme[36]. Je me grisai également des régularités exotiques du nahuatl ou du swahili, de la moindre dichotomie saussurienne, des fonctions de Jakobson et autres travaux du cercle de Prague, des exaltantes délices du structuralisme, et surtout, de la saussurienne prééminence de la langue sur la parole. Dans la foulée, je me rangeai, sans percevoir de contradiction, aux limpides explications distributionalistes de Bloomfield et Harris, à l'imparable logique de la grammaire générative chomskyenne ou des complexes mécaniques des stemmas de Tesnière… ordre des éléments représentationnels que validaient mes découvertes phonétiques : un formant à 300 et l'autre à 2500 et l'on obtenait la voyelle focale [i] sans coup férir ! de quoi ratifier toute théorie universaliste. Bref, j'adhérai à cet univers linguistique propre, régulier, bien agencé, éminemment scientifique selon ma

---

[30] Le statut d'intermittent était déjà l'objet de fréquentes remises en cause à cette époque.
[31] Diplômes d'études universitaires générales.
[32] Actuellement université Grenoble Alpes.
[33] La passerelle consistait en 4 heures hebdomadaires de cours en sciences du langage qui permettait, en cas de réorientation, d'intégrer le deug ou la licence SCL.
[34] Cf. Blanchet 2010.
[35] Idée qui me semble maintenant à l'opposé de ce que me montre l'étude le la langue au sein des réseaux sociaux.
[36] Assimilation, pas de transformation de la structure d'accueil, de la structure représentationnelle /VS/ accommodation, modification de la structure d'accueil (Piaget : 1977).

représentation de la science à l'époque, où l'implacable logique des arborescences côtoyait la clarté des schémas ou autres incontestables théorèmes, et qui s'articulait si bien avec toutes mes représentations d'alors : des agrégats humains délimités correspondant à des isoglosses précisément tracées, un peuple une langue…

1.4. Les fondements et les premiers doutes

Au cours de ma quatrième année de fac à Grenoble, en 2002, à presque 40 ans, j'effectuai ce qui s'appelait alors une Maîtrise sous la direction de Violaine de Nuchèze, et commis un premier mémoire (TER) intitulé « *Au-delà du paradoxe de l'observateur : observateur et observé au cœur de l'interaction* ». Celui-ci consistait en une expérience un peu tirée par les cheveux visant à faire apparaître le fameux paradoxe labovien en posant deux fois la même question à un locuteur dans deux contextes différents, l'un avec un enregistreur bien en vue et l'autre avec un enregistreur dissimulé. Le but était de mesurer la différence entre les deux réponses, en fonction des deux contextes, par la présence de modalités assertives, élocutives, axiologiques, etc., ainsi que de marqueurs de structuration, de régulation ou d'affectivité (Charaudeau : 1992).

Ce premier travail scientifique m'amena à découvrir, outre les implications du paradoxe labovien, les travaux du collège invisible de Palo-Alto avec les lectures fertiles de *La Nouvelle Communication* (Winkin : 1981) et d'*Une Logique de Communication* (Watzlawick *et al.* : 1972) qui recelaient des notions incontournables comme l'homéostasie (Jackson : 1957), le *feed-back* ou la schismogénèse (Bateson : 1936), toutes les propriétés de la mécanique des systèmes (Bertalanffy : 1968) dont j'apprendrai plus tard qu'elles pouvaient s'appliquer aux systèmes humains, et notamment un concept qui englobait ces aspects et ne me quitterait plus : l'**interactionnisme**.

Pour la première fois, je prenais vraiment la mesure des implications de l'aphorisme de Ray Birdwhistell et Erving Goffman (1981 : 101), « *nothing never happens* », de la ténuité de la séparation verbal/non-verbal, et me rangeai à l'idée de ce qui deviendrait l'un de mes premiers « totems » : « *on ne peut pas ne pas communiquer* » (Watzlawick, Beavin & Jackson, 1979 : 48). Penser qu'un téléphone qui jamais ne sonne puisse en dire autant que celui qui sonne tout le temps (Birdwhistell, 1971), l'idée m'était nouvelle et ouvrait bien des perspectives.

Ainsi, afin de conceptualiser personnellement cet espace où chaque élément d'un système, qu'il soit physique ou humain, interagit avec les autres, je dessinai mes premiers schémas de

ce que je baptisai « la sphère interactionnelle » et qui correspondait en de nombreux points au « *framework* » de Erving Goffman (1981: 4) voire à la « *structure structurante* » chère à Pierre Bourdieu (1979 : 191), l'aspect temporel en moins toutefois.

Tout à ma cohérence représentationnelle, j'adhérai aux travaux universalisants d'Edward Sapir avec son « *code secret et compliqué, écrit nulle part, connu de personne, entendu de tous* » (1971 : 46) ou à la magie de la synchronie interactionnelle autour de l'allumage d'une cigarette de Ray Birdwhistell et de sa grammaire des kinèmes (1979) auxquels manquait, en tout cas c'est ce qui m'apparaît maintenant, l'idée d'*input* social : de partir de la base et non du sommet, commencer par le réseau social, par la dyade, « *la figure élémentaire du social, l'unité 'atomique'* » (Merklé, 2004 : 39). Cet universalisme, même s'il était sans doute louable, me semble aujourd'hui, sur le plan scientifique, davantage relever d'un effet « pervers » du structuralisme, d'un arrière-plan idéologique, d'un excès d'humanisme ou d'une volonté de trouver des régularités à tout prix.

En tout cas, les implications multiples de la pensée interactionniste commençaient à poindre dans mon espace conceptuel, à s'articuler à mes représentations du monde (début d'accommodation piagétienne), et se matérialisaient entre autres avec la découverte des travaux d'Edward Hall (1984) sur la proxémique, la redéfinition des espaces, des éléments tangibles, du temps, le rôle des protagonistes qu'on finit par ne plus voir mais dans la présence desquels nous baignons, le « *communicational stream* » (Watzlawick, Beavin & Jackson, 1979 : 48)… La dimension éthologique, animale, et humaine des implications interactionnistes me fut apportée en grande partie par Erwing Goffman (1991), et en particulier par ses exemples de la scène de tauromachie de Truffaut et l'emballage du Pont Neuf par Christo, qui me confrontèrent aux notions de cadres primaires, de cadres naturels, ma « sphère interactionnelle », mais aussi à l'idée primordiale de cadres sociaux qui ne quitterait plus mon espace conceptuel. En revanche, si je comprenais bien l'idée du « face-work », « *tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même)* » (Goffmann, 1974 : 15), et plus globalement les rouages de l'analyse conversationnelle telle que présentée par John Austin (1970), John Searle (1982), Dell Hymes (1974) ou Paul Grice (1979), je n'entrevoyais pas encore les implications interculturelles (faute de mieux) de ces mécanismes interactionnels, et encore moins les ressorts identitaires ou représentationnels (Kerbrat-Orecchioni : 2011).

Enfin, sur le plan méthodologique, mon premier mémoire sous la direction de Violaine de Nuchèze me permit d'affiner ma pratique des enregistrements d'enquêtés (positionnement du

micro, traitement du signal, type de matériel, etc.), chose aisée pour moi puisque que cet aspect faisait partie de mon métier de musicien. Mais il me confronta en même temps au problème de la faisabilité des expérimentations, aux techniques d'entretien, et notamment à l'approche empirico-inductive, dont un certain Philippe Blanchet (2000) disait qu'elle pouvait réduire de façon significative les effets du paradoxe de l'enquêteur, approche qui allait devenir, cahin caha, mon approche de prédilection ; sujet sur lequel je reviendrai dans la partie méthodologie.

En quelque sorte, je prenais lentement conscience des fortes implications de la dimension interactionnelle du monde et de sa consubstantialité avec l'univers langagier, sans toutefois remettre en cause l'édifice mental bâti et ratifié pendant presque quarante ans. « *Incorporation de l'étrange dans un réseau de catégories plus familières* » (Doise, 1989 : 244) ? « *assimilation* » sans « *accommodation* » (Piaget, 1937 : 308) ? La langue et le français conservaient encore leur déterminant singulier…

1.5. La découverte d'un champ social et la lente érosion des schèmes périphériques

L'année suivante, en 2003, j'étais toujours intermittent du spectacle et Jacqueline Billiez, qui encadra mon DEA (Biichlé, 2003), m'envoya « farfouiller » du côté de ce qui allait devenir mon champ social[37] de recherche premier, l'aire de la migration maghrébine en France (retour aux origines ?) avec une question autour de l'intercompréhension entre les « **communautés linguistiques** » (lexie que je contesterai ultérieurement)[38] originaires du Maghreb[39]. Enquêter sur l'intercompréhension impliquait de définir des groupes linguistiques. Or, certains auteurs commençaient déjà à instiller le doute au sein des grands ensembles diglossiques et fergusonniens que représentaient pour moi la *fusha* et la *darija*, l'arabe littéraire et l'arabe dialectal (encore des déterminants singuliers) :

> « *La dénomination même des langues reste fluctuante et incertaine (berbère, tamazight, kabyle…arabe dialectal, arabe maghrébin, arabe algérien/ marocain*…) (Caubet, Chaker & Sibille, 2000 : 11) »,

disaient certains alors que d'autres, comme le site Ethnologue.com, affirmaient l'existence d'un continuum de pratiques langagières. D'autres encore, pensaient que :

---

[37] La notion de « champ social » (Bourdieu, 1992) utilisée dans l'acception de Glick Schiller *et al.* (1992) m'apparaît aujourd'hui, dans le cadre de mes recherches, plus pertinente et plus adéquate que celles de nations, pays, ou d'aires linguistiques.

[38] Cf. Biichlé, Abouzaïd, 2007.

[39] Tunisie, Algérie et Maroc ; ne pas confondre avec le grand Maghreb, notion politique qui inclut la Libye et la Mauritanie.

> « *l'arabe dialectal des Marocains est la langue maternelle d'une partie des Marocains, aux côtés du berbère, comme l'est l'arabe tunisien pour un Tunisien* » (Benjelloun, 2000 : 294), voire, que « *l'arabe maghrébin n'existe pas* » (Canamas *et al.* : 1).

Ce flou me laissait relativement perplexe, mais je le retrouverai souvent chez les enquêtés et il fut à l'origine de plusieurs de mes articles (Biichlé, 2010 ; Billiez et *al.* 2012), dont le premier avec Myriam Abouzaïd (Biichlé & Abouzaïd, 2007). En outre, j'avais déjà côtoyé des Berbères et en particulier un groupe d'entre eux, les Kabyles, puisqu'il s'agissait de l'identité d'origine revendiquée (pertinence de la dichotomie de Centlivres 1986, diffusée par Lüdi 1995) de celle qui fut ma compagne durant 12 ans et me sensibilisa aux aspects linguistiques, politiques, et surtout identitaires de la situation de cette minorité d'Algérie ; prémices d'un autre axe de mes recherches futures. Enfin, pour ajouter à ma relative confusion, il y avait l'aphorisme de Salem Chaker (1989/2002) qui, renversant l'usuelle lexie « arabisation des Berbères », parlait d' « Arabes berbérisés ».

Je relevai tout de même le flou qui régnait (règne ?) sur la définition des agrégats humano-linguistiques, notamment en Afrique (Canut, 2001), puisque j'écrivais : « *il semble difficile de caractériser des groupes linguistiques précis* » (Biichlé, 2003 : 3), ce qui constitua le début d'une mise en cause des grands ensembles linguistiques traditionnels. Je n'allais toutefois pas jusqu'à remettre en question les hiérarchies langues, dialectes, etc., mais j'avais l'intuition naissante de la prégnance du rôle des représentations puisque je notai « *deux prismes, l'un purement` linguistique' et l'autre plus`représentationnel'* » et me demandai : « *est-il réellement possible de séparer les deux ?* » (Biichlé, 2003 : 4). L'axe représentationnel constituera d'ailleurs l'un des piliers de ma thèse et de mes travaux ultérieurs.

Afin d'obtenir des enregistrements « écologiques » et de réduire autant que possible les effets du paradoxe de l'observateur, je me livrai en toute conscience à une entorse déontologique puisque je demandai à des enfants de migrants d'enregistrer leur famille à son insu lors d'un repas ou d'une activité familiale, puis d'expliquer ensuite à tous les protagonistes ce qui venait d'être effectué, pourquoi, et de leur demander s'ils étaient d'accord pour que cela soit utilisé dans le cadre d'un mémoire de DEA (rétablissement éthique ?).

Au niveau des résultats, ce second travail de recherche (DEA) intitulé *a posteriori* « Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire » (Biichlé, 2003) aboutit à deux conclusions :

1) il montra que l'intercompréhension que l'on présuppose souvent entre les groupes humains au Maghreb ne va pas de soi et fit émerger l'amorce d'un article futur : Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins (volume II, article 5, p. 27) ;

2) il fit émerger de manière empirique les représentations des locuteurs quant à une variété d'arabe propre à la France à propos de laquelle Alexandrine Barontini écrira : « *L. Biichlé (2003) est le seul à poser clairement la question d'une émergence d'un arabe maghrébin de France* » (2010 : 331). Il préfigura également la dernière partie de ma thèse et fut à l'origine de deux articles intitulés respectivement « L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin » et « L'arabe français » : des représentations de locuteurs sur une variété d'arabe dialectal maghrébin propre à la France » (Biichlé, 2014a et volume II, article 12, p. 103).

Ce travail formalisa aussi les grandes familles linguistico-identitaires majoritaires en nombre de locuteurs avec lesquelles je travaillerai dans la plupart des cas : tunisien, algérien, kabyle, marocain, tarifit, tachelhit et tamazight, avec dans certains cas, quelques locuteurs chaouis. Mais il me semble maintenant également être la confirmation de l'indispensable prudence requise pour toute taxonomisation, en particulier au niveau de l'intercompréhension entre arabophones ou berbérophones, domaine où « *l'on manque cruellement de ce type d'approche* » (Barontini, 2009 : 352).

En outre, les différences dans le continuum entre les différentes variétés d'arabes, sur le plan vertical, celui de la diglossie, des arabes médians (Dumas et Levallois, 2001 ; Kouloughli, 1996 ; Taleb-Ibrahimi : 1995, etc.) ou sur l'horizontal, le plan géographique (Laroussi, 1993 ; Caubet, 1998 ; Benjelloun, 2002 ; Embarki, 2004 ; Allal, 2004, etc.) conjuguées à une meilleure compréhension de la variation labovienne (1972/76), instillèrent le doute au sein de mes représentations (modification des schèmes périphériques) toujours hiérarchisées des langues ; mais l'articulation demeurait possible (accommodation Piaget ?).

Enfin, ce travail de DEA dessina les contours de mon actuel champ[40] social de recherche, pris dans l'acception de Glick Schiller *et al.* (1992), espace réel ou imaginaire qui transcende les frontières, aire transnationale (Fibbi & d'Amato : 2008) à cheval entre Maghreb et France où les langues, représentations et identités se rencontrent, se mêlent, s'enchevêtrent à l'image des êtres qui les animent.

1.6. Lorsque le nerf de la guerre fait défaut… ou la provisoire détermination du sujet

Courant 2003, je pris rendez-vous avec Jacqueline Billiez pour décider de la suite à donner à l'obtention de mon DEA : cruel dilemme, rester intermittent du spectacle, ce qui assurait mon

[40] Dans le sens de Pierre Bourdieu (1992).

quotidien mais était chronophage ou envisager une thèse pas encore financée. J'optai résolument pour cette dernière solution, Jacqueline se proposant en effet d'obtenir des crédits qui hélas n'arrivèrent pas… Je me retrouvai donc chômeur en septembre et décidai de trouver un **financeur privé** pour ma thèse puisqu'à l'époque, en dépit d'un très bon classement dans ma promotion (2e), mon âge était trop avancé (39 ans) pour me donner droit à une bourse (la limite était alors 30 ans). Je ficelai donc un projet avec l'ANPE (pôle emploi d'alors) pour qu'un éventuel employeur/financeur puisse bénéficier d'une petite aide (contrat emploi/formation) qui, en même temps, représenterait une motivation supplémentaire à me financer. Je démarchai des entreprises aussi diverses que Caterpillar ou Roche Diagnostic, auxquelles je proposais une étude des relations plurilingues au sein du personnel, mais également le domaine du bâtiment, de l'informatique, le secteur bancaire, les conseils régionaux et généraux, les mairies, les organismes de formation, les associations, etc. pour lesquels j'adaptais mes propositions de recherches en fonction des spécificités de chacun[41]. En dépit de l'accueil cordial que je reçus systématiquement, personne ne voulut/put investir quoi que ce soit sur mon projet[42] jusqu'au jour où je rencontrai Chantal Veillard, directrice de l'Espace Formateurs[43] à Lyon, qui se montra très intéressée par ma proposition dès le premier rendez-vous et me fit part de problèmes qu'elle rencontrait, notamment avec la « *mise en mots des compétences* » qui, selon elle, était un obstacle majeur à l'insertion des primo-arrivants[44]. Ces derniers, la plupart du temps originaires du Maghreb constituaient en effet la majeure partie des effectifs[45]. Lors du second rendez-vous, nous convînmes, sous la houlette de Jacqueline Billiez, de formuler le projet comme suit : « *Comment peut-on aider les primo-arrivants d'origine maghrébine à mettre en valeur, sur le plan linguistique, leurs compétences individuelles* ? ».

---

[41] Par exemple : amélioration de la communication, meilleure exploitation de la diversité des ressources langagières des personnels, amélioration de la productivité par des gains de temps sur les problèmes linguistiques, etc.

[42] Ce qui montre, comme me l'a fait remarquer Annemarie Dinvaut, que les employeurs externes au domaine de la formation n'en comprenaient peut-être pas l'enjeu.

[43] Centre régional de ressources pédagogiques & techniques.

[44] « *On désigne par le terme de primo-arrivant, une personne arrivée depuis deux ans ou moins sur le territoire français dans le cadre de la politique d'accueil définie par le gouvernement* » (migrations études : 2003), notion que je remettrai en cause dans ma thèse notamment par rapport au critère de temps.

[45] Á l'époque, les migrations en provenance du Maghreb étaient alors majoritaires (Boëldieu & Borrel : 2001).

C'est ainsi que le 1er décembre 2003, je signai un contrat de travail[46] de deux ans durant lesquels je m'engageai à effectuer cette recherche tout en commençant ma thèse qui, je le croyais, s'inscrirait dans une perspective **quantitative** et **didactique**…

1.7. Les prémices de la déconstruction ou les méandres de la sérendipité[47]

Entre janvier et juin 2004, j'effectuai un volumineux recueil de données[48] sur 14 organismes de formation[49] de la région Rhône-Alpes en me fondant, entre autres, sur les préceptes de Gumperz (1971 : 2)[50] et de Labov (1976) quant à la méthode de conduite des entretiens, éludant au passage paradoxe de l'observateur et opposition épistémologique entre objectivisme et subjectivisme (Bourdieu : 1987) que l'acceptation rend caduques (Merklé : 2004), mais en gardant à l'esprit un précepte déterminant que j'enseigne à mes étudiants :

> « *c'est à la fin de l'interview que le discours familier apparaît* […] *et le plus souvent, lorsque l'enquêteur a rangé l'équipement et a déjà la main sur la porte* » (Labov, 1976 : 149).

D'ailleurs, outre les préconisations sur la latitude de nommer les langues ou sur l'intérêt du post-entretien, il me semble maintenant que, dans une perspective sociolinguistique et interactionnelle, la hiérarchie/chronologique des questions est fondamentale : partir de l'anodin pour que s'instaure la confiance, faire en sorte que les questions se recoupent afin de mettre en évidence d'éventuelles contradictions, se placer à 45° et à la même hauteur que l'interviewé, ne pas placer le micro trop ostensiblement, décréter la fin de l'entretien avant de couper le micro, ne pas hésiter à le rallumer et à faire répéter si un énoncé pertinent pour la recherche en cours se présente, etc.

Vers la fin juin, j'entrai le résultat des 6 mois de collecte de données dans un énorme tableau Excell (105 entretiens x 109 paramètres), générant moult statistiques à l'aide de Statview, commençant à envisager sérieusement une analyse factorielle des correspondances, travail quantitatif s'il en est. Mais si les données quantitatives m'ouvraient un vaste champ potentiel

---

[46] Le contrat passé avec le financeur stipulait que dans le cadre des recherches réalisées pour l'Espace Formateurs, le chercheur profiterait de l'opportunité pour travailler en même temps sur sa thèse dont le sujet était théoriquement très proche.

[47] Le fait de chercher quelque chose et de découvrir autre chose par hasard, l'Amérique pour Colomb, la pénicilline pour Fleming, etc.

[48] 132 entretiens enregistrés (105 migrants, 27 formateurs) et 17 enregistrements d'interactions formateur/apprenants.

[49] A.L.P.E.S ; I.F.R.A. ; GRETA Alpes Sud Isère ; M.P.S. ; GRETA Alpes Dauphiné ; O.D.T.I ; AMAL ; Renaître Innovation ; A.E.F.T.I.S ; GRETA Valence ; M.P.S ; GRETA Alpes Sud Isère ; GRETA Romans ; Maison des Associations.

[50] « *In future census survey it might be more fruitful to replace the question regarding mother tongue by something like the following : Which regional language do you accept ? How do you call the dialect of the language which you speak* ? » (Gumperz, 1971 : 9).

d'exploitation et de traitement quantitatif, je possédai en outre, des entretiens d'une grande qualité « humaine » dont certains entretiens rares parce que réalisés avec des femmes difficilement accessibles (à l'origine de mon article sur le parcours d'une invisible par procuration, volume II, article 9, p. 63), des entretiens dans lesquels des personnes au réseau social dense[51] (Milroy, 2002) se livraient soudainement, des femmes dont c'était le premier tête-à-tête avec un homme français[52] ; entretiens forts et souvent baignés de larmes dans lesquels m'apparurent l'âpreté et la rudesse des parcours migratoires, voire parfois, tout le malheur de la vie de certaines de ces femmes (là aussi Balzac est utile)… Or, ce sont ces parties de mes entretiens qui, dès les premiers mois, me firent abandonner l'approche quantitative (excepté pour l'Espace Formateur) pour accomplir dans ma thèse **un virage à 180° vers une approche qualitative**.

1.8. Les fondations de l'édifice théorique

La lecture de presque tout Gumperz en anglais (imprégnation sociolinguistique interactionnelle forte), sur les conseils avisés de Jacqueline Billiez qui s'inquiétait de mes errements d'après recueil de données, me familiarisa avec la notion de répertoire verbal (Gumperz, 1971) que j'adoptai définitivement, mais qui changeait la manière d'envisager le rapport du locuteur au domaine langagier, sur le plan de l'acception du vocable langue comme sur les plans cognitif ou phylogénétique. Mais John Gumperz fut également à l'origine de ma remise en cause de l'idée de « communauté linguistique » entre autres par le prisme de sa définition de la « *speech community* » (cf. volume II article 1, p. 1), idée de communauté linguistique qui me paraît maintenant source de nombreux problèmes épistémologiques[53] - comment définir une communauté par une langue alors qu'on ne sait pas définir les langues ?- et qui, par exemple, m'interpelle à la lecture de Bourdieu qui utilise régulièrement la notion (1982 : 18, 26, 28, 39, etc.). D'ailleurs, le casse-tête de la définition des agrégats humains n'est pas l'apanage des linguistes puisque la sociologie des réseaux pose les mêmes questions :

---

[51] Réseau dans lequel tous les liens possibles entre les personnes sont réalisés (la famille par exemple), auquel cas on parlera de clique. La densité est donc la proportion de liens effectifs par rapport au nombre de liens possibles (Merklé, 2004 ; Degenne et Forsé, 2004).

[52] La séparation des sexes selon les événements ou le contexte est un trait assez caractéristique des relations sociales au Maghreb qui parfois se reproduit en France (Merabti : 1991) ; différences dans la représentation des rapports sociaux entre les femmes et les hommes, les normes du genre, « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas » dans la répartition des rôles dévolus à chacun des sexes.

[53] On peut d'ailleurs relever les erreurs de traductions de la lexie chez : Labov : anglais US (1972:120-1) /*vs*/ français (1976 : 28) ou Fishman : anglais US (1971b : 28) /*vs*/ français (1971 : 43).

> *« Qu'est-ce qu'un agrégat social ? Quelles sont les « sous-ensembles » qui composent une société ? Comment les sociologues doivent-ils procéder pour composer et distinguer des agrégats d'individus pertinents pour l'analyse des phénomènes sociaux ? »* (Mercklé, 2004 : 71).

Je reviendrai sur les conséquences importantes de l'adoption de ces principes, mais je comprends rétroactivement qu'ils ont fondé ma pensée future ainsi qu'ils m'ont mis sur les voies de la transdisciplinarité.

À cette époque, je précisai la notion de système physique et ses propriétés comme la rétroaction, la circulation, l'entropie, etc. (Hall & Fagen, 1956) mais surtout, je réalisai la possibilité de réinvestir ces propriétés dans les systèmes humains :

> « *On peut donc décrire l'interaction humaine comme un système de communication, régi par les propriétés des systèmes généraux* » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1979 : 147).

Puis j'approfondissais l'aspect cognitif des phénomènes linguistico-représentationnels avec la psychologie sociale et notamment les travaux de Denise Jodelet (1989) et de Serge Moscovici (1989), commençant lentement à entrevoir l'omnipotence et la prégnance de nos représentations au quotidien, avec les implications en termes de subjectivité de toute assertion linguistique sur la beauté de la langue, sa laideur, sa difficulté, etc., mais en outre, les implications interculturelles (que j'aurais tendance à appeler représentationnelles pour en montrer la subordination). Conjuguées aux travaux de Edward Hall (1984) et de son *Langage Silencieux*[54] entre autres, même si, sur certains passages, le temps a fait son œuvre, la prise en compte systématique du plan cognitif (représentationnel) donnait une lecture singulière de l'interculturel : elle expliquait en même temps l'ethnocentrisme caractéristique de l'être humain et par là-même, le mien, mon noyau central, mes représentations « *de référence* » (Cavalli, 2003 : 260) sédimentées, sociales et décontextualisées (Py, 2003), « ma vérité », référence absolue pour évaluer toute chose.

Puis avec la découverte des travaux de l'équipe de Neuchâtel (1886, 1995, 2005, etc.), de George Lüdi, de Jean-François De Pietro, de Marinette Matthey et de Bernard Py[55], j'assemblai, articulai ou synthétisai l'ensemble de mes avancées/découvertes/évolutions théoriques et représentationnelles et les mis en perspective avec mes premières analyses sur l'intégration des enquêtés de ma thèse. Les modalités intégrationnelles des parcours de ces personnes me poussèrent à étoffer mon outillage théorique à l'aide de la sociologie des

[54] Dont je recommande toujours la lecture à mes étudiants.
[55] Marinette Matthey et Bernard Py qui firent d'ailleurs partie de mon jury de thèse.

réseaux sociaux (Milroy, 1987 ; Merklé, 2004 ; Degenne & Forsé, 2004) et particulièrement des notions de densité, multiplexité ou de trous structuraux.

Mes pérégrinations de thésard aboutirent à plusieurs résultats dont certains outils conceptuels comme le **triptyque langues/identités/représentations**, prisme par lequel je persiste à analyser les énoncés de mes enquêtés et sur lequel j'écrivais :

> « Les langues « *sont difficilement appréhendables en dehors de la prise en compte des identités/représentations qui se manifestent ou sont revendiquées à travers elles en fonction du contexte* » (Biichlé, 2007 : 321).

ou le **continuum intégrationnel** et ses correspondances linguistiques et sociales, dont les oppositions théoriques fondées sur l'homéostasie des systèmes (Durkheim : 1887), m'ont été directement inspirées des travaux de Pierre Tap (1988) et Jean-François De Pietro (1995) :

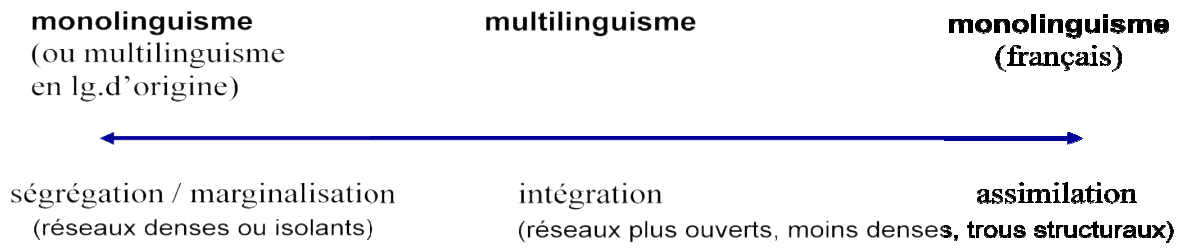

Aujourd'hui encore, j'utilise ces outils et les précise/affine au fil des utilisations comme on pourra le voir dans la partie suivante consacrée à la méthodologie.

Enfin, entre autres résultats de cette thèse, je distinguai ceux liés aux **phénomènes identitaires** :

> La diglossie participe « *aux « brouillages » identitaires, à la dévalorisation des parlers non officiels et au sentiment d'insécurité des personnes* » (Biichlé, 207 : 322).
>
> « *l'adhésion à des identités supralocales ou supranationales symbolisées par des « langues uniques » qui en sont emblématiques (idéal monolingue)* » (Biichlé, 207 : 322),

ainsi que les phénomènes liés à la **structure des réseaux sociaux** :

> « *La répartition des « rôles »* […] *selon le sexe ou le genre, est donc déterminante dans la restructuration des réseaux sociaux et la reconstitution du capital social de chacun* » (Biichlé, 207 : 322).
>
> « *l'emploi et/ou le rôle dans la famille, entre autres, déterminent des sociabilités différentes avec pour conséquence, souvent, des réseaux sociaux plus ouverts pour les hommes et plus fermés pour les femmes* » (Biichlé, 207 : 322).

Et enfin, je questionnai l'articulation entre le **langagier et l'intégrationnel** :

> « *le monolinguisme et/ou l'usage exclusif des langues d'origine caractérisent l'assimilation et la marginalisation/ségrégation alors que le bilinguisme, selon la définition de celui-ci en terme d'usage régulier (Grosjean, 1982 : VII), montre l'intégration* » (Biichlé, 207 : 322).

Bien entendu, j'aurais pu ajouter à la description réflexive de l'ontogénèse de mon *habitus* et autres découvertes de l'altérité, les amitiés qui vous modèlent et vous ouvrent, comme celle avec mon ami d'enfance juif avec lequel le petit catholique que j'étais étrenna, entre autres, ses premières conversations théologiques, mes cinq séjours en Allemagne dans une famille protestante schwäbich du Baden-Wurtenberg, mon ami et ex beau-frère d'origine hongroise, mon autre ami d'origine algérienne, musulman à l'époque, ou encore la kenyanité de la maman de ma fille. Les relations que l'on tisse constitue le capital social (Bourdieu : 1980) qui nous fonde et nous forme.

Il me semblait nécessaire d'évoquer mon parcours linguistico-identitaire (lexie redondante selon mes prochaines assertions) pour expliquer le point de départ de ce qui va suivre et ma conviction que maintenant, « *le linguistique est partout dans le social et le social partout dans le linguistique* » (Blanchet, 2013 : 38). Ce positionnement pourra également expliquer la transversalité de mes travaux, la pluridisciplinarité qui en découle ainsi que mon nomadisme entre ces pôles.

1.9. L'après soutenance et ses effets sur mes recherche

Les trois années, délicates sur le plan professionnel, qui suivirent ma soutenance en 2007 et précédèrent mon recrutement par l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV) en 2010, vont profondément influencer ma manière de concevoir le métier d'enseignant-chercheur, notamment sur le plan de l'insertion sociale des personnes, migrantes ou non (les effets de la structure des réseaux). En effet, après ma soutenance, fin mai 2007, en dépit de mes efforts pour trouver un emploi stable (envoi de plus de 500 CV par an dans tous les domaines professionnels), le financement par l'Espace Formateur était terminé depuis un an et après quelques temps passés à percevoir l'indemnité de l'ASSEDIC, je me suis retrouvé au RSA (revenu de solidarité active). Durant ces 3 années délicates sur le plan socioprofessionnel mais fertiles sur le plan de l'écriture (5 articles, un premier roman), je me suis multiplié en activités professionnelles diverses enchaînant les « petits boulots », du bâtiment à l'hôtellerie en passant par les vacations à l'université ou la mécanique[56], tout en

[56] Expériences très utiles pour l'enseignement du FOS par exemple.

continuant les concerts jusqu'à l'obtention d'un poste d'ATER à l'IUFM de Grenoble en 2009.

Ces pérégrinations personnelles seraient de peu d'intérêt si elles ne m'avaient permis d'en tirer quelques enseignements majeurs :

- parmi les premiers figurent la prégnance de mes représentations et l'effet négatif de la structure de mon réseau social d'alors (s'analyser rétrospectivement à l'aune de sa recherche, forme de réflexivité). En effet, *a posteriori*, je pense que j'aurais peut-être pu être recruté bien plus tôt si j'avais seulement su qu'un CV de maître de conférence devait comporter un nombre conséquent de pages alors que, dans le secteur privé, c'est exactement l'inverse, puisqu'un CV ne doit en aucun cas excéder 2 pages. C'est lors d'une conversation anodine avec Aurélie Nardy, désormais collègue de l'université des Alpes, que celle-ci m'informa, à mon grand étonnement, des caractéristiques requises pour un CV de maître de conférence. Or, il me semble que si j'avais bénéficié d'un cursus moins atypique, de liens professionnels moins distendus, d'un réseau socioprofessionnel plus ouvert, d'une meilleure insertion universitaire (pas de bourse, pas de bureau à l'université, travail à domicile, etc.) et de représentations moins formées par les règles du secteur privé, j'aurais su tout cela et aurais vraisemblablement pu être recruté plus tôt puisque, lors de ma première campagne de recrutement avec un « vrai » CV, j'ai été recruté à ma première audition…
- c'est également durant cette période que j'ai pris conscience de l'isolement âpre auquel on est quasi-automatiquement confronté lorsque l'on touche les minimas sociaux, de la **difficulté** de trouver un **emploi** en général et plus particulièrement après 40 ans, de ce que cela ajoute au sentiment d'isolement, d'avenir sans issue, d'**insécurité linguistique et identitaire** (Canut, 1995 ; Calvet, 1999 ; Billiez *et al.*, 2002), etc. ; situations de désinsertion sociale que l'on trouve chez les « **jeunes** » et les **personnes migrantes** majoritairement (**réseaux denses, peu de trous structuraux**, etc.).
- le renforcement et l'élargissement à d'autres catégories sociales de la conviction profonde (déjà exprimée dans ma thèse) du rôle primordial de l'**emploi** en matière d'insertion/intégration par la **création de liens faibles, de trous structuraux** (Granovetter, 1973 ; Burt, 1995 ; Degenne et Forsé, 2004 ; Merklé, 2004, etc.).
- enfin, de cette période un peu chaotique sur le plan professionnel, il m'est resté la certitude que les péripéties socioprofessionnelles affectent durablement l'**identité** en ce qu'elles désocialisent les personnes et déstructurent leur réseau social ; notamment parce qu'elle

change le regard de l'autre et modifie donc l'identité, même si le regard est empathique ou compatissant.

Pour résumer, ces petites péripéties personnelles m'ont donc laissé :

- une **empathie profonde pour les personnes migrantes ou marginalisées** qui se trouvent dans des situations assez analogues à celle par laquelle je suis passé : pas de **réseau social**, pas d'**emploi**, pas d'argent et des **tourments identitaires** souvent subséquents.
- l'**obsession de l'emploi** ;
- la conviction profonde du **rôle incontournable des réseaux sociaux** dans l'appréhension des phénomènes sociocognitifs.

Les parties qui suivent présenteront la méthodologie de recherche que j'utilise le plus souvent dans un premier temps puis dans un second, l'assise théorique sur laquelle repose l'ensemble de mes travaux, les deux constituant les versants indissociables d'une même démarche.

2. Mon cheminement méthodologique

J'ai partiellement abordé dans la partie consacrée à ma thèse (cf. 1.7., p. 22), les modalités thématiques, techniques, proxémiques, etc. liées à la réalisation des recueils de données sur lesquels sont fondées l'ensemble de mes recherches. Je vais les reprendre ici de façon systématique pour en présenter une vision synthétique qui a sa cohérence et peut s'adapter aux axes de recherche qui sont miens.

Mes travaux sont essentiellement de nature empirico-inductive, qualitative, sociolinguistique et interactionniste mais surtout adossés à la certitude que la science ne garantit pas la vérité, pas plus qu'elle n'incarne une parole révélée, mais qu'elle repose sur l'assurance d'une méthodologie transparente et de résultats montrés, mis au jour. Ainsi, la majorité de mes publications individuelles commence par « les données sur lesquelles se fonde ce travail », syntagme auquel succède la description méthodologique de l'enquête menée.

> « *Une connaissance scientifique est fondée sur une modalité explicite de cumul d'expériences empiriques (la méthode) en fonction d'un projet de réponse à un questionnement explicitement justifié (la problématique) et sur un traitement cognitif de ce cumul d'expériences utilisant explicitement certains outils d'analyse et de synthèse (la théorie)* » (Blanchet & Chardenet, 2011 : 10).

La quasi-totalité de mes corpus est constitué de données langagières orales recueillies lors d'entretiens semi-directifs[57] enregistrés auprès de personnes migrantes : cet élément constitue donc le fondement de mon travail. Dans les paragraphes qui suivent, je propose de présenter mes questionnements, les recueils de données qui en découlent, la façon dont je construis un corpus et la manière dont j'analyse celui-ci.

2.1. Des phénomènes migratoires et des problématiques

Comme je l'ai écrit dans la première partie, mon champ de recherche (Bourdieu, 1992) est assez large et pluridisciplinaire, mais il peut être envisagé selon les cinq orientations principales que sont :

A) *les pratiques langagières* (plurilinguisme, transmission, insécurité) : comment l'individu plurilingue utilise-t-il son répertoire verbal ? pourquoi fait-il ses choix ? quelle est l'influence

[57] « *L'enquête semi-directive est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, de préférence lors d'un entretien ou parfois sur questionnaire écrit, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue (y compris si l'on s'écarte de la question pendant un certain temps)* » (Blanchet, 2011 : 74).

du contexte sur ces choix ? pourquoi transmettre ou pas la ou les langue(s) d'origine ? (volume II, articles 2, 3, 4, 8 & 11) ;

B) *les représentations sociales* : en quoi les représentations sociales influent-elles sur les comportements langagiers ? sur l'insécurité linguistique et/ou identitaire ? sur les comportements sociaux ? sur l'insertion en pays d'immigration ? (volume II, articles 4, 7, 8, 11 & 12) ;

C) *l'évolution de l'identité* : pourquoi l'individu actualise-t-il tel pan de son identité à tel moment ? quelle est l'influence du réseau sur l'actualisation identitaire[58] ? quelle est l'influence de l'identité sur la transmission linguistique ? (volume II, articles 4, 7 & 12) ;

D) *les réseaux sociaux et leurs propriétés* : la structure du réseau a-t-elle une influence sur les pratiques langagières ? si oui, est-il possible de faire correspondre un type de réseau à un type de pratiques ? quel est le rôle de la restructuration du réseau en contexte migratoire ? quel est l'influence du réseau sur les représentations ? sur l'insécurité linguistique et/ou identitaire ? (volume II, articles 2, 3, 6 & 13) ;

E) *la migration/insertion* : comment se passe l'insertion de l'élément dans le système (la personne migrante dans la nouvelle société) ? quels sont les effets sur l'élément et sur le système ? en quoi chacun sera-t-il modifié ? peut-on esquisser un modèle de ce processus ? (volume II, articles 2, 3, 4, 6, 9 & 13).

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la diversité de mes démarches, mon approche demeure empirique. Je « farfouille » dans tous les sens, spatiaux ou mentaux, je trouve des éléments épars et j'articule les formes du puzzle, ce qui explique en grande partie la transversalité de mes approches : c'est un principe que je souhaite transmettre à de jeunes chercheurs vu sa fécondité. Ainsi, travailler sur les pratiques langagières familiales procure des éléments sur l'identité et sur la transmission langagière comme dans l'extrait suivant :

> (quelles langues parlez-vous avec vos enfants ?) « ***Je le mélange, la petite fille elle a 12 ans, donc je le mélange un peu*** (arabe/français) […] ***je le prends*** (lui apprend) ***le français et tac l'arabe pour qu'elle comprenne ici, où elle est sa place… je veux pas qu'elle va être français à 100%, je veux pas aussi qu'elle parle l'arabe*** X ***pour qu'elle va à l'école, se débrouiller aussi*** […] ***donc je fais mon mieux pour parler tous les deux*** » (Biichlé, 2007).

Outre la représentation de la pratique langagière de l'enquêtée en lien avec la question posée, l'énoncé donne également des informations sur la représentation de l'identité, la loyauté

[58] Je définirais provisoirement l'actualisation identitaire comme l'expression (manifestation ou revendication, cf. Lüdi, 1995) d'une facette de l'identité à un temps T. Les pages qui suivent fourniront des précisions et des exemples.

envers l'identité d'origine, le rôle de l'école, le statut de l'arabe, l'insertion dans la nouvelle société, etc. Les divers éléments sont imbriqués les uns dans les autres.

Dans le même ordre d'idées, après le virage qualitatif de ma thèse que j'évoquais dans la première partie, j'ai réorienté et resserré mes recherches une seconde fois en les axant sur les différences genrées (cf. 1.7., p. 22) parce que :

- les femmes étaient plus nombreuses que les hommes en formation linguistique ce qui posait de nouvelles questions, pourquoi plus de femmes que d'hommes ? pourquoi étaient-elles moins employées professionnellement ?
- nombre d'entre elles mentionnaient l'isolement et la solitude alors que les hommes n'en parlaient pas alors pourquoi cette solitude ? de quelle solitude s'agissait-il ? pourquoi leur réseaux sociaux ne se restructuraient-ils pas comme ceux des hommes ? pourquoi leur capital social paraissait-il plus faible ?

Si ma méthodologie est empirique, elle peut également être opportuniste puisqu'il m'est arrivé d'effectuer des entretiens sans objectif particulier explicite, avec des personnes qui me paraissaient intéressantes ou susceptibles de me fournir de nouvelles informations ou données sur les thèmes que j'explore. Par exemple, c'est lors d'entretiens « opportunistes » de ce genre qu'un enquêté marocain vivant en France employa devant moi l'expression « arabe français » ou qu'un locuteur français d'origine algérienne me déclara qu'il n'avait pas d'accent en arabe et que c'était les Maghrébins qui en avaient un (Biichlé 2014a ou volume II, article 12, p. 103).

Enfin, il m'est également arrivé d'entendre une réflexion en rapport avec mes thèmes de recherche lors d'un moment entre amis, d'une sortie ou d'une interaction transactionnelle (dans le sens de Fishman, 1971) et de demander à la personne, qui ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une enquête, de bien vouloir me répéter cela devant mon micro à un autre moment. Ce fut le cas avec ma conseillère ANPE, en fin de thèse, à propos de sa représentation sur l'insertion des femmes maghrébines (Biichlé, 2007 : 250) ainsi qu'avec un membre de ma belle-famille sur une actualisation apparemment contradictoire de son identité (Biichlé, 2012a). Toutefois, avec la pratique opportuniste, le décalage temporel entre la déclaration et l'enregistrement peut constituer un biais si l'énoncé est complexe parce que la personne peut y réfléchir et en changer certains éléments. *A contrario*, elle présente l'avantage de fournir un énoncé de base « écologique », puisqu'émergé hors de toute contrainte liée à l'action du chercheur, et de réduire ainsi les effets du paradoxe de l'observateur.

Le pendant de cette déclinaison personnelle de l'approche empirico-déductive est qu'il paraît préférable d'être réactif, ne pas avoir peur de saisir la moindre opportunité et ne pas craindre de changer d'approche voire de problématique ou d'orientation, comme je l'ai fait pendant ma thèse (cf. 1.7., p. 22) suivant les éclairages rencontrés.

Cependant, mon optique de sociolinguiste interactionniste « néo-gumperzien » et le choix de problématiques linguistiques, représentationnelles, identitaires ou migratoires, impliquent de rencontrer les personnes enquêtées et, par conséquent, de se rendre là où elles se trouvent.

2.2. Le choix d'un terrain[59] et d'un accès aux enquêtés

J'aborde pour commencer un élément central de ma conception de la recherche en sciences humaines. En effet, dans la lignée directe des interactionnistes de Palo-Alto[60], je trouve que la science « hors sol », *ex nihilo*, est discutable et que l'intrication avec le milieu permet d'observer l'émergence de phénomènes qui n'apparaissent guère lorsqu'on s'éloigne du terrain ou que l'on a recours à des méthodes quantitatives :

> « *Des transpositions méthodologiques hâtives occultent des paramètres socio-culturels, pourtant déterminants, dans ces contextes, pour saisir et comprendre les pratiques plurilingues des locuteurs au sein de leurs réseaux sociaux* » (Billiez, 2011 : 203).

En d'autres mots, la coupure épistémologique entre le chercheur et son objet ne me paraît ni réaliste ni réaliste : « *l'observateur et son instrument sont inextricablement liés au phénomène observé* (Hall, 84 : 136). Et pour le montrer, les paragraphes suivants seront respectivement consacrés aux personnes enquêtées puis aux terrains et milieux où je les ai rencontrées.

2.2.1 Un public ciblé mais évolutif

L'orientation donnée par la problématique de mon DEA et confirmée par ma thèse en direction des migrants maghrébins ou des personnes originaires du Maghreb m'a confronté et me confronte encore à la question du « où ? ». En effet, rencontrer des personnes originaires du Maghreb n'est pas forcément chose aisée, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de migrants voire d'« *invisibles* » (Biichlé, 2012), puisqu'ils sont précisément en voie d'insertion dans la nouvelle société et donc rarement « à leur place ». D'ailleurs, j'observe que la difficulté inhérente à la communication entre les réseaux des deux protagonistes que sont l'enquêté et le

---

[59] « *Le terrain n'est pas un 'objet' dissocié du chercheur mais que le terrain un réseau d'interactions humaines et sociales, fréquenté et transformé par le chercheur, qui en fait partie de façon récursive* » (Rispail & Blanchet, 2011 : 18).

[60] Auxquels j'ajoute les ethnométhodologistes, les ethnographes de la communication, les ethno-sociolinguistes des contacts de langues, les anthropologues des pratiques langagières, les ethnologues, etc.

chercheur montre la pertinence d'étudier la restructuration des réseaux des migrants (Biichlé, 2007/8/8a/11/18a) ainsi que la validité de la théorie des liens faibles[61] (Granovetter, 1973 ; Burt, 1995 ; Degenne et Forsé, 2004 ; Merklé, 2004, etc.). Quoi qu'il en soit, dans la plupart de mes corpus, les personnes enquêtées sont :

- des femmes et des hommes de tous âges ;
- migrants originaires du Maghreb ou descendants de migrants maghrébins ;
- rencontrés en France, essentiellement dans la région Rhône-Alpes et le Vaucluse ;
- principalement dans des organismes sociaux, en formation, sur leurs lieux de travail ou chez eux ;
- monolingues (arabe ou berbère) ou plurilingues (arabe, berbère, français, espagnol, etc.) ;
- locuteurs du français et/ou d'une variété d'arabe dialectal maghrébin et/ou d'une variété de berbère.

On a d'ailleurs vu que ce public s'est peu à peu féminisé. De plus, en dehors des personnes en formation/insertion qui constituent la plupart des enquêtés migrants, les autres, moins nombreuses, sont issues de catégories socioprofessionnelles diverses qui vont des ouvriers spécialisés aux ingénieurs en passant par les commerçants ou les chômeurs. Alors, même si, depuis 2013, j'ai élargi mon champ social de recherche à d'autres provenances migratoires que le Maghreb, les questions de l'endroit où mener des recueils de données et de la façon de prendre contact demeurent déterminantes pour mon type de recherche ; sujet dont il va être question dans le paragraphe qui suit.

2.2.2. Des lieux et des personnes particulières

« *Toute recherche sociodidactique commence par étudier la spécificité du terrain où elle s'inscrit* » (Rispail & Blanchet, 2011 : 66).

Par la forme de son contrat, le financement privé de ma thèse en 2005 m'a mis en contact avec divers organismes sociaux pour lesquels j'ai dû effectuer des journées de formation à destination des personnels (assistantes sociales, formateurs, enseignants, infirmières, etc.).

[61] La théorie des liens faibles, caractéristiques des relations que l'on entretient avec les connaissances ou les collègues de travail (liens uniplexes) a débouché sur la théorie des trous structuraux : « *Les trous structuraux sont les vides entre les contacts non-redondants. Le trou est un tampon tel un isolant dans un circuit éléctrique* (Burt, 1995 : 602) » ; « *Ce seront donc les liens faibles, c'est-à-dire les ponts, qui vont relier les groupes et faire passer l'information entre eux. D'où l'importance des liens faibles pour faire circuler l'information entre les cercles fermés constitués de liens forts* » (Degenne et Forsé, 2004 : 128) ». On peut imaginer deux personnes qui appartiennent à deux réseaux très distants et qui se connaissent créant ainsi un « pont » entre les deux groupes par lequel passera l'information.

C'est dans ces organismes[62] que j'ai eu accès à de nombreuses personnes migrantes originaires du Maghreb avec lesquelles j'ai pu effectuer mes recueils de données. Après ma soutenance en 2007, j'ai maintenu le contact avec le monde social, et trois ans plus tard, je l'ai renouvelé en créant le réseau de partenariat du Département Linguistique et FLE[63] dès mon recrutement en Avignon. Ce réseau de partenariat constitue un « vivier » de personnes migrantes en formation, en attente de documents administratifs (réfugiés, sans papiers), en recherche d'emploi, de soins médicaux, de solidarité, etc. grâce auquel les étudiants du département et moi-même effectuons la plupart de nos recueils de données. Pour ce faire, je préconise une première prise de contact téléphonique avec les dirigeants des organismes pour exposer les grands traits du recueil de données, la méthode suivie et l'éthique de la recherche. Lors de cette première prise de contact, on assure aux responsables et aux enquêtés qu'il ne s'agit pas de juger qui que ce soit, que les données recueillies seront anonymisées et que tout sera mis en œuvre pour ne pas perturber le déroulement habituel des activités. Puis on demande à interviewer les personnes en tête-à-tête dans une pièce attenante, équipée d'un bureau si possible, afin de poser le micro et l'enregistreur.

C'est ainsi que je conçois la construction du terrain de recherche, l'intrication synergique avec les personnes (enquêtés, formateurs, etc.) et le milieu d'observation (organismes sociaux, associations, etc.) : cette méthode offre au chercheur la latitude d'observer, de rencontrer à souhait et sans contrainte majeure, des personnes difficiles voire impossibles à aborder autrement. Cela offre aussi l'opportunité d'étudier des problématiques lancées par les organismes hôte sous encadrement universitaire, voire de bénéficier du financement de certains travaux par ces mêmes organismes : par exemple, une de nos étudiantes a récemment

---

[62] I.F.R.A. (Institut de Formation Rhône-Alpes), GRETA Alpes Sud Isère (groupement d'établissements), GRETA Alpes Dauphiné, M.P.S. (Maison de la promotion sociale), O.D.T.I (Observatoire sur les discriminations et les territoires interculturels), AMAL (espoir, en arabe), IRIS (Centre Ressources Illettrisme de l'Isère), IRIS Bourgoin-Jallieu, AEFTIS (Association d'enseignement et de formation pour les travailleurs immigrés), CRI73 (Centre Ressources Illettrisme de Chambéry), CRI01(centre de ressource illettrisme de l'Ain), Italique, Renaître Innovation, ECRI, ALPES (Association Lyonnaise de Promotion et d'éducation Sociale), Espace Formateurs, CCAS Diderot, DEJEP, O.D.T.I (Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels).

[63] Dès mon arrivée, sur les conseils avisés de Stéphanie Clerc qui avait occupé ce poste avant moi et initié ce mode de collaboration, Claudine Moïse (la première année) et moi avons pris contact avec divers organismes sociaux de la région PACA qui sont devenus les partenaires du département : Scop Confluence, PLIE, CERAN, ESPELIDO, La Croix des Oiseaux, La Bastide, Confluence, Méditerranée Formation, Entraide Pierre Valdo, OGA (office de gestion et d'animation) et ADOMA. Avec Annemarie Dinvaut qui à rejoint le département en 2012, nous effectuons auprès de ces organismes des recueils de données, des actions de formation à destinations des acteurs sociaux ou des conférences, et ils acceptent nos stagiaires et recrutent nos étudiants pour des CDD et parfois des CDI.

été recrutée en CDI grâce à son sujet de mémoire[64], mémoire qu'elle a achevé pendant son temps de travail chez l'employeur[65]. En retour, ma collègue Annemarie Dinvaut, maître de conférence HDR, qui a rejoint le département Linguistique & FLE dès 2012, et moi-même effectuons régulièrement des sessions de formations pour les acteurs sociaux (formateurs, assistants sociaux, personnel médical, etc.) sur des thématiques interculturelles, linguistiques, didactiques ou d'insertion, voire des conférences sur le site de l'université[66]. Notre département fournit également son contingent de stagiaires et de formateurs dont certains sont recrutés par ces mêmes organismes dès obtention de leur diplôme. L'université et la recherche apparaissent donc parfois, comme des acteurs sociaux, partenaires d'autres instances qui s'intéressent aux mêmes personnes, mais avec des buts différents et complémentaires.

Enfin, le terrain peut également s'élargir à la famille étendue, aux amis, aux amis des amis, collègues ou autres connaissances, tous ceux qui constituent le réseau social et donc l'ancrage du chercheur. C'est d'ailleurs auprès de ces personnes des premier et second cercles de mon réseau personnel (Milroy, 1987 & 2002) que j'ai pu recueillir certaines des données sur lesquelles se fondent mon article sur les familles plurilingues (volume II, article 11, p. 93) et celui sur l' « arabe français » (Biichlé, 2012a et volume II, article 12, p. 103).

De manière générale, on peut considérer que tout lieu susceptible de receler des enquêtés (organismes sociaux, de formation, privés, association, etc.) qui correspondent à l'une ou plusieurs des problématiques posées est un terrain de recherche potentiel pour mener des entretiens et des observations, quelles que soient les conditions (Rispail & Blanchet, 2011).

2.3. Une méthode d'enquête féconde : les entretiens

> « *There are two methods of collecting information about language distribution. One may, as is done in the census, ask direct questions of informants as to what languages they speak, or, one may collect samples of speech and analyse them linguistically.* […] *The results obtained by the two methods usually agree* » (Gumperz, 1971 : 2).

Dans cet esprit, les entretiens semi-directifs enregistrés (Blanchet & Rispail, 2011), forme d'entretien biographique[67] (Deprez, 1996 ; Lambert, 2016), représentent la majeure partie des

---

[64] Nazir S. 2017. *Le rôle que joue l'apprentissage du français dans le processus d'intégration des migrants en association* (note obtenue à la soutenance : 18).

[65] OGA (Office de Gestion et d'Animation).

[66] Cf. par exemple, la conférence « Parcours de migrants », organisée avec l'OGA en septembre 2017 dans laquelle je suis intervenu avec une communication intitulée « Les mécanismes qui entrent en jeu dans le processus migratoire aux niveaux linguistique, représentationnel et identitaire ».

[67] « *Cette approche permet enfin de cerner un aspect indissociable de l'étude des pratiques langagières, celui des représentations de l'environnement sociolinguistique et des dynamiques identitaires des sujets et des groupes de locuteurs* » (Lambert, 2014 : 19).

données de mes corpus : « *la méthode primordiale pour obtenir un ensemble de données solides sur le discours d'une personne est l'interview individuelle enregistrée par un magnétophone* » (Labov, 1976 : 94).

Comme expliqué ci-après, je conduis les entretiens selon un guide semi-directif réalisé en fonction d'une problématique précise, mais celui-ci ne représente qu'une base de travail dont l'enquêteur a ensuite toute latitude de s'affranchir selon la tournure que prend l'entretien. En effet, l'entretien est une pratique dynamique, sans limite temporelle, au cours de laquelle l'interviewer doit, entre autres, faire preuve d'une « *empathie constructive* » (Chardenet, 2011 : 79), de réactivité et d'initiative. Comme pour l'improvisation musicale, loin d'être spontanée et fondée en l'instant, l'entretien est un exercice qui s'appuie sur des bases de savoir solides qui doivent pouvoir être exploitées ou mobilisables immédiatement.

Ainsi, outre la conviction labovienne selon laquelle les informations « utiles » apparaissent lorsque l'on coupe le micro (Labov, 1976 : 149), situation à laquelle il est d'ailleurs facile de remédier en le rallumant et en demandant à l'enquêté de répéter, je trouve la méthodologie du guide d'entretien « souple » particulièrement appropriée à mon type de recherche. En effet, le guide constitue une trame progressive qui non seulement permet de ne pas oublier de questions importantes mais encore, par l'apparente « innocuité » des premières questions, de mettre l'enquêté dans un état d'esprit serein, davantage propice à la sincérité et la confidence. Il permet en outre des comparaisons ultérieures grâce aux points communs des entretiens. Toutefois, les enquêtés migrants sont souvent en insécurité de tous types (Canut, 1995 ; Calvet, 1999 ; Billiez *et al.*, 2002, etc.), notamment par rapport aux institutions de surveillance, et il peut arriver d'être pris pour une sorte de policier chargé des questions migratoires, ce qui ne facilite guère le contact et n'incite pas à la confidence. Or, l'aspect anodin des premières questions dans les guides d'entretien, « quelles langues parlez-vous ? avec qui ? etc. » permet de rassurer l'enquêté qui voit qu'il ne s'agit pas de tracasseries administratives ou judiciaires, qui sent l'intérêt que l'enquêteur accorde à sa vie personnelle, que son savoir est important, qu'il peut « vider son sac » si besoin est. Ce fut d'ailleurs le cas à plusieurs reprises dans mes enquêtes, eu égard à l'âpreté des parcours migratoires. C'est également dans l'optique de faire diminuer la distance enquêté/enquêteur que je conseille de ne pas s'assoir en face des personnes interrogées mais sur un côté de la table, soit à la perpendiculaire de l'enquêté, réduisant de fait la distance spatiale pour atténuer l'effet des « statuts » impartis (Razafi, 2011). De même manière, après avoir posé la première batterie de questions (langues parlées, comprises, etc.), on peut essayer de glisser un mot ou une

expression dans la langue de l'enquêté, si tant est qu'on le puisse, afin d'avoir une image plus proche du groupe de pairs (Milroy, 1987)[68], de montrer son intérêt pour le pays d'origine de la personne, de valoriser son identité et donc sa langue, tout en soulignant l'incapacité de l'enquêteur à poursuivre la conversation autrement qu'en français. Ce faisant, le choix du français n'apparaît plus comme résultant du rapport enquêteur/enquêté mais comme provenant du monolinguisme du premier, donc de son incapacité linguistique, ce qui relativise voire inverse les rôles.

Enfin, autant que faire se peut, il vaut mieux effectuer les entretiens en tête-à-tête pour éviter les effets liés au contexte (Moore & Castellotti, 2011) comme la présence de proches (conjoints, enfants, amis) ou, au contraire, de personnes étrangères. En effet, la plupart du temps, une personne ne donnera pas le même type de réponse en présence de son conjoint ou de ses parents, tout comme elle se livrera moins facilement en présence d'étrangers, surtout si le sujet relève de son insécurité (linguistique, identitaire ou statutaire)[69], de domaines affectifs ou autres sujets intimes.

C'est en agissant ainsi, dans le cadre du recueil de données, qu'on réussit parfois à faire émerger des énoncés, des déclarations ou des représentations inattendus, mais importants pour apporter des éléments de réponse à certaines problématiques. Ce fut par exemple le cas, pendant ma thèse, avec certaines femmes qui se sont mises à incriminer leur conjoint ou ex conjoint par rapport à leur isolement social (problématique de l'insertion, de l'input en français au quotidien, du capital social, de la structure du réseau).

D'ailleurs, en relisant les guides d'entretiens de mon DEA et de ma thèse, j'observe certaines évolutions dans mes techniques d'enquête. Par exemple, j'ai peu à peu arrêté d'utiliser les expressions avec « communauté », comme « communauté linguistique » (cf. Biichlé & Abouzaïd, 2008) et j'ai ajouté un volet identité/transmission à mes guides d'entretien. Cependant, l'ensemble présente une continuité méthodologique forte comme le montrent les deux guides suivants, celui de mon DEA sur l'intercompréhension entre Maghrébins de France (2003) et celui de 2014/2018 sur les réseaux, l'identité et l'insertion :

---

[68] « *If a stranger is identified as a friend of a friend* […] *his chance of observing and participating in prolonged interaction will then be considerably increased* » (Milroy, 1987 : 53).

[69] Cf. Canut, 1995 ; Calvet, 1999 ; Billiez *et al.*, 2002, etc.

Le guide d'entretien de 2005

Prénom ou pseudonyme :
Nationalité :
Ville d'origine :
Région :
Age :
Sexe :
Langues parlées (moyen d'apprentissage) :
Langues comprises (moyen d'apprentissage) :
Langues écrites (moyen d'apprentissage) :
Comprenez-vous :
Le marocain ?
L'algérien ?
Le chleuh ?
Le kabyle ?
Le tunisien ?
- Pensez-vous qu'il est possible pour ces différentes communautés linguistiques de se comprendre ?
- Dans quelle proportion ?
- Qui comprend qui ?
- Quelles sont les différences et les ressemblances ?
- Quelle est la langue la plus facile à comprendre pour vous ? La plus difficile ?
Avez-vous des remarques à faire ?

Profession(s) :
Nombre d'enfants :
Situation familiale :
Trajectoire :
Temps en France :

Environnement :
Lieu de résidence :

Parlez-vous :
Le marocain ?
L'algérien ?
Le chleuh ?
Le kabyle ?
Le tunisien ?
- Est-ce que le français vous aide dans certaines circonstances ?
- Est-ce que l'arabe littéraire vous aide dans certaines circonstances ?
- Quelle serait la langue que vous choisiriez pour communiquer avec le plus de monde ?
- Quelle est la langue que vous utilisez quand vous rencontrez un Marocain ? un Chleuh ? un Kabyle ? un Algérien ? un Tunisien ?

Le guide d'entretien 2014/2018

Nationalité : âge : sexe : profession(s) : Situation familiale : Diplôme(s)/qualification(s) :
(éventuellement) Nombre d'enfants : (éventuellement pour les migrants) Temps en France :
- Langues parlées ou comprises (moyen d'apprentissage : maman, papa, école, grands-parents…) :
- (pour les migrants) Quelle est la langue que vous utilisiez, au pays, avec vos amis, votre famille, etc. ?
- Pensez-vous que c'est bien de parler plusieurs langues ? Pourquoi ?
- (pour les migrants) Dans la vie de tous les jours, parlez-vous le français beaucoup, un peu, pas du tout ? avec qui ?
- Dans la vie de tous les jours, parlez-vous votre langue (d'origine ou des parents) beaucoup, un peu, pas du tout ? avec qui ? en quelles occasions ?
- Quelles langues parlez-vous avec votre femme/mari ? vos enfants/parents ? vos amis ?
- En quelle langue vous parlent vos amis ? femme/mari ? vos enfants/parents ?
- (éventuellement pour les parents) Pourquoi (ne pas) transmettre la langue ?
- (pour les migrants ou descendants) Vous sentez-vous plus français ? l'autre nationalité ? les deux ?
- (pour les migrants ou descendants) Vous sentez-vous bien intégré ? pourquoi ?
- Commentaire (ils sont bienvenus) ?

Pour résumer la forme des guides d'entretien que l'on peut consulter *in extenso* dans les articles qui composent le second volume de cette HDR, je dirais qu'ils sont en général composés d'abord d'une partie « état civil anonymisée et sociolinguistique » (âge, sexe, profession, enfants, etc. + langues parlées, comprises, apprises, etc.) puis d'une seconde dans laquelle sont posées les questions en relation directe avec le problématique.

Il est profitable de laisser les enquêtés nommer leur langue, comme préconisé par John Gumperz (1971), mais parfois, selon leur niveau en français, les questions sur les langues doivent être reformulées pour être comprises. De même, lorsque la situation le permet, on peut recourir à un véhiculaire commun au binôme enquêté/enquêteur. Dans les cas extrêmes de non compréhension des questions, on peut faire appel à l'ensemble de ressources langagières (para-verbal inclus) constitué par les répertoires verbaux[70] cumulés de l'enquêté et

[70] Notion que j'utilise dans l'acception de John Gumperz : « *The totality of linguistic forms regularly employed in the course of socially significant interaction. […] The verbal repertoire then contains all the accepted ways of formulating messages. It provides the weapons of everyday communication. Speakers choose among this arsenal in accordance with the meaning they wish to convey* » (Gumperz, 1971 : 152).

de l'enquêteur. Ainsi, pendant le recueil de données de ma thèse (105 entretiens enregistrés), j'ai de nombreuses fois eu recours à des alternances codiques en différents arabes dialectaux, en berbères, en anglais, en espagnol, etc. avec des enquêtés qui faisaient de même avec leur répertoire verbal (arabe, berbère, français, espagnol, anglais, etc.) ; et la volonté de se s'(inter)comprendre l'a toujours emporté sur les difficultés.

Il importe aussi de contextualiser les questions parce que les représentations des locuteurs sur ce qu'est une langue, le statut des variétés, les hiérarchies entre langues, dialectes, argots, etc. peuvent constituer un biais pour l'enquête. C'est par exemple le cas des femmes « sans-langues » que j'évoquais dans mon propos liminaire (p. 3) et qui me disaient que les variétés de berbère qu'elles parlaient n'étaient pas des langues parce qu'une « vraie » langue[71], c'est le français, l'anglais, le chinois ou l'arabe littéraire (je reviendrai sur ce point dans la partie sur les représentations). Il ne faut donc pas hésiter à reformuler les questions en « appuyant » sur le contexte : « oui, mais avec votre maman » ou « avec votre fils », « vous parlez en quelle langue ? » en simplifiant, en exemplifiant les notions hyperonymiques.

À la partie « état civil et langues » peut succéder une partie de questions ouvertes hiérarchisées et progressives en relation avec le thème de recherche et dont l'innocuité du rapport thème/rhème fait l'objet d'une grande vigilance de manière à réduire au maximum les risques de production d'artefact :

> « *plus l'outil utilisé est fermé (comme dans les questionnaires) et moins il autorise la remise en cause des catégorisations que l'enquêteur utilise – et contribue ainsi à légitimer –alors qu'elles épousent mal les réalités du terrain d'investigation plurilingue, provoquant alors de purs artefacts et/ou laissant persister des représentations inadéquates des usages plurilingues* » (Billiez, 2011 : 205).

Dans cette perspective, on sera particulièrement vigilant à la formulation de la question comme au choix des déterminants, par exemple :

- ~~Que pensez-vous du rôle de la femme dans le couple ?~~ La question est inacceptable parce que le déterminant singulier « la » ratifie/convoque un stéréotype, celui d'une catégorie homogène appelée « la femme » comme s'il s'agissait d'une entité cohérente, d'une matière.
- Que pensez-vous du rôle des femmes dans le couple ? La question est plus acceptable puisque le partitif pluriel ne laisse pas penser que les femmes sont identiques et susceptibles d'être appréhendées comme une catégorie homogène.

[71] Cf. par exemple : À la recherche de l'« arabe vrai » en situation migratoire (Billiez, Biichlé & Abouzaïd : 2012).

Plus généralement, on privilégiera les questions ouvertes et on laissera à l'enquêté le soin de conclure en lui demandant s'il veut ajouter quelque chose : « Avez-vous des remarques à faire ? ».

Après le recueil et avant l'analyse, vient le traitement des données afin de les rendre observables. Pour ma part, je transcris les énoncés en gras, en italique, entre guillemets et en français standard lorsque cela est possible, c'est-à-dire rarement, ou avec une écriture qui se rapproche le plus possible de l'énoncé oral tout en demeurant accessible au lecteur. On préserve ainsi les informations pertinentes à la recherche de l'énoncé brut ainsi que sa lisibilité, comme dans l'exemple suivant :

> « ***Pour l'acquisition des langues aux enfants… dès l'départ***, (en)***fin j'veux dire pour qu'y-z-aient tout d'suite heu : deux langues heu : courantes dans leur***, (en)***fin si on peut dire ça comme ça, qu'y maîtrisent tout d'suite deux langues*** » (extrait corpus Biichlé, 2015).

Dans l'exemple ci-dessus, la question, « Pourquoi procéder ainsi ? », visait à faire préciser par l'enquêté sa représentation de la pratique familiale bilingue et l'objectif est atteint. Pour autant, j'ai évité de reformuler le propos en français standard, ce qui aurait décontextualisé l'énoncé et donné au lecteur une représentation erronée du locuteur puisque nous associons la façon de parler à une identité (Billiez, 1985 ; Lüdi, 1995 ; Tabouret-Keller, 1997 ; Kallmeyer & Keim, 2002 ; Trimaille, 2004 ; Sakar, 2008, etc.). À l'inverse, j'ai également évité la transcription en API qui aurait privilégié la forme orale au détriment du sens.
Entre parenthèses on donne les indications, explications, paramètres contextuels, traductions, etc. comme dans l'exemple suivant :

> Ex : « ***Je les comprends très bien*** (les Kabyles) ***parce que je tendre*** (j'entends) ***eux beaucoup*** (rire) ».

Dans cet énoncé, la première indication entre parenthèses (les Kabyles) explique l'anaphore sans être obligé de citer tout le texte, ce qui évite de perdre le lecteur dans l'ensemble de l'entretien et s'avère utile pour les contraintes liées à la publication. La seconde indication entre parenthèses restitue le syntagme entier (j'entends) pour faciliter l'accès au sens du lecteur. En effet, la voyelle en position initiale pose souvent des problèmes de segmentation, notamment chez les Maghrébins (Biichlé, 2007) :

> - 1ex (Migrante algérienne) : « ***de prendre*** / ***d'apprendre*** ; ***vous prenez*** / ***vous apprenez*** ; ***j'ai pris*** / ***j'ai appris*** ; ***spique*** / ***explique*** ; ***compagnatrice*** / ***accompagnatrice*** », etc. (Biichlé, 2007 : 6).

La troisième parenthèse (rire) donne une indication contextuelle au lecteur. Elle induit une part de subjectivité quant à l'objet du rire : est-ce pour prendre de la distance avec les dires ? pour adoucir son propos sur les Kabyles ? par timidité ? En général, il vaut mieux ne pas

prendre en compte ce type d'indication qui confine à l'interprétation, mais on ne peut pas non plus en priver le lecteur ou tout autre chercheur qui se pencherait sur cet énoncé.

Les crochets avec points de suspension « […] » symbolisent les chevauchements avec la voix de l'enquêteur, digression, marqueur de régulation de l'enquêteur, etc.

Ex : « ***J'aime bien le français*** […] ***mais c'est un peu difficile*** ».

Enfin, le X majuscule : un ou des phonèmes, un passage ou une alternance codique incompréhensible.

Ex : « ***Je comprends bien*** X ***mais parler c'est*** XX ***dur*** ».

À l'exception de ma thèse ou des articles sur l'arabe français (Biichlé 2014a et volume II, article 12, p. 103) où cela était nécessaire par rapport à la problématique (accent, lexique arabe), j'évite de transcrire en API parce que cela alourdit la lecture et apportent rarement des informations en relations avec mes thématiques. Je n'effectue une transcription en API que lorsque cela est vraiment nécessaire, comme je l'ai fait pour un énoncé par entretien dans ma thèse afin de restituer avec précision les données accentuelles et parce qu'il fallait « entendre » ou se représenter la façon de parler de l'enquêtée :

/ɛ̃ po ʃak fwa øː nariv nariv tu dswit lfʀɑ̃si ʃak fwa ʃʃeba ʃak fwa naʀiv pa […] ʃak fwa mɛm kɔ̃pʀi tu ʒaʀiv ba baʀle ʃʃeba/

« ***Un peu, chaque fois heu narive narive*** (arrive) ***tout de suite le français, chaque fois je sais pas, chaque fois narive*** (je n'arrive pas) ***pas*** […] ***chaque fois, même compris tout*** (quand j'ai tout compris) ***j'arrive pas barler*** (à parler)**,** ***je sais pas*** ».

Enfin, dans certains cas difficiles, on peut suggérer entre parenthèses avec un point d'interrogation les sens possible de l'énoncé comme dans l'exemple suivant :

/jɑ̃ a le mo bəf i pa bəswan […] *ʒe bəzwɛ̃ mwa pur lə fʀɑ̃se* […] *jana le mo fəː ʒə ʒə pa kɔ̃pʀɛn* […] *ɛ̃ pti po kamɛm ɛ̃ pti po wi/*

« ***Y'a les mots bef*** (bof ?) ***i*** *(y a/j'ai ?)* ***pas besoin*** […] ***j'ai besoin moi pour le français*** […] ***y'en a les mots pff je je pas comprenne*** *(je comprends pas)* […] ***un petit peu quand même, un petit peu oui*** ».

Dans ce cadre de recherche, il n'est pas nécessaire non plus de faire figurer les informations qui relèvent du non verbal ou du para verbal, prosodie, pause, intonations, vitesse, etc. parce qu'elles apportent peu d'éléments supplémentaires, et parce que leur interprétation est délicate et prête à la subjectivité.

Au début de ma Maîtrise, j'ai eu l'ambition, un peu comme Ray Birdwhistell dans les années 1980 avec ses kinèmes et autres signes, d'essayer de retranscrire l'intégralité des paramètres d'une interaction (verbal, non verbal, contexte, etc.), mais j'ai vite réalisé que la tache était colossale, pour ne pas dire vaine, et j'ai donc opté pour un mode de transcription qui paraît ne pas rebuter les éditeurs, les étudiants et les collègues sociolinguistes.

Enfin, toutes les transcriptions sont anonymisées par des codages qui peuvent se faire de la façon suivante que j'utilise : en premier le chiffre qui désigne le groupe (Kabyle, Tunisien, etc.) ou la famille, en second celui du statut (grand-parent, parent, enfant), puis la place dans la famille, etc. L'exemple de codage qui suit est celui que j'ai utilisé pour l'article « Intégration, réseaux sociaux et représentations langagières de migrants en France » (volume II, article 14, p. 121) :

N°famille, statut, sexe, n°fratrie /ami

X = ego ; C = conjoint ; E = enfant, n° fratrie ; P = parent ; F = frère ou sœur ; BF = beau frère/sœur ; G ou B = gendre/bru ; PE = petits-enfants ; A = ami, n° ami ; T = relation travail ; h et f = sexe : homme/femme (n° du père ou de la mère dans la fratrie) entre parenthèse

Exemples :

1Xf = famille 1, Ego, femme

6Ff3 = famille 6, frère ou sœur, fille, troisième de la fratrie

3PEh2(2) = famille 3, petit-fils, homme, deuxième (fils du 2e enfant)

Pour donner un aperçu global des fruits de mon expérience d'enquêteur par entretien, j'ai donc effectué au total :

- en 2005 pour mon DEA, 30 entretiens semi-directifs enregistrés menés auprès de personnes françaises d'origine maghrébine locutrices des trois arabes dialectaux, tunisien, algérien, marocain, et du kabyle et du chleuh (Biichlé, 2005) ;
- en 2007 pour ma thèse, 105 entretiens semi-directifs enregistrés effectués au sein de 13 organismes sociaux de la région Rhône-Alpes avec des migrants originaires du Maghreb, primo-arrivants ou non, locuteurs des trois arabes dialectaux, tunisien, algérien, marocain, du kabyle, du chaoui, du tarifit, du tachelhit et du tamazight (Biichlé, 2007) ;
- en 2012 pour l'article sur la transmission des langues et identités (Biichlé, 2012a), 35 entretiens semi-directifs enregistrés auprès de deux familles berbères entières, l'une originaire d'Algérie et l'autre du Maroc, des grands-parents aux petits-enfants ;
- en 2012, pour les articles sur l'arabe français (Biichlé, 2014a et 2016b), 12 entretiens avec des locuteurs maghrébins et d'origine maghrébine ;
- en 2015 pour l'article sur les familles bilingues (Biichlé, 2015), 24 entretiens semi-directifs réalisés avec 7 familles plurilingues.

À ces entretiens, il faut ajouter :

- pendant la période 2014/2018, pour les recherches sur les langues/réseaux (Biichlé, 2018), environ 500 entretiens semi-directifs effectués par mes étudiants auprès de familles migrantes d'origines européenne, asiatique, africaine et américaine ;
- enfin, une bonne centaine d'entretiens « d'opportunité », non enregistrés ou enregistrés postérieurement, avec des personnes originaires du Maghreb, de tous profils et de toutes origines sociales rencontrées au fil de la vie.

C'est donc fort de mon expérience d'enquêteur que je propose d'aborder les limites de certaines observations puis l'analyse des corpus.

2.4. Questions et limites méthodologiques de l'observation des liens sociaux

Depuis ma découverte des travaux des interactionnistes de Palo-Alto, comme on aura pu le lire au fil des pages précédentes, j'ai essayé d'envisager les phénomènes langagiers et plus largement les phénomènes cognitivo-sociaux là où ils adviennent, dans leur substrat, dans leur matrice, au sein du réseau social. Si la démarche qui consiste à chercher à observer le phénomène en son lieu d'occurrence paraît compréhensible, elle se heurte néanmoins rapidement à plusieurs réalités méthodologiques et sociales du recueil de données *in situ* en sciences humaines. En effet, au-delà de l'aspect arbitraire qu'il y a dans la délimitation d'un agrégat humain (Merklé, 2004 ; Canut, 2007[72] ; Biichlé & Abouzaïd, 2008, etc.), qui est d'ailleurs un des seuls points peut-être attaquables de la théorie bourdieusienne sur l'*habitus* (la « *communauté linguistique* »), comment observer les structures, les liens et leur teneur sans observer chaque instant de la vie d'un réseau et de ses membres ? Comment, sans être inquisiteur ou générer les artefacts et biais du paradoxe de l'observateur, étudier, décrire et analyser les liens entre humains alors que ceux-ci sont complexes, dynamiques, labiles et par essence très changeants ? Comment interpréter la qualification d'un lien « *affinitaire* » ou « *électif* » (Degenne et Forsé, 2004 : 36) par le locuteur : ami(e), copain(ine), pote, petit-ami(e), chéri(e), amoureux (se), collègue[73], etc. ? Comment qualifier et classer ce même lien (*ibid.*)[74], évaluer ses traits et ce qu'ils impliquent, le retranscrire, etc. sachant aussi qu'une amitié ou qu'un amour peut se faire et se défaire, qu'une relation de travail peut se

[72] « *Si la langue-système, en tant que catégorie, n'est pas une donnée du réel puisque les locuteurs, tant dans les usages que les discours, en font perpétuellement osciller les frontières, elle prend toutefois sens dans le fantasme du un* » Canut, 2007 : 16).

[73] Dans la région grenobloise « collègue » peut signifier « relation de travail » ou « ami » (cf. p. 76 : « *Moi, quand ch'uis avec mes collègues* ».

[74] Degenne et Forsé (2004 : 36-37) distinguent la « *sociabilité formelle* » (ex : l'entreprise) de la « *sociabilité informelle* » (ex : le réseau d'amis) mais pour mes travaux, j'utilise très peu la première et majoritairement la seconde.

transformer en amitié, une amitié en amour, que l'uniplexité peut céder la place à la multiplexité ? sans compter que, la plupart du temps, cela passe par le biais du langage.

Pour répondre à ces interrogations, dès 2007, j'ai eu recours à des **sources langagières directes** (entretiens semi-directifs), donc des données déclaratives, mais aussi à des **sources indirectes** telles que celles des proches (famille, amis, voisins, etc.), des personnels sociaux ou administratifs (assistantes sociales, formateurs, etc.), etc. Ainsi j'ai pu recueillir des informations sur la vie quotidienne des personnes : ont-elles un conjoint ? des enfants ? quelle est la taille de leur famille ? ont-elles des amis ? peu, beaucoup ou pas ? un travail ? des tâches dans une association ? des collègues ? pratiquent-elles un sport, une activité artistique, si oui, avec qui la pratiquent-elles ? vont-elles chercher leurs enfants à l'école, vont-elles accompagnées chez le médecin ? dans les administrations ? etc. Tous ces liens qui fondent le « *capital social* » de l'être humain (Bourdieu, 1980 ; Degenne & Forsé, 2004 ; Merklé, 2004) et permettent de mieux en comprendre la sociabilité[75].

Toutefois, le caractère dynamique d'une partie ces données demeure difficile à prendre en compte parce que mes outils de restitution, enregistrement, écrits et graphe sont statiques ; sujet sur lequel je reviendrai un peu plus loin, dans mes perspectives de recherche.

Pour conclure la section sur le recueil de données et plagier l'aphorisme de Winston Churchill, je dirais que j'ai conscience des imperfections du système proposé, des éventuels biais imputables à ma méthodologie, au contexte de recherche ou autres formes de paradoxe de l'observateur, mais que, pour répondre à mon genre de recherches, je n'en ai pas encore trouvé de meilleur. De plus, cette manière de procéder permet, la plupart du temps, de recueillir un corpus exploitable et d'en tirer des résultats pertinents par rapport aux questions de départ.

Néanmoins, si le recueil de données constitue la racine de mes travaux, j'attache une grande importance à l'analyse qui, pour filer la métaphore botanique, en représente la moisson.

2.5. L'analyse de corpus particuliers

Avant d'expliquer la manière que je propose, à partir de mon expérience de recherche, pour analyser les transcriptions des entretiens, je précise que je postule :

> « *la sincérité de l'enquêté* », considérant « *l'entretien comme une livraison consentie de paroles, compte-tenu du fait qu'il est toujours loisible au locuteur d'opposer un refus de coopération caractérisé* » (Millet, 1990 : 286).

[75] Cf. Hominidés p. 53.

Les transcriptions d'entretiens présentent plusieurs niveaux d'analyse potentiels qui sont :
- ce que disent les locuteurs ;
- la manière dont ils le disent (para-verbal inclus)[76] ;
- le contexte dans lequel ils le disent ;
- et les représentations/identités qu'ils actualisent de façon plus ou moins explicite (cf. Lüdi, 1995).

Ces divers niveaux supposent donc des méthodes d'analyse adaptées.

Même si c'est truisme, il est fondamental de répéter que la première démarche post-entretien est l'écoute, la réécoute puis encore l'écoute : « *On ne peut savoir faire qu'en étudiant, en observant, en écoutant et réécoutant, de façon empathique et non passive* » (Rispail, 2011 : 173). J'aborde le sujet parce qu'au cours de ma vie professionnelle de musicien, j'ai appris à écouter, action que l'on confond souvent avec entendre. En effet, il existe plusieurs types d'écoutes ou des écoutes différemment ciblées selon les éléments auxquels on veut prêter attention. Ainsi, à l'exemple de la musique où l'on peut pratiquer une écoute holistique, harmonique (empilement de notes), contrapuntique (superposition de lignes mélodiques), l'écoute d'un enchaînement d'accord (harmonie), d'une dissonance, du timbre d'un instrument, d'un rythme, d'un instrument particulier, etc., il est possible d'écouter un locuteur de manières diverses, différemment orientées et successives. La problématique et les éventuelles hypothèses, selon que la démarche est empirico-inductive ou hypothético-déductive, sont donc déterminantes pour le ciblage de l'écoute. Dans tous les cas, « *le praticien-chercheur doit savoir combiner ses savoirs théoriques et ses capacités relationnelles d'écoute, de décentration et d'empathie* » (Molinié, 2011 : 144).

Les points qui suivent aborderont le tri des données, l'utilisation des marqueurs, la relativisation des représentations sociales ainsi que les indices de réseau.

2.5.1. Les tris des données

À la suite de la période d'écoute et après transcription, on peut effectuer un tri des profils sociolinguistiques (premier volet du guide) selon les variables de langue(s) déclarée(s) parlée(s), d'âge, de provenance migratoire, de sexe, etc. ainsi qu'un tri des énoncés des locuteurs (second volet du guide) regroupant les représentations communes, les personnes qui se déclarent bilingues ou pas, celle qui évoquent leur isolement, leur pluriculturalité, etc.

---

[76] « *L'acte communicatif peut être de nature voco-verbale comme de nature non verbale* » (De Nuchèze & Colletta, 2002 : 5).

Pour effectuer le second tri basé sur les énoncés, on recense et classe les déclarations des enquêtés en fonction des axes qui structurent la recherche, et on les rassemble sous la forme d'un tableau où figurent les variables idoines comme on peut le voir dans la légende du tableau suivant pour une étude consacrée à l'effet de la structure du réseau sur les actualisations identitaires (Biichlé, 2018a) :

N° enquêtées	Sexe	Pays d'origine	Langue(s) d'origine (dénomination des locuteurs)	Nationalité du conjoint	Temps en France	Emploi	Enfants	Petits-enfants	Trous structuraux	Bilinguisme	Actualisation identitaire française

Ou dans celle du second tableau qui met en corrélation les pratiques langagières et l'identité déclarée des enfants de migrants sur deux générations :

N° enfants	Bilingue	comprend pas mal	Bilingue réception	Comprend peu/rien	Identité plurielle	Identité française	Identité berbère	Identité arabe	Identité nationale	Identité musulmane

Une fois le tableau rempli, on essaie de trouver des corrélations entre les variables étudiées, de mettre en évidence des régularités et de leur chercher une explication en passant ces données nouvelles au crible de l'expérience personnelle, scientifique, et des outils conceptuels.

2.5.2. L'utilisation de marqueurs

Selon l'axe d'étude choisi, on peut aussi recourir à certains outils comme le recensement des marqueurs identitaires « classiques » (Billiez, 1985), les pronoms « nous/on/eux/y/ils », élargis à certains possessifs associés à un substantif susceptible de caractériser l'individu ou sa pratique : « ma langue, mon pays, ma culture, notre religion », etc. Ce qu'on appelle le « système énonciatif » :

- (enquêté d'origine berbère chleuh) : « ***c'est <u>notre</u> langue de… c'est la vraie langue de chez <u>nous</u>*** » (extrait corpus Biichlé, 2012).

J'ai aussi l'habitude de recenser les « *marqueurs de temps* » (Rispail, 2011 : 172), les marqueurs temporels comme « maintenant », « avant », etc. parce que, dans le cadre migratoire, ils caractérisent souvent un basculement intellectuel de l'enquêté entre la période où il se sentait proche du pays d'origine et sa vie actuelle ; lorsque l'on est arrivé à 20 ans

dans un pays et qu'on en a 50, on a passé plus de temps dans le pays de migration que dans celui d'origine.

3M : « ***tout c'qui me touche ma'nant, c'est quand même plus heu la France que la Suisse*** ».
6ex : « *C'est* (était) ***pas mon pays*** (la France)***, c'est pas comme maintenant* ».**

De plus, le basculement s'accompagne souvent d'une modification de la représentation identitaire comme le montre l'énoncé suivant (6P) :

6P : « ***je me suis assimilé à tel point que je me sens autant français maintenant que hongrois*** ».

Je préconise aussi de noter certains marqueurs spatiaux comme « ici » et « là-bas » qui peuvent fournir des explications sur le rapport au pays d'origine et sur le changement du projet migratoire (Mohamed, 1997), éléments qui peuvent s'avérer déterminants pour l'apprentissage de la nouvelle langue (Biichlé, 2012) :

- Enquêtée n°18ex : « ***Je peux pas partir l'Algérie parce que mes enfants y…*** (sont ici) ***j'aimerais*** (j'aime) ***y aller mais j'aimerais pas rester beaucoup… parce que tous mes enfants ici, mon mari ici, mes parents ils est morts, c'est… m'habitue c'est ici*** ».

Il importe également de mettre en évidence les marques de loyauté envers l'identité d'origine parce qu'elles permettent de relativiser certaines déclarations mais surtout parce qu'elles donnent des indications sur la façon dont la personne gère sa pluralité, entre loyauté à l'ancienne identité et obligation pragmatique d'accepter la nouvelle (Manço, 2002), entre l'ancien répertoire communicationnel et le nouveau :

21ex : « ***Maintenant, avec mes enfants, je parle heu beaucoup de français*** […] ***j'ai oub oublié un petit peu l'arabe, y'a des choses j'ai oubliées mais j'ai pas perdu l'arabe hein !*** »

Ce dernier exemple montre les représentations de l'enquêtée sur ses pratiques linguistico-identitaires. Pour l'analyse de celles-ci, je garde à l'esprit le principe de relativité (Pianelli, Abric & Saad, 2010) dont il va être question dans le paragraphe suivant.

2.5.3. La relativisation des représentations sociales

Dans le cadre d'enquêtes par entretien, on doit appréhender les déclarations des enquêtés avec prudence parce qu'il s'agit d'un discours, de l'expression de représentations à temps T et pas d'une pratique observée. Ainsi, par exemple, lorsqu'une locutrice déclare une pratique monolingue en berbère avec ses enfants, j'essaie de recouper l'information auprès de ces derniers et je m'aperçois finalement qu'ils disent répondre en français :

- « ***Je leur parlais en français et ils me répondaient en berbère*** » (fille d'Ego).

Dans le même ordre d'idées, j'essaie de prendre en compte le statut de la variété désignée puisque, pour certains locuteurs, leurs langues n'en sont pas :

- « ***je parle aussi sicilienne si on peut, si on peut dire que c'est une langue*** ».

- « ***Algérien, c'est pas une langue*** […] ***c'est l'accent algérien*** » (corpus Biichlé, 2018).

C'est aussi le cas des pratiques linguistiques déclarées où les locuteurs revendiquent la possession d'une variété en niant son usage (Billiez, 1985), du « crossing » langagier (Rampton, 1995) ou de l'usage d'un répertoire verbal plurilingue comme une stratégie identitaire par des personnes non migrantes (Kallmeyer & Keim, 2002 ; Trimaille, 2004 ; Sakar, 2008, Biichlé, 2012a/18a).

Enfin, il est préférable de vérifier les contradictions discursives qui, selon George Lüdi (1995), sont susceptibles de marquer le conflit identitaire :

- 18 ex : « ***Je suis marocaine*** […] ***Je pense pas que je suis étrangère*** […] ***Je suis française****, je reste ici,* […] *on est trop attaché à Valence pour déménager ».*

Globalement, pour l'étude des représentations, l'essentiel est de garder présent à l'esprit le principe de relativité des représentations (Fuchs, 1997 ; Pianelli, Abric & Saad, 2010), celles des enquêtés ou de l'enquêteur, qui, par force, sont ethnocentrées et égocentrées ; sujet sur lequel je reviendrai dans la partie suivante.

2.5.4. Le réseau et les indices de réseau

Si on veut esquisser un premier état du réseau social des enquêtés, se faire une idée de leur capital social, on peut utiliser des « indices réseaux »[77]. Ces indices sont d'une part les informations sociales (nombre d'enfants, statut marital, emploi, activités sportives, artistiques etc.) et d'autre part les informations déclaratives des enquêtés sur leurs liens (au sens sociologique), famille élargie (par opposition à nucléaire), amis, collègues, relations, etc. Ils permettent définir la forme générale du réseau et d'en évaluer la densité, la multiplexité, l'ouverture, les trous structuraux, etc. L'exemple qui suit est celui d'une dame de 54 ans, mariée, sans emploi, qui a 9 enfants, n'a pas été scolarisée et qui déclare :

- « *moi* ***je sorte pas*** *beaucoup* […] *toujours* ***à la maison*** […] *toujours* […] *parce que j'aime pas sortir* ».

L'ensemble de ces informations laisse donc penser à un réseau plutôt dense avec peu de trous structuraux. Mais si possible, en fonction des contacts avec le milieu où s'effectue la recherche (centre social, association, famille, etc.), on peut essayer de recouper les informations qui se rapportent au réseau de l'enquêté(e) auprès des proches, de la famille, des collègues, des personnels sociaux, etc. afin de confirmer/affiner/rectifier les premières données déclaratives obtenues.

[77] cf. volume II articles 6, 10 et 14.

Enfin, depuis 2014, j'utilise des graphes empruntés à la sociologie des réseaux sociaux (Degenne & Forsé, 2004 ; Merklé, 2004) et « réaménagés » afin représenter la circulation de la parole ou les répartitions d'usage des langues au sein des ensembles humains (cf. volume II, article 14, p. 121) comme on peut le voir dans le graphe suivant (graphe1) :

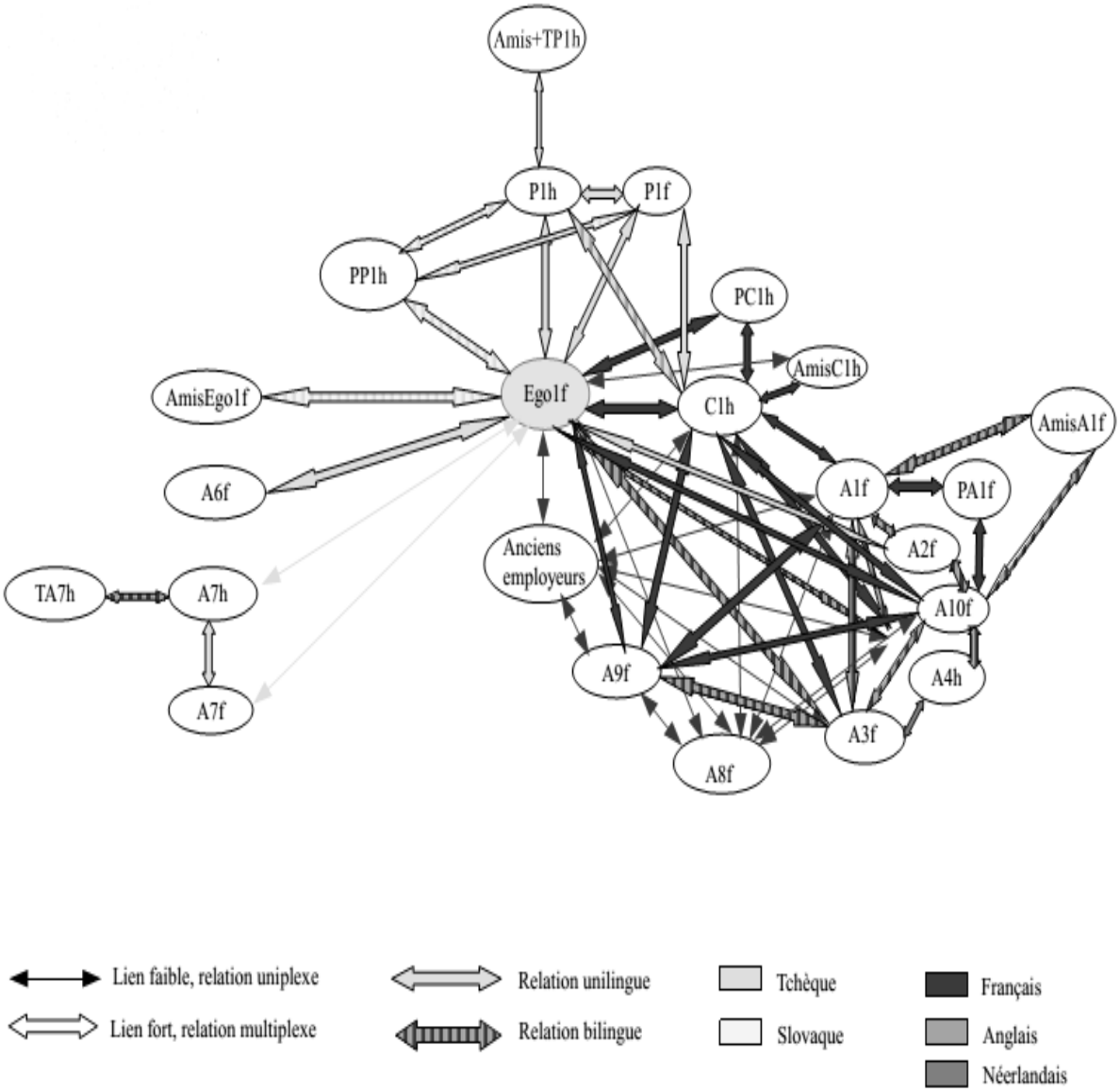

Graphe 1 : la distribution des langues au sein d'un réseau multilingue

Comme on peut le voir dans la légende, les variétés langagières sont codifiées par des couleurs différentes et les arêtes (liens) multilingues sont panachées dans les couleurs qui correspondent de manière à visualiser la circulation de la parole, les zones d'usage de chaque langue, de se faire une idée de l'*input* langagier quotidien, des sources d'*input*, etc.

Outre l'aspect langagier, les graphes donnent aussi un aperçu de la restructuration du réseau chez les migrants, du capital social des personnes, etc., données qui permettent, entre autres, de préciser l'influence des *inputs* représentationnels et identitaires.

Les Sciences du langage sont par essence prolixes en matérialisations de la parole (enregistrements, transcriptions) mais peu de travaux illustrent (au sens propre) la circulation de celle-ci. Or, sans relancer le débat autour de la (socio)linguistique, de la sociolinguistique ou de la linguistique tout court dont William Labov disait :

> « *pendant des années, je me suis refusé à parler de la sociolinguistique, car ce terme implique qu'il pourrait exister une théorie ou une pratique linguistique fructueuse qui ne serait pas sociale* » (Labov, 1976 : 37),

je pose que le « volet social » de nos recherches gagnerait à être matérialisé sous forme de graphes puisqu'ainsi, on peut visualiser et montrer le rôle de la structure du réseau, du capital social, des liens divers (faibles, forts, multiplexes ou uniplexes), et permettre d'appréhender le contexte et son influence.

On doit néanmoins prendre en compte les réserves exprimées dans la partie sur le recueil de données à propos des outils qui pourraient matérialiser les liens sociaux. En effet, comme l'enregistrement audio ou vidéo, le graphe présente l'inconvénient de ne pas être dynamique (pour l'instant ?) et de ne représenter qu'une « photo » à un instant. Ainsi, beaucoup reste à faire dans le domaine et j'espère qu'il se trouvera quelques candidats pour travailler sur le sujet chez mes futurs doctorants. Mes travaux m'ont d'ailleurs suggéré quelques idées sur le sujet que je développerai dans la partie recherche qui suit. Quoi qu'il en soit, ce sont les principes méthodologiques avec lesquels je fais travailler mes actuels étudiants et que je compte proposer aux doctorants que j'encadrerai.

C'est ainsi, je crois, par une approche qualitative et empathique, que l'on peut accéder aux complexités des mécanismes humains qui nous régissent, souvent imperméables au quantitatif.

La partie suivante expose l'assise théorique sur laquelle repose l'ensemble de mes travaux, qui est elle-même liée à ma méthodologie, les deux constituant les indissociables versants d'une unique démarche.

3. Le substrat de mon édifice conceptuel actuel

Dans ce qui suit, il sera question de thèmes qui dépassent mon aire de recherche mais dont l'évocation permettra au lecteur de mieux appréhender le substrat conceptuel qui imprègne mes travaux actuels, notamment pour ce qui concerne l'articulation entre le triptyque langues/identités/représentations et le réseau social. Pour préciser encore, tout ce qui va suivre sera envisagé à travers du prisme de l'éthologie. Mais avant d'effectuer un retour en arrière dans l'histoire de l'homme (*homo sapiens*), je souhaite mettre en avant cette citation de Frans de Waal, dont j'ai pris connaissance juste après mes premiers périples africains, et qui correspond à mon vécu, à ma manière d'envisager l'autre comme un « ressemblant » plutôt qu'un « différent » :

> *« Lorsque je visite une civilisation étrangère, je suis toujours frappé par la familiarité de tout ce que je vois : le rire des gens, leurs disputes et ce qui les motive, la manière dont les jeunes hommes et les jeunes femmes se regardent, le changement de ton d'une mère lorsqu'elle parle à son bébé, la démarche affectée des hommes importants etc. je suis parmi mes semblables. Un ethnologue qui ferait le même voyage s'intéresserait au contraire aux concepts particuliers à cette langue et aux coutumes étranges, aux vêtements et aux institutions sociales. Il voit de nombreuses différences frappantes et arrive à la conclusion opposée à la mienne* » (De Waal, 1992 : 321).

3.1. Animaux sociaux et langage

D'Aristote[78] à Montesquieu[79] en passant par Confucius (Gay Sterboul, 1974), l'homme est désigné comme un **animal social**, un primate, de la famille des hominidés (Dolhinow & Fuentes : 1999). La condition phylogénétique d'animal social est donc consubstantielle de son existence et implique la mise en œuvre des phénomènes liés à la mécanique des systèmes (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1979) comme en particulier, l'interaction entre les éléments (réseau) et la communication (langage/langue) :

> « *Hommes, cétacés et oiseaux chanteurs (mais aussi les perroquets et les colibris) partagent cette capacité à « construire » leur communication vocale au cours du développement sous l'importante « pression » des influences sociales* » (Hausberger, 2009 : 236).

Les deux aspects, social et communicationnel, qui ne sont d'ailleurs pas l'apanage des êtres humains puisque partagés par de nombreuses autres espèces, peuvent être source d'autres

[78] Aristote (1874 : I,10). *La Politique.* Traduction française : Barthelemy Saint-Hilaire. Ladrange, 1-477.
[79] Montesquieu C.L. (1873 : 191). *Lettres Persanne*, texte A. Lefèvre & A. Lemerre, lettre 88, 191-192.

phénomènes tels que la variation par exemple : « *vocal flexibility capacities under social influence manifestly exist in primates* » (Lemasson & Hausberger, 2004 : 354). De la même manière, chez les étourneaux, « *certains sifflements sont caractéristiques d'un individu ou d'une toute petite communauté d'individus (2 ou 3) appartenant à une unité sociale stable* » (Hausberger, 2009 : 245). Le chant devient alors non seulement propice à des formes de variations au niveau intra-individuelles (diaphasiques) ou au niveau du groupe social (diastratiques), mais il devient aussi une « marque identitaire »[80] : « *le chant est porteur de l'identité de groupe* » (242). Cette marque de l'identité n'est d'ailleurs pas propre aux étourneaux puisqu'on la retrouve également chez les primates : « *chez les primates non humains comme chez l'homme, l'identité sociale et personnelle transparaissent dans le comportement vocal sous différentes formes* » (Bouchet *et al*., 2016 : 104-105). L'articulation entre la structure sociale et l'expression de l'identité n'est donc pas une particularité des humains et se retrouve chez de très nombreuses espèces, primates, éléphants, cétacés, chauve-souris, etc. (Bouchet, 2010 : 3-4).

Les animaux sociaux, dont nous sommes, sont par nature disposés et contraints à la sociabilité[81], à former des réseaux avec tout ce que cela implique en termes de structure (densité, ouverture, redondance, connexité) et de qualité des liens (uni/multiplexité), d'identité, etc. mais surtout, il leur est impossible de procéder d'autre façon. Pour illustrer différemment ma pensée en ce qui concerne l'homme, voici ce que j'écrivais en 2008 à ce propos dans de petites nouvelles littéraires publiées récemment :

> « *on, nous, les Humains, est un gros banc de sardines, pas possible d'exister seul, isolé tu meurs ! Même l'ermite sur sa colline, il a besoin de l'aumône sinon y crève… alors bien sûr, y'a des sardines du dessus, d'autres du dessous, celles de devant et celles de l'arrière, les grasses et les maigres, les rapides et les lentes, mais l'important, c'est de faire partie du banc et d'en être un peu conscient… Terrible paradoxe de l'humanité, insoluble question de l'identité, la quintessence de la double contrainte, exister en tant qu'individu tout en sachant que l'on est rien sans l'autre* » (Biichlé, 2016 : 67-68)[82].

Le pendant de la sociabilité animale est donc la communication et parfois même, le langage. Alors, contrairement à ce qu'affirmait Saussure à propos de la langue - « *elle est la partie sociale du langage* » (1995 : 31) – de Meillet (1921)[83] à Hausberger & Gombert (2008) en

---

[80] « *behavioral features* » (Tabouret-Keller, 1997 : 319).

[81] « *la sociabilité ne doit pas s'entendre comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont sociables de ceux qui le sont moins, mais comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations* » (Degenne et Forsé, 2004 : 35).

[82] Mots et Maux, édition BOD.

[83] « *Le langage est éminemment un fait social* » (Meillet : 1921 : 16).

passant par Austin (1970), de nombreux chercheurs considèrent que **le langage est un fait social** ; ce à quoi j'ajouterai que la matrice sociale, **le réseau social, est la condition *sine qua none* de son émergence** ; et peut-être parfois de manière plus « mécanique » qu'il ne paraît (je fais ici allusion au rôle éventuel des neurones miroirs)[84].

3.2. Langage, animaux et hominidés du genre homo

> « *La vision de la langue mettant au centre de la représentation le « système lexicomorphosyntaxique » a vécu, elle doit maintenant être dépassée dans le sens d'une vision moins verbocentrée de la communication, qui est à chercher du côté de l'anthropologie et qui intègre des notions comme celles de multimodalité, de contextualisation, de ritualisations... voire d'activité distribuée, de cognition située et d'accomplissement pratique* » (Matthey, 2010 : 10).

Les interrogations à propos de ce qui différencie l'homme de l'animal ne sont pas nouvelles. Ainsi, Aristote en son époque considérait déjà que la nature « *accorde la parole à l'homme exclusivement* » (Aristote, I, 10) et, une poignée de siècles plus tard, Rabelais écrivait dans cette lignée : « *Mieulx est de rire que de larmes escrirpre, Pour ce que de rire est le propre de l'homme* »[85]. Si l'interrogation n'est donc pas nouvelle et si, comme je l'ai évoqué dans le paragraphe précédent, on trouve des animaux sociaux dans de nombreuses espèces, les primates semblent se singulariser par la prégnance de certains mécanismes sociaux au sein de leurs groupes (De Waal, 1998 ; Coupé, 2003 ; Ballesta, 2014) :

> « *Anthropoid primate societies (and especially those of the Old World monkeys and apes) are characterized by an intensity of sociality that is not as conspicuous in other species. These species are deeply social* » (Dunbar, 2004 : 101).

Donc, rien d'étonnant au fait que les matrices sociales élaborées que constituent ces groupes de primates soient propices à l'apparition de phénomènes sociaux comme l'épouillage, l'imitation, voire le langage : « *linguistic communication emerges and varies as an expression of distinctively human coalitionary strategies* » (Knight *et al.* : 2012).

Les hominidés du genre homo précédant ceux de type homo-sapiens (homo erectus, homo habilis, etc.) étaient d'ailleurs vraisemblablement dotés d'un proto-langage[86] (Hockett, 1959 ; Bickerton, 1990 ; Victorri, 2002 ; Hombert & Lenclud, 2014) : « *This proto-hominoid system*

---

[84] Les neurones miroirs s'activent aussi bien lorsque l'homme ou l'animal produit une action que lorsqu'il l'observe. Ils sont donc primordiaux pour l'imitation mais vraisemblablement aussi pour le langage, puisque la zone de Brocca est largement impliquée, la compréhension des gestes de l'autre ou l'empathie : « *ces neurones montrent comment la reconnaissance des autres, de leurs actions, voire de leurs intentions, dépend en première instance de notre patrimoine moteur* » (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008 : 10).

[85] *Gargantua*, Classique de poche, édition 1972, page 29.

[86] Bernard Victorri (2011 : 83) attribue la paternité du vocable à Derek Bickerton.

was the precursor of human language » (Hockett, 1959 : 36). Le protolangage m'évoque la période des énoncés à deux mots chez l'enfant qui succède à la période des holophrases[87] (Tomasello, 2003 : 36) : « *les enfants passeraient par une étape où leurs productions ressembleraient à du protolangage* » (Victorri, 2011 : 4). En effet, c'est la comparaison entre des pidgins[88] et le cas d'enfants longtemps socialement isolés et d'autres sourds[89] qui a inspiré à Derek Bickerton (1990) l'idée du protolangage qui serait la trace fossile des parlers préhistoriques (Dessales, 2000). Toutefois, la théorie fondée sur un *input* pauvre qui fossiliserait[90] la pratique langagière au-delà de la période critique ne résiste guère à une observation plus avancée puisque les enfants isolés ont fini par parler créole et que les enfants sourds ont développé des pratiques idiosyncrasiques en langue des signes (Dessales, 2000 ; Tomasello, 2003). En outre, « *the case for children supplementing impoverished "input" cannot be made until we know what the "input" was* » (Tomasello 2003 : 287). Là encore, on se trouve confronté à la teneur de l'*input*, à l'apport de l'agrégat social, des pairs, du clan, de la clique, à la structure du réseau social (Ochs & Schieffelin, 1995 ; Chevrot *et al*., 2005 ; Nardy *et al*., 2015)[91]. C'est aussi le cas pour les migrants et nous y reviendrons lorsque nous aborderons mes champs de recherche. Enfin, de manière plus globale, je suis sceptique quant aux supposées pauvretés lexicales ou syntaxiques de certains parlers qui, bien souvent, masquent l'incompréhension de ceux qui les décrivent ainsi, voire leur mépris (Blanchet, 2013). On peut penser aux vernaculaires, aux variétés dévalorisées, aux variétés « basses »

---

[87] « *Children's early one-word utterances may be thought of as "holophrases" that convey a holistic, undifferentiated communicative intention, most often the same communicative intention as that of the adult expressions from which they were learned* » (Tomasello, 2003 : 36) ; « *Elles sont idiosyncrasiques et leur usage peut changer et évoluer dans le temps* » (Nardy, 2008 : 82).

[88] Le pidgin ou pidgin-english est né du contact de l'anglais et de diverses langues d'Extrême-Orient au cours d'échanges commerciaux. C'est un système composite à fonction véhiculaire dont la répartition des emprunts aux différentes langues en présence varie selon les types de pidgins. Le pidgin, qui n'est pas une langue vernaculaire, est généralement opposé au créole qui est la langue vernaculaire souvent unique d'une communauté. À son sujet, Cécile Canut écrit : « *La simplicité des dialectes, des patois, des pidgins, très tôt légitimée par des descriptions linguistiques, provient d'une analyse comparative avec les langues « historiques » européennes, dont la « richesse » lexicale supplante des parlers pauvres qui manquent de vocabulaire moderne. Outre qu'ils sont incapables de véhiculer des idées et des concepts, ces parlers n'offrent selon les premiers chercheurs que des morphologie isolantes ou juxtaposantes, reflets et conséquences d'une pensée « simple » d'individus « arriérés »* » (Canut, 2007 : 85).

[89] Une enfant nommée Genie et des enfants sourds du Nicaragua (Dessales, 2000).

[90] J'ai d'ailleurs critiqué le terme de « fossilisation » (Selinker, 1972) dans ma thèse (Biichlé, 2007 : 282) lui substituant celui de « figement », nettement moins définitif.

[91] « *Dans certaines communautés non occidentales, les enfants ne sont pas considérés par les adultes comme des partenaires conversationnels à part entière tant qu'ils n'ont pas encore appris à parler. Malgré ces différences entre cultures, tous les enfants apprennent à parler en même temps. Ce constat conduit alors Ochs & Schieffelin (1995) à suggérer que, plus que la réception d'un discours adapté, c'est l'intégration au réseau social et la participation aux activités quotidiennes de la communauté qui favorisent l'acquisition du langage* » (Nardy, 2008 : 88).

des situations diglossiques (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Caubet, 1998 ; Rispail & Wharton, 2003 ; Cortier & Di Meglio, 2004 ; Dufour, 2009), etc.

Il existe d'autres pistes souvent complémentaires qui motivent l'apparition du (proto)langage comme :

- le « *rôle décisif de la fonction narrative dans l'émergence langage* » (Victorri, 2002) ;
- celui de l'épouillage (Dunbar, 2004) qui aurait justifié « *l'invention d'autres formes de lustrage : la parole* » (Vincent, 1996 : 174) ou correspondrait à la fonction phatique chez l'homme (Picq, 2008).
- ou l'hypothèse selon laquelle le « *language evolved from manual gestures* » (Corbalis, 2003 : 200) ; lien entre l'action et la compréhension, le geste et la parole, que semblent corroborer les travaux sur les neurones miroir (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008 ; Pagès, 2014 : 102).

Toujours est-il que « *other species bark and scream, grunt and wail, but none speak* » (Dunbar, 2004 : 4) et que « *fully grammar language appears to be a uniquely human accomplishment* » (Corbalis, 2007 : 423). De surcroît, selon les connaissances actuelles, l'humain seul possède dans son langage la deuxième articulation qui a l'avantage de « *rendre la forme du signifiant indépendante de la valeur du signifié* » (Martinet, 1960 : 15).

Enfin, il apparaît que l'être humain, et particulièrement sa progéniture, sont dotés d'une capacité à trouver des régularités, et entre autres, des régularités verbales :

> « *As for grammar, recent findings have demonstrated that prelinguistic infants have some astounding skills of pattern-finding when exposed to various kinds of auditory sequences, which obviously prepare them for acquiring grammatical constructions* » (Tomasello, 2003 : 19).

La capacité de l'humain à trouver des régularités, « *pattern finding* » (Tomasello, 2003), qu'Aurélie Nardy décrit comme la « *capacité générale, partagée par l'homme et d'autres espèces, à repérer des régularités dans l'environnement* » (2008 : 82), constitue *a fortiori* une disposition décisive de plus pour aborder le monde langagier.

Alors, si l'homme est un animal, la seule différence entre lui et les autres animaux est peut-être la langue (de Waal, 2016), mais une fois de plus, l'émergence de cette dernière paraît subordonnée à l'existence d'une matrice sociale, la meute, la famille, la tribu, le groupe, l'agrégat, les autres : nous et eux (je reviendrai à la fin de cette partie conceptuelle sur certaines conséquences liées à la taille des agrégats).

Toutefois, la caractéristique langagière qui paraît nous singulariser pourrait bien n'être que circonstancielle comme semblent le montrer plusieurs études dont celles sur la protéine Forkhead-Box P2.

3.3. La langue, une propriété vraisemblablement pas seulement humaine

Dans les années 90, l'étude de la famille KE[92] (37 membres, 4 générations) dont 15 souffrant d'altérations spécifiques du langage, montrait le rôle joué par la protéine Forkhead-Box P2 (Lai *et al*. 2001) plus connue sous le nom de FOXP2[93] et vulgarisée comme le « gène de la parole »[94]. La découverte de cette protéine montrait pour la première fois « *un lien sans ambiguïté entre la mutation d'un gène et un trouble du développement de la parole et du langage* » (Pourroy & Dehaene, 2004 : 3). La présence de cette version particulière du FOXP2 donne donc partiellement raison à Noam Chomsky lorsqu'il écrit :

> « *The fact that all normal children acquire essentially comparable grammars of great complexity with remarkable rapidity suggests that human beings are somehow specially designed to do this* » (Chomsky, 1959 : 60).

Toutefois, il parle également de « *poverty of the stimulus* » (1980 : 34) dans l'acquisition et, dans la lignée des critiques de Michaël Tomasello (2003 : 288), ma position diverge de la sienne puisqu'au contraire, en interactionniste convaincu, comme j'espère l'avoir esquissé au fil des pages précédentes, je vois de l'*input* en permanence et partout. Enculturation, *habitus*, contexte de socialisation, effet de la structure du réseau social, peu importe le nom mais la matrice sociale me semble présente dans toute sa prégnance. Je reviendrai en détail plus loin sur ce point (cf. chapitre 5, p. 83).

Mais outre l'aspect génétique, le point qui me paraît important dans cette découverte est le fait que l'on retrouve la même variante du FOXP2 chez au moins une autre espèce d'hominidé de genre homo, chez l'homme de Néandertal[95] :

> « *Whatever function the two amino acid substitutions might have for human language ability, it was present not only in modern humans but also in late Neandertals* » (Krause *et al*., 2007 : 1911) ; *the Neandertals carried a FOXP2 protein that was identical to that of present-day humans in the only two positions that differ between human and chimpanzee* » (*ibid*. : 1912).

---

[92] Abréviation de KE family, pseudonyme utilisé pour désigner la famille.

[93] Il s'agit d'une variante du type Forkhead-Box : « *The FOX family consists of 50 members in the human genome (plus two known pseudogenes, FOXO1B and FOXO3B) and 44 members in the mouse genome* » (Jackson *et al*., 2010 : 346).

[94] Par exemple, « FOXP2, "gène de la parole", livre peu à peu ses secrets », Hervé Morin, Le Monde du 13.11.2009 ou « On a trouvé le gène de la parole », le Parisien du 15.08.2002.

[95] Ce qui n'écarte *a priori* pas les autres espèces comme *homo denisovensis* ou *homo floresiensis*.

Il existe de surcroît d'autres raisons de penser que l'homme de Néandertal parlait puisqu'à tout comme les Homos Sapiens, il fabriquait des outils, réalisait des peintures rupestres, donnait des sépultures à ses morts, etc. (Lorblanchet, 2014 ; Patou-Mathis, 2018), tâches qui requièrent une pensée élaborée, symbolique, un degré d'abstraction et de conceptualisation que l'on reconnaît en général seulement à l'humain. L'homme de Néandertal a d'ailleurs longtemps servi d'altérité radicale à l'Homo Sapiens et c'est encore la langue qui servait de discriminant comme l'explique Michel Lorblanchet qui ironise :

> « *Si les Néandertaliens et les Erectus étaient incapables de productions artistiques, c'est que leur langage était insuffisamment évolué et qu'ils n'avaient pas atteint le stade psychique permettant la mise en place des croyances magico-religieuses* » (Lorblanchet, 2014 : 120).

On pourrait ajouter la présence de l'os hyoïde découvert en 1989 sur un squelette de Néandertal (Arensburg *et al.*, 1989), dont la présence au dessus du larynx est nécessaire à la phonation ; cette « *microarchitecture is comparable to that of modern human hyoids* » (D'Anastasio *et al.*, 2013) ou celle de l'aire de Broca chez les grands primates et chez les hominidés du genre homo (Balzeau, 2014).

Qu'il s'agisse de grands primates ou d'hominidés du genre homo, on a affaire à des groupes sociaux dont les modes de vie auront un effet déterminant sur l'évolution des pratiques langagières.

3.4. Des effets des premières sédentarisations sur les variétés de langues

Pendant la longue période préhistorique, les hominidés du genre homo étaient chasseurs-cueilleurs, mais au cours du néolithique, la sédentarisation a vraisemblablement fait disparaître beaucoup de langues (Sagart, 2008), situation qui peut s'expliquer pour partie en faisant l'analogie avec le ratio langues/groupes humains chez les chasseurs-cueilleurs de Nouvelle-Guinée : 85 millions d'habitants et plus de 800 langues (Jacquesson, 2001 ; Sagart, 2008). L'apparition de l'agriculture et de la sédentarisation consubstantielle va provoquer une augmentation démographique, l'accroissement de la taille des groupes humains, tribus, clans, etc. mais aussi la diminution du nombre de langues (Sagart, 2008). Il semble donc possible d'envisager que la sédentarisation mène à la convergence linguistique et que le nomadisme, notamment à cause de la petite taille des groupes et de leur mobilité, tendrait à générer de la diversité voire du plurilinguisme (au moins véhiculaire) puisqu'il faut aussi communiquer avec les autres groupes. La taille de l'agrégat, du réseau, s'avère ainsi prégnante sur les phénomènes langagiers. Je fais d'ailleurs le lien entre ce dernier point et mes travaux sur

l'identité (Biichlé, 2010/12a/16a)[96] et le réseau puisque l'appartenance à un groupe, un réseau dense et donc multiplexe[97], génère la convergence linguistique et représentationnelle (Milroy, 1987 ; Biichlé, 2016a) et qu'à l'inverse, la migration implique presque toujours le bilinguisme ; tout cela demeurant subordonné au temps, à la nature et à la durée de vie des agrégats.

Enfin, le rapport petit agrégat/diversité me paraît aussi corroborer l'aspect idiosyncrasique des langues, comme dans l'acquisition, la notion d'*habitus*, etc. Autant de points sur lesquels je reviendrai dans le chapitre consacré aux aspects théoriques de mes travaux.

Dans le paragraphe qui suit, je propose d'examiner les conséquences que ces recherches sur la préhistoire me paraissent avoir sur les plans conceptuel et épistémologique.

3.5. Les conséquences des découvertes sur la préhistoire

Le fait de savoir que la langue n'est pas l'apanage de l'humain mais qu'elle a vraisemblablement caractérisé d'autres espèces d'hominidés du genre homo[98] et qu'elle émerge uniquement au sein de « matrices sociales », semble avoir plusieurs conséquences majeures :

- il contribue à la **désacralisation du phénomène langagier** (je pense aux « vraies » langues)[99], à son inscription dans une perspective naturelle de l'évolution **des** espèces d'hominidés de genre homo, avec des conséquences en termes épistémologiques (prégnance de la structure du réseau, variabilité et profusion, idiosyncrasie, inné/vs/acquis, etc.) ;
- il incite à **réduire l'ethnocentrisme** forcené et compréhensible (au plan perceptif) qui nous a longtemps poussés à voir l'univers puis le soleil tourner autour de nos (petites) personnes, ainsi que nous le faisons encore sur le plan représentationnel (normes) ;
- il induit de sérieuses **modifications sur le plan de l'identité**, changement dans les taxonomies : on passerait d'être unique à dernier représentant d'une grande famille et on en finirait avec la singularité de l'espèce pour redevenir une espèce parmi d'autres ;

[96] Volume II, articles 4, 8 et 13.

[97] Une relation est qualifiée de multiplexe si elle sert à plusieurs sortes d'échanges en même temps (ami ET collègue de travail) et d'uniplexe si la relation n'est utilisée que pour une sorte d'échange (relation de travail uniquement), cf. Merklé, 2004 ou Degenne et Forsé, 2004.

[98] Comme *homo neanderthalensis* ou homo *denisoviensis* par exemple, avec lequel *homo sapiens* est vraisemblablement métissé (Kuhlwilm *et al*., 2016).

[99] Billiez, J., Biichlé, L. & Abouzaid, M. 2012. A la recherche de l'« arabe vrai » en situation migratoire.

- il pousse à penser que **l'émergence des langues est un phénomène commun** (Bouchet *et al*., 2016 ; Boë et *al.*, 2017), subordonné à certaines caractéristiques d'évolutions animales[100] (sociales, génétiques, etc.), et surtout, qu'il suffit qu'un certain nombre de conditions soient réunies pour que celles-ci apparaissent quel que soit l'endroit et sous des formes très diverses. Cela pourrait mettre à mal les théories inspirées par l'Ève mitochondrial et donc les hiérarchies langue/dialecte/argot, etc. (Sagart, 2008). En effet, s'il n'existe pas d'ascendance, aucune raison de faire des hiérarchies, sauf à vouloir accréditer l'existence de langues supérieures par le truchement desquelles on entre dans des manipulations visant à instaurer une domination d'un agrégat aux dépens d'un autre ou de plusieurs ;
- cela resitue le rôle de l'inné par rapport à l'acquis, la **part sociale de l'apprentissage** (Chevrot *et al*., 2005 ; Nardy *et al*., 2015) : « *grammaticalization and syntacticization are cultural-historical processes, not biological ones* » (Tomasello, 2003 : 24) ;
- enfin, les rencontres entres les hominidés ont produis des métissages comme ceux entre homo Sapiens, Néandertal et Denisova (Stringer, 2012 ; Pagani, 2017). Il serait donc très surprenant que là ou les corps se rencontrent, les langues ne fassent pas de même…

Hypothèses :

Ce n'est pas tant l'apparition du langage qui importe puisque celui-ci apparaît chez tous les animaux sociaux, mais plutôt l'apparition de la double articulation. En d'autres mots, pourquoi la langue apparaît-elle chez certains hominidés et pas chez les autres primates ? Une des différences entre ces deux groupes est la station verticale. Son apparition libère la main et entraîne la complexification de son utilisation (Corbalis, 2003), l'obligation de fabriquer de nouvelles représentations des actes, de nouvelles codifications des actes (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008), de nouveaux automatismes : « *les différences hommes-singes reposeraient finalement plus sur des capacités inégales de contrôle neuronal que sur des divergences anatomiques* » (Bouchet *et al.*, 2016 : 91). On peut penser au temps que met l'enfant humain avant d'acquérir une motricité fine de la main. Or, le changement cognitif généré par l'apparition de la main donne lieu à des tâches plus ardues à mener mais également plus difficiles à décrire, expliquer ou transmettre aux autres membres du réseau social (Victorri,

[100] On a par exemple longtemps pensé que la position du larynx conditionnait l'apparition du langage (Lieberman, 2007) or, de toutes récentes découvertes montrent que « *baboon VLSs use 5 distinct vocalic qualities organized in an articulatory-acoustic system similar to that of humans, we conclude that a homologous proto-vocalic system must now be inferred in our last common ancestor with Cercopithecoidea, about 25 MYA, and that that system was a precursor to the vowel systems universal in spoken human language* » (Boë et *al.*, 2017 : 12).

2002) : « *plus le système social « naturel » de l'espèce est complexe, plus le répertoire vocal est riche* » (Boucher, 2010 : 135). Le changement s'accompagne une fois encore de la formation de nouveaux automatismes, de nouvelles représentations cognitives (gestes, espace, temps, etc.). Or, avec un système de phonèmes limité et vraisemblablement inférieur au nôtre, au moins en matière de voyelles (Bouchet *et al.*, 2016 ; Boë *et al.*, 2017), il faut trouver d'autres solutions pour « étiqueter », définir, communiquer et transmettre les informations. Il suffit alors de produire une paire minimale comprise par un autre interlocuteur lors d'un événement qui nécessite plus de précision dans la communication pour entrer dans l'espace de la double-articulation : celui des langues. Or, on sait la capacité de l'homme à trouver/établir des régularités (Tomasello, 2003 ; Nardy, 2008).

L'apparition des langues serait donc un palier de l'évolution de certains primates de type homo, au sein de petits agrégats et en des points différents ; ce qui explique la variété de ses formes multiples. On peut penser à une soupe dans une marmite sur un feu : à une certaine température (degré d'évolution), des bulles éclatent un peu partout à la surface du liquide : des petits agrégats plus évolués cognitivement qui forment les matrices des langues).

C'est sur l'ensemble et la mise en synergie de ces postulats théoriques qu'est fondée la partie qui suit. Il y sera question de langage, de représentation et d'identité au sein de leur matrice sociale : le réseau. Trois concepts définis pas à pas au fil de mes travaux grâce aux lectures et soubassements théoriques précités.

4. Un espace cognitif très social

Avant d'aborder plus en détail l'élément central de mon approche conceptuelle que constitue le fonctionnement du triptyque langue/identité/représentation au sein du réseau social, la pluridisciplinarité assumée de mon approche me pousse à aborder une caractéristique de notre cerveau qui a des conséquences importantes sur le plan cognitif et notamment, sur les plans linguistiques et représentationnels.

4.1. Les conséquences de la « gourmandise »

Le cerveau qui est gourmand en glucose et même « *gluco-dépendant* »[101] (Radermeker *et al.*, 2008 : 281) a intérêt à générer des **raccourcis**, des schèmes[102] opératoires (Piaget, 1966), afin de rationaliser les tâches, économisant ainsi la précieuse substance. Pensons, par exemple, à l'apprentissage de la conduite d'une automobile, au début duquel il faut penser à une multitude d'actions coordonnées, embrayer, passer la bonne vitesse, regarder les rétroviseurs, accélérer et débrayer progressivement, etc., ensemble d'actions énergivores pour le cerveau qui, une fois « rationalisées », inscrites dans une représentation de l'action, dans un schème de fonctionnement, ne nécessitent plus la même quantité d'énergie. La marche ou l'utilisation de la main relèvent du même processus. Ainsi, la plupart des neurones de la zone frontale agranulaire F5 du cerveau « *ne codent pas des mouvements particuliers mais des actes moteurs* » (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008 : 33). Il en va de même pour l'apprentissage d'un instrument de musique où la difficulté initiale à se représenter une forme exacte sur laquelle poser ses doigts se transforme vite en automatisme, pour l'apprentissage d'un concept, d'une théorie ou de toute autre tâche complexe qui nécessite de faire des raccourcis, de générer des schèmes opératoires, des représentations ou des stéréotypes, des « *microthéories prêtes à l'emploi* » (Py, 2004b : 8), du « *prêt-à-penser* » (Castelloti *et al.* : 2001). On pourrait faire l'analogie avec « *la notion d'économie cognitive* [qui] *renvoie au maintien d'un niveau*

[101] « *Le cerveau, dont les besoins énergétiques sont élevés, utilise principalement, voire quasi exclusivement, le glucose comme substrat énergétique* » (Radermeker *et al.*, 2008 : 281). D'ailleurs, certains chercheurs observent des corrélations directes entre le nombre de neurones et la quantité d'énergie nécessaire au cerveau (Gibbons, 2007), ce qui pourrait également expliquer le développement rapide du cerveau chez *Homo erectus* (Wrangham, 2009).

[102] « *Un schème est la structure ou l'organisation des actions telles qu'elles se transfèrent ou se généralisent lors de la répétition de cette action en des circonstances semblables ou analogues* » (Piaget, 1966 : 11).

optimal d'information sur l'environnement compte tenu des limites des ressources cognitives accessibles » (Semin, 1989 : 265).

L'une des conséquences de cette gourmandise est que l'être humain catégorise et qu'il n'aime pas le changement (Abric, 1989 ; Cavalli *et al.*, 2001). En effet, ce dernier représente un coût en énergie pour modifier les schèmes et toucher le noyau des représentations dans lequel se trouvent les éléments majeurs qui nous constituent, nos représentations les plus ancrées (Abric, 1989 ; Py, 2003b ; Coletta, 2003) et donc, notre identité (Kastersztein, 1990). Cela explique également pourquoi, en avançant en âge, on aime généralement encore moins le changement ; les représentations et les identités sont sédimentées par les années dans le noyau central (le conditionnement social) et il devient difficile d'en changer : « *les RS*[103] *offrent une grande résistance au changement* » (Py, 2003a : 30). C'est d'ailleurs à ce point vrai que, « *lorsque l'expérience met trop fortement en question une RS, les sujets préfèrent manipuler celle-ci et la modifier afin de l'adapter, plutôt que de la remplacer ou de l'abandonner* » (Py, 2004b : 9). On retrouve dans l'assertion de Bernard Py l'idée piagétienne d'assimilation, dans le sens où la structure cognitive d'accueil n'est pas modifiée.

On relèvera qu'outre l'aspect purement représentationnel, la résistance au changement peut également fournir des pistes sur notre conservatisme linguistique (Boyer, 2017)[104] ou notre glottophobie (Blanchet : 2016), la quasi aversion qui s'empare de nous face aux formes que nous considérons comme déviantes par rapport à notre représentation de la norme, qu'elles soient accentuelles[105], morphosyntaxiques ou lexicales : « j'y sais déjà », « c'est qu'est-ce que j'dis », « aréoport », « omnubilé » ou autres « si j'aurais ». Nous associons d'ailleurs systématiquement ces items linguistiques à une classe sociale dévalorisée ou à des étrangers non moins dévalorisés et l'on retrouve le même dédain chez certaines des personnes enquêtées envers la variété dite « basse » en contexte diglossique :

- « ***Les Berbères, ça je connais rien du tout, je comprends pas, j'aimerais pas comprendre, ça m'intéresse pas*** » (Algérien, 37 ans, 2 ans en France) ;

mais aussi parfois tout simplement envers ce qu'ils considèrent comme un pauvre dialecte voire un accent (Biichlé, 2007/12/16) :

- « ***Chleuh c'est pas une langue, c'est un accent, c'est pas reconnu comme une langue*** (le berbère)**, *c'est pour ça, c'est pas une langue*** » (Algérienne, 23 ans, 2 ans en France) ;

---

[103] Représentations sociales.

[104] « *Le purisme linguistique est certes souvent l'une des tentations normatives de grammairiens et une représentation de la langue qui provoque de l'insécurité parmi les usagers « ordinaires* » (Boyer, 2017).

[105] Je pense notamment à une collègue belge qui me disait être agacée par les Français qui ne prononçaient pas correctement « Molenbeek » ([ɛk] vs [ek]), à des amis Allemands également agacés de nous entendre dire [bɛrlɛ̃] et non [bɛrlin], ou encore à notre agacement réciproque de les entendre dire [paris].

- « ***Je m'embête quand ils parlent chleuh les gens*** […] ***dans notre religion normalement, on parle l'arabe que on comprend*** » (Algérienne, 58 ans, 40 ans en France) ;
- ***Comme des barbares comme ça, on parle n'importe quoi, il est tout mélangé avec le français, il est moitié français moitié arabe*** » (Algérien, 37 ans, 2 ans en France).

C'est donc avec le postulat d'une gourmandise cérébrale prégnante, autrement dit d'une motivation cognitive sérieuse à créer des catégories, des taxons, et à ne pas trop modifier nos représentations, que je propose d'aborder le triptyque langues/identités/représentations.

4.2. Le triptyque langues/identités et représentations

Au fil des pages précédentes, j'ai évoqué plusieurs fois l'articulation que je vois entre le domaine langagier (répertoire verbal)[106], l'identité et les représentations, cet espace cognitif majeur que je dénomme le « triptyque langues/identités/représentations ». Après plusieurs tentatives pour le circonscrire à l'écrit, j'en donne ici une version publiée en 2016 qui, en dépit d'une certaine circularité, correspond bien à ma pensée :

> « *on peut constater la difficulté qu'il y a de séparer le triptyque langue/identité/représentations. Ces trois éléments sévèrement intriqués se façonnent, évoluent et changent au fil des contacts entre les membres des réseaux humains dans un incessant mouvement totalement dynamique et interactif. Le réseau social agit donc sur ce triptyque comme une sorte de matrice ou d'incubateur ; les représentations communes, incarnées par les langues, fonderont les identités qui génèreront des groupes, lesquels ratifieront, créeront ou changeront les formes linguistiques, générant des représentations qui, si elles sont partagées, fonderont des identités et ainsi de suite* » (Biichlé, 2016b : 1).

Les trois éléments du triptyque, en perpétuelle interaction, présentent chacun, à l'image des *distinguos* durkheimien et saussurien, un aspect social et individuel (tableau 1), même si la séparation entre le collectif et l'individuel, versants consubstantiels d'un tout, relève plus des aspects épistémologique ou didactique que d'une dichotomie effective : il y a « *de l'individuel dans les représentations sociales et du collectif dans les représentations de soi* » (Cohen-Scali & Moliner, 2008 : 12).

aires cognitives	représentations	identités	langues
versant collectif	+	+	+
versant individuel	+	+	+

Tableau n° 1. Les aires cognitives collectives et individuelles

Au-delà des « *speech acts* » (Austin, 1970), des actes de langage (Searle, 1982 ; Moeschler, 1985 ; Kerbrat, 2005 ; Kauffer, 2013 ; etc.), les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire

[106] Dans le sens gumperzien du terme : « *The totality of functionally important codes in a specific community. The components of such a code matrix may be dialects or styles of the same language or genetically related or even unrelated languages* » (Gumperz, 1971 : 102).

initialement décrits par John Austin (1970) qui caractérisent le domaine langagier, le locuteur qui produit un énoncé accomplit donc au moins deux autres actes simultanément :

- un acte identitaire (Billiez, 1985 ; Lüdi, 1995 ; Tabouret-Keller, 1997 : Kallmeyer & Keim, 2002 ; Trimaille, 2004 ; Sakar, 2008, etc.) qui correspond souvent à la lexie « **actualisation identitaire** » dans mes travaux[107] ;

- un acte d'expression représentationnel, une matérialisation de la représentation à temps T (Culioli, 1990 ; Robert, 1997 ; Müller & De Pietro, 2001 ; Cavalli, 2003 ; Coletta, 2003 ; etc.).

Ce sont finalement **trois actes cognitifs concomitants** que le locuteur produit chaque fois qu'il s'exprime mais il est bien entendu possible d'opérer des catégorisations plus fines au sein des actes. Par exemple, l'acte langagier peut être stéréotypé ou non (Kauffer, 2013), l'acte identitaire revendiqué ou manifesté (Centlivres, 1986) et la représentation être plus ou moins stéréotypée, contextualisée, etc. Toutefois, ce qui détermine majoritairement les modalités de l'acte global, c'est l'interaction avec le contexte, contexte qui, la plupart du temps, est en grande partie déterminé par le réseau. C'est ce que montre l'exemple qui suit où l'enquêté, un Français d'origine kabyle de 37 ans, évoque les contextes d'actualisation de ses facettes identitaires (cf. volume II, article 8, p. 55) :

> - « ***Vis-à-vis d'la personne qu'est en face de moi, j'dirais ch'uis kabyle, ch'uis arabe, c'est pour pas faire d'embrouille au bar par exemple !*** ».

- contexte/réseau : ***la personne qu'est en face de moi/ au bar*** ;
- actualisations identitaires : ***ch'uis kabyle, ch'uis arabe***.

Dans cet exemple, l'acte énonciatif constitue également l'expression des représentations de l'enquêté sur les Kabyles, les Arabes, l'interlocuteur, la conduite à tenir en telle circonstance, l'identité à exprimer, etc. Cet énoncé montre aussi que les représentations n'échappent pas au **principe de relativité** puisque l'expression d'une identité précise, en l'occurrence la représentation du locuteur de ce qu'est « un Arabe », s'ajuste mutuellement à la représentation de l'autre locuteur : « *toute représentation est en rapport avec un ensemble d'autres représentations qui constituent l'environnement symbolique et social pour les individus* » (Pianelli, Abric & Saad, 2010 : 243).

C'est donc le langage qui, grâce au morphème ou au syntagme, véhicule ou façonne les représentations[108] (Culioli, 1990 ; Robert, 1997 ; Müller & De Pietro, 2001 ; Cavalli, 2003 ;

[107] Cf. Biichlé 2010, 12, 14a&b, 15, 16a&b.

etc.) et l'ensemble du réseau qui commente/ratifie/valide/invalide/etc. *In fine* : « *ce ne sont pas les substrats, mais les interactions qui comptent* » (Moscovici, 1989 : 99).

Pour accomplir un acte cognitif communicationnel, le locuteur dispose d'au moins **trois répertoires** qui correspondent à chacun des trois aspects de l'acte en question : linguistique, identitaire et représentationnel. Ceux-ci paraissent d'ailleurs proches du « répertoire cognitif », tel que défini par Dell Hymes (1972) :

- **un répertoire verbal** (Ervin Tripp, 1968 ; Gumperz, 1971 ; Hymes, 1972 ; Saville-Troike, 1982 ; Billiez, 1987 ; Lüdi, 1995 ; Boutet & Deprez, 2002 ; De Pietro & Matthey, 2003 ; Dufour, 2014 ; etc.) ;
- **un répertoire identitaire** (Hymes, 1972 ; Goffman, 1974 ; Saville-Troike, 1982 ; Lipiansky, 1993 ; Lüdi, 1995 ; Kaufmann, 2004 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005, etc.) ;
- **un répertoire représentationnel** (Py, 2004 ; Castellotti & Moore, 2005 ; Cohen-Scali & Moliner, 2008 ; Dufour, 2014, etc.).

À l'image des situations de communication plurilingues où le locuteur peut effectuer un choix (volontaire ou non) entre deux codes linguistiques à quasiment chaque instant de l'interaction[109], on opèrerait, en fonction du contexte, des choix (également volontaires ou non) dans un ensemble linguistico-identitaire (partie du répertoire cognitif) au sein duquel coexistent des registres qui correspondent aux représentations que l'on se fait de l'identité à actualiser à moment précis (Biichlé, 2010/11/12/14a&b/16a). À titre d'exemple, on peut penser aux enquêtés new-yorkais de William Labov (1976) qui visent une norme sociale langagière (le « r » prononcé)[110] qui correspond à l'idée qu'ils se font d'une identité sociale associée aux classes supérieures, ou à la facilité/propension avec laquelle on prend l'accent et les tournures verbales de l'endroit où l'on se déplace (« ou bien » en Suisse, « con » à Marseille, « y »[111] à Grenoble, etc.). On peut aussi penser à la palatalisation dans certaines catégories sociales (les « jeunes ») qui correspondent souvent à des zones urbaines précises (Jamin *et al.*, 2006), aux pratiques langagières genrées dans certains quartiers (Moïse, 2003b ; Lambert, 2005), ou bien encore, à l'aisance qui nous fait actualiser par le choix d'un registre langagier notre identité de mère/père, amant/amante, ami(e), collègue, maître/disciple, « mec de quartier », militant(e), etc. C'est le même désir d'appartenance au groupe, d'adhésion à ses

---

[108] Les mots sont « *des "représentants" des représentations* » (Culioli, 1990 : 22).
[109] Cf. typologie de Dabenne & Billiez : 1987 ; Poplack : 1988 ; etc.
[110] Fou(r)th floo(r).
[111] Forme du franco-provençal : « *on retrouve la permanence du neutre avec l'emploi du pronom personnel complément d'objet direct y : ex. « T'as pas besoin de m'y dire, j'y sais déjà* ») (Martin, 2011 : 3).

normes supposées qui fait parfois produire le fameux « au jour d'aujourd'hui ». Cette lexie triplement redondante[112] que j'observe depuis mon entrée en Sciences du langage et que j'entends à peu près dans tous les milieux[113] et toutes les circonstances, représente le phénomène presque inconscient de volonté d'adhésion à la (sur)norme (hypercorrection), à la forme valorisée par le groupe, de correspondre à l'identité valorisée ; ressort dont les publicitaires, les politiques ou les religieux abusent (la liste n'est pas exhaustive). Je me suis souvent amusé à prédire ces « au jour d'aujourd'hui » chez les locuteurs placés en insécurité linguistique comme à la télévision ou à la radio avec une réussite qui ne cesse de me surprendre. Et tout cela est normal puisque l'animal social, pour faire partie de la meute, du clan, du groupe de pairs, de la tribu, du village, de l'agrégat social, doit se conformer à la norme (Milroy & Milroy, 1992 ; Flament, Gimelli & Abric, 2006), mais également parce que chacun, qu'il s'agisse d'individus ou de groupe, cherche à avoir une image sociale positive (Erikson 1972 ; Tajfel et Turner, 1986 ; Lipiansky, 1993 ; Esparbès-Pistre & Tap, 2001 ; etc.) :

> « *Sous la pression des circonstances et des rapports sociaux, il y aurait nécessité de prendre position, de construire un code commun et stable, d'obtenir la reconnaissance et l'adhésion des autres* » (Pianelli, Abric & Saad, 2010 : 244).

L'*input* du réseau génère ainsi des conduites cognitives, sociales, linguistiques comme les manifestations/actualisations identitaires (Rampton, 1995 ; Kallmeyer & Keim, 2002 ; Sarkar, 2008 ; Biichlé, 2012a/14b/16a&b, Lev-Ari, 2016), l'insécurité linguistique (Labov, 1976 ; Biichlé, 2011/12b) voire le mutisme (Gadet, 2003, Biichlé, 2011/14) :

> « *La conduite sociale est, dans une très large mesure, déterminée par ce que l'individu juge comme approprié à la situation dans laquelle il se trouve. Ses conceptions de ce qui est approprié sont successivement déterminées par les propriétés prédominantes du système social dans lequel il vit* » (Tajfel, 1972 : 100).

La norme s'impose à tous, qu'elle soit linguistique ou autre : pragmatique, morale, alimentaire, vestimentaire, etc. (Bourdieu, 1979/82). Elle valide/sanctionne les identités et c'est le réseau qui en est pourvoyeur à travers la diffusion des représentations de celle-ci par le langage. Ainsi, par exemple, « *in Belfast, New-York city, and (no doubt) elsewhere young men are ridiculed by their peers if they use middle-class forms* » (Milroy & Milroy, 1992 : 4). Parfois, cependant, l'identité actualisée peut aussi se trouver « *sanctionnée* » (Kaufmann, 2004 : 74) : « *alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus*

---

[112] Ce jour = *au jour d'ui* (le jour où l'on est) = aujourd'hui (forme actuelle déjà redondante) = au jour d'aujourd'hui (le jour du jour où l'on est).
[113] Même chez certains universitaires plutôt normatifs et convaincus de ne pas produire cette forme.

précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société » (Goffman, 1974 : 13).

Dans l'exemple qui suit, l'enquêté considère ce qu'il nomme le « mélange », une certaine quantité d'alternances codiques, comme un marqueur de l'identité de « faux Arabe » ; identité en creux qui désigne en réalité un Français d'origine maghrébine par opposition à une personne née au Maghreb :

> - M12Mg (Marocain, 43 ans, 21 ans en France) : « ***l'arabe à la française, par exemple y vient heu y vient y te dit heu pour te montrer comme quoi c'est un Arabe « salam aleikum huya ça ça va ? heu ça va ? tranquille hambdulilah » tu vois, y mélange***... […] ***tu vois et là tu … et là tu sais et là tu sais qu'c'est c'est pas un Arabe,*** XX ***un vrai Arabe*** » (cf. Biichlé, 2016).

L'identité supranationale arabe, valorisée chez certains locuteurs français non arabophones – « ***J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes !*** » -, se trouve parfois contestée/refusée par d'autres locuteurs arabophones, souvent migrants, qui se l'attribuent ou la revendiquent, même s'ils sont parfois Berbères eux-mêmes. Et là encore, la raison de l'assignation identitaire (*pas un Arabe*) est linguistique puisque l'alternance codique avec le français (*y mélange*) caractérise tous les parlers maghrébins en-dehors de la *fusha*, l'arabe littéraire (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Caubet, 1998 ; Kouidri, 2009 ; Dufour, 2009, etc.). Le motif linguistique souligne ici l'opposition identitaire entre les migrants maghrébins et les descendants ou « adhérents », entre les « vrais » et les « faux » Arabes.

Dans ces exemples, les représentations de l'identité correspondent à un découpage de la réalité en fonction d'une norme linguistique subjective en vigueur au sein d'un réseau qui valide ou sanctionne des identités (ex : les « vrais Arabes ») : « *it has become clear that language can serve to mark a number of kinds of identity* » (Lippi-Green, 1997 : 31).

Bien entendu, le phénomène est réversible et l'adhésion à une identité revendiquée/idéalisée peut également conduire à intégrer le réseau que l'individu se représente comme correspondant à l'identité valorisée :

> - (Normande, 30 ans) : « ***ben en fait on s'est marié, après on est rentré en Tunisie, on est resté six mois là-bas, j'ai commencé d'le parler là-bas*** […] ***le parler couramment, ici, à la maison, et j'ai appris comme ça*** » (recueil Biichlé, 2012a).

Cette enquêtée d'origine picarde a fait des choix linguistiques et identitaires (notamment religieux) qui, par son mariage ou sa pratique religieuse, contribuent à déterminer son réseau, les personnes avec qui elle possède des liens (belle-famille, mosquée, amis, etc.).

En conclusion provisoire, on pourrait dire que décliner, manifester, revendiquer, attribuer ou assigner une identité, c'est également faire émerger la représentation que l'on se fait des

« eux » et des « nous » (Lipiansky, 1993 : 35) : le « they code » de Gumperz (1989a). La notion de représentation, troisième élément du triptyque, sera revisité selon ce prisme dans le paragraphe qui suit.

4.2.1. Des représentations et des hommes[114]

« *To define is to limit* » (Oscar Wilde, The Picture of Dorian Gray).

Le troisième élément du triptyque, la représentation, est « *une façon de découper le réel pour un groupe donné en fonction d'une pertinence donnée* » (Moore, 2001 : 10) et on peut la considérer comme un :

> « *système de schèmes acquis fonctionnant à l'état pratique comme catégories de perception et d'appréciation ou comme principes de classement en même temps que comme principes organisateurs de l'action* » (Bourdieu, 1987 : 24).

En effet, à chaque instant de notre vie, ce sont des milliers d'informations qui assaillent les capteurs de nos sens, ce que les interactionnistes de Palo-Alto appelaient le « *communicational stream* » (Watzlawick *et al.*, 1979 ; Winkin, 1981) et qui consiste en la totalité des informations sensorielles que nous fournit notre organisme, température, position, proprioception, toutes les informations visuelles, auditives et bien sûr, toutes les informations qui passent par les canaux communicationnels, la multicanalité (Cosnier & Vaysse, 1997) et la multimodalité (Colletta, 2004).

Pour exemplifier le phénomène, on peut demander à un apprenant dans un groupe de venir au tableau et d'essayer de prendre conscience de la masse d'informations dont nous abreuve le *communicational stream* à chaque instant : en face de lui, plein d'étudiants, des femmes et des hommes physiquement variés, des couleurs et traits changeants, des vêtures et parures différentes, des mimiques et gestes distincts chez chacun, des codes sociaux attachés à ces éléments, les tables et chaises dissemblables, les lumières et la température ambiante, l'univers sonore, les toux, soupirs, bruissements de tissus, raclements de gorge, les voitures qui circulent au loin, l'odeur de craie du tableau, les fragrances et parfums de chacun, tous les paramètres spatiaux de l'endroit, sa propre proprioception, etc.

Le cerveau est alors obligé d'opérer un tri drastique, des classements, des priorisations, des regroupements, des catégorisations (Buson *et al.*, 2014) voire des effacements (Irvine, 2001), etc. sous peine de surcharge cognitive ou d'incapacité à traiter certaines informations.

---

[114] Clin d'œil à John Steinbeck, « Des souris et des Hommes ».

En général, ce sont les unités lexicales qui sont à l'œuvre dans le grand découpage du monde (Fuchs, 1997 ; Culioli, 1990 ; Müller & De Pietro, 2001 ; Billiez & Millet, 2001 ; Cavalli, 2003 ; etc.). Par exemple, on peut penser au découpage verbal du temps entre « hier », « aujourd'hui » et « demain », trichotomie représentationnelle qui paraît évidente aux adultes mais constitue une réelle difficulté pour les enfants pendant plusieurs années (Tartas, 2010 : 20). On peut également penser au découpage des fréquences par l'oreille qui, même s'il est parfois motivé par des phénomènes harmoniques (résonnance sympathique), n'en demeure pas moins représentationnel et donc social. C'est le cas dans les musiques modales[115] présentes au Moyen Âge ou dans les différences entre musique chromatique (demi-ton) et le genre enharmonique (quart de ton) dans la Grèce antique. À Athènes, par exemple, le tirage au sort des représentants du peuple était considéré comme plus démocratique que le vote, ce qui montre que le mode de désignation démocratique d'un représentant/élu est représentationnel. Et, pour remonter encore plus loin dans le temps, on peut également penser à la loi du talion dans le code d'Hammourabi, environ 1750 ans avant J.-C., loi qui nous semble barbare aujourd'hui mais qui paraissait juste alors et fut un grand progrès à l'époque (cf. Doise, 1989 à propos du sentiment de justice)[116]. On pourrait également évoquer pêle-mêle les découpages géographiques en anglais (fleuve, rivière, torrent, ru /vs/river), de la famille en arabe (nièce /vs/benturti/khuya), le genre en allemand (die sonne : la soleil ; der mont : le lune), l'opposition animé/inanimé en swahili (Dimmendaal, 2004)[117] et ce qui relève globalement des pratiques sociales (Hall, 1984), des conduites de politesse (Brown & Levinson, 1978 ; Kerbrat, 2005), de la proxémique ou autre utilisation de termes d'adresse, ainsi que la distribution genrée des rôles femmes/hommes (Doise, 1989 ; Degenne & Forsé, 2004 ; Moïse, 2003b ; Lambert, 2005 ; Gadet & Varro, 2006 ; Biichlé, 2014a ; Tomc & Totozani, 2014), etc. Cette dernière dimension concerne particulièrement mes travaux puisqu'il s'agit d'une différence prégnante entre Maghreb et France. J'ai d'ailleurs articulé la différence de répartition des rôles selon le genre aux travaux sur les caractéristiques de multiplexité et de densité des réseaux sociaux des « *ménages traditionnels* » de Michel Forsé

---

[115] Là encore, tout dépend du point de vue puisque, par exemple, dire que le super phrygien sonne oriental ou ibérique suppose d'être occidental soi-même.

[116] « *Le sentiment de justice étant produit socialement, étudier ses conditions d'émergence revient en quelque sorte à l'étudier comme une représentation sociale* » (Doise, 1989 : 252).

[117] Ex : kiti ilianguka ou kilianguka, inanimé /vs/ mtu alianguka, animé (chaise/quelqu'un est tombé) mais là encore, tout dépend de la représentation que l'on se fait de l'animé et de l'inanimé, par exemple, on peut dire « umbwa (le chien) ilianguka (inanimé) » mais on devrait dire « alianguka », animé (corpus oral de swahili de la région de Nairobi). On compte entre 9 et 16 classes nominales (arbres, animaux, artefacts, etc.) selon les sources dont 16 classes swahili de Tanzanie (Pitavy, 2014) même si l'on ne devrait pas aborder cela de manière aussi « *simpliste* » (Dimmendaal, 2004 : 225).

et Alain Degenne (2004 : 60), notamment dans mon article de 2014 (cf. volume II, article 8, p. 55) sur la transmission des langues en contexte migratoire.

Mais le découpage du monde affecte également des perceptions qui semblent plus physiologiques comme celle des couleurs (pas de différence bleu/vert en latin ou en gaélique ; Mollard-Desfour, 2008) ou universelles comme celle des émotions : *« la relation intime existant entre la maîtrise individuelle d'un vocabulaire et le répertoire des émotions disponible lors des interactions collectives et sociales* (Harré, 1989 : 150) ».

Dans le même ordre d'idées, certains morphèmes grammaticaux comme les pronoms dont le référent, quoi que dépendant de la deixis, semble clairement désigné, sont également l'objet du relativisme représentationnel :

> « *le répertoire qui sert à désigner des référents spécifiques essentiellement grâce aux systèmes pronominaux, influence et est influencé par la manière dont l'ordre moral local impute la responsabilité. Dans certains cas cet ordre s'actualise dans des pratiques qui responsabilisent l'individu tandis que dans d'autres cas les responsabilités morales incombent au seul groupe* » (Harré, 1989 : 151).

Et c'est le même phénomène qui affecte notre conception du temps[118] ; il suffit de se rappeler « *Fact and inference in courtroom testimony* » de John Gumperz (1982), article dans lequel il raconte comment il a sauvé de la prison le docteur A., médecin d'origine philippine, en prouvant à la cour de justice américaine que son témoignage devait être appréhendé de différente manière parce que les représentations associées aux temps et aspects du tagalog ne correspondaient pas à celles de l'anglais américain. Et John Gumperz de conclure :

> « *what counts as coherent in discourse depend on the range of interpretative options interactants recognize, on the frames of reference they adopt, and on how they use them to select among possible interpretations and eliminate sources of ambiguity* » (Gumperz, 1982 : 178).

C'est toujours ce découpage représentationnel qui détermine notre perception du bien et du mal, du bon et du mauvais, du laid et du beau, etc. S'il fallait encore s'en convaincre, on pourrait penser aux canons de beauté du XIXe siècle qui faisaient écrire à Victor Hugo, Honoré de Balzac ou George Sand « *une belle femme bien blanche et bien grasse* »[119], aux antipodes du goût actuel dans ce qu'on appelle l'Occident (encore un découpage).

Ainsi, illustrer la prégnance du bain représentationnel qui nous façonne depuis la naissance et induit nos conservatismes cognitifs[120], ce que Pierre Bourdieu nomme l'« *habitus* » (1980 :

---

[118] Cf. la représentation et l'expression du temps chez les indiens Kunas (Sherzer, 2012 : 36-40).
[119] De mémoire : *L'Homme qui rit* (Hugo), *Mattea* (Sand) et de moins sûre manière, *La rabouilleuse* (Balzac).
[120] Identitaires, linguistiques et représentationnels.

88), Pascal Picq l'« *utérus culturel* » (2008 : 70) ou ce que j'appelle la « *matrice sociale* » (Biichlé, 2016/16a), j'ai coutume d'invoquer les pâtes, le gratin ou le couscous « de ma mère », la référence absolue qu'est pour chacun d'entre nous « LA » version maternelle[121] d'un plat auquel on a été exposé régulièrement depuis l'enfance (Bourdieu, 1979) voire avant, par la flaveur du liquide amniotique. L'analogie, étendue aux conduites sociales ou linguistiques, peut expliquer nombre de difficultés liées à la rencontre de l'autre, quel que soit son degré d'altérité. Ce qui fonde la réalité de l'un correspond rarement à ce qui fonde celle de l'autre puisque la matrice sociale (le réseau) n'est jamais la même. Alors, pour filer jusqu'au bout la métaphore, je dirais qu'il n'y a rien d'étonnant à dire « si j'aurais », « aréoport » ou « c'est qu'est-ce que j'dis » si la forme entendue, majoritairement utilisée et ratifiée des milliers de fois depuis la naissance au sein du réseau social, se trouve précisément être « si j'aurais », « aréoport » ou « c'est qu'est-ce que j'dis ». L'usage de telles formes est **une preuve d'adaptation sociale, d'adhésion à la norme** et non l'inverse. Certes, cela n'est pas conforme au français standard, à la langue des dominants (Bourdieu, 1982), celle qui sert à trouver du travail ou à s'intégrer selon une représentation hégémonique et pas forcément juste (Biichlé, 2007/8/9), mais alors, on sort du linguistique pour entrer dans la dimension glottopolitique.

Cela m'amène à dire que le découpage du réel commence au sein de la matrice sociale, de la famille nucléaire, du groupe de pairs, autrement dit au sein du réseau social, du « *close-knit social network* » (Milroy & Milroy, 1992), et présente un aspect idiosyncrasique à l'image du langage. Je fais allusion aux créations lexicales, assorties de leurs éventuelles dérivations, qui sont nôtres en famille, toutes les holophrases de bébés (Tomasello, 2003), reprises et comprises par le clan, le groupe de pairs, le premier cercle du réseau (Milroy, 2002) et lui seul : le « gluter » d'une famille de mes connaissance dérivé de coller, être pot de colle, de glu qui donne le prédicat « gluter » ; les « patates à la croûte » (pommes de terre sautées) de ma grand-mère dont seule ma famille proche connaît le sens ; le « sgleuner » (faire un lapsus) de mes « potes », mon groupe de pairs, etc. Outre les aspects identitaires, éventuellement cryptiques et vernaculaires, les découpages du réel montrent que, à l'inverse de la représentation commune, **le langagier prend source, se développe, vit et parfois meurt essentiellement dans le premier cercle du réseau,** au sein de petits agrégats humains pour aller éventuellement vers les grands, sujet sur lequel je reviendrai à la fin de la théorie.

[121] Représentation sexiste, genrée, ou réalité sociale inégalitaire ?

Les découpages cognitifs du monde, dont je fais état tout au long de mes travaux, s'actualisent entre autres dans l'expression des représentations sur l'identité (Biichlé, 2010/12/14a&b/16a), sur les langues et les pratiques langagières (Biichlé, 2009/11/14a&b/15/16), etc. et sont matérialisés ou générés par le langage (Culioli, 1990 ; Robert, 1997 ; Fuchs, 1997 ; Müller & De Pietro, 2001 ; Cavalli, 2003 ; etc.).

4.2.2. Le procédé linguistique, source de différenciations

« *Les processus de catégorisation et de classification humaines sont, par essence, sociaux, fonctionnels et reposent sur des bases discursives* » (Semin, 1989 : 268). Or, découper le monde, tailler les morceaux du grand puzzle que nous semble être la réalité et leur attribuer des signifiants, c'est aussi opposer des éléments puisque *« pour constituer l'image d'un objet il faut en déterminer ses contours et donc le différencier d'autres objets plus proches* » (Sales-Wuillemin, 2007 : 7). Pour ce faire, soit on regroupe des éléments similaires pour former une catégorie (exemple : les légumes), auquel cas on parlera d'assimilation (Tajfel, & Wilkes, 1963), soit on assigne un nouvel élément à un groupe/catégorie existant (exemple : la carotte dans les légumes) et on parlera alors de contraste (*ibid*.). Lorsque l'objet de la catégorisation est un individu ou un groupe humain, « *ces deux opérations engagent le sujet dans sa propre appartenance sociale* » (Sales-Wuillemin, 2007 : 8) puisque l'identité, collective ou individuelle, se fonde sur l'interaction entre des pôles : eux, nous, je, tu (Erikson, 1972 ; Lipiansky, 1993). Dans le discours de mes enquêtés maghrébins ou d'origine maghrébine, particulièrement exposés aux tensions identitaires à cause du processus migratoire (Lüdi et Py, 1986), les évolutions de l'identité peuvent se traduire par des catégorisations complexes et parfois contradictoires (Lüdi : 1995) :

> - (Marocaine, Tamazight, 51 ans, 10 ans en France) : « ***Kabyle de… c'est algérien, moi, c'est pas pareil*** (que tamazight) […] ***son parole c'est pas comme nous*** […] ***c'est différence… et même les Chleuhs dans nos Maroc heu… y'en a différence, moi je, moi je compris rien du tout les Chleuhs du heu Maroc,*** /ʃəlha/ (chleuh) ***c'est difficile, je compris rien du tout*** » (Biichlé, 2007).
>
> - (Français d'origine kabyle, 31 ans) : « ***Moi, j'me sens plus*** [plys] ***français personnellement, j'viens de France, ch'uis né en France*** […] ***quand on m'demande d'où j'viens, j'dis d'Algérie… en fait, j'revendique pas d'être kabyle mais j'le cache pas… si on m'demande, j'précise*** » (Biichlé, 2012a).

Entre les oppositions identitaires arabe/berbère (identités locales), français/algérien (identités nationales) ou les identités supranationales arabe, européenne ou maghrébine qui constituent autant de découpages potentiels, les personnes éprouvent souvent du mal à se situer et à situer les autres, mais leurs catégorisations relèvent souvent de l'assimilation, notamment avec le critère de la (inter)compréhension (cf. Biichlé, 2010). Parfois, elles reposent aussi sur des stéréotypes et/ou des assignations identitaires (Canut, 2007 ; Sabatier, 2011) :

- (Algérien, 23 ans, 7 mis en France) : « ***C'est pareil, kif kif, c'est l'arabe !*** […] ***vraie, vraie, vraie à langue, c'est kif kif, c'est pareil, comme le coran*** ».

- (Marocaine, Tarifit, 52 ans, 20 ans en France) : « ***y'en a chelha*** (chleuh)***, y'en a arabe*** […] ***moi je parle chelha, oui, parle barbare*** (berbère) ».

- (Franco-Marocaine, 52 ans, 29 ans en France) « ***au Maroc on sait même pas c'est quoi le tunisien*** […] ***maintenant, on commence à comprendre parce qu'on vivre avec eux*** (les tunisiens) ».

Ainsi, il semble que lorsque l'onomathète ou le groupe social donne existence à un objet A en lui associant une forme lexicale, il donne mécaniquement existence à une forme B. C'est le cas des oppositions antonymiques comme « plus/*vs*/moins », « haut/*vs*/bas » ou « beau/*vs*/laid » qui créent des (di, tri, quadri)chotomies cognitives qui, en augmentant le lexique, et par conséquent les signifiants, « stimulent » les fonctions cognitives pour aller dans le sens de Lev Vigotsky (1985). La fonction langagière nous ferait alors produire de nouvelles dichotomies qui ouvrent à chaque fois un nouvel espace représentationnel : « *les systèmes d'opposition comme nature/culture, féminin/masculin, constituent, entre autres, ces principes « organisateurs* » (Billiez & Millet, 2001 : 36). Sur le plan cognitif, ce sont des oppositions qui paraissent économiques puisqu'elles recèlent leur logique mnémotechnique. Par exemple, on se souvient mieux du sens du morphème grammatical « endo » lorsqu'on connaît le sens d'« exo ».

À l'inverse des processus dichotomiques, l'hyperonymie qui me semble proche de l'assimilation (Tajfel, & Wilkes, 1963), permet de faire émerger une représentation synthétique, d'opérer des catégorisations fonctionnelles, des groupements utiles et économiques sur le plan cognitif (Boyer, 2007) : les animaux, les végétaux, les reptiles, les outils, le rock, le jazz, les Asiatiques, les Arabes, les Français, etc. Si les animaux et les végétaux paraissent être des catégories relativement pertinentes, c'est moins vrai pour les reptiles et cela peut devenir stéréotypique pour les groupes humains (Sales-Wuillemin, 2007). En effet, l'acte de se représenter le monde instaure une distance variable avec la réalité, un certain degré de contextualisation (Py : 2003b), un degré de stéréotypage (Boyer, 2007). Or, le stéréotype est une représentation « *qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné* » (Boyer, 2003 : 15) :

- « *mal tourné* » lorsqu'il réduit un agrégat humain à quelques traits soi-disant représentatifs - les Suédois seraient grands, blonds avec des yeux bleus - ce qui ne correspond pas à la population suédoise qui comporte des petits, des bruns et des personnes aux yeux noirs ;

- « *bien tourné* » lorsqu'il permet de se représenter rapidement un groupe social, de mémoriser, d'utiliser ou de transmettre une information : si je suis confronté à un panel

d'individus morphologiquement variés, le grand blond aux yeux bleus a statistiquement plus de chance d'être le Suédois.

La distance entre les représentations contextualisées et celles qui ne le sont pas différencie la représentation collective de l'individuelle. Chez les enquêtés, on retrouve le phénomène de manière parfois exacerbée avec des identités stéréotypées valorisées, souvent supranationales et donc décontextualisées. Dans le cas qui suit, l'identité arabe :

> - (jeune Français d'origine marocaine berbère) : « ***J'aime pas les Chleuhs, ch'uis un Arabe*** ! […] ***J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes !*** » (Biichlé, 2012a).

Dans l'exemple ci-dessus, outre le découpage stéréotypé Arabe/Chleuh, on assiste à une revendication identitaire (dans le sens de l'opposition de Centlivres, 1986) qui modifie/conditionne l'expression de la représentation : « *le positionnement groupal du sujet au moment du recueil a un effet primordial sur la représentation mobilisée* » (Salès-Wuillemin, 2007 : 7-8).

Toutes ces représentations entretiennent des relations de « *réciprocité* » selon qu'elles mettent en regard des objets de même rang (ex : argent/travail), d'« *emboîtement* » si elles sont hiérarchisées (ex : Arabe/Maghrébin) ou d'« *antonymie* » si elles s'opposent (ex : Berbère/Arabe), (Pianelli, Abric & Saad, 2010 : 243). Enfin, le découpage du monde n'est pas non plus épargné, loin s'en faut, par le phénomène de relativité (*ibid.*) puisque, par exemple, le Sud des Marseillais n'est pas le même que celui des Parisiens, et les « petits » pour un homme mesurant 1m95 sont plus nombreux que ceux pour un homme de 1m60 : « *la position de l'observateur dans l'espace modifie sa vision de l'objet observé (à chaque langue sa position d'observation sur la réalité)* » (Fuchs, 1997 : 10).

C'est au sein de cet ensemble de procédés linguistiques, fait de nombreuses et fertiles di(X)chotomies, de découpages divers, que figure le « *we code* » précédemment cité (Gumperz, 1982), l'opposition eux/nous, qui est une manière d'organiser le monde (Kaës, 1989) : de créer, de revendiquer, de manifester, de valider, d'assigner ou de sanctionner des identités.

4.2.3. Quand le découpage du monde façonne l'identité : des processus de catégorisation sociale et leurs conséquences

J'ai évoqué plusieurs fois dans les paragraphes précédents le lien fort qui unit les représentations sociales et l'identité, l'« *interdépendance continue entre l'identité et les représentations sociales qui ne peuvent donc pas être pensées isolément* » (Cohen-Scali & Moliner, 2008 : 10). Ainsi, il me semble pertinent de considérer les représentations « *comme*

des marqueurs et des modulateurs de l'identité sociale » (Cohen-Scali & Moliner, 2008 : 10). D'ailleurs, à la manière du langage, un des premiers effets de la formation des représentations chez l'enfant est la constitution de son identité « originelle » dans l'interaction avec son premier entourage, en général la famille nucléaire, son réseau social primaire, avec souvent le père comme altérité première (Canut, 2007) :

> « *Il faut l'avènement de la représentation pour que l'enfant parvienne à identifier sa personnalité et celle des autres. La genèse du Moi ne peut se faire que par une médiation de l'Autre dans une différenciation progressive* (Chombart de Lauwe & Feuerhahn, 1989 : 343) ».

Je vais maintenant aborder les processus par lesquels les identités prennent forme et évoluent en illustrant mon propos par les exemples issus des différentes enquêtes que j'ai menées pour mes recherches (Biichlé 2003/2004/2012a/2014)[122].

L'acte de se représenter un groupe humain, quelle que soit sa taille[123], est une manière d'organiser le monde social, de le fragmenter ou de l'amalgamer en unités multiples et diverses qui représentent autant d'identités (Müller & De Pietro, 2001). Or, définir ou assigner une identité à un agrégat social, c'est dans le même temps définir son propre groupe en regard de l'autre (Kastersztein, 1990 ; Taboada-Leonetti, 1990) puisque l'identité n'existe que par l'interaction :

> « *La nature de la représentation de la situation élaborée par un groupe* […] *intervient donc directement pour déterminer une représentation de l'autre groupe. Elle permet dès lors au groupe de se donner une identité face au groupe adverse* » (Abric 1989 : 214).

Dans les propos des enquêtés maghrébins ou d'origine maghrébine de mes recueils, on retrouve le découpage dialogique des espaces sociaux et représentationnels en « eux » et « nous », entre des identités locales (kabyle, chaoui ou chleuh[124]), nationales (marocaine, algérienne, tunisienne et/ou française) ou supranationales (arabe ou musulmane) :

- (Algérienne, Chaoui, 50 ans, 33 ans en France) « ***Je suis un Chaoui, je suis un Berbère*** » ;
- (Algérienne, 41 ans, 21 ans en France) « ***Ha oui, je suis algérienne*** » ;
- (Française migrante marocaine, 41 ans, 23 ans en France) : « ***ch'uis française*** » ;
- (Marocain, 43 ans, 22 ans en France) : « ***nous les Marocains, on est des copains avec les Français*** » ;
- (Français d'origine Chleuh, Tamazight, 52 ans) : « ***Je suis musulman avant tout*** » ;
- (Français d'origine Chleuh, Tamazight, 3e génération, 24 ans) : « ***ch'uis un Arabe*** ».

---

[122] Depuis mon entrée dans la recherche, la plupart de mes articles sont fondés sur des recueils de données spécifiques.

[123] Le processus de sélection et la taille de l'agrégat est un vrai problème épistémologique (Lazega, 1994 ; Merklé, 2004) sur lequel je reviendrai mais je considère que le couple ou la dyade représentent « *la figure élémentaire du social* » (Merklé, *ibid.* : 39).

[124] Par le vocable « chleuh », les enquêtés désignent les Berbères marocains, tamazighs, tachelhits ou tarifits, souvent par opposition aux Kabyles.

Et bien souvent, c'est l'aspect langagier qui est invoqué pour marquer la différence : « *Les enquêtés interrogés sur leurs langues, leurs usages langagiers et ceux des autres, en reconnaissant leur altérité, affirment aussi leur identité* » (Rispail, 2016 : 10) :

- (Franco-Marocaine, 52 ans, 29 ans en France) : « ***Ils parlent vite eux*** » (Les Kabyles) ;

- (Algérienne, 41 ans, 4 ans en France) : « ***C'est eux*** (Les Tunisiens) ***comprends pas l'algérie*** (l'algérien) » ;

- (Franco-Marocaine, 52 ans, 29 ans en France) : « ***y'a des moments que tu parles avec les vrais arabes littéraires*** (les « vrais » Arabes)***, on comprend rien*** […] ***eux y parlent, c'est vraiment le vrai arabe, les vrais arabes, c'est pas on dit que c'est pas des vrais, c'est des vrais et nous*** » (les « vrais » Arabes de cet énoncé sont à rapprocher de la représentation de « l'arabe vrai » qui sera à l'origine de l'article avec Jacqueline Billiez et Myriam Abouzaïd, cf. volume II, article 12, p. 103).

Sans remettre en cause les dires des enquêtés, je considère que leurs diverses actualisations identitaires sont autant de manifestations/revendications d'une identité à un temps T mais que celles-ci sont susceptibles d'évoluer puisque souvent, le contexte (réseau, moment, etc.) conditionne l'actualisation. C'est le cas de l'exemple qui suit dans lequel le même enquêté, un Français d'origine kabyle de 39 ans, interrogé à différents moments, actualise des identités qui pourraient paraître contradictoires, signe de tension identitaire selon George Lüdi (1995) :

- (recueil 2007) « ***moi, quand ch'uis avec mes collègues, ch'uis arabe*** ! ***quand on veut vraiment savoir d'où ch'uis, ch'uis algérien, ch'uis kabyle*** » (la chronologie et la hiérarchie du dernier énoncé sont importantes : l'identité algérienne (nationale) se substitue à l'identité arabe (supranationale) et précède l'identité berbère (locale).

- (recueil 2011, le même enquêté déclare) : « ***Français, je vis en France, ch'uis français d'origine algérienne et si on veut, on veut savoir, ch'uis kabyle, on n'est pas des Arabes quoi*** ! » (cf. volume, II article 8, p. 55).

La dimension temporelle caractérise donc le dynamisme paradoxal de l'identité - changer tout en restant identique - ce qui semble aller à l'encontre des théories sur la fossilisation (Selinker, 1972), comme j'espère l'avoir montré dans mon article de 2012 sur les femmes invisibles (volume II, article 9, p. 63), et réfute toute assertion fondée sur une identité monolithique et statique. Cette forme d'identité figée est d'ailleurs régulièrement invoquée par certains hommes politiques avec « l'identité française »[125], par des groupes sociaux ethnicisés avec « l'identité arabe » ou par les religieux pour « l'identité musulmane », « l'identité juive » « l'identité chrétienne », etc.

« *Il existe un « noyau dur » relativement stable des caractéristiques identitaires* » (Kastersztein, 1990 : 30) mais manifester ou revendiquer une identité, c'est opérer des choix plus ou moins conscients au sein d'un **répertoire d'identités sociales** (Saville-Troike, 1982 ; Kerbrat-Orecchioni : 2011) entre « *diverses images de soi* » (Goffman, 1974 : 36), des

[125] Je pense entre autres à Bruno Lemaire, candidat Les Républicains, qui affirmait, à la fin du premier débat des primaires de la droite en 2017, que l'identité française était statique.

« *facettes identitaires* » (Lüdi, 1995 : 252 ; Moore & Brohy, 2009 ; Kerbrat, 2011), des « *rôles multiples* » (Kaufmann, 2004 : 74), « *d'une panoplie de casquettes* » (Kerbrat, 2005), etc., mais l'actualisation du choix est **conditionnée par le contexte**, par le réseau (Taboada-Leonetti, 1990 ; Biichlé, 2012a) : « *les représentations identitaires que se font les groupes les uns des autres se trouvent confirmées et renforcées dans la pratique quotidienne* » (Taboada-Leonetti, 1990 : 53). Prenons à nouveau l'exemple de cet enquêté qui, pour ne pas « *faire d'embrouille au bar* », déclare :

- (Français, origine Kabyle, 39 ans) : « ***Vis-à-vis d'la personne qu'est en face de moi, j'dirais ch'uis kabyle, ch'uis arabe*** ».

Les diverses actualisations face à mes questions sur l'intercompréhension entre locuteurs maghrébins seront à l'origine de l'article « intercompréhension et facettes identitaires » (Volume II, article 5, p. 27). Sur le plan théorique, les actualisations de l'identité au fil du temps et des interactions confirment, si besoin était, l'aspect dynamique de l'identité et, sur le plan méthodologique, la pertinence d'effectuer des recueils espacés pour s'en faire une idée globale, en diachronie.

Ces derniers énoncés montrent également que, comme pour les hiérarchisations entre langues (pour moi et pour d'autres, dans la lignée directe de Mackey[126], seules les langues existent), il y a des hiérarchies correspondantes entre les identités et que l'identité berbère (locale) en France semble céder peu à peu le pas à l'identité supranationale arabe (Biichlé, 2012a).

Toutefois, dans la plupart des cas, chez les descendants de migrants, l'actualisation identitaire est plurielle (*Ibid.*) comme chez les membres de trois générations de cette famille :

- (Français, 9 ans, origine marocaine, tamazight, 3e génération) : « ***Moitié moitié, moitié français, moitié marocain*** » ;
- (Française, 49 ans, origine marocaine, tamazight) : « ***Chuis française et chleuh et riffienne, amazighe*** » ;
- (Français, 36 ans, origine marocaine, tamazight) : « ***Français et arabe, les deux, ch'uis né ici et j'ai du sang musulman*** » ;

voire transnationale :

- (Français, 25 ans, origine marocaine, tamazight) : « ***J'me sens ni français ni marocain, j'me sens des deux pays, j'fais pas la différence*** ! » ;
- (Français, 52 ans, origine marocaine, tamazight) : « ***Je suis en France, je suis français, je suis au Maroc, ch'uis marocain, j'suis en Tunisie, ch'uis musulman*** ».

Les enquêtés, et plus particulièrement les descendants, semblent se situer, à des degrés divers en fonction de leur vécu, de l'importance revêtue par la transmission chez les parents (Biichlé,

[126] En effet, ce dernier définit le « *'language' as a dialect with an army and a navy* » (1976 : 64). Dans ce cas, l'usage du lexème « *langage* » peut prêter à confusion pour un francophone, ce qui montre à nouveau l'arbitrarité des découpages du réel.

2012a/14b/15) et de la pression de la société[127] (Kastersztein, 1990 ; Camilleri, 1990 ; Biichlé, 2016b), sur un continuum de positions variées et plurielles qui combinent, parfois harmonieusement mais d'autres fois plus difficilement, l'identité d'origine et la nouvelle par diverses stratégies identitaires (Camilleri, 1990 ; Malewska-Peyre, 1990 ; Sabatier, 2011) :

> « *la construction de l'identité en situation fortement multiculturelle est […] un jeu d'équilibre entre la tendance ontologique et la tendance pragmatique du moi : au niveau d'une population, l'éventail de nuances entre ces deux pôles est pratiquement infini* » (Manço, 2002 : 81).

L'identité de chacun est un peu constituée comme les pelures d'oignon ou les poupées *matriochkas* (Biichlé, 2007), de couches multiples ou facettes que l'on affiche selon le contexte ; ce que je nomme l'actualisation. L'altérité commence « juste après notre épiderme » puis se décline en s'élargissant : le voisin, le quartier, la ville, la région, le pays, le continent… et plus on est loin de chez soi plus l'altérité locale s'estompe (Biichlé, 2010). C'est ainsi que, formulé de manière caricaturale, le Stéphanois et le Lyonnais, sempiternels alters, actualiseront leur identité française pour s'identifier mutuellement, s'ils sont confrontés à une altérité plus large, américaine ou chinoise par exemple.

Les oscillations identitaires sont donc le résultat des situations d'entre-deux (Van den Avenne, 2002) caractéristiques de la migration (Taboada-Leonetti, 1990) et des phénomènes intégrationnels subséquents (Biichlé, 2007/9/16a), d'où l'intérêt de leur étude sur le plan sociologique et de leur vulgarisation auprès des acteurs sociaux. C'est ce que je m'efforce de faire depuis 2006 (cf. p. 33).

À partir de 2013, motivé par la récente naissance de ma fille en 2011 et l'observation quotidienne de ses pérégrinations (tri)linguistiques, j'ai élargi mon champ social de recherche à d'autres provenances migratoires que le Maghreb[128] pour le recueil de données de mon article sur les familles mixtes bilingues (volume II, article 11, p. 93) et j'ai retrouvé sans surprise des processus similaires au niveau du fonctionnement de l'identité et des phénomènes langagiers. J'ai renouvelé par la suite cet élargissement dans le cadre des travaux menés avec mes étudiants (Biichlé, 2018a) et l'ensemble de mes analyses semble confirmer **l'universalité des processus d'évolution linguistico-identitaires**, n'en déplaise aux esprits chagrins qui leur imputent des caractéristiques ethnico-culturelles voire raciales.

---

[127] « *La crise endogène d'identité* […] *est toujours le résultat d'une crise exogène crée par la pression du milieu* » (Kastersztein, 1990 : 41).

[128] Anglaise, espagnole, swahili, hongroise, polonaise, suisse-allemande.

Dans le processus de découpage du monde en agrégats humains, adhérer à une identité, s'auto-définir comme un groupe identifié, c'est également subir/accepter une forme d'assignation stéréotypée par la société (Taboada-Leonetti, 1990 ; Camilleri, 1990 ; Sabatier, 2011) ou le(s) groupe(s) opposé(s) :

> « *Se définir comme Arabe, Musulman, Chrétien, Juif, Berbère, Kabyle, Français, Corse, etc., c'est-à-dire faire du « nous » par rapport à « eux », c'est s'abandonner à la désignation extérieure, à l'assignation à la tribu, à la horde* » (Canut, 2007 : 117).
>
> « *Lorsqu'on parle d'immigration, on fait maintenant référence de manière inavouée aux immigrations du Maghreb et d'Afrique noire* » (Rautenberg, 2007 : 7).

Chez les enquêtés que j'ai interviewés, on retrouve souvent l'expression de cette forme d'assignation de la société française à une identité arabe ou musulmane stéréotypée et essentiellement fondée sur des traits physiques :

> - (Française d'origine Kabyle, 48 ans) : « ***J'me sens française, française pasque j'habite en France mais au fond de moi, j'me sens aussi algérienne pasque tu vois, j'ai pas la couleur locale et les gens me le rappellent sans cesse*** » (Biichlé, 2012a).

J'ai abordé ces tensions identitaires et sociétales dans mon article de 2016a (volume II, article 13, p. 109), et j'en déduis que les hommes politiques, les médias, les religieux, comme « monsieur tout le monde », pourraient renoncer à utiliser des lexies telles que la « communauté unetelle »[129], les « Arabes » ou la « communauté musulmane » pour les Maghrébins (et *quid* des Berbères ou des athées/agnostiques ?), les « jeunes » pour les enfants de migrants, un « Français d'origine algérienne » alors qu'on ne dit jamais « un Français d'origine anglaise », etc. En effet, l'utilisation de tels stéréotypes pérennise un découpage qui ne repose sur aucune réalité objective (Taboada-Leonetti, 1990) mais surtout, à l'image de tout stéréotype, ils se diffusent et « contaminent » la représentation collective. On pourrait d'ailleurs ajouter que ces phénomènes discriminatoires sont plus prégnants qu'il ne paraît puisque souvent, on observe un « *effet de masquage* » dans l'expression des représentations (Flament, Gimelli & Abric, 2006 : 27). En effet, si on demande à une personne ce qu'elle pense des Musulmans, elle répondra souvent en termes positifs – « *Les musulmans ont un riche patrimoine historique et culturel* » - mais si on lui demande ce qu'en pensent les Français, la réponse sera en termes négatifs : « *Les musulmans ont une religion qui génère du fanatisme* » (20-21). On retrouve les effets discriminants des représentations et plus particulièrement des stéréotypes dans l'expérience menée par Claire Gilchrist et Jean-Pierre

[129] « *Le lien de la nation au patrimoine est modifié, notre imaginaire national ne se construisant plus sur l'opposition à l'Allemand ou à l'Anglais mais en regard d'un imaginaire des migrations et de la mondialisation qui réduit l'immigré à être membre d'une « communauté », c'est-à-dire à n'appartenir pas entièrement à la nation* » (Rautenberg, 2007 : 4).

Chevrot (2017) où l'évaluation des productions langagières d'une locutrice supposée arabe par 343 étudiants évaluateurs est influencée défavorablement par l'assignation de traits imputés à son identité stéréotypique (assignation identitaire).

Enfin, la volonté de s'identifier à un groupe et de lui appartenir, nécessité de l'animal social, est certainement aussi la cause de la nécessité/volonté de « parler comme » (pensons, par exemple, à la palatalisation ou au « jour d'aujourd'hui »). L'identification passe donc par le facteur symbolique d'un parler représentatif du groupe : « *low prestige ethnic and status groups everywhere perceive their language or dialect as a powerful symbol of group identity* »[130] (Milroy, 1987 : 18). Outre l'aspect épistémologique précédemment évoqué (cf. p. 8), une des conséquences parfois fâcheuse de la définition de l'identité par la langue est l'existence d'une norme langagière subjective et arbitraire[131] mais qui s'impose à tous : « *les sujets sélectionnent les aspects* ***exprimables*** *de la représentation en fonction de l'****enjeu normatif*** *qu'ils perçoivent dans la situation où ils se trouvent »* (Flament, Gimelli & Abric, 2006 : 27).
Or, la norme demeure souvent celle du plus puissant (Mackey, 1976), des dominants (Bourdieu, 1982), celle au nom de laquelle on peut stigmatiser, discriminer (Canut, 2007 ; Blanchet, 2016 ; Bertucci, 2013 ; Biichlé, 2016b), empêcher de travailler (ex : Clause Molière)[132], exclure d'un groupe ou refuser d'accorder une nationalité (ex : CAI, contrat d'accueil et d'intégration), etc.

Pour conclure brièvement cette partie, je dirai que c'est des interactions multiples entre entités sociales que naissent les représentations des identités groupales, mais que la source des « nous », l'unité nucléaire, demeure la famille, le groupe de pairs ou le clan et, par conséquent, le premier cercle du réseau social (Milroy, 2002) :

> « *Au sein des réseaux d'interaction, familiaux et sociaux, qui situent un individu dans le monde à chaque moment de sa vie, se construit et se reconstruit inlassablement l'ensemble des traits qui le définit, par lequel il se définit face aux autres, et est reconnu par eux* » (Lipiansky *et al.*, 1990 : 22).

---

[130] Partout, les groupes ethniques de faible prestige ou statut perçoivent leurs langues ou dialectes comme un symbole puissant de l'identité du groupe.
[131] Cela m'évoque par exemple le cas de l'écriture des SMS par les adolescents si décriée par les parents mais plus normée qu'elle ne paraît (Panckhurst, 2009).
[132] La clause dite « Molière » a voulu imposer l'usage exclusif du français sur les chantiers mais n'était qu'une tentative déguisée de discrimination envers les travailleurs détachés (*Le Monde*.fr avec AFP, 02.09.2017).

L'identité est **un processus** et **pas un item figé** (Erikson, 1972 ; Tap, 1986 ; Kastersztein, 1990 ; Lipiansky, 1993, etc.), sinon, prise à temps T, il s'agit plutôt d'une **actualisation.** Il en résulte qu'elle devrait être appréhendée en diachronie. D'ailleurs, on parle de variation diachronique, diastratique, diatopique (Labov, 1976 ; Gadet, 2003), diamésique (Ledegen & Léglise, 2013) ou diagénique (Bulot & Blanchet, 2013), mais on peut se demander si, au lieu de parler de variation diaphasique, situationnelle ou stylistique, il ne vaudrait parfois pas mieux utiliser la lexie « **variation identitaire** » (Molinié, 2008). Car si le cadre conditionne l'interaction (Goffman, 1991), c'est le sujet qui actualise l'identité et la forme linguistique associée (débat entre variation interne et externe, variante conditionnée ou pas). Si effectivement « *le concept de 'variation' » ne peut être dissocié de celui de 'norme'* » (Bulot, 2011 : 3), cette dernière serait **toujours subjective**[133], **idiosyncrasique** et donc **astreinte au principe de relativité** : j'ai un accent de Lyon parce que tu as un accent de Saint-Étienne et réciproquement. Alors, peut-être que « *les identités se maintiennent ou se (re)produisent parce que sont socialement pertinents des faits relevant de la variation* » (*ibid.*) mais on peut penser que s'il y a variation, c'est qu'il y a actualisation de l'identité parce que c'est notre manière de marquer un territoire, d'identifier la famille, le clan, la tribu, la nôtre et l'adverse, comme chez les animaux (Lemasson & Hausberger, 2004 ; Hausberger, 2009). C'est à ce niveau, entre autres, que pour moi, **la linguistique s'inscrit dans le cadre général de l'éthologie**.

Dans ces paragraphes, j'ai voulu montrer l'articulation forte entre les trois phénomènes cognitifs (sociaux et individuels) que sont le langage, les représentations et l'identité (le triptyque), et combien il est difficile de les appréhender individuellement sans risquer de ne pas en comprendre l'essence. Dans la partie qui suit, il sera question de l'espace physico-social dans lequel fonctionne à chaque instant ce triptyque : le réseau social.

[133] Même l'on distingue toutes sortes de normes, objective, subjective, évaluative, prescriptive, systémique, statistique, etc. (Rey, 1972, Houdebine, 1982, Calvet, 1999 ; Gadet, 2003, etc).

5. Le triptyque et le réseau

Je propose maintenant d'aborder le réseau social dans son aspect de structure structurante et structurée, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu (1980), et de dessiner successivement les ressorts langagiers, représentationnels puis identitaires qui en anime la structure.

5. 1. La structure du réseau et les phénomènes langagiers

Aborder la structure du réseau social des personnes migrantes, c'est vouloir saisir un instantané de vie à un temps donné et dessiner une étape de l'évolution de ce réseau, de sa (re)structuration (Biichlé, 2018a). Or, la restructuration en pays étranger, l'insertion dans un nouveau milieu (Tap, 1988), selon la forme qu'elle revêt (marginalisation, intégration ou assimilation pour résumer), conditionne l'exposition à la nouvelle société, à ses membres, à leurs pratiques et représentations, à leur(s) langue(s) (*input*).

C'est d'ailleurs entre autres l'accès aux réseaux sociaux des personnes qui m'a incité à remettre en cause la *doxa* sur l'intégration, l'équation « intégration = apprentissage de la langue » (Biichlé, 2007/8b&c/16a ; Duchêne, 2012), à m'interroger sur l'impact des cours de français dans certaines associations ou organismes de formation (Biichlé, 2007/8b&c) ou bien encore, sur l'importance pour certains parents, d'aller chercher leurs enfants à l'école pour apprendre à parler (*Ibid.*). Par exemple, dans le cadre des cours de français associatifs dispensés à des femmes maghrébines du quartier Mistral à Grenoble, j'ai observé que celles-ci continuaient souvent à parler entre elles en langues d'origines (arabes ou berbères), au grand désespoir de la formatrice. Mais pour nombre de ces femmes, le cours du mercredi (réservé aux femmes) représentait un moment unique pour échapper au quotidien, à un réseau familial dense voire isolant (Bortoni-Ricardo : 1985), pour restructurer leur réseau social (augmentation du capital social), pour entrer en contact avec d'autres personnes (création de trous structuraux) et avec le français, même si ce dernier ne constituait parfois qu'un véhiculaire entre les arabophones et les berbérophones par exemple. Pour ce recueil (Biichlé, 2007), mes sources étaient donc les enquêtées (source directe), la formatrice et les personnels du centre social (sources indirectes). Afin de montrer l'importance que peuvent revêtir les sources indirectes dans l'esquisse des réseaux des personnes, voici l'extrait d'un entretien de 2005 avec une formatrice qui évoque la fin d'un stage et ses conséquences sur la structure du réseau de certaines apprenantes :

- « ***Y'en a plein d'entre elles qui, quand elles sortent de leur formation, elles apportent plein de cadeaux et elles finissent en larmes parce qu'elles disent, c'était ma seule sortie et j'aurais même plus ça… parce qu'en fait, elles sympathisent beaucoup entre elles…en plus du fait qu'elles n'ont plus de sorties, le côté social qu'elles avaient entamé… tout s'arrête quoi*** ! (Mme G., formatrice à l'IFRA[134]).

C'est le même processus de restructuration du réseau qui est à l'œuvre dans l'acte d'aller chercher les enfants à l'école et qui conduit à l'exposition aux langues du pays d'immigration puis à l'apprentissage :

- (Tunisienne, 43 ans, 23 ans en France) : « ***Quand je sors, je fréquente, je parle avec les enfants à l'école, j'emmène les enfants à l'école, heu par exemple quand ils sont petits à la maternelle, heu je, je parle avec heu heu l'institu-tu-trice, c'est comme ça je commence à parler*** » (corpus Biichlé, 2007)[135].

Le processus de restructuration du réseau en contexte migratoire est donc, dans de nombreux cas, le « vecteur » qui conduit à la nouvelle langue. Dans l'exemple qui suit, l'enquêtée explique ses petits pas vers la nouvelle société, la restructuration de son réseau (école, boulanger, épicier, etc.), et l'apprentissage progressif du français qui en résulte :

- (Marocaine, 63 ans, 36 ans en France) : « ***Je rester coincée à la maison, mon mari y me laisse pas sorti*** […] ***je sors jamais la maison, jusqu'à mes enfants y… j'ai quatre enfants, après y allaient à l'école, j'ai commencé sorti, et après j'ai commencé à… comprendre le français… voilà… et j'ai commencé un peu, petit à petit, à aller acheter le pain, acheter à épicerie à coté de nous, j'allais acheter le lait, petites choses… et après je commencer ça va mieux*** » (corpus Biichlé, 2007).

La restructuration du réseau de la personne migrante favorise donc le contact avec la langue du nouveau pays (Matthey & Py, 1995) alors que l'emploi de la langue d'origine « *est plus intense dans les grappes denses et stables (parents et voisinage)* » (Merabti, 1991 : 313). Comme on a pu le voir précédemment, cet équilibre entre le pré et le post-migratoire ainsi que le bilinguisme qui en résulte, correspondent à l'intégration[136], que l'on parle de réseaux, de représentations, d'identités ou de langues (Camilleri, 1990 ; Malewska-Peyre, 1990 ; Manço, 2002 ; Biichlé, 2007/9/16a). L'augmentation du capital social générée par la restructuration du réseau semble s'accompagner d'une meilleure autonomie, d'une plus grande aisance conversationnelle dans la nouvelle langue et souvent, d'une baisse de l'insécurité linguistique (Biichlé, 2011). Le tableau qui suit est extrait de mon article de 2011 (volume II, article 6, p. 35) où j'essayais de montrer les relations entre la structure du réseau (faible capital social) et l'insécurité linguistique :

---

[134] Institut de Formation Rhône-Alpes.
[135] Corpus disponible à l'adresse : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/72/90/28/ANNEX/Annexes_thA_se.pdf
[136] Cf. continuum intégrationnel, article 5 & 13, volume II.

Enquêtés	Marques d'insécurité	Indices réseau
Française (kabyle), 31 ans, 10 mois en France	« *J'essaie pas de parler parce que j'ai honte* […] *je peux pas parler avec les gens* ».	« *Personne* (ne m'aide), *jamais je trouve quelqu'un* […] *J'ai pas d'ami* » (2 enfants, pas d'emploi).
Algérienne, 27 ans, 10 mois en France	« *Je peux pas parler, j'ai honte, peut-être je fais des fautes* […] *j'ai peur qu'on se moque de moi* ».	« *Je connais personne ici* ». « *avec une collègue tunisienne ici* » (pas d'enfant, pas d'emploi).
Marocaine, 36 ans, 12 ans en France	« *J'ai pas confiance en moi pour parler avec quelqu'un* (le français) ».	« *J'ai pas de copines françaises* […] *pas de voisins, de voisines pour discuter* » (pas d'enfant, pas d'emploi).

Tableau n° 2. Le réseau et l'insécurité linguistique

Ici, les indices réseau (famille, pas d'ami, pas d'emploi, etc.) dessinent des structures denses voire isolantes dans les deux derniers cas (pas d'enfant), un capital social faible, pas de trou structural et une insécurité linguistique forte (*peur, honte, peux pas*, etc.). Il faut insister sur le fait que cette situation touche plus particulièrement les femmes puisque, à la différence des hommes exposés au minimum au français par le travail[137], celles-ci se retrouvent souvent « cantonnées » dans le réseau nucléaire familial, volontairement ou non. Au sein de la famille, toutes les situations communicationnelles plurilingues existent (Deprez, 1994) mais pour les femmes sans enfant qui parlent en langue(s) d'origine avec leur mari, l'*input* en français qui en résulte est faible (Biichlé, 2011).

On peut retrouver la relation entre la structure du réseau et l'*input* en français en observant des familles mixtes[138] (Varro, 2011 ; Deprez *et al.* : 2014) où le réseau est généralement ouvert avec des trous structuraux et dans lesquelles la langue de l'environnement (école, amis, voisins, magasins, médecin, etc.) prend le dessus chez l'enfant (Deprez, 1994 ; De Houwer, 2006 ; Hélot, 2007) et ce, quels que soient les efforts des parents (Varro, 2003 ; Biichlé, 2015). En effet, « *lorsque l'une des deux langues cesse d'être présente dans l'entourage de l'enfant, lui-même ne l'utilise plus, sa compétence dans cette langue diminue d'autant* »

[137] En 2001 : « *Les femmes immigrées sont encore beaucoup plus mal placées que leurs homologues masculins sur le marché de l'emploi.* […] *De même, il semble que les femmes originaires d'Afrique noire francophone sont, au-delà de 35 ans, dans une situation plus favorable que celles qui sont originaires du Maghreb* » (Rapport d'activité 2001 de la Direction de la population et des migrations, chapitre 1). En 2011, le taux de chômage des immigrés « *approche 23 % pour ceux originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, contre 8,5 % pour les non immigrés* » et, à titre d'exemple, le taux de chômage des hommes algériens est de 20,2% pour les hommes contre 27,4% pour les femmes (Ministère du travail, 2012). La situation semble se reproduire pour les descendants puisque « *Quel que soit le moment de leur carrière, les descendants d'immigrés maghrébins sont moins souvent en emploi que les personnes sans ascendance migratoire* […] *Chez les hommes, l'écart d'emploi provient surtout d'une plus grande difficulté à accéder à l'emploi lorsqu'ils sont actifs. Chez les femmes, il résulte en grande partie d'une inactivité plus forte. Cette différence de comportement des femmes est particulièrement marquée dix à moins de vingt ans après la fin des études, notamment en présence d'enfants* » (Boutchenik & Lê, 2017 : 1).

[138] Sachant que de nombreuses typologies existent (cf. Deprez *et al.* : 2014 : 13).

(Deprez, 1994 : 138). Cela montre que la structure du réseau conditionne la quantité d'*input* en français auquel l'enfant est exposé au quotidien. Par exemple :

> « *L'acquisition des variables sociophonétiques est ainsi un processus dynamique qui évolue en fonction du matériel linguistique rencontré par l'enfant et de l'agrandissement progressif de son réseau social* » (Nardy *et al*., 2015).

Pour les enfants de familles mixtes, en dehors des interactions avec le parent migrant, l'*input* langagier dont le réseau se trouve pourvoyeur est donc en français (deuxième parent, fratrie, copains, école, etc.) et, la plupart du temps, si le parent migrant comprend le français, l'enfant sera bilingue de réception[139] (*Ibid.*). On peut alors se demander pourquoi l'enfant refuse de produire dans la langue d'origine du parent étranger et on remarque vite que ce qui pose problème est la dérogation à la norme langagière du réseau (Milroy & Milroy, 1992), la peur de la stigmatisation par les autres (Biichlé, 2007), le fait d'être « *mis en boîte par ses camarades* » (De Houwer, 2006 : 37). J'ai retrouvé ces appréhensions/agacements chez les petits enquêtés de mon recueil de données en 2013 :

- **2E1f** (fille, 6 ans) : « ***j'le dis à personne*** (que je parle espagnol) » ;
- **3E1g** : (garçon, 7 ans) : « ***elle me parle en suisse-allemand, j'aime pas*** ».

Depuis le jour de l'entretien, ce dernier petit garçon refuse d'ailleurs que sa mère lui parle en suisse-allemand. Alors, même si je partage avec ses parents l'idée que l'entretien n'a été que l'accélérateur d'un processus enclenché depuis longtemps, son refus montre que le sujet de l'usage de la langue d'origine par le parent immigré au sein d'une famille mixte peut s'avérer très sensible. Cet exemple fournit par ailleurs une bonne illustration des effets du paradoxe de l'observateur.

De manière inattendue, lors du même recueil de données, certains parents profitèrent de l'entretien pour exprimer leur malaise passé face à l'utilisation par un de leurs parents d'une langue « étrangère » aux normes de « l'endroit », à celles du réseau :

- **1M** (femme, 34 ans) : « ***j'étais toujours mal à l'aise quand y m'parlaient anglais avec des gens qui comprenaient pas*** » ;
- **5M** (femme, 36 ans) : « ***Quand ma mère nous parlait en kiganda, on n'était pas à l'aise même si on comprenait… avec l'anglais et le swahili on était à l'aise*** […] ***C'était que à nous elle parlait ça*** (kiganda)… ***on comprenait mais on répondait jamais en kiganda*** ».

Dans le premier exemple, l'aspect hors de la norme du réseau peut s'expliquer par l'usage de l'anglais ou/et par la pratique bilingue (alternance de codes), souvent perçue comme marginale en France. Toutefois, dans le second cas, la personne évoque des souvenirs

[139] Bilinguisme de réception dont Christine Deprez (1994) écrit qu'il semble être plus d'ordre représentationnel que fonctionnel, point de vue que je partage et que j'articule à l'effet du réseau.

d'Ouganda où la pratique est majoritairement plurilingue (Were, 2009). C'est donc l'usage d'une langue qui ne fait pas partie de celles dont l'utilisation est dans la norme qui se trouve incriminé. L'homophilie[140] humaine (consciente ou non), la volonté d'être pareil, de ne pas être stigmatisé, d'avoir un usage linguistique dans la norme, de produire le style de la norme supposée de l'échange (Labov, 1978 ; Bell, 1984[141] ; Kerbrat-Orecchioni, 2001), de ressembler aux membres de la tribu, du réseau, de s'identifier à eux et d'en être reconnu (on retrouve le moteur identitaire), paraît un **puissant déterminant des pratiques langagières** produit par la structure du réseau des personnes :

- « *the more speakers talk to each other the more they will talk alike, and so linguistic variation will pattern along lines of social contact and interaction* » (Kemmer & Israel, 1994 : 167) ;
- « *the more often people talk to each other, the more similar their speech will be* » (Labov, 2001 : 228, reprenant le principe de densité de Leonard Bloomfield, 1933).

Je me demande d'ailleurs si l'on ne pourrait pas également expliquer, pour partie, le phénomène de manière plus biologique avec l'hypothèse d'un effet, additionnel ou non des neurones miroirs (Rizzolatti & Sinigaglia, 2007) mais cela reste à vérifier.

Quoi qu'il en soit, les contacts et interactions se déroulent au sein du réseau social et la structure de celui-ci joue un rôle déterminant, notamment sur la qualité de l'*input* : « *People differ in the size of their social network, and thus in the properties of the linguistic input they receive* » (Lev-Ari, 2016 : 2050).

Pour illustrer la circulation de la parole au sein du réseau et donc la nature de l'*input* (bilingue, langue d'origine ou français) en fonction des zones d'occurrence, j'ai choisi de présenter deux graphes[142] qui montrent respectivement un réseau dense, dépourvu de trou

---

[140] Degenne & Forsé résument la notion d'homophilie par l'aphorisme « *qui se ressemble s'assemble* » (2004 : 85). « *Cette dimension des relations* (l'homophilie) *est très importante car elle permet d'aborder la question de la cohésion sociale. Le fait que les personnes aient tendance à se fréquenter entre semblables, témoigne de la force des clivages sociaux en question, mais aussi de l'inégalité de cette force dans le corps social* » (Bidart, Degenne & Grossetti, 2011 : 36). « *Cette « homophilie », définie comme la tendance, pour l'amitié, à se former entre personnes possédant des caractéristiques similaires, est systématiquement avérée dans les études empiriques : les amis sont, bien plus fréquemment que s'ils se choisissaient par hasard, d'âge, de sexe, et de classe sociale identique* » (Merklé, 2004 : 40). On peut également penser à l'homogamie qui relève des mêmes processus et qui favorise également « *la reproduction sociale* » (Forsé & Chauvel, 1995 : 123).

[141] Dans la théorie de l'*audience design*, « *linguistic variation correlates with variation in speaker's class, gender, social network, and so forth* » (Bell, 1884 : 145).

[142] Ces graphes sont issus du programme de recherche que j'ai mis en place en 2013 avec les étudiants de l'université d'Avignon (Biichlé, 2018a, volume II, article 14), programme lequel je reviendrai en détail dans la partie 7.2.1. p. 113.

structural avec peu d'*input* en français (Graphe 2) et un réseau plus ouvert avec plusieurs trous structuraux et un *input* plurilingue (Graphe 3).

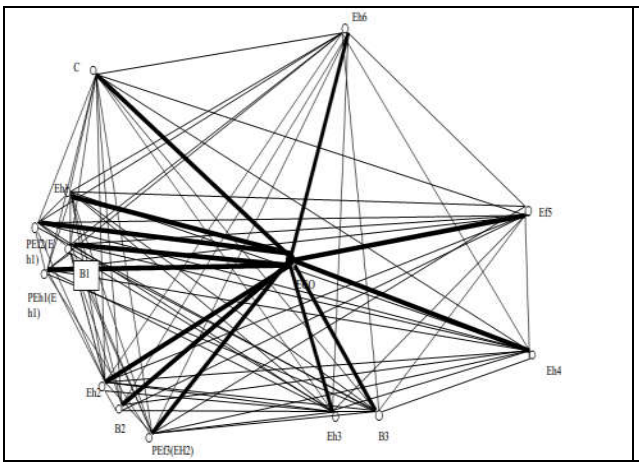

Graphe 2 : réseau dense sans trou structural

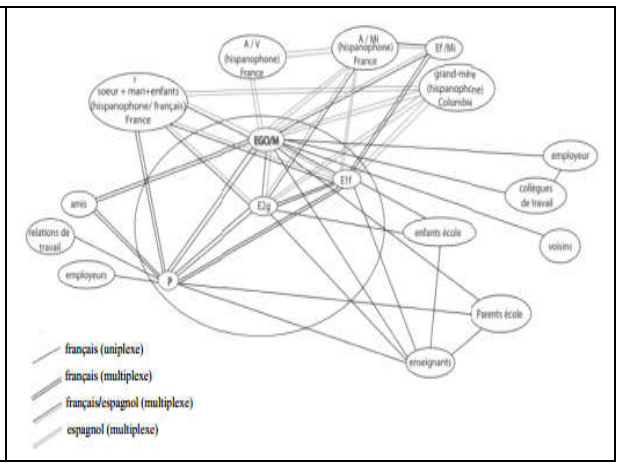

Graphe 3 : réseau ouvert avec trous structuraux

Dans le premier graphe, les liens ou arêtes entre tous les sommets sont effectifs (clique)[143], il n'y a pas de trou structural, la densité est maximale et les liens sont multiplexes[144] ; la densité et la multiplexité vont généralement de pair (Milroy, 2002). En dépit des 35 années passées en France par l'enquêtée (Ego), son réseau paraît faiblement restructuré et sa sociabilité n'est pas très élevée (pas d'amis déclaré, pas d'emploi, pas d'activité sportive ou artistique, etc.), situation qui correspond plutôt à la marginalisation (par opposition à l'intégration ou l'assimilation). La structure assez fermée de ce réseau réduit l'exposition à la nouvelle société de la personne et par conséquent, entre autres, la quantité d'*input* en français et les opportunités de produire dans cette langue. Ses déclarations et celles de ses enfants corroborent la faiblesse de l'*input* en français en dehors de la famille puisque les échanges sont plutôt monolingues en tamazight (traits épais) mais montrent aussi que cet *input* n'est pas nul puisque les enfants répondent en français en général :

- (Marocaine, Tamazight, 53 ans, 35 ans en France) : « ***Je parle toujours moi le berbère ou l'arabe avec les enfants je parle arabe mais ils me répondent en français*** » (L'enquêtée mentionne l'arabe mais que les enfants évoquent le berbère seulement).

Dans le second graphe, la situation est à peu près inverse. Le réseau est ouvert et présente de nombreux liens faibles (Granovetter, 1973) ainsi que plusieurs trous structuraux (emploi, relations de travail, parents à l'école, voisins, etc.). Le capital social de cette enquêtée est donc plus élevé que celui de la précédente, signe de restructuration du réseau et situation qui correspond à l'intégration sur le continuum intégrationnel (cf. volume II, articles 5, 13 et 14).

[143] On se rappellera que la clique est un réseau dans lequel tous les liens possibles entre les personnes sont réalisés comme la famille par exemple.
[144] Cf. Hominidés et langage, p. 53.

L'exposition de la personne à la nouvelle société est également plus forte et, par conséquent, augmente d'autant l'*input* en français ainsi que les occasions de produire. Les liens bilingues en espagnol et en français sont multiplexes (famille et certains amis), quelques liens multiplexes sont en français ou en espagnol, mais tous les liens faibles sont en français, ce qui paraît confirmer **l'importance des liens faibles, des trous structuraux, pour l'apprentissage de la langue du pays d'immigration**. D'autre part, une fois encore, comme je l'écrivais dans ma thèse ou dans mes articles de 2008/9/11, la possession d'un emploi, par les trous structuraux qu'elle génère, favorise l'apprentissage du français (cf. graphe 3).

Sur un plan général, ces exemples ainsi que l'ensemble de ceux de l'étude de 2018 montrent qu'il est possible d'établir des liens entre les pratiques langagières et la structure des réseaux :

Insertion	ségrégation/marginalisation	intégration	assimilation
Pratiques langagières	monolinguisme ou plurilinguisme en langues d'origine	plurilinguisme en français et langue(s) d'origine	monolinguisme en français
Structure du réseau	réseaux denses ou isolants	réseaux ouverts, moins denses, trous structuraux	

Tableau n° 3. Des liens entre pratiques langagières et structure du réseau

Dans ce tableau, le monolinguisme et/ou le plurilinguisme en langues d'origine correspondent aux réseaux denses ou isolants, dépourvus de trou structural. Au contraire, le plurilinguisme de type langue(s) d'origine + français ainsi que le monolinguisme en français correspondent aux réseaux ouverts grâce à la présence de trous structuraux. On relèvera que ces positions coïncident aussi avec le mode d'insertion dans la nouvelle société. De fait, en contexte migratoire, le type de restructuration du réseau s'avère déterminant puisqu'il conditionne l'exposition à la nouvelle société, à ses membres et, par conséquent, l'usage et l'apprentissage de la nouvelle langue (Biichlé, 2007/08b&c/18a).

Or, si la structure du réseau social peut être reliée aux pratiques langagières, il est également possible d'articuler cette même structure avec les actualisations identitaires des personnes.

5. 2. La structure du réseau et l'identité

Comme nous l'avons vu dans la partie III.2.3 sur l'identité et ses actualisations, ces dernières sont dynamiques, labiles, parfois contradictoires et fluctuent en fonction du contexte, selon les interlocuteurs, selon le réseau. Je propose donc d'examiner les liens entre l'identité et la structure des réseaux.

Les deux enquêtées du tableau qui suit (n° 4) ont passé chacune 29 années en France mais visiblement, la restructuration de leurs réseaux respectifs a pris des formes divergentes. La

première a 9 enfants, est sans emploi, déclare ne pas beaucoup sortir, ne pas aimer cela, rester toujours à la maison et parler en arabe tout le temps, ce qui correspond à un réseau dense, sans trou structural, voire à un réseau isolant. Elle actualise son identité d'origine, une identité nationale, l'identité algérienne. Au niveau de l'insertion dans la nouvelle société, ces caractéristiques s'apparentent à la marginalisation/ségrégation.

La seconde enquêtée a 4 enfants, travaille depuis plus de 16 ans et elle évoque des relations avec des voisins ainsi qu'une pratique bilingue : ces éléments dessinent un réseau moins dense que celui de la personne précédente, ouvert avec des trous structuraux (ex. emploi, amis). Elle actualise son identité nationale d'origine, marocaine, mais aussi sa nouvelle identité, française. On retrouve dans son cas l'articulation entre réseau ouvert, pratique plurilingue et identité plurielle : sa situation correspond à l'intégration en termes d'insertion sociale.

Enquêtées	**Temps en France**	**Indices réseau/langue**	**Actualisations identitaires**
Algérienne, 54 ans, 9 enfants	**29 ans**	« *moi* ***je sorte pas*** *beaucoup* […] *toujours* ***à la maison*** […] *toujours* […] *parce que j'aime pas sortir* » ; « *Moi je parle pa heu* ***je parle toujours l'arabe*** […] ***toujours l'arabe à la maison****, toujours* […] *si je parle français même, je comprends pas* ».	« ***je suis algérienne*** ».
Franco-Marocaine, 52 ans, 4 enfants	**29 ans**	« *Le français, j'ai appris* ***au travail*** » (16 ans d'hôtellerie) ; « *Y'a des gens qui sont ouverts,* ***discuter avec eux*** *c'est pas un problème* » ; « *C'est* ***des Français*** *qui nous ont aidés* […] *ils venaient* ***à la maison*** ».	« ***Je suis marocaine*** » ; « ***Je pense pas que je suis étrangère*** » ; « ***Je suis française*** ».

Tableau n° 4. Le réseau et l'identité

On voit une fois de plus que la possession d'un emploi, par ce qu'elle génère de trous structuraux, s'avère déterminante pour le processus de restructuration du réseau en contexte migratoire. À l'inverse, la famille nombreuse, certainement par le degré d'accaparement de la personne par les tâches ménagères, paraît contribuer à la densité des réseaux (Merklé, 2004)[145], en tout cas pour les femmes maghrébines de mes enquêtes (Biichlé, 2014).

Les exemples présentés dans le tableau n° 5 n'ont pas encore été publiés mais ils ont fait l'objet d'une communication intitulée « Quand le réseau social façonne l'identité : représentations et actualisations identitaires de migrants » au congrès du Réseau Francophone de Sociolinguistique de 2017[146]. Les données sont issues du recueil effectué par les étudiants pour l'article de 2018a (cf. volume II, article 14, p. 121). Dans la dernière colonne du tableau,

[145] « *Avec la formation du couple et surtout la naissance des enfants, la sociabilité diminue et se replie dans l'univers domestique* » (Merklé, 2004 : 38).

[146] Congrès RFS 2017. Identités, conflits et interventions sociolinguistiques. Université Paul Valéry Montpellier, 14, 15 et 16 juin 2017.

les + et les - symbolisent respectivement les actualisations qui concernent la nouvelle identité (+) ou celle d'origine (-) ; les indications - + et - ++ symbolisant respectivement l'actualisation d'une identité composite partagée (+ identité d'origine + identité nouvelle) ou plus française (- identité d'origine + identité nouvelle). Dans le dernier cas (-++), le – symbolise l'expression de la loyauté[147] envers l'identité/langue(s) d'origine.

	Sexe	Pays d'origine	Langue(s) d'origine (dénomination des locuteurs)	Nationalité du conjoint	Temps en France	Emploi	Enfants	Petits-enfants	Trous structuraux	Bilinguisme	Actualisation identitaire française
13E4	m	Roumaine	hongrois/roumain	française	7 ans	+	1	0	-	+	-
13E2	f	Maroc	tamazight/arabe	idem	35 ans	-	6	3	-	+	-
13E1	f	Italie	calabrais/italien	idem	50 ans	-	5	2	-	+	- +
14E2	m	Laos	hmong/laotien	idem	36 ans	+	7	13	+	+	- ++
14E3	f	Portugal	portugais	idem	18 ans	+	2	0	+	+	- ++
14E8	f	Pays-Bas	hollandais/néerlandais flamand	française	30 ans	+	3	2	+	+	- ++
14E1	m	Maroc	marocain	française	30 ans	+	1	0	+	+	+

Tableau n° 5. Les actualisations identitaires et la structure du réseau

Chez les trois premiers enquêtés (13E4, 13E2, 13E1), on peut voir que l'absence de trou structural correspond à une actualisation identitaire - pour les deux premiers et -+ pour le troisième. En d'autres termes, la densité du réseau (peu de liens faibles) correspond avec les actualisations de l'identité d'origine dans les trois cas avec une légère inflexion pour le troisième (marginalisation/ségrégation). Les trois exemples suivants (14E2, 14E3, 14E8) montrent qu'à l'actualisation d'une facette composite (identité d'origine + identité française) mais majoritairement française correspondent des réseaux plus ouverts avec plus de trous structuraux (intégration). Enfin, le dernier cas (14E1) associe un réseau ouvert et une actualisation presque 100% française (assimilation). L'**augmentation de la sociabilité** semble accompagner la **pluralité identitaire**.

Le tableau n° 6 restitue les actualisations identitaires les plus saillantes issues des discours des différents enquêtés mentionnés dans le tableau précédent (n° 5) :

[147] La paternité de la notion de « *loyauté linguistique* » est attribuée à Joshua A. Fishman (Deprez *et al.* : 2014 : 13).

N°	Actualisation de l'identité	type
13E4	Je me sens **roumain** (traduction)	-
13E2	« *Non moi je me sens* […] *je me sens moi* ***arabe*** »	-
13E1	« *Oh hé j'ai passé plus de temps en France quand même me sente* ***français*** *hé mais bon* XXX *je suis* ***italienne*** *a resté 27 ans sur née en Italie* XXX *sente* ***français*** *hé* […] *sente bien des deux cotés hé* […] *que maintenant c'est changé mentalité mais maintenant moi j'aime mieux ici qu'à là-bas* »	- +
14E2	« *non je suis* ***80% français*** *quoi hein mais enfin même ce que j'ai- ça fait plus trente ans que je suis en France* [...] *comme je suis un* ***50/60% Français*** »	- ++
14E3	« *Je me sens* ***plus portugaise****. Avant on disait on reste 5 ans, 10 ans puis maintenant on ne sait pas. Je me sens* ***française de cœur*** »	- ++
14E8	« *je sais où je suis née, où j'ai vécu ma jeunesse et tout ça donc euh ça fait partie de moi aussi. Et même si c'est vrai maintenant bien-sûr je suis naturalisée française donc là bien sûr actuellement je peux aussi dire avec ma famille je me sens* ***tout à fait française*** *aussi. Mais* ***peut-être les deux*** ».	- ++
14E1	« *je me sens bien moi, je me sens comme si j'étais* ***français*** *moi, dehors j'oublie que je suis* ***marocain*** »	+

Tableau n° 6. Les actualisations de l'identité

Dans tableau 6, on peut remarquer que souvent, l'actualisation de la facette française est accompagnée par l'expression de la loyauté envers l'identité originelle : « *négliger mes origines, je sais où je suis née, j'oublie que je suis marocain* », etc.

Pour faire apparaître d'autre manière l'articulation entre la structure du réseau et les actualisations identitaires, on peut reprendre l'exemple des graphes 1 et 2 (p. 88). Dans le premier cas (graphe 1), la famille de l'enquêtée est plurilingue mais pour elle, le berbère et l'arabe prédominent : « *en dehors de ma famille je parle arabe* » ; « *Je parle toujours moi le berbère ou l'arabe avec les enfants* » (peu d'*input* réseau en français). Son réseau semble assez dense, apparemment sans trou structural, et elle décline plusieurs facettes identitaires :

- « ***nous on est Tamazight*** » (identité berbère) ; « ***nous le Marocain*** » (identité marocaine) ; « ***je me sens moi arabe*** » (identité arabe) ; « ***maintenant je suis chez moi*** (en France) » (changement en cours ?).

À l'inverse, la seconde enquêtée (graphe 2) a un réseau social ouvert, avec de nombreux trous structuraux. Mais si la communication est majoritairement bilingue, « *la langue qui prédomine c'est le français* » (*input* français du réseau). Elle décrit l'effet de sa vie sociale (*input* réseau) sur son identité :

- « ***j'ai vécu une partie très importante de ma vie ici donc je considère que j'ai en moi une partie de la culture française*** […] ***je me sens pas oui forcément bien sûre pas à 100% française pas du tout mais mais je suis imprégnée*** ».

Elle décrit également sa loyauté envers l'identité d'origine :

- « ***c'est un refus inconscient pour maintenir ma culture encore vif en moi*** […] ***l'analyse que je fais par rapport à mon accent c'est aussi ça c'est de marquer quand même que je suis différente*** ».

Dans le dernier énoncé, on peut remarquer l'accent comme manifestation/revendication identitaire, emblème de l'identité d'origine (Lippi-Green, 1997). Ces deux exemples montrent l'effet d'imprégnation, d'acculturation, de modelage cognitivo-social, qu'exerce le réseau sur l'être humain dans le temps ; dans ces deux exemples, sur les représentations de l'identité (noyau dur des représentations). L'identité, dynamique par essence (Tap, 1986 ; Taboada-Leonetti, 1990), évolue au fil du temps et des transformations de la structure du réseau qui génère l'*input* social. C'est le cas dans les exemples qui suivent (Biichlé, 2015) où les personnes migrantes ont passé plus de temps en France qu'en pays d'origine et actualisent des identités composites (d'origine + actuelle) mais avec une dominante française :

- **6P** (Hongrois, 45 ans, 20 ans en France) : « ***je me suis assimilé à tel point que je me sens autant français maintenant que hongrois*** » ;
- **3M** (Suisse-Allemande, 39 ans, 19 ans en France) : « ***tout c'qui me touche ma'nant, c'est quand même plus heu la France que la Suisse*** ».

Cependant, la restructuration du réseau et les situations d'entre-deux qui en résultent créent souvent de l'« *insécurité identitaire* »[148] (Billiez *et al.*, 2002 : 65) qui conduit à l'usage de stratégies diverses (Lipiansky *et al.*,1990 ; Kastersztein, 1990 ; Sabatier, 2011). L'actualisation d'une identité plurielle qui préserve la face envers les membres des deux sociétés (ancienne et nouvelle), forme de stratégie individuante (Manço, 2002 ; Beacco, 2008 ; Biichlé, 2012a), en fait partie :

- (Italienne, 67 ans, 50 ans en France) : « ***sente bien des deux côtés*** » ;
- (Anglaise, 51 ans, 23 ans en France) : « ***un peu entre les deux*** » ;
- (Français d'origine marocaine, Tamazight, 46 ans) : « ***On va dire marocain et français hein ?!*** ».

Il est également possible de voir dans ces actualisations une forme de transnationalisme (Glick Schiller *et al.,* 1992) ou une « *stratégie d'évitement* » (Goffman, 1974 : 20) qui permet de contourner la difficulté en n'actualisant aucune identité particulière :

- P3Cg (Français d'origine marocaine, Tamazight, 25 ans, 3e génération) : ***« J'me sens ni français ni marocain, j'me sens des deux pays, j'fais pas la différence !*** ».

D'ailleurs, j'ai retrouvé le lien entre une certaine densité du réseau et des actualisations identitaires plurielles par une autre entrée dans l'enquête de 2012. En effet, dans la même famille, des grands-parents aux petits enfants, dans un réseau assez dense par conséquent, j'ai retrouvé presque mot pour mot le syntagme « *ch'uis français(e) et marocain(e)* » dans 8 entretiens sur 35, et même chez les enfants en bas âge (5, 6 et 7 ans), ce qui montre le souci de la transmission de l'identité d'origine, mais également la prise en compte de la nouvelle. On

[148] Selon ces auteurs, l'insécurité identitaire serait un sentiment général au sein duquel figureraient d'autres formes d'insécurité comme notamment l'insécurité linguistique.

peut noter au passage que l'identité berbère d'origine de cette famille d'origine tamazight n'est pas évoquée et s'estompe, comme c'est souvent le cas (Filhon, 2007 ; Biichlé, 2012a), au profit de l'identité nationale d'origine, l'identité marocaine.

On retrouve souvent la situation d'insécurité identitaire des parents migrants chez leurs enfants (Biichlé, 2012a) parce que la ségrégation urbaine (autre forme de structure de réseau) et ses conséquences *dévastatrices*[149] (Héran, 2002 ; Gobillon et Selod, 2006 ; Goux & Maurin, 2004 ; Bertucci, 2013 ; Biichlé, 2007/16a/16b) génère des réseaux propices à ces phénomènes : « *la crise endogène d'identité [...] est toujours le résultat d'une crise exogène crée par la pression du milieu* » (Kastersztein, 1990 : 41). Il est vrai que les diverses assignations identitaires de la société ou de la supposée communauté d'origine conjuguées aux discriminations en tout genre et aux discours racoleurs des politiques et des religieux participent aux oscillations, à l'adoption ou au rejet de certaines identités. Ainsi, chez les adolescents ou les jeunes adultes issus de zones urbaines à forte densité ethnique (Goux & Maurin, 2004 ; Gobillon & Harris, 2006), l'insécurité identitaire se manifeste parfois par la valorisation d'une identité supranationale décontextualisée, la déclinaison d'une identité arabe (Sabatier, 2011 ; Biichlé, 16a/16b) :

- ***J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes !*** » (P4Cg) ;
- « ***Arabe, Arabe normale… genre si ch'uis avec mes copines*** (d'origines maghrébines), ***j'vais pas préciser si ch'uis une Arabe normale*** »[150] (P6Cf).

Dans le dernier exemple, on peut voir que l'actualisation de l'identité arabe est en partie produite par le réseau (***si ch'uis avec mes copines***).

En conclusion de la partie sur les liens entre l'identité et la structure des réseaux, il apparaît que :

- l'évolution de l'identité implique **du temps et la restructuration du réseau, l'augmentation du capital social** (apparition/création de liens faibles, trous structuraux) ;
- la **pluralité du réseau** (trous structuraux)**, son ouverture,** génère la **pluralité identitaire, linguistique, représentationnelle**.

---

[149] « *Les freins à l'acquisition de capital humain, les effets dévastateurs de la ségrégation urbaine sur les populations concernées* » (Gobillon et Selod, 2006 : 4) ; population le « *plus souvent dépourvue de diplômes et plus exposée au chômage, fortement concentrée dans les grandes villes* » (Héran, 2002 : 52). « *Être enfant d'étrangers impose par exemple de grandir dans un voisinage où la proportion d'étrangers est en moyenne plus de 4 fois plus importante que celle des voisinages où grandissent les enfants français (19,6% contre 4,6%)* » (Goux & Maurin, 2004 : 3).

[150] Par « Arabe normale », l'enquêtée veut signifier l'opposition identitaire entre Arabes et Berbères.

Si la structure du réseau conditionne l'évolution de l'identité, on peut se demander dans quelle mesure elle conditionne celle des représentations. Ce sera donc le propos de la partie suivante.

5. 3. La structure du réseau et les représentations

L'articulation entre la structure du réseau social et les représentations est l'aspect que j'ai le moins approfondi pour l'instant, peut-être parce que difficile à faire apparaître de manière directe. Toutefois, je vais essayer d'en montrer certains exemples sachant que c'est une voie de recherche à creuser. Je commencerai par le cas de la famille d'origine chleuh (cf. partie précédente) dans laquelle le syntagme « *ch'uis français(e) et marocain(e)* » incarnait non seulement une sorte de leitmotiv identitaire mais en même temps, une de ces « *microthéories prêtes à l'emploi* » (Py, 2004b : 8) ou le « *prêt-à-penser* » (Castelloti *et al.* : 2001 : 104) que j'évoquais au début de cette partie. La représentation familiale remplissait d'ailleurs aussi une des trois fonctions majeures des représentations sociales énoncées par Denise Jodelet (1993 : 22) : « *une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social, idéel) et d'orientation des conduites et des communications* ». La famille, des grands-parents aux petits-enfants, constitue dans ce cas un réseau assez dense, on pourrait même parler de clique, dans laquelle l'information circule rapidement entre tous les sommets (les personnes) ce qui participe au renforcement de la norme représentationnelle (Milroy, 1987 ; Milroy & Milroy, 1992[151] ; Biichlé, 2014/5) ; en l'occurrence celle d'une identité plurielle qui concilie la loyauté envers l'identité d'origine et intègre la nouvelle pour les grands-parents, et l'originelle ainsi que l'actuelle pour les descendants.

Comme seconde illustration du lien entre la structure du réseau et les représentations, je prendrai mes travaux sur une variété d'arabe de France ou d' « *arabe français* » selon les dires des locuteurs (Biichlé, 2014 et volume II, article 12, p. 103). L'enquêté suivant a 55 ans, il est né en France, d'origine algérienne, et il a appris l'algérien au sein de sa famille (9 enfants) ainsi que des proches de son quartier populaire à Grenoble (réseau plutôt dense et assez ethnicisé). Sa représentation de l'accent arabe « normal » est socio-centrée autour de la norme implicite de son réseau et il estime logiquement que ce sont ceux qui ne parlent pas l'arabe de la même manière, les Maghrébins, qui ont un accent :

> - E18Ag (Français d'origine algérienne, 54 ans) : « ***un Marocain Tunisien ou Algérien qui viennent du bled, je suis capable de comprendre, de savoir où y d'où y vient, parce que y'a des accents*** […] ***en France, y'a pas d'accent, y'a pas d'accent*** […] ***nous, Français d'origine maghrébine on n'a pas d'accent*** ».

[151] « *Strong-tie situations predict agreement on norms* » (Milroy & Milroy, 1992 : 23).

On revient, à travers de cet exemple, au « si j'aurais » et autres formes hors de la norme dominante évoquées p. 4, au réseau qui impose l'absolue norme de référence, « la vérité linguistique » : « *people's linguistic representations depend on the characteristics of the input they receive* » (Lev-Ari, 2016 : 2051).

Pour généraliser, si on admet que le découpage linguistique fonde la plupart des représentations et si on accepte l'idée que les langues primaires de socialisation s'apprennent en interagissant avec les membres du réseau (famille et proches) tout comme certaines langues étrangères parfois[152], on peut alors admettre que le réseau, par la teneur de l'*input* qu'il fournit, fonde l'espace représentationnel (Lev-Ari, 2016) ; et notamment, les représentations langagières (Barlow & Kemmer, 2000 ; Chevrot *et al*., 2005 ; Tomasello, 2003 ; Nardy & Dugua, 2011) :

> « *Language productions are not only products of the speaker's linguistic system, but they also provide input for other speakers' systems (as well as, reflexively, for the speaker's own), not just in initial acquisition but in language use throughout life. Thus, usage events play a double role in the system: they both result from, and also shape, the linguistic system itself in a kind of feedback loop* » (Barlow & Kemmer, 2000 : 3).

Le phénomène fonctionne donc dans les deux sens (feedback) puisque l'espace social fonde (conditionne) les représentations individuelles de l'être mais qu'en retour, ce dernier contribue à modeler l'espace collectif. On retrouve les « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations* » (Bourdieu, 1980 : 88), la matrice sociale que j'évoquais p. 71.

Dans la partie qui suit, il sera question de l'ensemble des phénomènes que j'ai abordés mais appréhendés dans leur aspect dynamique, leur dimension temporelle, leur dimension humaine.

5. 4. Le triptyque et le réseau dans le temps

Comme je me suis efforcé de le montrer au fil de ces pages, la structure sociale est le terreau dans lequel se construit chacun en même temps qu'elle est le produit de ses composants. Pour reprendre l'analogie que je faisais au début de ma thèse, en 2005, entre les propriétés des systèmes physiques et celles de systèmes humains (Watzlawick, Beavin & Jackson, 1979), je dirais que les éléments (les humains), par leurs interactions (les relations sociales), fondent

---

[152] Exemple d'apprentissage d'une variété d'arabe par le réseau : 19ex (migrante berbérophone marocaine) : « *je l'ai appris* ***ici*** […] *avec les femmes* ***ici*** » ; E11Tf (origine française) : « ***ici, à la maison****, et j'ai appris comme ça* » ; P8Cg (origine arabe et berbère, 3e génération) : « *Avec ma maman… des fois aussi, ma grand-mère elle m'aide* », etc.

des systèmes (agrégats humains/réseaux) caractérisés par la teneur des liens qui unissent ces mêmes éléments (langues/identités/représentations) et que, si l'on excepte le déterminisme biologique humain, les relations endo et exo-systémiques, inter-groupales, sont régies par le principe de relativité. Chaque élément du système, chaque être humain, présente un versant individuel qui le caractérise en tant qu'être singulier et disparaît avec sa mort, mais également un versant collectif qui le transcende et lui survit. Durant sa vie au sein du système avec lequel il interagit, l'élément, l'être humain, est soumis à d'incessants *stimuli* externes, *inputs* divers (représentationnels, langagiers, sociaux, etc.), qui exercent une forme de conditionnement directement liée à la nature des éléments (représentations, langues, identités, etc.) avec lequel il est en interaction (réseau) et des liens qui l'unissent à ces éléments (uni/multiplexité).

Dans le schéma suivant, je reprends globalement le concept d'*habitus* dans son acception bourdieusienne pour illustrer mon propos :

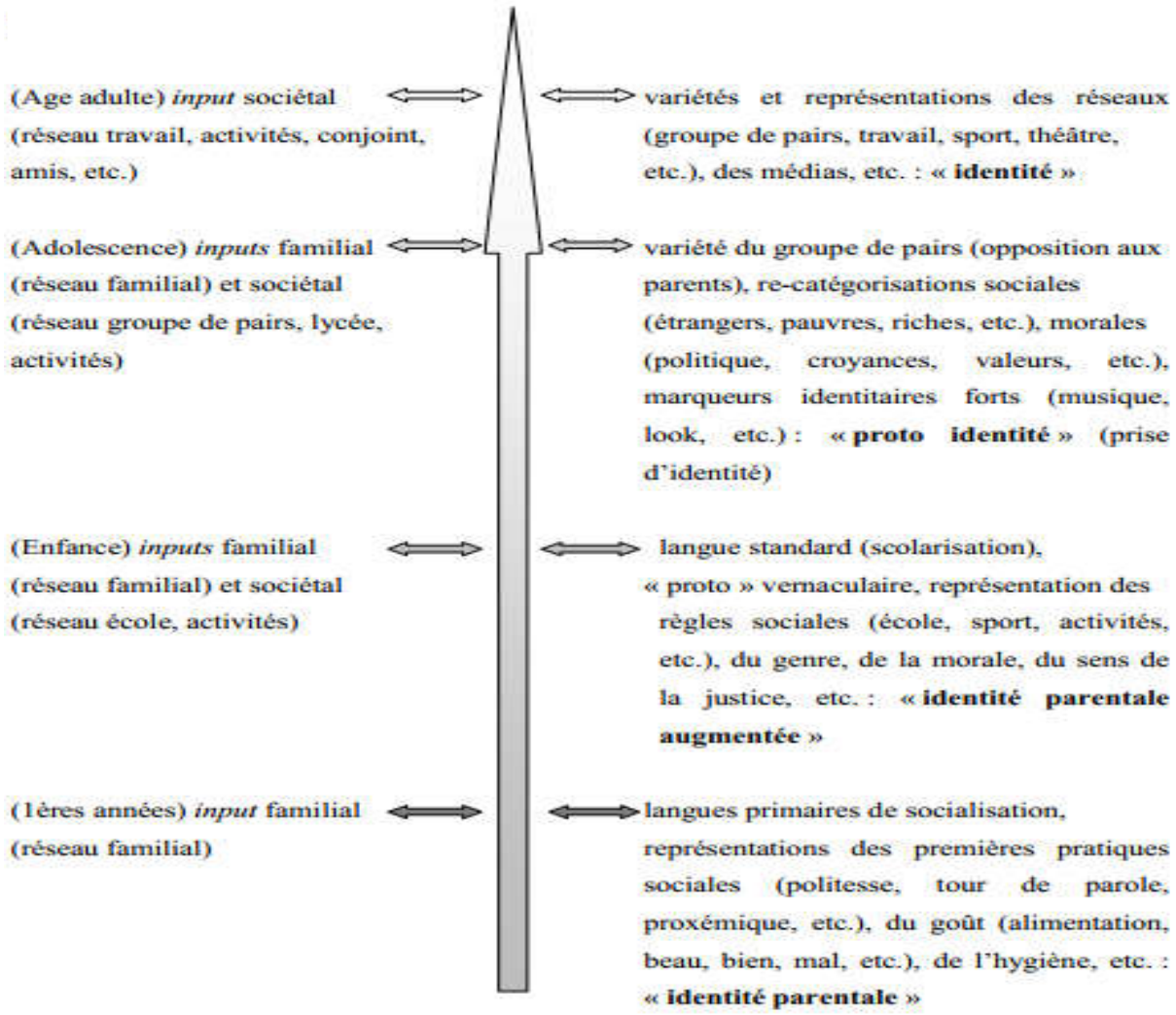

Figure n° 1 : L'*habitus* revisité

Dans ce schéma chronologique non exhaustif, apparaissent entre autres, les premières représentations de l'identité (Chombart de Lauwe & Feuerhahn, 1989) ainsi que les premières représentations communicationnelles, dont la pertinence sociale des items langagiers par les enfants aux alentours de 8 mois :

> « *as infants approach their first birthdays they are so concentrated on the speech they hear around them that they are losing the ability to make speech discriminations that are made in other languages* » (Tomasello, 2003 : 59).

Dans cet exemple, c'est l'*input* linguistique du réseau immédiat qui déclenche la surdité phonologique des tout-petits envers les phonèmes qui ne font pas partie de leur environnement langagier (Tomasello, 2003). En d'autres termes, c'est l'*input* social qui conditionne les premières discriminations auditives fixant selon moi ainsi, entre autres raisons, les limites du modèle chomskien et validant le modèle socioconstructiviste. À la petite enfance, s'ensuit l'acquisition progressive d'autres habiletés sociales dont les diverses pratiques communicationnelles (verbales, non-verbales, pragmatiques, proxémiques, etc.), les représentations du temps (Tartas, 2010), la mise en place des catégorisations de sexes et de genres (Kohlberg, 1966 ; Doise, 1989), la décentration géographique (ville, région, pays, etc. : Piaget & Weil : 1951 ; Doise, 1989), etc. Puis avec l'adolescence, on re-catégorise les éléments de savoir pour « prendre » son identité en regard de la manière dont on se représente celle des parents (Erikson, 1972 ; Kastersztein, 1990), on adopte le vernaculaire du groupe de pairs de façon plus radicale que dans l'enfance, on choisit sa propre musique, son look, on sélectionne dans l'*input* social tout ce qui permet de se définir en tant qu'être indépendant des parents. À l'âge adulte, succéderont les *inputs* du réseau proche, enfants, amis, travail, loisirs, média, etc.

On pourrait objecter à cette approche un certain déterminisme puisque la part de l'individu s'en trouve réduite comme peau de chagrin mais : « *L'habitus n'est pas le destin que l'on y a vu parfois* […] *Il est durable mais non immuable* (Bourdieu, 1992 : 108). En d'autres termes, cette approche n'exclut pas l'aspect individuel, la vie et ses « bosses », mais elle le resitue. Alors, même si l'homme actuel déteste que l'on remette en cause son individualisme, l'illusion de sa propre unicité, de son libre arbitre décisionnel ou de sa créativité, force est de constater qu'il ne survit pas longtemps seul (euphémisme pour signifier son incapacité à le faire)[153] et qu'à l'image de tous les animaux sociaux, chaque individu présente un important versant collectif qui le fonde et dont il ne peut se départir. L'enjeu est peut-être plus de se

[153] Je fais allusion au mythe de l'enfant sauvage encore prégnant chez de nombreuses personnes dont beaucoup d'étudiants.

faire une idée de la répartition des deux versants sachant que celle-ci est certainement dynamique et variable selon des personnes.

C'est donc avec l'idée d'une matrice sociale prégnante à tous les niveaux cognitifs que je propose les quelques réflexions et hypothèses qui suivent.

6. Réflexions, hypothèses et perspectives

Dans cette partie, il sera question des interrogations et hypothèses auxquelles me confrontent les résultats de mes travaux, de mes réflexions et autres tentatives de conceptualisation, ainsi que des perspectives de recherche qui en émanent ; certaines représentant pour moi des pistes de recherches futures que j'aborderai dans la partie suivante.

6.1. Des liens entre le réseau et l'apprentissage biologique ?

> « *L'apprentissage est au sens large l'ensemble des processus épigénétiques (historiques) inscrivant dans l'animal ou l'individu les éléments d'expérience qui contribuent à accroître l'adaptation de ses réponses à son milieu. Cette capacité à inscrire des événements ou des faits particuliers en vue de les exploiter dans le futur est une des propriétés essentielles du système nerveux des être vivants* » (Daucé, 2016 : 31).

Au cours des pages précédentes, on a pu voir que mon approche des phénomènes cognitivo-sociaux est pluridisciplinaire et macroscopique, mais à la lecture des travaux qui abordent ces mêmes phénomènes par l'autre bout de la lorgnette, sous un angle plus microscopique, celui des neurobiologistes par exemple, des corrélations fortes m'apparaissent et tout particulièrement avec l'approche des travaux de Donald Hebb (1949) que l'on qualifie généralement d'approche connexionniste. Dans cette optique, le système est constitué d'un réseau « *d'unités (appelées aussi neurones formels) reliées entre elles par des connexions* » (Victorri, 2008 : 55) :

> « *When an axon*[154] *of cell A is near enough to excite a cell B and repeatedly or persistently takes part in firing it, some growth process or metabolic change takes place in one or both cells such that A's efficiency, as one of the cells firing B, is increased* » (Hebb, 1949 : 62).

En d'autres termes, le renforcement des connexions synaptiques entre deux neurones produit l'apprentissage (Hebb, 1949 ; Victorri, 2008 ; Daucé, 2016 ; Bouchacourt, 2016) ce qui signifie également que « *dans le cadre connexionniste, l'apprentissage est essentiellement conditionné par une confrontation répétée aux données extérieures* » (Lacks, 1998 : 167)[155]. On peut ici isoler deux facteurs essentiels que sont le signal qui produit la connexion synaptique et sa récurrence, facteurs qui produisent l'apprentissage et qui correspondraient à

[154] L'axone est une terminaison du neurone qui conduit le signal à la zone de la synapse.
[155] Bernard Lacks parlait d'ailleurs de « *néobéhaviorisme cognitivement orienté* » (1998 : 168).

l'*input* sociétal produit par le réseau et sa fréquence dans mes travaux. Dans ce cadre, plus les synapses font de connexions, plus elles valident l'*input* : « *la plasticité synaptique semble être le principe explicatif majeur de l'apprentissage* » (Daucé, 2016 : 31). Donc, là où la psychologie considère qu'« *apprendre est un processus de changement interne qui se réalise lorsque l'individu, en interaction avec son environnement, acquiert (ou modifie) une représentation mentale* » (Vincent, 2002 : 32), la neurobiologie montre qu'à une échelle inférieure d'analyse, ce sont les connexions synaptiques qui semblent engendrer l'apprentissage, qu'il s'agisse de règles complexes ou de comportements : « *Hebbian mechanisms and temporal contiguity may parsimoniously explain the learning of complex, rule-guided behavior* » (Bouchacourt , 2016 : 162). Donc, si l'on reprend les exemples de la partie 3.1. à propos de la musique, de la conduite ou du langage, on est confronté dans chaque cas à l'apprentissage de règles et de comportements complexes, à un véritable modelage représentationnel dont la source pourrait être la récurrence des connexions synaptiques. Toutefois, le mécanisme fonctionne également dans l'autre sens puisque « *cognitive control and learning are linked and depend on the formation of hierarchical representations in the brain* » (*ibid*. : 1), ce qui montre l'extrême intrication des processus. Dans cette même partie, je faisais allusion aux neurones miroirs (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008) qui permettent de percevoir les actes de l'autre grâce à l'activation neuronale de la zone corticale qui correspond à notre propre représentation de cet acte, neurones dont certains pensent qu'ils sont probablement « *a special case of vicarious activations that Hebbian learning and fMRI data suggest to also apply to how we share the emotions and sensations of others* » (Keysers & Gazzola, 2014 : 9). Si l'on pousse l'analogie avec les émotions et les sensations des autres, ce que l'on qualifie d'empathie en général, on pourrait expliquer de même manière notre homophilie, notre propension à parler pareil ou à prendre les accents du groupe de pairs (Lippi-Green, 1997), à ressembler aux autres, à s'identifier à eux.

Sans entrer plus avant dans ce domaine qui s'éloigne de la sociolinguistique, on peut néanmoins relever un faisceau de points communs transdisciplinaires tels que :

- l'**omniprésence de l'interaction** ;
- la **nécessaire présence d'un signal** (*input* sociétal dans mes travaux) ;
- la **nécessité de la récurrence du signal** (généré par la densité du réseau dans mes travaux), etc.

La liste n'est pas exhaustive et il me semble que le rapprochement des divers champs disciplinaires offre des perspectives séduisantes et pourrait contribuer à l'émergence d'une théorie plus globale qui permettrait d'affiner et éventuellement de resituer l'approche des phénomènes langagiers : *« learning from the environment is not restricted to the linguistic domain »* (Lev-Ari, 2016 : 2061). On pourrait ainsi améliorer notre connaissance sur l'acquisition/apprentissage des langues, les fonctionnements plurilingues, mieux cerner l'articulation langue/représentation, matérialiser la circulation et l'effet des *inputs*, etc.

Quoi qu'il en soit, sur un plan général, ces avancées de la connaissance montrent à nouveau la nécessité de juguler notre ethnocentrisme puisqu'à l'image des conséquences des découvertes que j'évoquais dans la partie 2.5. à propos des hominidés et du langage, ces phénomènes biochimiques relèvent du règne du vivant et non de l'humanité seulement. Enfin, ces découvertes me semble mettre en évidence que, là où nous pensons être maîtres de nos choix, décisions et actions, certains évènements peuvent aussi relever de processus biologiques dont nous n'avons souvent pas conscience : les phénomènes de foule, les guerres, les pulsions hormonales, etc. en sont une bonne illustration. À une échelle plus individuelle, l'homophilie, les phénomènes de convergence, la propension à parler pareil, à adopter la représentation dominante, à s'identifier à la masse, etc. peuvent provenir des mêmes processus biologiques.

Mais si l'être humain se construit à l'aide de processus biologique, il demeure avant tout un être social, construit par son réseau, matrice pourvoyeuse des *inputs* sociaux. Ce sera le propos des paragraphes prochains après avoir effectué la précision épistémologique qui suit et qui permettra de mieux appréhender le sens de mes propos :

Précision épistémologique sur les altérités horizontales et verticales

Il est possible de faire une dichotomie utile, au moins au niveau épistémologique, entre deux types d'altérité que je nomme « l'altérité verticale » et « l'altérité horizontale » et qui correspondent respectivement aux classes sociales, dont on sait l'arbitrarité de la définition des taxons, et à l'appartenance ethno-géographique. Or, dans les médias ou dans l'expression de la représentation collective à propos de l'altérité, c'est souvent l'altérité horizontale qui est mise en avant : l'autre est celui qui vient d'un ailleurs géographique plus que d'un ailleurs social. Pourtant, on peut trouver les deux types d'altérité cumulés en contexte migratoire, dans l'exemple fréquent des personnes qui changent de pays <u>et</u> de strate sociale. Mais dans chacun des cas, on fait correspondre aux types d'altérités en présence des caractéristiques sociales stéréotypées (Rautenberg, 2007 : 8) dont des parlers ou des accents censés représenter la

pratique langagière du groupe. Ces parlers seront également très stéréotypés afin de faciliter la délimitation et l'identification de l'agrégat incriminé comme par exemple :
- l'accent marseillais, ch'ti, arabe, anglais, etc. (altérités horizontales) ;
- riche, pauvre, intello, prolo, etc. (altérité verticales).

6.2. Des effets du macro sur le réseau immédiat ?

J'ai abordé, dans mes propos liminaires, l'aspect obligatoirement arbitraire de la sélection d'un agrégat humain[156], mais après avoir esquissé le cadre général dans lequel s'inscrivent mes recherches, la matrice sociale qu'est le réseau immédiat, le premier cercle (Milroy, 1987), je trouve important situer l'ensemble des phénomènes abordés au fil des précédentes parties dans un contexte sociocognitif macroscopique dont l'effet ne doit pas être sous-estimé. En effet, mon approche des phénomènes socio-langagiers est **ascendante** puisque je pars de la plus petite unité[157], le réseau immédiat d'une personne, et que j'observe la circulation des informations (*communicational stream*)[158] dans cette structure ainsi que dans ses éventuelles ramifications, trous structuraux ou autres liens faibles (cf. volume II, articles 6 et 14). Mais le réseau d'une personne s'insère et interagit avec des ensembles plus vastes, eux-mêmes inclus dans d'autres agrégats de tailles supérieures et ainsi de suite[159] (Barnes, 1954 ; Milgram, 1967 ; Mercklé, 2004 ; Degenne & Forsé, 2004, etc.). Or, sous l'impulsion des instances politiques ou religieuses qui régissent les divers ensembles de grandes tailles, émanent des règles, lois ou commandements qui redescendent vers les plus petites unités (**pression descendante**).

On peut prendre l'exemple de l'approche linguistique hélas souvent dominante, scientifique ou profane, qui est de considérer un soit disant grand ensemble, la langue (grand agrégat), pour descendre vers de plus petites unités, les dialectes (sous-agrégats), puis les argots (petits agrégats), etc. C'est également le cas des politiques linguistiques, scolaires ou insertionnelles qui, appliquées à grande échelle, ont en général (ou parfois) un impact sur les pratiques des plus petits ensembles. Dans certains cas, l'impact est plutôt positif comme pour les politiques linguistiques européennes sur les langues régionales[160] ou le plurilinguisme[161], mais dans

[156] Cf. Hall & Fagen (1956 : 18-28) ; Gumperz (1971 : 101) ; Dell Hymes (1974 : 51) ; Muriel Saville-Troike (1982 : 19) ; Merklé (2004 : 33) ; Degenne et Forsé (2004 : 35), etc.
[157] « *La dyade s'impose donc, aux yeux d'un grand nombre de chercheurs spécialisés dans l'analyse des réseaux, comme la figure élémentaire du social, l'unité « atomique » de son analyse* » (Merklé, 2004 : 39).
[158] Watzlawick, Beavin & Jackson, 1979 : 48.
[159] Le problème du degré de finitude du système, l'arbitrarité obligatoire du choix de la sélection d'un agrégat (cf. Hall et Fagen, 1956 ; Gumperz, 1971 ; Saville-Troike, 1982 ; Degenne et Forsé, 2004 ; Merklé, 2004).
[160] Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992.

d'autres, il est clairement néfaste. Force est en effet de constater la quasi-éradication des langues régionales en France sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire puis de Jules Ferry, la bêtise autoritaire de la loi Toubon sur l'usage de l'anglais en France[162], l'aspect discriminant du contrat d'accueil et d'intégration (Biichlé, 2007/8/18a) ou les sévères carences de la mise en place de l'enseignement des langues en primaire[163] ; et on pourrait multiplier les exemples.

Sur le plan sociocognitif, donc également langagier, les caractéristiques des groupes humains et de leurs membres résultent donc de l'opposition/interaction entre ces deux forces antagoniques :

- la pression ascendante « naturelle » qui émane des réseaux sociaux et qui commence avec le développement de petites unités (familles, groupes de pairs, « *close-knit social network* » [Milroy & Milroy, 1992 : 4]) qui s'agrègent en unité de tailles supérieures (tribus, quartiers, villages, etc.) ;
- la pression descendante « sociale » qui est exercée par des pouvoirs divers (politique, religieux, etc.).

On retrouve les stigmates de ces forces contraires qui s'exercent sur les personnes chez de nombreux enquêtés comme dans l'exemple suivant où le locuteur pense que sa maîtrise de la langue est le gage de son intégration comme stipulé par le CAI[164] (pression descendante) :

- « ***je me sens parfaitement intégré en France j'ai grandi en France j'ai je pense maîtriser le français suffisamment bien*** » (enquête 2014).

L'exemple qui suit montre, à l'inverse, la pression ascendante qu'exerce le groupe de pairs :

- 33ex : « ***quand je parle avec un autre Arabe, j'ai peur*** (qu'il se moque) ».

Toutefois, si l'effet des macro-ensembles sur les réseaux sociaux des personnes est incontestable, je pense que l'ontogénèse sociocognitive de l'être humain le prédispose davantage aux petits agrégats et que cela n'est pas sans conséquences.

6.3. Une prédisposition sociocognitive aux petits agrégats ?

Dans la seconde partie de ce travail, j'ai évoqué la présence du langage chez les animaux sociaux, la variabilité de celui-ci selon les groupes d'une même espèce, comme chez les

---

[161] Acte de la conférence d'Innsbruck de mai 1999.

[162] Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, loi aux accents nationalistes dont on peut aisément constater qu'elle ne fonctionne pas en prenant l'exemple des « mails » qui ne deviennent que rarement des « courriels » en usage.

[163] L'affichage est alléchant, ouverture, plurilinguisme, interculturalité, mais la réalité est tout autre, inégalité de moyen criante selon les écoles, pas de recrutement d'enseignant, pas de formation, pauvreté de l'offre (hégémonie de l'anglais), pas de cours dans certaines écoles, etc.

[164] Contrat d'accueil et d'intégration.

étourneaux (Lemasson & Hausberger, 2004) ou les primates (Bouchet *et al*., 2016) ainsi que l'émergence de langues chez les hominidés du genre homo (au minimum) au sein de petits groupes de chasseurs-cueilleurs nomades (Hockett, 1959 ; Bickerton, 1990 ; Victorri, 2002 ; Hombert & Lenclud, 2014, etc.). À la révolution néolithique, l'essor de l'agriculture va provoquer la sédentarisation de nombreux groupes humains, l'augmentation démographique de ceux-ci et la disparition de nombreuses langues au profit de langues communes à des ensembles humains plus vastes (Sagart, 2008), des zones urbaines à forte attraction centripète. On pourrait donc penser que le nomadisme favorise l'hétérogénéité, linguistique entre autres, et qu'à l'inverse, la sédentarité augmente l'homogénéité. Or, de nombreux exemples montrent que cette corrélation n'est pas toujours pertinente. On peut prendre le cas de la Nouvelle-Calédonie où, en dépit d'une origine commune (Moyse-Faurie, 2012)[165] et d'une assez grande proximité géographique (Jacquesson, 2001), on observe une forte diversité linguistique (Fillol & Vernaudon, 2004), donc une divergence, une fragmentation en petits agrégats. On peut également observer le phénomène de fragmentation dans la subdivision des villes en zones urbaines aux parlers différents (Labov, 1976 ; Billiez, 1990 ; Trimaille, 2004a ; Jamin *et al*. 2006 ; Moïse, 2003b ; Lambert, 2005 ; Bulot, 2009 ; Bertucci, 2013, etc.) : « *la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes* » (Calvet, 1994 : 13). L'effet de la centrifugeuse doit donc être pris en compte dans l'analyse des parcours insertionnels des migrants puisque ceux-ci se retrouvent majoritairement en ville.

Dans chacun de ces cas, là où l'agrégation des personnes aurait pu mener à la convergence langagière, à l'homogénéité, on peut observer une fragmentation en entités de plus petites tailles qui peut s'expliquer par une volonté d'altérité endo-groupale : « *low prestige ethnic and status groups everywhere perceive their language or dialect as a powerful symbol of group identity* »[166] (Milroy, 1987 : 18). C'est le même phénomène que je décrivais en 2010 à propos de la représentation l'intercompréhension au Maghreb : « *l'identité locale est manifestée ou revendiquée à travers de l'affirmation de la non compréhension des vernaculaires voisins* » (Biichlé 2010 : 21).

Et le phénomène n'est pas uniquement linguistique puisque l'altérité peut s'exprimer sous d'autres formes, comme l'habillement ou la peinture corporelle (De Largy Healy, 2007) ; il

---

[165] « *La Nouvelle-Calédonie compte 28 langues kanakes*. […] *Seules, 11 de ces langues sont parlées par plus de 1000 locuteurs et 4 d'entre elles par plus de 4000 locuteurs* » (Fillol & Vernaudon, 2004 : 48).

[166] Partout, les groupes ethniques de faible prestige ou statut perçoivent leurs langues ou dialectes comme un symbole puissant de l'identité du groupe.

n'est pas non plus le propre de l'homme puisqu'il touche de nombreux animaux sociaux (Bouchet, 2010).

Lorsque l'on crée des grands ensembles, royaumes, empires, républiques, etc., la volonté dominatrice/unificatrice fait produire des normes larges qui entreront fatalement en conflit avec celles variées des petits agrégats humains : « *strong-tie situations predict agreement on norms, whereas weak-tie situations favor change and hence conflict of norms* » (Milroy & Milroy, 1992 : 23). En effet, les langues et les représentations émergent au sein de multiples petites entités familiales (au sens large) aux liens forts, fondant nos identités et notre rapport au monde, et leur diversité fait qu'elles ne peuvent pas correspondre à la norme unique produite/imposée par une structure étatique (liens faibles). Alors, sans nier l'impact des pouvoirs verticaux, royaumes, empires, républiques, etc. (cf. partie précédente), sur le plan bio-sociologique, le réseau est le substrat des langues et représentations, donc de l'identité, à l'inverse des thèses de Merritt Ruhlen (1996) ou de l'Eve mitochondriale. Imposer une norme unique (pression descendante), qu'elle soit linguistique ou autre, c'est araser l'identité de chacun pour essayer de la faire correspondre à celle uniforme et monolithique qui émane d'un pouvoir étatique ou moral, voire des deux comme dans certaines monarchies ou théocraties. C'est ce qui explique que, des grands agrégats, résulte souvent l'oppression linguistique, la glottophobie (Blanchet : 2016) et que l'existence des langues officielles soit souvent assortie d'un pouvoir militaire (Mackey : 1976) ou moral et teintée de nationalisme (Rey, 2007). Les pouvoirs politiques ou moraux (religieux) supportent mal la diversité ainsi que toutes les formes de pluralité (dont le plurilinguisme) qui *de facto* remettent en cause leur identité : la pluralité est l'ennemie farouche du pouvoir, ne dit-on pas diviser pour mieux régner ? Et parmi les leviers dont les pouvoirs disposent, se trouve « l'arme monolingue », la valorisation/reconnaissance d'une variété unique au détriment de toutes les autres, assortie de son chapelet de représentations stéréotypées sur ceux qui ne n'en ont pas la maîtrise : simplets, incultes, barbares, etc. On se souviendra des exemples de mon corpus avec l'arabe littéraire.

Or, je pense que, sur le plan sociétal, le plurilinguisme n'est pas le problème mais la solution puisqu'il correspond à la phylogénèse « naturelle » des sociétés (Matthey & Py, 1995 ; Pietro & Matthey, 2003 ; Biichlé, 2015). Et pour la même raison, de plus large manière, la pluralité représentationnelle et identitaire serait alors la solution au lieu d'être le problème : la diversité crée la vie, l'homogénéité en éloigne…

6.4. Du bilinguisme en termes d'usage à l'état bilingue ?

Comme on l'aura compris en lisant ce travail, la définition du bilinguisme que je défends se situe dans la lignée directe des travaux de Weinreich (1953), Mackey (1968), Grosjean (1982), Lüdi & Py (1986), Appel & Muysken (1887), Romaine (1989), Billiez (1997), Cavalli & Coletta (2003), etc. qu'on peut résumer par « l'usage régulier (ou quotidien) de deux codes ». Or je me demande si cette définition ne gagnerait pas à être formulée en termes d'état (Biichlé, 2018) plus qu'en termes d'usage, qui laissent à penser que c'est la production qui est déterminante ou que les *inputs* du réseau, le « *communicational stream* » (Watzlawick *et al.*, 1979 : 48), sont négligeables. Prenons le cas d'une personne migrante qui arrive en France sans connaître le français et qui trouve rapidement un emploi, situation que j'ai rencontrée maintes fois au fil de mes recueils de données (Biichlé, 2017). Même si cette personne produit peu sur le plan langagier chaque jour, elle sera pourtant imprégnée de la multitude de signaux langagiers oraux ou écrits qui vont jalonner sa journée (*communicational stream*), et le fait que son répertoire verbal en français soit embryonnaire n'y change rien… toutes les pancartes, affiches, signalisation, marques, etc. sont en français. La rue, le bus ou la boulangerie bruissent de français, au travail, on parle français encore, à la maison, les enfants parlent français entre eux, et même si la parabole peut être un recours pour retrouver sa langue d'origine le soir venu, le reste des médias est en français toujours… et même les rêves où le français finit par faire des incursions. Dans ce type de cas, je me demande donc s'il ne serait pas plus juste d'appréhender le bilinguisme en termes d'état plus qu'en terme d'usage.
Quoi qu'il en soit, on peut se demander si les définitions du bilinguisme en termes d'usage ou d'état sont compatibles avec la notion d'interlangue.

6.5. Du télescopage entre les notions d'interlangue et de bilinguisme

Je voudrais à présent apporter mon humble contribution théorique à propos de l'interlangue, notion qui a été l'objet de nombreux débats (Py, 1980 ; Coste, Moore & Zarate, 1997 ; Galligani, 2003 ; Matthey & Veronique, 2004 ; Galligani & Bruley, 2015, etc.). En effet, si je reconnais volontiers l'utilité didactique de la notion, notamment la prise en compte de l'erreur de surgénéralisation[167] pour marquer une entrée dans une règle[168], elle me semble en partie absconse, et surtout, incompatible avec les définitions du bilinguisme précédemment citées.

[167] « *La surgénéralisation est un des processus fondamentaux de l'apprentissage linguistique ; on en trouve d'abondante manifestations aussi bien dans l'appropriation d'une langue maternelle que dans celle d'une langue seconde* » (Py, 1980 : 35).

En effet, la description de l'interlangue comme une « *transitionnal competence* » (Corder, 1967 : 166) n'est peut-être pas compatible avec la définition du bilinguisme puisque celle-ci est fondée sur l'usage et pas sur la compétence (et *quid* de l'*input* ?). L'« *approximative system* » de William Nemser (1969 : 115) se heurte au même problème puisque, si l'on ne raisonne en termes d'usage, comment peut-on être approximatif ? S'il y a approximation, comment en sort-on ? au bout de quelle période ? à quel niveau ?[169] Quel est le but final sachant que même les locuteurs natifs accroissent leur répertoire verbal chaque jour. Dans cet ordre d'idée, pratiquer une « *interlanguage* » (Selinker, 1972 : 211) que Larry Selinker décrit comme un « *linguistic system* » (*ibid.* : 214), représente un usage, donc une forme de bilinguisme, l'usage de deux langue. On pourrait enfin ajouter à ces interrogations toutes celles que posait déjà Bernard Py dans son article de 1980[170] jusqu'à celles Stéphanie Galligani et Cécile Bruley en 2015, en passant par celles Marinette Matthey et Daniel Véronique en 2004 : l'interlangue est-elle une langue ? comment s'articule-t-elle avec les critères saussuriens (dichotomies), chomskiens (compétences/performances) ? quelle propriétés sont communes aux langues ? s'agit-il d'une langue et si non qu'est-ce d'autre ? etc.

Alors, sans recommencer l'histoire de l'interlangue, on peut dire que la notion présente :

- de nombreux points communs avec les langues : « *la variabilité et la systématicité des interlangues ne sont pas fondamentalement différentes de la variation qui caractérise les systèmes linguistiques des locuteurs natifs* » (Matthey & Veronique, 2004 : 235) ;
- une forte ressemblance avec le bilinguisme : « *la notion de compétence plurilingue se lie intimement à la construction d'interlangue* » (Coste, Moore & Zarate, 2009 : 17) ;
- des propriétés communes avec le plurilinguisme : « *l'examen des propriétés de l'interlangue met ainsi en évidence que ces propriétés sont également partagées par la notion de* ***compétence partielle et plurilingue*** » (Galligani & Bruley, 2015 : 40).

Je préfèrerais donc rallier l'analyse de Stéphanie Galligani (2003) qui déclare que « *dans l'optique d'une catégorisation linguistique*, *le seul terme dont on dispose actuellement est celui de* ***parler bilingue*** (9) ; parler bilingue qu'elle décrit comme « *la compétence à jouer de l'ensemble du répertoire verbal* » (Ibid.). Or, la capacité à jouer de l'ensemble d'un répertoire

---

[168] « *the best evidence that a child possesses construction rules is the occurrence of systematic errors* » (Corder, 1981 : 8).

[169] Dès 2007, dans ma thèse, j'émettais aussi de fortes réserves à propos de la fossilisation (Selinker, 1972).

[170] Bernard Py conclut d'ailleurs cet article de manière relativement ambigüe puisqu'il considère : « *les problèmes soulevés par l'interlangue comme pertinents pour la linguistique générale* » (Py, 1980 : 51) ; toutefois, ce sont « les problèmes soulevés » que Bernard Py trouve pertinents…

verbal est le propre de tout locuteur et, *a fortiori*, celle du locuteur bilingue. Comment donc, peut-on se trouver à la fois dans l'interlangue et bilingue ? On ne peut pas être « en route » et « arrivé » en même temps, les deux sont incompatibles.
Au-delà de l'aspect théorique, nécessaire pour fonder une assise conceptuelle, sur le plan pragmatique, on abordera différemment les personnes migrantes selon les réponses données à ces interrogations, que ce soit sur un plan politique, social ou didactique.

À la suite de ces pérégrinations théoriques et avant d'aborder mes activités et perspectives de recherche, je voudrais faire le lien entre cette dernière partie et celle sur l'apparition du langage en complétant l'hypothèse de la page 59 de manière à synthétiser ma pensée et à orienter mes travaux futurs ainsi que ceux que je dirigerai :

Hypothèse
Pour préciser et compléter la parabole linguistico-culinaire de la page 59 sur la soupe qui, à une certaine température (degré d'évolution), produit des bulles qui éclatent à la surface du liquide et les petits agrégats qui forment les matrices des langues, il faut ajouter que les bulles peuvent se croiser, se mêler, se diviser ou fusionner en fonction des éternels mouvements du liquide, produisant d'autres agrégats, fondant d'autres langues ; le principe de relativité entre chaque langue est donc de mise. À ce stade, les problèmes de la variation et du changement linguistique apparaissent donc posés à l'envers puisque s'il y a, comme je le pense, fondation d'un répertoire verbal et refondation des langues à chaque naissance d'un petit être humain, mieux vaut peut-être se poser le problème de la convergence…

7. Les recherches actuelles et futures

Après avoir successivement présenté mes problématiques (2.1.), ma méthodologie (2.) et les champs conceptuels sur lesquelles j'assois ma démarche (3. et 4.), je propose d'en illustrer la concrétisation à travers mes actuelles activités de recherche puis en donnant un aperçu de ce que pourraient être celles à venir. Pour ce faire, je commencerai par la présentation de mon laboratoire actuel, puis j'exposerai mes recherches en cours pour terminer avec les perspectives des futures.

7.1. ICTT : un laboratoire et des thématiques éloignées

En septembre 2010, j'ai intégré le laboratoire ICTT (EA 4277) à l'Université d'Avignon, dirigé par Madelena Gonzales, tout en demeurant membre du LIDILEM (EA 609, Université des Alpes), mon précédent laboratoire grenoblois. Voici la description qui figure sur le site internet d'ICTT dont j'ai mis en gras les domaines qui correspondent à mes recherches :

> « ICTT est une équipe interdisciplinaire qui se compose actuellement de 35 membres permanents et 20 doctorants issus des sections 7, 9, 10, 11, 12 et 14 du CNU. L'équipe examine les problématiques liées aux questions de l'**identité** et ses **représentations**, notamment en **milieu minoritaire** et dans les sociétés en **transition** ou modifiées par des **flux migratoires** et le phénomène de la **mondialisation**. L'application d'une approche critique cherchant à explorer le domaine de l'**identité culturelle** ne saurait négliger le texte littéraire et théâtral, nécessairement ancré dans un contexte social, donc historique et politique, et se nourrissant toujours d'un travail sur la **langue**. Le théâtre comme processus dynamique est au centre des travaux de l'équipe et situé dans le contexte de la **mondialisation** de la **culture** qui suscite une réflexion sur la construction et la **représentation de l'identité** dans de nouveaux espaces esthétiques, **culturels** et **linguistiques**.[171]
> Mots-clés : identité, migrations, minorités, mondialisation, représentation, théâtre ».

Comme on peut le voir, mes domaines de recherche entrent dans le champ couvert par ICTT et le nombre de mes contributions pour ce laboratoire durant les sept années passées s'élève à 11 publications. Néanmoins, la répartition antérieure à 2012 d'ICTT entre deux axes, l'un orienté vers la littérature et l'autre vers la linguistique, avec un déséquilibre d'effectif net en faveur des « littéraires » ne facilitait pas l'émergence de projets collectifs pour les membres de l'axe 2. Dans cet axe, nous n'étions qu'une petite huitaine avec des thèmes de recherche assez éloignés. Depuis, le nouveau projet d'ICTT a été nettement infléchi en direction du

[171] https://ictt.univ-avignon.fr/presentation-presentation/

théâtre, dont on peut rappeler qu'Avignon est le chantre grâce à son prestigieux festival, comme l'indique cet extrait de l'évaluation AERES de fin 2011 :

> « En réalité, il existait auparavant deux équipes se consacrant au théâtre (théâtre classique et théâtre de création), mais peu actives, et un centre de recherche pluridisciplinaire sur la langue et l'identité culturelle qui, lui, présentait une grande lisibilité. La reconstitution d'un axe « théâtre », voulu par une université ayant conscience d'un environnement exceptionnel dans ce domaine, alla donc de pair avec la mise en place d'une unité regroupant les deux thématiques ci-dessus » (AERES, 2011 : 4)[172].

J'ai participé à quelques projets de recherche locaux et d'autres en externe (cf. CV, p. 157) mais qui ne correspondaient pas vraiment à mes domaines de recherche (langues, représentations, identité, insertion, etc.) ni à l'intérêt fort que j'éprouve pour la dimension des sciences sociales. En effet, ces projets présentaient *in fine* des orientations plutôt littéraires ou didactiques. Néanmoins, mon arrivée à ICTT a infléchi mes travaux en direction de problématiques liées à l'identité (par exemple : Biichlé, 2014b/15) puisque c'est un thème central du laboratoire (premier mot de l'acronyme) dans lequel elle est abordée par le prisme de la littérature ou du théâtre.

Faute de projets ou de personnes travaillant sur des thématiques proches, j'ai recentré mes travaux autour du terrain de recherche avignonnais qui se construisait peu à peu (cf. Méthodologie p. 29), notamment en lançant, début 2013, le programme de recherche « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » dont il va être question dans les lignes qui suivent.

7.2. Entre recherche et didactique : un programme tentaculaire

Les paragraphes de cette partie sur mes actuelles recherches seront essentiellement consacrés au programme « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues », que j'ai évoqué plusieurs fois au cours de ce mémoire de HDR. Ce programme a été pourvoyeur de nombreuses données, de résultats intéressants et d'une publication, mais surtout, il recèle encore moult pistes de recherches à venir. D'autre part, il se caractérise par la présence de deux versants, un volet recherche et un volet didactique. En effet, dans le cadre du cursus de Master2 FLE, je dispense trois UE[173] pendant lesquelles les étudiants effectuent des observations et/ou entretiens enregistrés auprès de publics migrants et s'initient à la

[172]https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwifmcOKnvXYAhWMzaQKHV3VD1gQFgg6MAI&url=http%3A%2F%2Fwww.hceres.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F17826%2F272813%2Ffile%2FC2013-EV-0840685N-S2PUR130004571-RD.pdf&usg=AOvVaw3Q_v4OAzxvbtZ3DEWH8QwT

[173] « Représentation de l'altérité en contexte didactique », « Approche interculturelle » et « Scolarisation des enfants non francophones ».

méthodologie de recueil de données en suivant mes directives. Ces premiers contacts avec le public migrant leur donnent souvent goût à l'altérité, provoquent leur empathie, suscitent leur intérêt et l'envie d'approfondir. Aller « sur le terrain » pour parfaire leur connaissance, notamment dans le cadre du cours de Master2 « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues », est une bonne manière de se confronter aux réalités migratoires et aux recherches *in vivo* : c'est ainsi qu'est né le programme de recherche éponyme.

Le paragraphe qui suit posera les problématiques qui sont à l'origine du programme, les détails de sa réalisation (méthodologie, calendrier, etc.), et les suivants seront consacrés à ses potentiels prolongements.

7.2.1. Le programme de recherche « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues »

Courant 2013, j'ai mis en place un programme annuel de recherche collective, collaborative et évolutive avec les étudiants Master2 Linguistique et FLE d'Avignon. Dans ce programme, nous nous posons les trois questions qui suivent :

- Quels sont effets de la structure du réseau social des personnes migrantes sur leur insertion dans la nouvelle société ?
- Quelles représentations ont ces personnes de leurs pratiques langagières ?
- Quelles sont les évolutions leur(s) identité(s) ?

Ce programme de recherche est construit sur la base d'un protocole issu de mes travaux de thèse, mais il est également évolutif, rédigé et amélioré en collaboration avec les étudiants d'une année sur l'autre, d'une promotion à une autre. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas néophytes en matière de recherche puisqu'au cours des 2 années de Master, ils réalisent, sous mon encadrement, au moins 4 dossiers de recherche également basés sur des données enregistrées recueillies lors d'entretiens semi-directifs.

Au début du programme, en 2013, j'ai proposé aux étudiantes de M2 d'aller explorer le réseau social d'une personne migrante de leur choix[174], inconnue de préférence, rencontrée au sein du réseau de partenariat du département FLE ou dans le second cercle de leur propre réseau, avec un guide d'entretien analogue à celui de ma thèse comme base de travail. Avec les 7 étudiantes de la promotion, nous avons ensuite retravaillé les questions du guide pour les faire correspondre aux trois problématiques précédemment citées puis nous avons ensuite

[174] En dehors du fait d'avoir migré, les seuls autres critères étaient une présence en France supérieure à un an (cf. Biichlé, 2007 sur la notion de primo-arrivant) et l'intention d'y habiter « plus que provisoirement ».

élaboré la codification des enquêtés en fonction de leur statut familial (cf. partie méthodologie, p. 29) ainsi que les conventions pour les graphes[175] qui illustrent le réseau des personnes. En effet, comme le montre la figure 1 ci-dessous, les graphes de la sociologie des réseaux ne prévoient pas de codification pour l'aspect langagier :

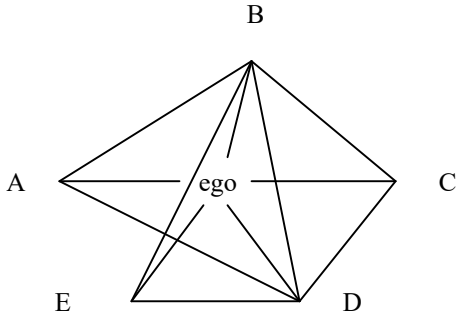

Figure 1. Exemple de graphe

ce qui nous a conduit à les modifier afin de rendre visible la circulation de la parole dans le réseau des personnes. Nous avons alors changé le graphisme des arrêtes (liens, ex : trait entre A et B) en ajoutant une couleur pour chaque langue et des traits panachés pour symboliser les liens multilingues :

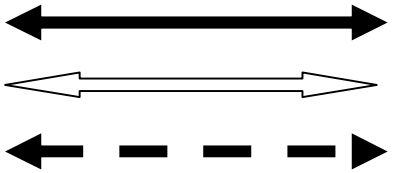

- liens monolingue : noir = langue A
- lien monolingue : blanc = langue B
- lien multilingue : noir et blanc = langues A et B

Au cours de ce programme de recherche, selon la méthodologie d'enquête décrite dans les parties 2.3. et 2.5., chaque étudiant explore individuellement les pratiques et le réseau social d'une personne migrante, en mettant le focus sur les aspects linguistiques, représentationnels et identitaires, ainsi que sur ce qui en découle pour partie : les modalités de l'insertion dans la nouvelle société (marginalisation, intégration ou assimilation)[176].

Le protocole prévoit de rencontrer une personne migrante, quel que soit son profil, puis de réaliser des entretiens enregistrés avec celle-ci ainsi qu'avec le premier cercle de son réseau social[177], sa famille et ses amis. Les entretiens semi-directifs enregistrés sont effectués sur la base du guide d'entretien (cf. volume II, article 14, p. 121) avec le plus grand nombre de membres du réseau afin d'en dessiner la structure (graphe) et de faire émerger les représentations (linguistiques, identitaires, sentiment d'intégration, etc.) des personnes interrogées. La consigne est, comme précisé dans la partie méthodologie (cf. 2.3. p. 35) et

[175] Cf. article 14, volume II.
[176] Cf. Tap, 1988 ; De Pietro, 1995 ; Biichlé, 2016a/18a.
[177] « *Interest generally focuses on first-order network ties* » (Milroy, 2002 : 550).

dans la lignée de ce que préconisait John Gumperz (1971), de laisser les enquêtés nommer leur(s) langue(s) et plus largement, de ne pas hésiter à dépasser les questions du guide, notamment sur les sujets personnels tels que le sentiment d'intégration ou le ressenti identitaire. Ce faisant, on peut mettre en évidence la circulation et les « zones d'usage » des langues étrangères et du français au sein du réseau, la présence ou l'absence de liens faibles, de trous structuraux, le degré d'ouverture du réseau ou sa densité, etc.

À la fin du semestre, chaque étudiant rédige un dossier recherche qui comprend :

- une fiche détaillée comprenant la description écrite du réseau et de ses membres ainsi qu'un graphe représentant celui-ci ;
- une fiche sociolinguistique individuelle pour chaque membre du réseau (ou le plus possible) et tout spécialement, pour ceux parlant la ou les langues étrangères ;
- une petite synthèse/analyse des points importants, pratiques linguistiques, sentiment d'intégration, transmission ou non des langues, ressenti identitaire, etc.
- les enregistrements des entretiens semi-directifs ainsi que les retranscriptions des passages pertinents des entretiens.

Pour conclure cette recherche, le protocole prévoit de situer les enquêtés sur un continuum intégrationnel[178] (Biichlé, 2007/09/16a/18a) avec l'assimilation et la marginalisation aux extrêmes et l'intégration au centre (Tap, 1988 ; De Pietro, 1995) selon deux critères précis qui visent à réduire l'aspect subjectif d'une telle évaluation :

- critère 1 : les pratiques langagières (mono ou plurilingues) ;
- critère 2 : la structure du réseau (dense ou ouvert, présence ou absence de trous structuraux).

Les pratiques plurilingues et la présence de trous structuraux correspondent à l'intégration alors que le monolinguisme correspond à la marginalisation ou à l'assimilation. Si le monolinguisme s'accompagne de la présence de trous structuraux (réseau ouvert), il s'agit d'assimilation avec une forte volonté d'acculturation, de ne plus utiliser la langue d'origine et de ne parler qu'en français, d'adopter une identité « française » : « *d'une option résolue pour la langue et la culture d'accueil, dans le but de devenir « invisible », avec simultanément un rejet de tout contact avec la langue et la culture d'origine* » (De Pietro, 1995 : 180). Enfin, si le monolinguisme s'accompagne d'un réseau dense ou isolant (Bortoni-Ricardo, 1985), on parlera de marginalisation, d'« *adhésion à un monde clos, distinct linguistiquement de la société d'accueil et qui n'entretient que peu de relations avec la communauté d'accueil* » (De Pietro, 1995 : 180).

[178] Cf. page 25 ou volume II, article 13.

Il est toutefois difficile de situer les personnes en termes d'insertion parce que le processus est dynamique alors que, comme je le soulignais dans la partie méthodologie, les données, et surtout les graphes, sont statiques. De surcroît, le processus insertionnel présente plusieurs faces selon qu'on se réfère au sentiment de la personne, à celui de la société ou au processus physique (Biichlé, 2007/18a).

Depuis 2013, chaque nouvelle promotion de Master2 produit de nouvelles données de recherche que je synthétise et que j'harmonise afin de les étudier puis de les publier[179]. Les résultats des promotions 2013/14 et 2014/15 viennent d'ailleurs de paraître dans la revue *Langage et Société* (volume II, article 14, p. 121). Pour cet article, les étudiants des deux promotions ont étudié les réseaux sociaux de 19 personnes migrantes issues de 11 différentes nationalités[180] et le nombre de personnes en contact interviewées ou recensées dépasse les 300. La majorité des interviews a été effectuée individuellement, comme précisé par le protocole mais pas toujours possible à réaliser, par exemple avec les enfants ou les conjoints. Il est donc arrivé que les étudiants n'aient d'autre choix que l'entretien collectif ou que certaines personnes soient seulement identifiées comme faisant partie d'une clique ou d'un sous-graphe ; comme c'est le cas des relations de travail, de l'association de migrants ou du club de sport (trous structuraux). Enfin, les entretiens ont été réalisés sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon les lieux de résidence des étudiants et des personnes enquêtées.

Sur les 19 dossiers réalisés, 4 ont été écartés, parce que manquant de certaines données essentielles ou parce que la migration des enquêtés était trop récente mais au total, ce sont 52 dossiers et plus de 650 entretiens qui ont été menés dans le cadre du projet comme le montre le tableau synthétique suivant :

[179] Chaque début d'année, j'informe les étudiants de l'utilisation qui sera faite de leur travail, du fait que le fruit de celui-ci est destiné à être publié et que leur nom figurera sur l'article.

[180] Italie, Espagne, Turquie, Maroc, Colombie, Roumanie, Laos, Japon, République Tchèque, Pays-Bas et Portugal.

promotions	nb. de dossiers	nb. entretiens/contacts[181]	traitement	résultats
2013/2014	7	+ ou - 70	achevé	publiés
2014/2015	12	+ ou - 120	achevé	
2015/2016	16	+ ou - 160	en cours	/
2016/2017	9	+ ou - 90	en cours	/
2017/2018	8	+ ou - 80	en cours	/
totaux	52	+ ou - 520		1 article

Tableau n° 7. Les données collectées dans le cadre du projet « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues »

Sur l'ensemble des données, seules celles des promotions 2013/14 et 2014/15 ont fait l'objet d'un traitement ultérieur (homogénéisation, tri, catégorisation, analyses, etc.) selon les trois problématiques citées au début de cette partie. Les résultats des autres promotions (2016/18) sont en cours de traitement, pour des publications ultérieures qui donneront un « poids quantitatif » aux premiers résultats.

On pourrait reprocher au programme le double statut recherche/didactique ou l'utilisation du travail des étudiants, mais outre leur vif intérêt pour un programme de recherche qui les confronte à une altérité souvent demeurée théorique, celle de la migration et de ses aléas, et celui des migrants dont c'est parfois l'un des premiers contacts hors administration, cette recherche permet d'accéder à un grand nombre de données riches et difficile à collecter autrement (cf. Biichlé, 2007/12b). D'autre part, le travail fourni par les étudiants aurait été exactement le même avec ou sans utilisation des données puisque relevant des modalités de leur cours de M2. Enfin, chaque début d'année, ils sont informés de l'utilisation qui sera faite de leur travail, du fait que le fruit de celui-ci est destiné à être étudié, puis publié, et que leur nom figurera sur l'article (cf. volume II, article 14, p. 121).

La partie suivante abordera la possibilité de traiter autrement ces données afin de répondre à d'autres problématiques et/ou de leur donner un poids quantitatif.

[181] Le nombre minimum de personnes en contact recensées dépasse largement les 650 mais il est difficile d'être plus précis puisqu'elles ont été parfois interviewées individuellement ou en groupe mais d'autres fois seulement identifiées comme faisant partie d'une clique ou d'un sous-graphe (ex : les relations de travail ou celles du club de sport).

7.2.2. La continuité du programme « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues »

Dans l'immédiat, le traitement et l'analyse du corpus de données recueillies par les étudiants de M2 dans le cadre du programme de recherche « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » représentent une tâche conséquente en cours : il reste en effet environ 250 entretiens à (ré)écouter, (re)analyser et trier ainsi qu'une trentaine de graphes à harmoniser, (re)étudier, etc. Une fois achevé, ce travail permettra de conforter les premiers résultats un peu empiriques, de les recouper et de donner un aspect quantitatif aux recherches sur les réseaux et l'intégration publiés en 2018 puisque le corpus sera alors constitué de 52 dossiers et plus de 500 entretiens. Il permettra aussi d'apporter de nouveaux éléments de réponse à certaines de mes problématiques :

- au niveau des pratiques langagières (comment l'individu plurilingue utilise-t-il son répertoire verbal ? pourquoi fait-il ses choix ? quelle est l'influence du contexte ?) ;
- au niveau des propriétés du réseau (la structure du réseau a-t-elle une influence sur les pratiques langagières ? si oui, est-il possible de faire correspondre un type de réseau à un type de pratiques ? quel est le rôle de la restructuration du réseau en contexte migratoire ?).

Outre ces problématiques, on peut se demander :
- quel est l'effet de la structure du réseau social sur la construction de l'identité ?
- quel est l'effet de la restructuration du réseau sur les évolutions de l'identité en contexte migratoire ?

et analyser à nouveau les données collectées à travers le prisme de l'identité ; sujet qui sera celui du chapitre suivant.

7.2.3. L'analyse du corpus « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » par le prisme de l'identité

Je prévois de réutiliser, en les abordant sous d'autres angles, une partie des données recueillies pendant la période 2014/2018 pour affiner les travaux sur l'articulation entre la structure des réseaux et les actualisations/évolutions de l'identité dont j'ai présenté des résultats embryonnaires au congrès Identités, Conflits et Interventions Sociolinguistiques[182], en 2017, à l'université Paul Valéry. L'objectif est d'apporter des éléments de réponse nouveaux aux problématiques liées à l'identité : pourquoi l'individu actualise-t-il tel pan de

[182] Biichlé, L. 2016. Quand le réseau social façonne l'identité : représentations et actualisations identitaires de migrants, *Congrès Identités, conflits et interventions sociolinguistiques*, RFS 2017, Université Paul Valéry Montpellier, 14, 15 et 16 juin 2017.

son identité à tel moment ? quelle est l'influence du réseau sur l'actualisation identitaire ? quelle est l'influence de l'identité sur la transmission linguistique ? pourquoi transmettre ou pas la langue d'origine ?

Dans le cadre du programme « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues », les trois dernières questions du guide d'entretien ont été conçues à cet effet :

- (éventuellement pour les parents) Pourquoi (ne pas) transmettre la langue ?
- (pour les migrants ou descendants) Vous sentez-vous plus français ? l'autre nationalité ? les deux ?
- (pour les migrants ou descendants) Vous sentez-vous bien intégré ? pourquoi ?

Outre l'aspect identitaire, les résultats pourront fournir des explications sur le choix de l'adoption d'un accent (Jamin, Trimaille & Gasquet-Cyrus, 2006), de telle ou telle variété de français, d'un parler bilingue (Billiez 1992 ; Gadet, 2003 ; Trimaille, 2004), d'un autre parler (Biichlé, 2014a/16b), etc.

Les résultats des travaux que j'ai abordés dans les trois précédentes parties présentent des récurrences qui pourraient laisser envisager une certaine universalité des processus de migration et d'insertion. Ce sera le propos de la partie suivante.

7.2.4. La piste des « universaux migratoires »

J'espère confirmer bientôt la piste des « universaux migratoires » que j'ai ébauchée en 2018 (Volume II, article 14, p. 121). En effet, la récurrence des situations, des parcours et des discours, que je retrouve dans mes travaux et dans ceux d'autres chercheurs (Chamberland, 2005 ; Lucchinni, 2012 ; Villa, 2015), m'incite à penser qu'il existe une certaine universalité des processus migratoires et insertionnels liée au fonctionnement social de l'humain. Cette piste montrerait que les processus d'insertion sont souvent similaires, quelle que soit la provenance des personnes migrantes, et qu'ils dépendent majoritairement du type de restructuration du réseau social en pays d'immigration, lequel génèrerait les pratiques langagières, représentationnelles et identitaires correspondantes. Sur ce dernier point, les résultats de mes travaux convergent avec d'autres recherches réalisées à l'étranger comme celles de Silvia Lucchini sur l'immigration italienne en Belgique :

> « *Ce n'est pas, selon nous, la connaissance de la langue qui mène à l'intégration et à la cohésion sociale mais bien le contraire* (2012 : 88). […] *Pour la première génération, c'est l'accès au travail, surtout si ce travail comportait un contact avec la population francophone de souche, qui a permis l'apprentissage de la langue, même si cet apprentissage a été imparfait* (97) ».

ou celles de Claire Chamberland au Canada :

> *« L'orientation linguistique choisie par le migrant serait d'abord et avant tout tributaire des contacts qu'il établit avec la société d'accueil, bien davantage que de ses compétences*

> *linguistiques à l'arrivée. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne serait donc pas tant la compétence linguistique qui serait décisive en regard du choix linguistique, mais plutôt l'accès à des réseaux francophones et anglophones, parmi lesquels le bureau ou l'usine ne sont pas les moindres. De ce fait, le milieu de travail agit pour les adultes sur le plan linguistique, comme une force intégrative aussi puissante que celle que représente l'école pour l'enfant »* (2005 : 179).

ou encore, celles de Valeria Villa sur l'immigration en Italie :

> « *Les contextes observés montrent l'influence du réseau social, des relations stables ou passagères des citoyens immigrés avec les natifs dans différents milieux, pour l'apprentissage et la découverte des variétés diatopiques, dans des situations de bain linguistique* » (2015 : 125).

Ce type de recherche (re)situe la place du linguistique dans les processus d'insertion où l'équation « apprendre à parler = s'intégrer » est un stéréotype et un dogme qui doit être interrogé (Duchêne, 2012 ; Biichlé, 2007/8b&c/16a). Effectivement, en Europe et particulièrement en France, « *la tendance est à renforcer les exigences langagières pour l'accès, la résidence et la citoyenneté* » (Beacco, 2008 : 6), parce que la langue devient un instrument de sélection (Arditti, 2013) et qu'elle est autant « *un instrument de lien et d'intégration sociale qu'un instrument de pouvoir et d'exclusion* (Manço & Alen, 2012 : 129). *De facto*, ce type de recherches place le chercheur au cœur de mouvances et de questions sociales vives, mais à mon sens, il fait partie du travail du chercheur comme j'espère l'avoir mis en œuvre dans mes articles (Biichlé 2008/9/11/14a/16b/16a/18a)[183].

Cette piste des universaux sera la conclusion provisoire de mes recherches autour du corpus « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues ». Je propose, dans ce qui suit, d'aborder d'autres perspectives de recherches.

7.3. Des perspectives de recherches stimulantes

Dans cette partie, je m'interrogerai sur les champs de recherches que je pourrai proposer à de futurs chercheurs ainsi sur les éventuelles recherches que je pourrai impulser.

Comme écrit dans la partie II, mon champ de recherche est assez large et pluridisciplinaire mais il peut être envisagé selon cinq orientations principales qui sont les pratiques langagières (plurilinguisme, transmission), les représentations sociales, l'identité, les réseaux sociaux et leurs propriétés et la migration/insertion. J'envisage donc de prolonger mes recherches dans chacun de ces axes avec :

[183] Volume II, articles 2, 4, 6, 13 et 14.

- les doctorants qui se montreront intéressés par les problématiques qui en découlent, comme je le fais déjà, à moindre échelle, avec les étudiants de Master. Je conçois d'ailleurs ces directions de thèses comme des caps destinés à définir une trajectoire large dans laquelle le jeune chercheur pourra s'exprimer, avancer et d'épanouir en synergie avec son directeur[184] ;
- mais aussi avec d'autres chercheurs ou équipes de recherche motivés par le sujet, ses enjeux multiples (épistémologiques et sociétaux.) et la façon de l'aborder.

À ce champ peuvent d'ailleurs s'ajouter des variations comme, par exemple, l'élargissement à d'autres régions ou pays dont il a été question dans le paragraphe précédent (7.2.4).
Ces recherches apporteront de nouveaux regards (conceptuels, méthodologiques, etc.), de nouveaux outils (logiciels, diffusion, etc.), de nouvelles énergies, etc. sur les problématiques liées aux phénomènes migratoires et leur versant insertionnel envisagés de manière globale.

7.3.1. Réaliser une typologie des parcours migratoires ?

Les similitudes que l'on peut observer entre certains parcours de migration posent la question d'une éventuelle typologie à bâtir. J'envisage donc, avec les travaux de mes futurs doctorants, d'établir une typologie qui montrerait les différentes phases d'évolution des phénomènes sociocognitifs en fonction des phases concomitantes de restructuration du réseau des personnes en contexte migratoire, de l'insertion à la nouvelle société aux étapes ultérieures, intégration, assimilation ou marginalisation. Dans le même ordre d'idées, on peut se demander s'il est possible de dresser une typologie de la restructuration des réseaux.

7.3.2. Réaliser une typologie des (re)structuration des réseaux ?

Dans la lignée du point précédent, je voudrais essayer de dresser une typologie des graphes précise tout en corrélant ceux-ci aux entretiens avec les personnes afin de prolonger mes travaux sur les réseaux à plus grande échelle. Cette typologie pourrait établir différents profils migratoires et être utilisée à des fins de didactisation des langues, d'actions sociales voire politiques.

7.3.3. L'ajout d'une dimension diachronique aux recherches sur le réseau ?

Au cours des pages précédentes, j'ai évoqué plusieurs fois le problème de l'utilisation d'outils statiques comme les écrits ou les graphes pour illustrer les phénomènes dynamiques que sont l'insertion, l'apprentissage, l'évolution identitaire, etc. J'aimerais donc travailler avec des

[184] Même si je n'aime pas trop ce terme qui, à mon sens, s'accompagne souvent et dans de nombreux domaines de la vie, de certains aspects hiérarchiques qui n'ont pas lieu d'être.

linguistes compétents en informatique (chercheurs confirmés ou doctorants) afin de transposer la restitution synchronique des processus en illustration diachronique. Une modélisation informatique dynamique des graphes pourrait ainsi faire apparaître de façon précise les restructurations des réseaux et leurs effets : circulation des langues, bilinguisme, insertion, etc.

7.3.4. La didactisation des effets de la structure du réseau social ?

Dans les pistes d'applications potentielles de mes actuelles et futures recherches ou direction de recherches, il y a la transposition en didactique des effets de la structure des réseaux sur l'apprentissage langagier. Comment favoriser l'augmentation du capital social et linguistique des personnes en cours de migration puisque celui-ci est lié à l'*input* en français ? Quelles sont les actions à entreprendre dans ce sens ? Comment l'enseignement peut-il s'articuler efficacement à ce type d'actions ? Autant de questions pour lesquelles l'apport d'une équipe multidisciplinaire comprenant des didacticiens me paraît essentiel.

7.3.5. Les possibilités de traitement informatique des données ?

J'aimerais également travailler avec des linguistes informaticiens pour prendre en charge la codification de la masse de données collectée au fil des recueils de mes doctorants et des miens afin de leur confier une partie du traitement quantitatif. Cette démarche pourrait permettre de dégager des variables ou des corrélations moins « apparentes » lors du traitement qualitatif (Billiez, 2011) et d'en compléter, d'améliorer ou de rectifier les résultats. Elle implique toutefois la collaboration avec d'autres et la remise en cause de l'opposition qualitatif/quantitatif, artifice théorique qui gagnerait à être remplacé par la complémentarité des deux approches et les synergies qu'elle crée. C'est en tout cas la démarche que je privilégierai.

7.3.6. Diffuser c'est exister !

Pour avoir vécu en « live »[185] la révolution du numérique dans la musique, je conçois l'ensemble un peu flou de ce qu'on appelle les « nouvelles technologies » comme une chance incroyable en termes de moyens (enregistrement, compilation, traitement, référencement, partage, etc.) et de diffusion de nos travaux qui demeurent souvent confinés dans de petites sphères alors que nous disposons d'un moyen de diffusion considérable avec Internet et/ou autres technologies similaires. Par exemple, je constate que les étudiants, du moins ceux que

[185] Clin d'œil du musicien.

je côtoie, vont plus souvent sur Internet qu'à la bibliothèque comme le montrent leurs bibliographies. À l'image du travail collaboratif sur plateforme numérique, je pense que cette manière de faire dénote, au sein d'un changement global lié aux nouvelles technologies, des pratiques estudiantines en évolution. Or, je suis attentif à la diffusion des travaux auprès du public universitaire tout comme à la vulgarisation de ceux-ci vers un public plus large. Ainsi, je diffuse les miens sur :

- HAL[186] dès que possible ;
- ou le site du département linguistique et FLE de l'UAPV[187].

Mais je suis également prêt à diffuser mes travaux sur tout autre support de vulgarisation grand public, comme je l'ai fait plusieurs fois déjà (cf. volume II, articles 2 et 4), même si cela nous oblige, nous chercheurs, à modifier notre manière de communiquer pour mettre nos résultats au service de tous.

Pour conclure cette partie sur la recherche, je pense que travailler avec des personnes compétentes dans leurs domaines est un enrichissement mutuel et que c'est en bâtissant des synergies, en partageant des savoirs ou en confrontant des points de vue, que l'on avance dans la connaissance. Encore faut-il accepter la pertinence du regard de l'autre, la relativité de nos propres représentations ainsi que notre caractère par nature égocentrique. Ainsi, je n'exclus pas de travailler un jour avec des chercheurs issus de la psychologie sociale, des sciences cognitives voire de la biologie pour continuer à explorer les méandres du fonctionnement de notre espèce, nécessaire synergie scientifique sans laquelle, selon moi, on ne fait qu'effleurer la richesse et la complexité du monde.

---

[186] https://hal.archives-ouvertes.fr/ (HAL ou Hyper Articles en Ligne : plateforme de dépôt d'article développée par le CNRS).

[187] URL : http://blogs.univ-avignon.fr/linguistique-fle

Dès mon arrivée à l'UAPV, avec Anika Falkert, Maître de conférence HDR, nous avons créé le site Internet du département FLE qui en était dépourvu. Ce site propose les onglets suivants : les formations (descriptions pédagogiques, organisationnelles et administratives des formations assurées par le département linguistique et FLE ; les stages (informations administratives sur les stages, leurs contenus et leurs modalités) ; les offres de stages en France et à l'étranger (rubrique mise à jour dès qu'une nouvelle offre est diffusée, environ 600 offres) ; l'emploi (toutes les offres d'emploi qui nous parviennent et qui peuvent concerner nos étudiants, CDD ou CDI, en France ou à l'étranger) ; les partenaires (liste des organismes sociaux, associatifs et privés partenaires du département ainsi que les liens qui permettent l'accès à leurs sites respectifs) ; l'équipe (CV des membres du département) ; les articles (les articles des membres du département) ; les liens (accès au site du laboratoire ICTT, du CECAV (Centre d'études canadiennes), de l'AFEC (Association française d'études canadiennes), au service des relations internationales, etc.). Ce site Internet représente un outil important pour la diffusion des offres d'emplois ou de stages, de nos recherches ainsi que de toutes les informations qui concernent le département Linguistique et FLE.

Conclusion

En guise de conclusion, j'appréhenderai l'ensemble de ce travail comme un parcours dynamique, interactif, réflexif et lui ferai quelques remarques critiques. Je poserai ensuite certaines questions que suggèrent mes avancées scientifiques et conceptuelles puis j'effleurerai les applications qui pourraient être les leurs pour finir par un dessin d'idéal.

J'aime beaucoup la citation d'Aude Bretegnier[188] qui suit parce qu'elle décrit de manière synthétique et exhaustive un cheminement proche du mien tout au long de cette HDR :

> « *Le parcours est ainsi marqué par des détours, des retours, et bien entendu de multiples croisements. Il produit un questionnement qui demeure dans le fond de sa thématique, mais dont la reconstruction progressive, à la fois, le précise et l'élargit, fait évoluer sa formulation pour inscrire la recherche dans la perspective d'une sociolinguistique qualitative, impliquée, réflexive et critique* » (2016 : 5).

Ainsi, j'ai eu plaisir et trouvé grand intérêt à revisiter avec les yeux du chercheur mon parcours pré-universitaire, à m'analyser rétrospectivement à l'aune de mes recherches, à prendre le temps de me perdre dans les méandres de la théorie pour formuler de nouvelles hypothèses, à dessiner des perspectives et des projets, pétri par la pensée de n'écrire que ma représentation des faits à une époque et en un temps défini. Alors bien sûr, on pourrait m'opposer les biais de ma méthodologie, un excès empathique comme ce fût le cas pendant ma soutenance de thèse, un éventuel éparpillement entre des disciplines parfois fort distantes, des propos teintés par ma manière d'envisager le monde et moult autres travers, mais j'assume l'ensemble, ma pensée, mes propos et aussi mes erreurs, tout comme j'accepte *alter* sans condition.

Dans ma conclusion, je ne reviendrai pas sur mes travaux, passés, actuels ou futurs, puisqu'il me semble les avoir exposés de façon détaillée au cours de ce travail. En revanche, au-delà des travaux eux-mêmes, mes recherches ou postures théoriques (re)posent le problème de ce qui en nous relève de l'individuel ou du social, de l'être ou de la structure, de la part de l'humain qui habite l'espèce ou de la part de l'espèce qui habite l'humain. Par extrapolation, elles m'interrogent aussi sur ce qui s'inscrit dans la phylogénèse de l'homme, sur la latitude d'agir sur le présent afin d'infléchir le futur. À cet égard, les approches pluridisciplinaires dont je me réclame confinent parfois à un genre de syncrétisme assumé qui, par instant, réconcilierait behaviorisme, structuralisme, innéisme et socioconstructivisme au sein d'un grand ensemble interactionniste.

---

[188] Qui avait accepté, trop tard hélas, de faire partie du jury de cette HDR.

Et puisqu'au fil du texte, sans m'appesantir je l'espère, j'ai égrené des allusions à une autre facette de mon identité, celle de musicien, je peux maintenant affirmer celle de chercheur en essayant de faire en sorte que soit adoucie, et dans l'idéal abolie, la double peine qui frappe nombre de nos congénères : une peine « sociale » qui s'incarne dans les diverses discriminations et ségrégations dont ils sont victimes (sociales, financières, urbaines, à l'emploi, etc.), à laquelle s'ajoute une peine « linguistique » que représentent la glottophobie, les insécurités de tous genres, l'inaccessibilité à certains domaines de la société, etc.

Quoi qu'il en soit, j'espère que la distance entre l'oral et l'écrit en tant que norme hégémonique que j'évoquais dans mon propos liminaire, s'estompera sous la pression de l'émergence d'autres pratiques en littératie (tablettes, Smartphones, ordinateurs, etc.) qui engendreront une correspondance graphie/phonie moins arbitraire, d'autres normes moins prégnantes, moins dominantes, plus démocratiques, plus collaboratives, proches de l'oral, davantage plurielles… Je pense d'ailleurs, que chaque humain est détenteur d'un répertoire verbal et d'une compétence linguistique uniques qui lui confère une compétence de linguiste tout aussi unique mais trop souvent sous-estimée, ignorée voire méprisée.

Alors, j'aimerais œuvrer à resituer l'ensemble des phénomènes que j'ai abordés au cours de ce mémoire dans une théorie sociocognitive générale, puis à diffuser et vulgariser celle-ci afin d'apporter ma petite pierre à l'édifice de la connaissance et contribuer ainsi, à mon humble mesure, à améliorer le sort de mes congénères… notamment ceux qui migrent, qui changent d'univers, géographiques ou sociaux.

Je pense que l'HDR, avec les possibilités qu'elle offre de recherches et de projets, est un bon moyen de suivre ce cap.

Bibliographie générale

ABBASSI, A. (1977) : *A sociolinguistic analysis of multilingualism in Morocco,* Thèse de doctorat, University of Texas, Austin.

ABDELLAH-PRETCEILLE, M. (1999) : *L'éducation interculturelle*, Que sais-je ?, PUF, Paris.

ABOU, S. (1981) : *L'Identité culturelle. Relation interethniques et problèmes d'acculturation*, Anthropos, Paris.

ABOUZAID, M. (2005) : *L'aménagement de la langue amazighe au Maroc : enjeux et réception auprès des enseignants*, mémoire de Master2 sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble3.

AKINCI, M. (2003) : « Une situation de contact de langues : le cas turc-français des immigrés turcs en France », in *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, J. Billiez (dir.), l'Harmattan, 127-144.

AKINCI, M. (2011) : « Acquisition, bilinguisme et bilittéracie : le cas des jeunes enfants bilingues franco-turcs en France », *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°65/66, PUM, 71-103.

ALLAL, L. (2004) : « Vivre à la croisée de deux langues : Les comportements langagiers des enfants issus de l'immigration tunisienne », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, 112-129.

AMEUR, M., BOUMALK, A. (2004) : *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.

APPEL, R., MUYSKEN, P. (1987) : *Language contact and bilingualism*, Edward Arnold, London.

ARDITTY, J. (2013) : « Du droit d'aubaine au français langue d'insertion (FLI) : évolution des modalités d' « accueil » de l'étranger », *Langage et société* n° 144, 7-26.

ARENSBURG, B., TILLIER, A.M., VANDERMEERSCH, B., DUDAY, H., SCHEPARTZ, L.A., RAK, Y. (1989) : « A middle Paleolithic human hyoid bone », in *Nature 338*, 758 – 760.

ARISTOTE (1874). *La Politique.* Traduction française : BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. Ladrange, (1-477).

AUGER, N., MOISE, C. (2004) : « Identités méditerranéennes à l'épreuve de la migration : L'exemple des couples franco-arabes », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, 39-50.

AUSTIN, J.L. (1970) : *Quand dire, c'est faire*, traduction Gilles Lane, Seuil, Paris.

BACHELARD, G. (1938) : *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique Vrin, (ed. 1999), chapitre 1, Paris.

BACHMANN, C., LINDENFELD, J., SIMONIN, J. (1981) : *Langage et communications sociales*, LAL, Hatier, Paris.

BALLESTA, S. (2014) : *Émotions et décisions sociales chez le macaque*, Thèse dirigée par Jean-René Duhamel, Université Claude Bernard, Lyon I.

BALZEAU, A., GILISSEN, E., HOLLOWAY, R., PRIMA, S., GRIMAUD-HERVE, D. (2014) : « Variations in size, shape and asymmetries of the third frontal convolution in hominids : Paleoneurological implications for hominids evolution and the origin of language », in *Journal of Human Evolution*, Volume 76, 116-128.

BARDAK, U. (2012) : *L'employabilité dans la région méditerranéenne. Les turbulences politiques affectent tous les domaines*, European Training Foundation, 12.

BARNES, J.A. (1954) : « Class and committies in norwegian island parish », in *Human relations*, 7, 39-58.

BARONTINI, A. (2009) : « Vers l'émergence d'un arabe maghrébin de France ? », in Revue des Études Berbères, Vol. 001/2009.

BASSET, A. (1952) : *La langue berbère*, Handbook of African Languages, London, Oxford.

BATESON, G. (1936) : Naven : A Survey of the Problems suggested by a Composite Picture of the Culture of a New Guinea Tribe drawn from Three Points of View, Cambridge University Press, Cambridge. Réimpression, McMillan Co., NY, 1937. Trad. fr. La cérémonie du Naven, Minuit, Paris, 1971.

BEACCO, JC. (2008) : Les langues dans les politiques d'intégration des adultes migrants. *Présentation du Document d'orientation au Séminaire international : L'intégration linguistique des migrants adultes*. Strasbourg.

BELL, A. (1984) : Language style as audience design. *Language in Society, 13*(2), 145-204.

BENJELLOUN, S. (2002) : « Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain », in D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille, *Codification des langues de France*, 293-305.

BENRABAH, M. (1999) : « Les Filles contre les mères », in *Les parlers urbains*, Lidil n°19, 11-28.

BENZAKOUR, F. (2004) : « Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit », in *Penser la francophonie, concepts, actions et outils linguistiques, actes des premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue*, Archives Contemporaines, 323-336.

BERGMAN, M.M. (1998) : « Social representations as the mother of all behavioural predispositions ? The relations between social representations, attitudes, and values », in *Papers on social representations*, vol. 7, 77-83.

BERTALANFFY, L. (1968) : *General system theory. Foundations, development, applications*, George Braziller, New York.

BERTRAND, M. (1997) : « Les poupées russes des minorités nationales, ou quand la langue à apprendre est à la fois majoritaire et minoritaire », in *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, l'Harmattan, Paris, 127-141.

BERTUCCI, MM. (2013) : « Formes de la ségrégation langagière et sociale en banlieue », in *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 4, 41-55.

BESSIS, S. (2006) : « Les droits civils des femmes en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe », *Le livre noir de la condition des femmes*, direction Christine Ockrent, XO éditions, 269-290.

BICKERTON, D. (1973) : « On the nature of a creole continuum », in *Language*, vol. 49, 640-669.

BICKERTON, D. (1990) : *Language and species*, University Chicago press.

BIDART C., DEGENNE, A., GROSSETTI, M. (2011) : « Une ségrégation douce », in *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales.* Presses Universitaires de France, 229-254.

BIGOT D. (2005) : « De la sociologie à la sociolinguistique : éléments historiques et théoriques », in *Toronto Working Papers in Linguistics 25*, 85–94.

BIICHLE, L. (2002) : *Au-delà du paradoxe de l'observateur : observateur et observé au cœur de l'interaction*, TER de Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble3.

BIICHLE, L. (2003) : *Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*, Mémoire de DEA, Université Stendhal Grenoble3.

BIICHLE, L., ABOUZAID, M. (2007) : « Langues et identités : des effets des représentations sur la notion de frontière chez les locuteurs arabophones maghrébins », *Actes du Colloque* « *Les frontières en question* », Grenoble3.

BIICHLE, L. (2007) : « Représentations des migrants originaires du Maghreb : distinction des variétés diglossiques par les représentations sur la production et la réception », in *Actes du colloque international des étudiants en didactique des langues et en linguistique*, PUG.

BIICHLE, L., ABOUZAID, M. (2008a) : « Ainsi meurt la « communauté linguistique »…, in *Carnet d'atelier de sociolinguistique* n°3*, langues et domaines professionnels.*

BIICHLE, L. (2008b) : « La langue et le réseau social », in *Écarts d'identité*, n°112, 94-98.

BIICHLE, L. (2008c) : « Intégration, langues et réseaux sociaux : parcours de femmes maghrébines », in *Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire,* sous la direction de L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante. Peter Lang, collection GRAMM-R, 53-63.

BIICHLE, L. (2009) : « Le plurilinguisme c'est l'intégration », in *Savoir et formation*, n° 73, 32-35.

BIICHLE, L. (2010) : « Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins », in *Synergies Europe n°5*, 15-22.

BIICHLE, L. (2011) : « Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente », in *Lidil n°44*, 13-25.

BIICHLE, L. (2012a) : « La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère », in *Hommes & Migrations n° 1295*, 66-78.

BIICHLE, L. (2012b) : « Le parcours d'une invisible par procuration », in *Idéologies linguistiques et discriminations,* CAS n°6, l'Harmattan, 47-58.

BIICHLE, L. (2014a) : « Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France », in *Genres, Langues et Pouvoirs, Cahier de linguistique 2014-40/1*, 73-91.

BIICHLE, L. (2014b) : « L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 30 (3 et 4), 201-217.

BIICHLE, L. (2015) : « Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes » plurilingues de France », in *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique* N° 7, 43-63.

BIICHLE, L. (2016a) : « 'L'arabe français' : représentations de locuteurs sur une variété d'arabe dialectal maghrébin propre à la France », in *Hétérogénéité et changement : perceptives sociolinguistiques*. Actes du 2e congrès du Réseau francophone de Sociolinguistique, Grenoble, 10-11 juin 2015, Cahiers de Linguistique 2016 – 42/2, dir. Marinette Matthey, Agnès Millet, l'Harmattan, 217-224.

BIICHLE, L. (2016b) : « Oscillations et actualisations identitaires en contexte migratoire et post-migratoire : des représentations de migrants maghrébins et de leurs descendants », in *Les Cahiers du GEPE*, N°8/ 2016. Langue(s) et espace ; langue(s) et identité, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.

BIICHLE, L. (2018a) : « Intégration, réseaux sociaux et représentations langagières de migrants en France », *Langage et société*, *n° 163*/1, 33-56.

BILLIEZ, J. (1981) : « Des échanges inter-communautaires en milieu hospitalier », in *Langues et migrations*, Centre de Didactique des Langues, Publication de l'Université Stendhal Grenoble3, 51-83.

BILLIEZ, J. (1985) : « La langue comme marqueur d'identité », in *Revue européenne de migrations internationales*, volume 1, n°2, 1985, 95-105.

BILLIEZ, J. (1990) : « Le parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescent en milieu urbain » in *Acte du Colloque International « des langues et des villes » à Dakar*, 1990, Didier Érudition, 1992, 117-126.

BILLIEZ, J. (1997a) : « Bilinguisme et apprentissage précoce des langues vivantes étrangères », in *Bilinguisme, variation, immigration, regards sociolinguistiques*, volume II, HDR, Université Stendhal Grenoble3, 224-228.

BILLIEZ, J. (1997b) : « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in *Bilinguisme, variation, immigration, regards sociolinguistiques*, volume II, HDR, Université Stendhal Grenoble3, 82-95.

BILLIEZ, J. (1997c) : *Bilinguisme, variation, immigration, regards sociolinguistiques*, volume I, HDR, Université Stendhal Grenoble3.

BILLIEZ, J. (1998) : *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, CDL-LIDILEM, Université Stendhal Grenoble3.

BILLIEZ, J., COSTA GALLIGANI, S., MILLET, A., MOUSSOURI, E., TEA, E. (2000a) : « Analyse des fonctions dévolues aux langues dans les discours des sujets » in *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, LIDILEM, Université Stendhal Grenoble3, volume1, 50-64.

BILLIEZ, J. (2000b) : « Un bilinguisme minoré : quel soutien institutionnel pour sa vitalité ? », in *La notion de contact de langues en didactique*, coordonné par Pierre Martinez et Simona Pekarek Doehler, 21-39.

BILLIEZ, J. (2000c) : *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, LIDILEM, Université Stendhal Grenoble, volume1, DGLF.

BILLIEZ, J., MILLET, A. (2001) : « Les représentations des langues et leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes », in *Représentations sociales : trajet théorique et méthodologique*, collection ESSAI, DIDIER, 33-35.

BILLIEZ, J., COSTA GALLIGANI, S., LUCCI, V., MASPERI, M., MILLET, A., TRIMAILLE, C. (2002) : « Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez les sujets plurilingues », in *France, pays de contacts des langues*, *cahiers de l'institut de linguistique de Louvain,* V. Castelloti et D. de Robillard (ed.), tome 1, 59-78.

BILLIEZ, J. (2005a) : « Répertoires et parlers plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école », in PRUDENT, L.F., TUPIN, F., WHARTON, S., *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Peter Lang, 323-339.

BILLIEZ, J. (2005b) : *Le laboratoire migrant : itinéraire et contribution des recherches sur le bi/plurilinguisme*, Communication au colloque international d'Alger : Contacts de langues et didactique du plurilinguisme, du 16 au 17/06/2005.

BILLIEZ, J. & LAMBERT, P. (2008) : « Autour de *savoirs* sur les langues dans une classe de seconde professionnelle », in *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions*, dir. Michel Candelier *et al*. 79-91. Presses Universitaires de Rennes.

BILLIEZ, J. (2011) : « Les pratiques plurilingues : quelques leçons d'enquête », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 203-213.

BILLIEZ, J., BIICHLE, L., ABOUZAID, M. (2012) : A la recherche de l' « arabe vrai » en situation migratoire », in *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques*. *Hommage offert à Dominique Caubet par ses elèves et collègues.* A. Barontini, C. Pereira, A. Vincente, K. Ziamari (eds). Estudios de dialectología árabe, 7, 293-309.

BLANCHET, P. (2000) : *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes.

BLANCHET, P. (2010) : « Post-face en forme de coup de gueule : pour une didactique de l'hétérogénéité linguistique — contre l'idéologie de l'enseignement normatif et ses discriminations glottophobes », in Feussi, V., Eyquem-Lebon, M., Moussirou-Mouyama, A. et Blanchet, Ph. (Dir.), *Hétérogénéité sociolinguistique et didactique du français. Contextes francophones plurilingues,* Cahiers de Linguistique n° 35/2,165-183.

BLANCHET, P., CHARDENET, P. (2011) : *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures-Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines /Agence universitaire de la Francophonie, Paris.

BLANCHET, P. (2013) : « Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques », in *Cahiers internationaux de sociolinguistique* n°4, L'Harmattan, 29-39.

BLANCHET, P., CLERC, S., & RISPAIL, M. (2014) : « Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb », *Ela. Études de linguistique appliquée*, vol. 175, no. 3, 2014, 283-302.

BLANCHET, P. (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*, Édition Textuel, Paris.

BLOOMFIELD, L. (1926) : « *A set of postulates for the sciences of language* », in Language2, 153-164.

BLOOMFIELD, L. (1933) : *Language*, New York.

BOELDIEU J., BORREL C. (2001) : *Cellule statistique et études sur l'immigration*, Insee.

BORTONI-RICARDO, S. M. (1985) : *The urbanization of rural dialect speakers : a sociolinguistic study in Brazil*, Cambridge: Cambridge University Press.

BOUCHACOURT, F. (2016) : « *Hebbian mechanisms and temporal contiguity for unsupervised task-set learning* », thèse de doctorat sous la direction de Srdjan Ostojic, Neurons and Cognition, Université Pierre et Marie Curie - Paris VI.

BOUCHET, H. (2010) : « *Relation entre variabilité du répertoire vocal et système social : étude comparative chez les cercopithécinés (Cercocebus torquatus, Cercopithecus campbelli, Cercopithecus neglectus)* », thèse de doctorat sous la direction de Catherine Blois-Heulin et Alban Lemasson, Université de Rennes1.

BOUCHET, H., COYE, C. & LEMASSON, A. (2016) : « Le langage est-il le propre de l'homme ? apports des études sur les primates non humains », *Tétralogiques*, n°21, 87-133.

BOUKOUS, A. (1988) : « Le berbère en Tunisie », in *Études et document berbères*, 4, 77-84.

BOUKOUS, M. (1994) : *Variation phonique et compétence globale: le cas du parler d'Agadir*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat.

BOURDIEU, P. (1979) : « Le champ économique », Actes de la recherche en sciences sociales, *Économie et économistes*, Volume 119, N° 1, 48-66.

BOURDIEU, P. (1979) : *La distinction. Critique sociale du jugement*, Édition de Minuit.

BOURDIEU, P. (1980) : *Le Sens pratique*, Éditions de Minuit, Paris.

BOURDIEU, P. (1982) : *Ce que parler veut dire*, *l'économie des échanges linguistiques*, Édition Fayard.

BOURDIEU, P. (1987) : *Choses dites*, le Sens Commun, Édition de Minuit.

BOURDIEU, P. (1992) : *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Édition du Seuil.

BOUTET, J., SAILLARD, C. (2003) : « Dynamique des répertoires linguistiques dans la migration chinoise », in *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, direction Jacqueline Billiez, l'Harmattan, 91-109.

BOUTET, J. & DEPREZ, C. (2002) : « Ici et là-bas, public et privé : des catégories à interroger », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, volume 28, 3-4, 37-46.

BOYER, H. (2003) : *De l'autre côté du discours : recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, l'Harmattan, Paris.

BOYER, H. (2007) : *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnement ordinaire et mise en scèn*e, Tome 1, L'Harmattan, Paris.

BRETEGNIER, A. (2016) : *Imaginaires plurilingues en situations de pluralités linguistiques inégalitaires*, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université du Maine.

BROWN, P. & LEVINSON, S. (1978) : « Universals in language usage: Politeness phenomena », in E. Goody (Ed.), *Questions and politeness : Strategies in social interaction*, Cambridge University Press, 56-311.

BULOT, T. (2009) : **«** *Formes & normes sociolinguistiques (Ségrégations et discriminations urbaines)* »**,** L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris.

BULOT, T. & BLANCHET, P. (2013) : *Une introduction à la sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Éditions des archives contemporaines, Paris.

BURT, S. R. (1995) : Analyses de réseaux et structures relationnelles », Études réunies et présentées par Emmanuel Lazega, *Revue Française de Sociologie*, 36-4, 599-628.

BUSON, L., CHEVROT, J.-P., NARDY, A., ABOUZAID, M. (2014) : *Catégorisations et représentations du style : les variétés stylistiques existent-elles ?* », in Neveu, F., Blumenthal, P., Hriba, L., Gerstenberg, A., Prévost, S. (Eds), *Congrès Mondial de Linguistique Française volume 8*, 1407-1418.

CADIOT, P. (1987) : « Les mélanges de langue », in *Pratiques des langues en France*, *Tome 2*, Geneviève Vermès & Josiane Boutet eds, L'Harmattan, 50-61.

CALVET, L.J. (1981) : *Les langues véhiculaires*, Que sais-je ?, PUF, Paris.

CALVET, L.J. (1987) : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot.

CALVET, L.J. (1993) : *La Sociolinguistique*, Que sais-je ?, PUF, Paris.

CALVET, L.J. (1994) : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.

CALVET, L.J. (1995) : Lire Saussure aujourd'hui : Postface. *Cours de linguistique générale / Ferdinand de Saussure*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Payot, 507-513.

CALVET, L.J. (1999) : *Pour une écologie des langues du monde*, Plon.

CALVET, L.J. (2004) : *Essais de linguistique: la langue est-elle une invention des linguistes* ?, Plon, Paris.

CAMILLERI, C. (1990) : « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie », in Camilleri C., *Stratégies identitaires*, PUF, 85-110.

CANAMAS, C., NEYRENEUF, M., VILLET, C. (1983) : *Cours d'arabe maghrébin*, CIEM, L'Harmattan, Paris.

CANDIDE, C. (2005) : « Apprentissage de la langue : vers l'émergence d'un droit », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 41-46.

CANTINEAU, J. (1960) : *Etudes arabes et islamiques*, C. Klincksieck, Paris.

CANUT, C. (2007) : *Une langue sans qualité*, Lambert-Lucas, Limoges.

CANUT, C. (2001) : « A la frontière des langues. Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, 163-164. Revue en ligne :

http://etudesafricaines.revues.org/document104.html (consulté en mai 2006)

CANUT, C. (1995) : *Dynamique et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale*, thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Houdebine, Université Paris3.

CASTELLOTI, V., MOORE, D. (2002) : *Représentations sociales des langues et enseignements*, Conseil de l'Europe.

CASTELLOTI, V., MOORE, D. (2005) : « Répertoires pluriels, culture métalinguistique et usage d'appropriation », in J.-C. Beacco, J.-L. Chiss, F. Cicurel & D. Veronique (dir.), *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, PUF,107-132.

CAUBET, D. (1998) : « Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? », in *Plurilinguismes, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, CERPL, 14, 121-142.

CAUBET, D., CHAKER ; S. SIBILLE, J. (2002a) : *Codification des langues de France*, l'Harmattan, Paris.

CAUBET, D. (2002b) : « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », in : *Ville-école-intégration enjeux*, n°130, 117-132.

CAUBET, D. (2003) : « Réponse au texte de Francis Manzano : « diglossie », dis-tu ? », in *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Cahiers de Sociolinguistique n° 8, dir. Philippe Blanchet & Didier de Robillard, Presses Universitaires de Rennes, 67-77.

CAUBET, D. (2004) : « L'intrusion des téléphones portables et des 'SMS' dans l'arabe marocain en 2002-2003 », in *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, D. Caubet, J. Billiez, Th. Bulot, I. Léglise, C. Miller éds., L'Harmattan, 247-170.

CAUBET D. (2009) : Vitalité de l'arabe maghrébin et création artistique en France, *Langues et cité*, 15, 2-3.

CAVALLI, M. (2003) : « Les langues au Val d'Aoste », in *Langue, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, IRRE-VDA (rapport de recherche), Aoste, 75-333.

CAVALLI, M., COLETTA, D. (2003) : « Le contexte de la recherche », in *Langue, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, IRRE-VDA (rapport de recherche), Aoste, 37-44.

CENTLIVRES, P. (1986) : « *L'identité régionale : langage et pratiques. Approche éthnologique, Suisse Romande et Tessin* », in Centlivres, P. et al. : Regionale Identität und Perspektiven : Funf Sozialwissen Schaftliche Ansätze. Les Sciences Sociales Face à l'Identité Régionnale : cinq approches. Berne, Haupt, 77-126.

CHAKER, S. (1989) : « Arabisation », in *Encyclopédie berbère, 6*, Edisud, 834-843.

CHAKER, S. (1995) : Dialecte, in *Encyclopédie Berbère XV*, EDISUD, 2291-2295.

CHAKER, S. (2002a) : « Tamazight (berbère) face à son avenir », in *Passerelles*, n° 24, p.109-116.

CHAKER, S. (2002b) : « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? » in Caubet, D. *et al*., *Codification des langues de France*, 341-354.

CHAMBERLAND, C. (2005) : « Intégration linguistique des immigrants et intervention en milieu de travail », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 173-180.

CHAMBERS, J. K., TRUDGILL, P. (1980) : *Dialectology*, Cambridge University Press, Cambridge.

CHARDENET, P. (2011) : « L'échange avec les acteurs comme méthode de production de données [entretiens et groupes de discussion] », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 77-83.

CHARPENTIER, J.M. (1982) : « Quand et où parler de bilinguisme et de diglossie? », in *La linguistique, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*, PUF, Paris, 65-84.

CHAUCHAT, H. (1985) : *L'Enquête en psycho-sociologie*, PUF, Paris.

CHAUDENSON, R. (1993) : « Français et créoles dans les aires créolophones », in D. de Robillard et M. Beniamino (eds.), *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Champion, Paris, 419-429.

CHEVROT, JP., DUGUA, C., FAYOL, M. (2005) : « Liaison et formation des mots en français : un scénario développemental », *Langages*, n° 158, 38-52.

CHISS, J-L. (2009) : « Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage », in *Quel français enseigner. La question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, Editions de l'Ecole Polytechnique, 11-49.

CHOMBART de LAUWE, MJ. & FEUERHAHN, N. (1989) : « La représentation sociale dans le domaine de l'enfance », in *Les représentations sociales*, direction Denise Jodelet, PUF, 340-360.

CHOMSKY, N. (1959) : « A Review of B. F. Skinner's *Verbal Behavior* » in *Language*, 35, No. 1, 26-58.

CHOMSKY, N. (1980) : *Rules and Representations.* Oxford, Oxford University Press.

CLERC, S. & RISPAIL, M. (2008) : « Former aux langues et aux cultures des autres, une gageure ? », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3, n° 151, 277-292.

COHEN-SCALI, V. & MOLINER, P. (2008) : « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », in *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37/4, 465-482.

COLETTA, D. (2003) : *Langue, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, IRRE-VDA, Aoste, 575-579.

COLLETA, J.M., NUCHEZE, V. (2001) : *Guide terminologique pour l'analyse du discours*, Peter Lang.

COLLETA, J.M. (2004) : *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, langage et cognition*, Hayen, Mardaga.

CORBALIS, M. (2007) : « The evolution of language : from hand to mouth », in *Evolutionary Cognitive Neuroscience*, Steven Platek, Julian Keenan & Todd Shackelford eds., 403-430.

CORBALIS, M. (2003) : « From mouth to hand: Gesture, speech, and the evolution of right-handedness », in *Behavioural and Brain Sciences*, 26, 199–260.

CORAN (2002): trad. Kasimirski, ed. Maxi-livres sagesse.

CORAN (2005) : deuxième édition revue et corrigée, éditions Tawhid.

CORDER, S.P. (1967) : « The Significance of Learner's Errors », *International Review of Applied Linguistics* 5, 161-170.

CORDER, S. P. (1973) : *Introducing applied linguistics*, Harmondsworth, Penguin.

CORDER, S. P. (1981) : *Error Analysis and Interlanguage*, Oxford University Press.

CORTIER, C. & DI MEGLIO, A. (2004) : « Le dépassement du conflit diglossique en Corse : implications pédagogiques et didactiques chez les maîtres bilingues de l'école primaire », in *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°29, Français et langues étrangères et régionales à l'école. Quelles interactions? sous la direction de Gilbert Ducancel et Diana-Lee Simon, 185-206.

COSNIER, J., VAYSSE, J. (1997) : « Sémiotique des gestes communicatifs », in *Nouveaux actes sémiotiques* n°52, 7-28.

COSTA GALLIGANI, S. (1998) : *Le français parlé par des migrants espagnols de longue date: Biographies et pratiques langagières*, Thèse de Doctorat sous la direction de Louise Dabène, Université Stendhal, Grenoble3.

COSTA-LASCOUX, J. (2006) : « L'intégration « à la française » : une philosophie à l'épreuve des réalités », in *Revue européenne des migrations internationales*, volume 22, n°2, 105-125.

COSTE, D., MOORE, D., ZARATE, G. (1997/2009) : *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Conseil de l'Europe, *Version 2009 révisée et enrichie d'un avant-propos et d'une bibliographie complémentaire*.

COSTE, D., DE PIETRO, JF. & MOORE, D. (2012) : « Hymes et le palimpseste de la compétence de communication. Tours, détours et retours en didactique des langues », in *Langage & Société, Dell Hymes héritages et débats*, n°139, 103-127.

COULON, A. (1987) : *L'ethnométhodologie*, Que sais-je ?, PUF, Paris.

COUPE, C. (2003) : *De l'origine du langage à l'origine des langues : modélisations de l'émergence et de l'évolution des systèmes linguistiques*, thèse de doctorat, direction Jean-Marie Hombert, Université Lyon 2.

CULIOLI, A. (1997) : « Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques », in *Diversité des langues et représentations cognitives*, C. Fuch et S. Robert, Ophrys, 43-58.

DABENE, L., BILLIEZ, J. (1984) : *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*, rapport de recherche pour la mission recherche expérimentation, Centre de Didactique des Langues, Université Stendhal-Grenoble3.

DABENE, L., BILLIEZ, J. (1987) : « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in Vermès & Boutet (eds.), *France pays multilingue, Tome 2, Pratique des langues en France*, Paris, L'Harmattan, 62-77.

DABÈNE, L., BILLIEZ, J., MERABTI, N., DESLANDES, B., OUAMARA, A., DABÈNE, O., 1988, *L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne, aspects sociolinguistiques, discursifs, et socio-politiques*, rapport de recherche dans le cadre du S.H., Université Stendhal-Grenoble3.

DANZIGER, E. (1997) : « La variation interlangues dans l'encodage sémantique et cognitif des relations spatiales : Quelques réflexions sur les données du Maya Mopan », in C. Fuchs and S. Robert (eds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Ophrys, Paris, 58-80.

DAUCE, E. (2016) : « *Apprentissage et Contrôle dans les Architectures Neuronales* », HDR, Université Aix-Marseille.

DEGACHE, C. (1997) : « Développer l'intercompréhension dans l'espace linguistique roman : le programme Galatea/Socrates », *Assises de l'enseignement du et en français,* séminaire de Lyon, 23-25 septembre 1997, Aupelf-Uref.

DEGENNE, A., FORSE, M. (2004) : *Les réseaux sociaux*, 2eme édition, Armand Colin, Paris.

DEHAENE, G. (2008). « Le savoir du nouveau-né », in *La plus belle histoire du langage*. Seuil, 127-184.

DE HOUWER, A. (2006) : « Le développement harmonieux ou non harmonieux du bilinguisme de l'enfant au sein de la famille », in *Langage et société*, n° 116, 29-49.

DE NUCHEZE, V. & COLLETTA, J.-M. (2002) : *Guide terminologique pour l'analyse des discours*, Peter Lang, Berne.

DESCHAMPS, J.C. (1991) : « Identité, appartenances sociales et différenciations individuelles », in *Les cahiers internationaux de psychologie sociale, 9* (10), 49-61.

DE PIETRO, J.F. (1995) : « Des pratiques quotidiennes à l'intégration », in : George Lüdi & Bernard Py, *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'Age d'homme, Lausanne, 173-202.

DE PIETRO, JF., MATTHEY, M. (2003) : « Plurilinguisme et plurilinguisme… » in *Plurilinguisme, enjeux identitaires, socio-culturels et éducatifs*, Lorenza Mondada & Simona Pekarek Doehler (eds.), 133-145.

DE PIETRO, JF. (2005) : « Introduction », *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 7-20.

DE PIETRO, JF., MATTHEY, M., CONTI, V. (2012) : « Langue, intégration, cohésion sociale… Que rôle pour une politique linguistique? », in *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain*, Conti, Matthey & Pietro eds, DLF, Neuchâtel, 9-33.

DEPREZ, C. (1990) : « Des langues en famille », in *Des langues en famille… Vues du dehors… et du dedans*, Plurilinguisme n°1, 1-4.

DEPREZ, C. (1994) : *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, Paris.

DEPREZ, C. (1996) : « Parler de soi, parler de son bilinguisme, entretiens autobiographiques et récits de vie d'apprenants et de bilingues », *AILE* 7, 155-180.

DEPREZ, C., VARRO, G., COLLET, B. (2014) : « Introduction », *Langage et société*, 2014/1, n° 147, 7-22.

DESSALES, J-L. (2000) : *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Hermès-Science, Paris.

DE WAAL, F. (1992) : « *De la réconciliation chez les primates* », Paris, Flammarion.

DE WAAL, F. (1998) : *Chimpanzee Politics : Power and Sex among Apes*, Baltimore Johns Hopkins University Press.

DEWITTE, P., (2005), « 1950-2000, Des cahiers nord-africains à hommes & migrations » in *Hommes et migrations*, revue n°1257, 62-68.

D.G.L.F.L.F. (2005) : *L'Intégration linguistique des migrants adultes*, Ministère français de la culture et de la communication.

DI MEGLIO, A. (2014a) : « Formation des professeurs des écoles en Corse et défi des langues intégrées : voies et problématiques », in *Tréma*, 42, 102 - 113.

DI MEGLIO, A., ELOY, JM. & RISPAIL, M. (2014b) : « Conclusion : Regards transversaux », *Des paroles, des langues et des pouvoirs*, l'Harmattan, 235-245.

DIMMENDAAL, G. (2004) : « Morphologie », in *Langues Africaines*, Bernd Heine & Derek Nurse (eds.), PUF, Paris, 193-229.

DIRECTION DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (1997) : *Migration et gestion urbaine : Elément de vocabulaire*, Ministère de l'emploi et de la solidarité.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1999) : *Enquête sur les niveaux de vie des ménages 1998/1999*, Rabat, Maroc.

DOISE, W. (1989) : « Attitudes et représentations sociales », in *Les représentations sociales*, direction Denise Jodelet, PUF, 241-258.

DOLHINOW, P. & FUENTES, A. (1999) : *The Nonhuman Primates*, Mayfield Publishing Compagny.

DUCHENE, A. (2012) : « Cohésion sociale ? Le paradoxe de la langue », *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain* », Neuchâtel, Délégation à la langue française, 179-184.

DUCROT, O., SCHAEFFER, J.M. (1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.

DUFOUR, J. (2009) : « La langue arabe, une et multiple », in *Langues et cité*, 15, p. 4-5.

DUFOUR, M. (2014) : « Du concept de répertoire langagier et de sa transposition didactique », in *Lidil*, 49, 179-194.

DUMAS, R., LEVALLOIS, B. (2001) : « Langue arabe et connaissance du Maghreb », in *Enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain* - actes de la DESCO Université d'été octobre 2001, 70-74.

DUNBAR, R. (2004) : « Gossip in evolutionary perspective », *Review of general psychology*, vol. 8, n°2, 100-110.

DURKHEIM, E. (1887) : *Le suicide*, 1897, rééd.: Paris, P.U.F., 1991.

El KAROUNI, S. & LUCCHINI, S. (2014) : « Dénominations, représentations et pratiques d'enseignement du français dans le contexte scolaire bruxellois, francophone et plurilingue », in Rispail M. & De Pietro J.-F. (coord.), *L'enseignement du français à l'heure du plurilinguisme. Vers une didactique contextualisée*, Presses Universitaires de Namur, 49-63.

EMBARKI, M. (2004) : « Les deux niveaux de motivation de la variation phonétique en situation de contact des langues », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, 183-196.

ERIKSON, E.H. (1972): *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris.

ERVIN-TRIPP, S. (1968) : « An analysis of the interaction of language, topic and listener », in *Readings in the sociology of language*, Fishman (ed.), the Hague: Mouton.

ESPARBES-PISTRE, S., TAP, P. (2001) : « Identité, projet et adaptation à l'âge adulte », in *Carriérologie*, *revue francophone internationale*, volume 8, 1 et 2, 132-145.

FAUCONNIER, G. (1997) : « Diversité des langues et représentations cognitives », in *Manifestations linguistiques de l'intégration conceptuelle*, Ophrys, 182-192.

FERGUSON, C.A. (1959) : « Diglossia », in *Language and social context*, Paolo Giglioli (ed.), Penguin books, 1972, England, 232-251.

FERGUSON, C. A., (1991) : « Diglossia revisited », in *Southwest journal of linguistic: studies of diglossia*, University of Texas Press, volume 10, n°1, 214-234.

FIBBI, R. & D'AMATO, G. (2008) : « Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits », in *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 7-22.

FIHLON, A. (2009) : *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*. INED.

FILLOL, V. & VERNAUDON, J. (2004) : « Les langues kanakes et le français, langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie : d'un compromis à un bilinguisme équilibré », in *Ela. Études de linguistique appliquée*, n° 133, no. 1, 47-59.

FISHMAN, J.A. (1971) : *Sociolinguistique*, Nathan, Paris.

FISHMAN, J.A. (1980) : « Bilingualism and biculturalism as individual and societal phenomena », in *Journal of multilingual and multicultural development*, 1, 3-17.

FLAMENT, C., GIMELLI, C., ABRIC J-C. (2006) : « Effets de masquage dans l'expression d'une représentation sociale », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie* Sociale, N° 69, 15-31.

FORSE, M., CHAUVEL, L. (1995) : « l'évolution de l'homogamie en France », *Revue française de sociologie*, volume 36, n°1, 123-142

FREEMAN, A. (2006) : « Why there is no koine in San'aa, Yemen », *Perspectives on Arabic Linguistics* XVI, 68-82.

FREUD, S., 1932, « D'une vision du monde », in *Nouvelles suites des leçons d'introduction à la psychanalyse, Œuvres complètes*, Paris, P.U.F., 1995, 242-268.

FUCHS, C. (1997) : « Diversité des langues et représentations cognitives », in *Diversité des représentations linguistiques : Quels enjeux pour la cognition ?*, Ophrys, 6-10.

GADET, F. (2003) : *La variation sociale en français*, Ophrys.

GADET, F. & VARRO, G. (2006) : « Le « scandale » du bilinguisme, in *Langage et société* », n° 116, 9-28.

GALAND, L. (1985) : « La langue berbère existe-t-elle ? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Geuthner, Paris, 175-184.

GALAND-PERNET, P. (1972) : *Recueil de poèmes chleuh I, chants de trouveurs*, Klincksieck, Paris.

GALLIGANI, S. (1998) : *Le français parlé par des migrants espagnols de longue date : Biographies et pratiques langagières*, Thèse de Doctorat sous la direction de Louise Dabène, Université Stendhal, Grenoble3.

GALLIGANI, S. (2003) : « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français », *Linx*, 49, 141-152.

GALLIGANI, S. & BRULEY, C. (2015) : « De la notion d'interlangue à celle de compétence partielle et plurilingue : des exemples en FLE », *Mélanges CRAPEL, Tenir compte des langues premières dans l'enseignement / apprentissage des langues vivantes*, n° 35, 31-45.

GAY STERBOUL, S. (1974) : Confucius, ses disciples et la population, *Population*, Volume 29, Numéro 4, 771-794.

GIBBONS, A. (2007) : « Food for Thought *: Did The First Cooked Meals Help Fuel the Dramatic Evolutionary Expansion of the Human Brain ?* », *Science*, 316 : 5831, 1558–1560.

GIROD, M., LONNET, M. (1991) : *Arabe* (fascicule universitaire), CNED, Rennes.

GLICK SCHILLER, N., BASCH L. & BLANC-SZANTON (1992) : Transnationalism : A New Analytic Framework for Understanding Migration. *Annals of the New York Academy of Science*, 645, 1-24.

GOBILLON, L., HARRIS, S. (2006) : *Ségrégation résidentielle, accessibilité aux emplois, et chômage : Le cas de l'Ile-de-France*, éditeur INRA.

GOFFMAN, E. (1974) : *Les rites de l'interaction*, Traduction Alain Kihm, Minuit, Paris.

GOFFMAN, E. (1981) : *Forms of talk*, Basil Blackwell, Oxford.

GOFFMAN, E. (1981) : « Engagement », in *La nouvelle communication*, Seuil, Paris.

GOFFMAN, E. (1991) : *Les cadres de L'expérience*, Paris, Minuit.

GRANDGUILLAUME, G. (1979) : « Langue, identité et culture nationale au Maghreb », *Peuples méditerranéens*, n°9, 3-28.

GRANDGUILLAUME, G. (1986) : « Langue arabe et état moderne au Maghreb », in *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, Paris, Editions du CNRS, 78-88.

GRANDGUILLAUME, G. (1997) : « Arabisation et démagogie en Algérie », in *Le monde diplomatique*, n°515, 3.

GRANOVETTER, M. (1973) : « The Strength Of Weak Ties », in *American Journal of Sociology* 78, 1360-80.

GRICE, P. (1979) : « Logique et conversation », trad. 1975, in *Communications*, n°30, 56-72.

GROSJEAN, F. (1992) : *Life with two languages. An introduction to bilingualism*, Harvard University Press.

GUEDJ, H. (2013) : « *Le taux d'emploi des hommes et des femmes. Des écarts plus marqués en équivalent temps plein* », in *Division Études sociales*, Insee, N° 1462.

GUENIF-SOUILAMAS, N. (2005) : « En un combat douteux. Concurrence pour la conformation sexuée des Français d'ascendance migrante et coloniale », in : *Catégorisation et classification, enjeux de pouvoir*, REMI, volume 21, AEMI, n°2, 91-109.

GUMPERZ, J. (1971): *Language in social groups*, Standford University Press, USA

GUMPERZ, J. J., HYMES, D. (1972) : *Directions in sociolinguistics: The ethnography of communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York.

GUMPERZ, J. J. (1976) : « The sociolinguistic significance of conversationnal code switching », in *Papers on language and context: Working Papers*, 46, 1-46.

GUMPERZ, J. J. (1982) : « Fact and inference in courtroom testimony », in *Language and social identity*, J. Gumperz ed. Cambridge University press, 163-195.

GUMPERZ, J. (1989a) : *Engager la conversation*, traduction Michel Dartevelle, Martine Gilbert et Isaac Joseph, Minuit, Paris.

GUMPERZ, J. J. (1989b) : *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, ed. originale : 1982, Cambridge University Press.

GUMPERZ, J. J. (1989) : « Cadrer et comprendre une activité », in *Le parler frais* d'Erving Goffmann, Minuit, 123-154.

GUMPERZ, J. (2003) : « Cross cultural communication », in *The language, ethnicity and race reader*, Roxy Harris & Ben Rampton (eds.), Routledge, London, 267-275.

HALL, E.T. (1984) : *Le langage silencieux*, Paris, éditions du Seuil.

HALL, E.T., FAGEN, R.E. (1956) : « Definition of systems yearbook », in *General systems (Yearbook of the society for the advancement of general systems theory)*, 1, 18-28.

HAMBYE, P. (2009) : « Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », Langage et société, 2009/3, n° 129, 29-46.

HARRE, R. (1989) : « Grammaire et lexiques, vecteurs des représentations sociales », in *Les représentations sociales*, direction Denise Jodelet, PUF, 149-169.

HAUSBERGER, M., GOMBERT, J.-E. (2008) : « Perception, plasticité et vie sociale : les apports d'un modèle animal », in R. Jouvent & G. Chapouthier, *La cognition réparée ? Perturbations et récupération des fonctions cognitives*, 163-178.

HAUSBERGER, M. (2009) : « L'apprentissage du chant chez les oiseaux : l'importance des influences sociales », in S. Dehaene & C. Petit (Eds.), *Parole et musique : aux origines du dialogue humain*. Paris : Odile Jacob, 235-251.

HAUT COMITÉ à l'INTÉGRATION (2006) : *Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005*, (rapport du Haut conseil à l'intégration), la Documentation française, Paris.

HEBB, D.O. (1949) : *The Organization of Behavior,* New York : Wiley & Sons.

HELOT, C. (2007) : *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, L'Harmattan, Paris.

HERAN, F. (2002) : « Les recherches sur l'immigration et l'insertion : avancées, débats, perspectives », in *Immigration, marché du travail, intégration*, rapport du séminaire présidé par François Héran, Commissariat général du plan, La Documentation française, Paris, 10-102.

HOCKETT, C.F. (1959) : « Animal "languages" and human language », in *Human Biology,* Vol. 31, No. 1, 32-39.

HOFF-GINSBERG, E. (1998) : « The relation of birth order and socioeconomic status to children's language experience and language development », *Applied Psycholinguistics*, 19, 603-630.

HOMBERT, J-M. & LENCLUD, G. (2014) : *Comment le langage est venu à l'homme*, Fayard.

HONNETH, A. (2001) : « Reconnaissance », in *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, dir. Monique Canto-Sperber, Presses Universitaires de France.

HOUDEBINE, A. (1982) : « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain », in *Le français moderne*, n°1, CILF, Paris, 42-41.

HYMES, D. (1972) : « Models of the interaction in social life », in J.J. Gumperz & D.H. Hymes (eds), *Directions in sociolinguistics*, New York, 35-71.

HYMES, D. (1974) : Studying the interaction of language and social life, in *Foundations in sociolinguistics*, London, 29-66.

HYMES, D. (1974b) : *Foundations of sociolinguistics: an ethnographic approach*, Philadelphia, University Press of Pennsylvania.

HYMES, D.H. (1984) : *Vers la compétence de communication*, traduction France Mugler, Hatier, Paris.

IRVINE, J. T. (2001) : « "Style" as distinctiveness: The culture and ideology of linguistic differentiation », in P. Eckert, & J. Rickford (Eds.), *Style and sociolinguistic variation*, Cambridge : Cambridge University Press, 21-43.

JACKSON, B. C., CARPENTER, C., NEBERT, D. W. & VASILIOU, V. (2010). Update of human and mouse forkhead box (FOX) gene families. *Hum. Genomics 4*, 345–352.

JAKOBSON, R. (1969) : « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris, 209-248.

JAMIN, M., TRIMAILLE, C., GASQUET-CYRUS, M. (2006) : « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France », in *French Language Studies 16*, Cambridge University Press, 335–356.

JODELET, D. (1993) : « Les représentations sociales : regard sur la connaissance ordinaire », in revue *Sciences Humaines* n°27, 22-24.

JODELET, D. (2005) « Formes et figures de l'altérité », in *L'Autre : Regards psychosociaux*, dir. Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata, PUG, p. 23-47.

JOSEPH, I. (1989) : « Erving Goffman et le problème des convictions », in *Le parler frais* d'Erving Goffman, Minuit, Paris, 13-30.

JUCQUOIS, G. (2005) : « Des pistes pour l'avenir », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 47-67.

KAES, R. (1989) : « Psychanalyse et représentation sociale », in *Les représentations sociales*,1989, direction Denise Jodelet, PUF, 104-132.

KANOUTE, F. (2002) : « Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal », in *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXVIII, n°1, 171-190.

KALLMEYER, W. & KEIM, I. (2002) : « Linguistic variation and the construction of social identity in a German-Turkish setting. A case study of an immigrant youth group in Mannheim, Germany. Jannis Androutsopoulos and Alexandra Georgakopoulou éds. *Discourse Constructions of Youth Identities*. Amsterdam, John Benjamins, pp. 29-46.

KASTERSZTEIN, J. (1997) : « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : Approche dynamique des finalités », in C. Camilleri *et al*., *Les stratégies identitaires*, PUF, Paris, 27-41.

KAUFFER, M. (2013) : « Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand », in *Pratiques*, 159-160, 42-54.

KAUFMANN, J.C. (2004) : *L'Invention de soi, une théorie de l'identité*, Armand Colin.

KEMMER, S. & ISRAEL, M. (1994) : « Variation and the usage-based model », in Beals, K., Denton, J. & Knippen, R. (Eds.), *CLS 30 : Papers from the 30th Regional Meeting of the Chicago Linguistic* Society,165-179.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, tome I, Armand Colin, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1995) : « Où en sont les actes de langage ? » in *l'Information Grammaticale*, Volume 66, n°1, 5-12.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005) : *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.

KERN, S. & DOS SANTOS, C. (2011) : « Input et acquisition du lexique en français : rôle de la fréquence et de la densité de voisinage », in *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°65/66, PUM, 53-70.

KOHLBERG, L. (1966) : « A cognitive-developmental analysis of children's sex- role concepts and attitudes », in E. E. Maccody (Ed.), *The development of sex differences.* Stanford, CA: Stanford University Press.

KOUIDRI, F. (2009) : « Contact de langue et positionnement identitaire : la langue métissée du rap algérien », in *Synergies Algérie*, 8, 123-138.

KOULOUGHLI, D. E. (1996) : « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe », in *Les langues en Égypte*, Dir. Madiha Doss & Catherine Miller, 27-28, 287-299.

KRAUSE J. ; LALUEZA-FOX C. ; ORLANDO L. ; ENARD W. ; GREEN R.E. ; BURBANO H.A. ; HUBLIN J.J. ; HANNI C. ; FORTEA J. & de la RASILLA M. (2007) : « The Derived FOXP2 Variant of Modern Humans Was Shared with Neandertals », in *Current Biology*, Volume 17, Issue 21, 1908–1912.

LABOV, W. (1972) : *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

LABOV, W. (1976) : *Sociolinguistique*, trad. A. Kihm, Paris, Minuit.

LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, trad. Alain Kihm, Minuit, Paris.

LABOV, W. (1990) : « The intersection of sex and social class in the course of language change », in *Language variation and change 2*, 205-254.

LABOV, W. (1998) : « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in *Les femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question*, Pascal Singy (dir.), Delachaux et Niestlé, 25-35.

LABOV, W. (2001) : *Principles of linguistic change* : *social factors*, Vol. 2, Blackwell, Oxford.

LAKS, B. (1998) : « Le connexionnisme, les représentations et la question des niveaux », *Cahiers de praxématique* 31. Montpellier : Pulm, 149-176.

LAGARDE, C. (1996) : *Le parler « melandjao » des immigrés espagnols en Roussillon*. PUP.

LAHIRE, B. (1998) : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris.

LAI, C.S.L. ; FISHER, S. E. ; HURST, J.A. ; VARGHA-KHADEM, F. & MONACO, A. P. (2001). A forkhead-domain gene is mutated in a severe speech and language disorder. *Nature* 413, 519-523.

LAKOFF, G. (1997) : « Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique », in C. Fuchs & S. Robert (eds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Ophrys, Paris, 165-181.

LAMBERT, W. E. (1955) : « Measurement of the linguistic dominance of bilinguals », in *Journal of abnormal and social psychology*, 50, 197-200.

LAMBERT, W. E., HAVELKA, J., GARDNER, R. (1959) : « Linguistic manifestations of bilingualism », in *American journal of psychology*, 72, 77-82.

LAMBERT, P. (2005) : *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : une approche sociolinguistique ethnographique*, Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble3.

LAMBERT, P. (2014) : *Sociolinguistique et éducation : une approche ethnographique*, Habilitation à Diriger des Recherches, université Stendhal, Grenoble3.

LARCHER, P. (2002) : « Diglossie arabisante et *fus'ha* vs '*ammiyya* arabes. Essai d'histoire parallèle », in *History of Linguistics: selected papers from the Eighth International Conference on the History of the Language Sciences, 14-19 September 1999, Fontenay-St. Cloud.*, éd. Sylvain Auroux, John Benjamins, 47-61.

LAROUSSI, F. (1993) : « Processus de minoration linguistique au Maghreb », in *Cahiers de linguistique sociale*, 22, 45-56.

LASSASSI M. & HAMMOUDA N. E. (2012) : « *Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : participation et choix Occupationnel* », Revue région et développement, n°35, 99.

LAVOIE, T. (1995) : « Le français québécois », in *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Gauthier & Lavoie (éd.), Klincksieck, 345-398.

LAZEGA, E. (1994) : « Analyse de réseau et sociologie des organisations », in *Revue française de sociologie*, 35-2, *Aspect de la vie professionnelle*, 293-320.

LECONTE, F., CAITUCOLI, C. (2003) : « Un contact de langues en Guyane : une enquête à Saint Georges de l'Oyapock », in *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, direction Jacqueline Billiez, l'Harmattan, 37-59.

LEDEGEN, G. & LEGLISE, I. (2013) : « Variations et changements linguistiques », Wharton S., Simonin J., *Sociolinguistique des langues en contact*, ENS Editions, 315-329.

LEMASSON, A., HAUSBERGER, M. (2004) : « Patterns of Vocal Sharing and Social Dynamics in a Captive Group of Campbell's Monkeys (*Cercopithecus campbelli campbelli*) », *Journal of Comparative Psychology*, Vol. 118, N° 3, 347–359.

LEV-ARI, S. (2016) : « How the size of our social network influences our semantic skills », in *Cognitive Science*, 40, 2050-2064.

LIPIANSKY, E.M., TABOADA-LEONETTI, I., VASQUEZ, I. (1990) : « Introduction à la problématique de l'identité », in Camilleri C., *Stratégies identitaires*, PUF, 7-26.

LIPIANSKY, E.M. (1992) : *Identité et communication. L'expérience groupale*, Paris, PUF.

LIPIANSKY, E.M. (1993) : « L'Identité dans la communication », in *Communication et langages*, Retz, Paris, n° 97, 31-37.

LIPPI-GREEN, R. (1997) : *English with an accent : language, ideology and discrimination in the United States*, London : Routledge, 1997.

LORBLANCHET, M. (2006) : « L'origine de l'art », Diogène, vol. 214, no. 2, 116-131.

LUCCHINI, S. (2012) : « De la langue à la cohésion sociale ou de la cohésion sociale à la langue ? », in *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain*, Conti, Matthey, Pietro eds, DLF, Neuchâtel, 87-110.

LUDI, G., PY, B. (1986, 2003) : *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne.

LUDI, G. (1995) : « L'identité linguistique des migrants en question: perdre, maintenir, changer », in *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 205-292.

LUDI, G., QUIROGA-BLASER, C., DE PIETRO, J.F. (1995) : « Qui sont les migrants internes ? », in *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 67-115.

MACKEY, W., F. (1967) : *Bilingualism as a world problem / le Bilinguisme phénomène mondial*, Harvest House, Montreal.

MACKEY, W. F. (1968) : « The Description of Bilingualism », *Readings in the Sociology of Language*. Fishman, J. (ed.). The Hague : Mouton, 554-584.

MACKEY, W., F. (1971) : *La distance interlinguistique*, Presses de l'Université Laval, Québec.

MACKEY, W., F. (1976) : « Forcasting the fate of languages », in *Languages in a globalizing world*, Cambridge University press, 64-81.

MADRAY, F., MARCELLESI, J.B. (1981) : « *Langues de France et nation* », in *La pensée*, n°221-222, 18-31.

MAINGUENEAU, D. (1987) : *Nouvelles tendances en analyse du disco*urs, Hachette, Paris.

MALEWSKA-PEYRE, H. (1990) : « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », in Camilleri C., *Stratégies identitaires*, PUF, 110-141.

MALHERBE, E. (1969) : « How and when do persons become bilingual? », in *Description and measurement of bilingualism,* ed. L. Kelly, University of Toronto Press, Toronto, 41-52.

MANÇO, A. (2002) : *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration, perspectives théoriques et pratiques*, l'Harmattan.

MANÇO, A., ALEN, P. (2012) : « La culture, espace d'appropriation du français par les migrants. Analyses en Belgique francophone », *Langue et cohésion sociale : enjeux politiques et réponses de terrain*, DLF, Suisse, 129-146.

MARCAIS, P. (1977) : *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, librairie d'Amérique et d'Orient, Paris.

MARCHELLO-NIZIA, C. (1997) : « Evolution de la langue et représentations sémantiques : du « subjectif » à l' « objectif » en français », in *Diversité des langues et représentations cognitives*, C. Fuchs et S. Robert (ed.), Ophrys, 119-135.

MARCUS, G. F. & FISHER, S. E. (2003). FOXP2 in focus: what can genes tell us about speech and language? *TRENDS in Cognitive* sciences, Vol. 7 No. 6, 257-262.

MARTIN, J.B. (2011) : « Les régionalismes du français sur substrat francoprovençal, *Le francoprovençal* », in *Langues et cité*, n°18, 9.

MARTINET, A. (1967) : *Éléments de linguistique générale,* Colin.

MARTINET, A. (1982) : « Bilinguisme et diglossie, appel à une vision dynamique des faits », in *La Linguistique, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*, PUF, Paris, 5-16.

MATTHEY, M., PY, B. (1995) : « Introduction », in *Changement de langage et langage du changement. Aspect linguistique de la migration en interne Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 11-28.

MATTHEY, M. (2005) : « Le français à l'école et ailleurs, langue des apprentissages et de la socialisation », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 145-159.

MATTHEY, M. (2010) : « Interaction : lieu, moyen ou objet d'acquisition ? » in *Langues et sociétés, Approches sociolinguistiques et didactiques*, Vargas, C. *et al.* (éds), L'Harmattan, Paris, 31-42.

MEAD, G.H. (1934) : *Mind, self, and society*, C.W. Morris (ed.), University of Chicago press.

MEILLET, A. (1921) : *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.

MELLIANI, F. (1999) : « Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire », in *Lidil*, 19, 59-77.

MEMO LAROUSSE (1991) : Larousse, Paris.

MERABTI, N. (1991) : *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication,* thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, université Stendhal Grenoble3.

MERRITT RUHLEN (1996). *L'origine des langues : sur les traces de la langue mère*. Paris, Belin.

MERKLE, P. (2004) : « *Sociologie des réseaux sociaux* », La Découverte, Paris.

MERLE, M., MATTHEY, M., BONSIGNORI, C. & FIBBI, R. (2010) : « De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève », in *La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires*, Tranel 52, 9-28.

MIKANOVIC, V. (2012) : « Le sentiment bilingue : la dimension identitaire des langues », in *Education et sociétés plurilingue*, n°33, 81-90.

MILGRAM, S. (1967) : « The Small World Problem », *Psychology Today*, Vol. 2, 60-67.

MILLET, A. (1990) : *Quelques aspects sociolinguistiques de l'orthographe française*, thèse de doctorat sous la direction de Vincent Lucci, Université Stendhal, Grenoble3.

MILROY, L. (1987) : *Language and social network* (second Edition), Language in Society, Oxford.

MILROY, L. & MILROY, J. (1992) : « Social network and social class : Toward an integrated sociolinguistic model », *Language in Society* 21, 1-26, Cambridge University Press.

MILROY, L. (2002) : « Social networks », in *Handbook of language variation and change*, Chambers, J.K., Trudgill, P., Schilling-Estes, N. (eds.), Malden, Oxford Blackwell, 549-572.

MINISTERE DELEGUE A LA COHESION SOCIALE ET A LA PARITE (2005) : *2005, chiffres clés : l'égalité entre les femmes et les hommes*.

MOATASSIME, A. (1992) : *Arabisation et langue française au Maghreb*, PUF, Paris.

MOESCHLER, J. (1985) : *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Hatier-Credif.

MOHAMED, A. (1997) : « La problématique de la langue et la culture d'origine chez les jeunes maghrébins de France », in *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, l'Harmattan, Paris, 231-247.

MOISE, C. (2003a) : « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* n° 51, 47-54.

MOISE, C. (2003b) : « Réponse au texte de Jean-Michel Eloy », in *Cahiers de sociolinguistique*, n° 8, 189-193.

MOLINIE, M. (2008) : « Variations identitaires et réflexivité en contexte plurilingue », in P. Martinez, D. Moore, V. Spaëth (dir.), Plurilinguismes et enseignement, Identités en construction. Collections Actes académiques, Paris : Riveneuve éditions. 47-60.

MOLINIE, M. (2011) : « La méthode biographique : de l'écoute de l'apprenant de langues à l'herméneutique du sujet plurilingue », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 144-155.

MONTESQUIEU, C.L. (1873) : *Lettres Persanne*, texte A. Lefèvre & A. Lemerre, lettre 88, 191-192.

MOORE, D. (2001) : « Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », *in* D. Moore (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes,* Collection Crédif-Essais, Didier, Paris, 7-22.

MOORE, D. & BROHY, C. (2009) : « Identités plurilingues », in J. Simonin & S. Wharton (éds), *Dictionnaire encyclopédique des termes de la sociolinguistique du contact*, Presses de l'ENS, Lyon.

MOORE, D. & CASTELLOTTI, V. (2011) : « Dessins d'enfants, recherche qualitative, interprétation. Des poly-textes pour l'étude des imaginaires du plurilinguisme », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 241-253.

MORSLY, D. (1998) : « Femmes algériennes et insécurité linguistique », in *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Pascal Singy (dir.), Delachaux et Niestlé, 75-97.

MOSCOVICI, S., VIGNAUX, G. (1994) : « Le concept de Thêmata », in C. Guinelli, *Structure et transformations des représentations sociales*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 25-61.

MOUSSIROU-MOUYAMA, A. (2006) : *Langue, écriture et construction sociale d'un espace francophone : le cas du Gabon*, Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Louis-Jean Calvet, Université de Provence, Aix-Marseille1.

MOYSE-FAURIE, C. (2012) : « Haméa et xârâgurè, langues kanak en danger », *UniverSOS. Revista de Lenguas Indígenas y Universos Culturales*, València, n°9, 73-86.

MUGNIER, S. (2006) : *Surdités, plurilinguisme et école : approches sociolinguistiques et sociodidactiques des bilinguismes d'enfants sourds de CE2*, Thèse de doctorat sous la direction d'Agnès Millet, Université Stendhal Grenoble3.

MUHLHAUSLER, P. (2003) : « Acts of identity in the history of the Pitcairn/Norfolk language », in *Plurilinguisme, enjeu identitaires, socio-culturels et éducatifs*, Lorenza Mondada & Simona Pekarek Doehler (eds.), 29-38.

MULLER, N., DE PIETRO, J.F. (2001) : « Que faire de la notion de représentation ? Que faire des représentations ? Questions méthodologiques et didactiques à partir de travaux sur le rôle des représentations dans l'apprentissage d'une langue », in Moore, D. (coord.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Didier / Crédif (collection Essais), Paris, 51 - 64.

NARDY, A. **(**2008) : *Acquisition des variables sociolinguistiques entre 2 et 6 ans : facteurs sociologiques et influences des interactions au sein du réseau social*, Thèse de l'Université de Grenoble 3, co-directeurs : J.P. Chevrot & S. Barbu.

NARDY, A. & DUGUA, C. (2011) : « Le rôle de l'usage sur le développement des constructions nominales chez les enfants pré-lecteurs, in *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, De Boeck Université, 2011, La linguistique fondée sur l'usage : approches théoriques et analyses, 62,129-148.

NARDY, A., CHEVROT, JP., BARBU, S. (2015) : « Variation sociophonétique et acquisition du langage : repères, débats, perspectives », in *Langage et société***,** n° 151, 27-44.

NEMSER, W. (1969) : « Approximative systems of foreign language learners », *International Review of Applied Linguistics 9*, 115-224.

OGIEN, A. (1989) : « La décomposition du sujet », in *Le parler frais d'Erving Goff*man, Minuit, 100-109.

OESCH-SERRA, C. (1995) : « L'évolution des représentations », in *Changement de langage et langage du changement. Aspect linguistique de la migration en interne Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, 146-170.

OCHS, E. & SCHIEFFELIN, B. (1995) : « The impact of language socialization on grammatical development », in Fletcher, P. & MacWhinney, B. (Eds.), *The handbook of child language*, Oxford, Cambridge : Blackwell, 73-94.

PAGANI, L. (2017) : « A Cover Story for a Nature cover: genetic signature of human expansions into Eurasia revealed by a panel of worldwide high coverage genomes », in *Journal of Anthropological Sciences Istituto Italiano di Antropologia*, Vol. 95, 1-5.

PAGES, S. (2014) : « L'iconicité phonologique à la lumière des neurosciences cognitives. Un exemple d'application à l'espagnol à travers la théorie des cognèmes (D. Bottineau) », *Synergies Europe* n° 9, 87-105.

PANCKHURST, R. (2009) : « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in Arnavielle T. (coord.), *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, Université Paul-Valéry Montpellier 3, 33-52.

PARSONS, T. (1951) : *The social system*, New York, Free Press.

PARSONS, T. (1973) : *Le système des sociétés modernes*, Paris, Dunod.

PATOU-MATHIS, M. (2018) : « *Néandertal de A à* Z », éditions Allary.

PATRICK, L. P. (2002) : « The speech community », in *Handbook of language variation and change*, JK Chambers, P. Trudgill & N. Schilling-Estes (eds.), Oxford : Blackwell, 573-597.

PERILLAT, J., BERTON, S. (1974) : *Image d'une langue, le Français*, CREDIF.

PHILIP-ASDIH, C. (1997) : « Choix linguistique des familles culturellement mixtes : le cas des familles franco-maghrébines », in *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, l'Harmattan, Paris, 35-46.

PIAGET, J., & WEIL, A.M. (1951) : « Le développement, chez l'enfant, de l'idée de patrie et des relations avec l'étranger », in *Bulletin international des sciences sociales*, vol. 3, n. 3, 615-621.

PIAGET, J., INHELDER, B. (1966) : *La psychologie de l'enfant*, Paris: Presses Universitaires de France.

PIAGET, J. (1977) : *La construction du réel chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris.

PIANELLI, C., ABRIC J-C., SAAD, F. (2010) : « Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N° 86, 241-274.

PICQ, P., SAGART, L., DEHAENE, G., LESTIENNE, C. (2008). *La plus belle histoire du langage*, Seuil.

PLATT, J. & PLATT, H. (1975) : *The social significance of speech: an introduction to and workbook in sociolinguistics*, Amsterdam, North-Holland.

POPLACK, S. (1988) : « Contrasting patterns of code switching in two communities », in Heller, M. (ed.), *Codeswitching: anthropological and sociolinguistic perspectives,* Mouton de Gruyter, 215-244.

PROUTAT, J.L. (1998) : « France: plein emploi, chômage, flexibilité », in *Paribas conjoncture*, n°8, 2-7.

PY, B. (1980) : « Quelques réflexions sur la notion d'interlangue », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique 1*, 31-55.

PY, B. (2003a) : « Introduction », in *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, IRRE-VDA (rapport de recherche), Aoste, 15-31.

PY, B. (2003b) : « Perspectives sur le discours biculturel », in *Plurilinguisme, enjeux identitaires, socio-culturels et éducatifs*, Lorenza Mondada & Simona Pekarek Doehler (eds.), 133-145.

PY, B. (2004a) : *Un parcours au contact des langues*, Édition Didier, Paris, 13-41.

PY, B. (2004b) : « Représentations linguistiques ordinaires et discours, pour une approche linguistique des représentations sociales », in *Langage* n°154, Larousse, 7-18.

QUASTHOFF, U. (1987) : « Linguistic prejudice/stereotypes », in Ammon, U., Dittmar, N. Mattheier, K. (eds), *Sociolinguistics. An international handbook of the science of language and society*, Berlin/New-York, Walter de Gruyter, 785-799.

QUERE, L. (1989) : *le Parler frais d'Erving Goffman*, Minuit.

RAMPTON, B. (1995) : « Language Crossing and the Problematisation of Ethnicity and Socialisation », *Pragmatics*, 5/5, 485-514.

RAMPTON, B. (2000) : « Speech community », in *Handbook of pragmatics 1998* (eds J. Verschueren, J-O. Östman, J. Blommaert & C. Bulcaen), John Benjamins, Amsterdam, 1-34.

RAZAFI, Z. (2011) : « Les dynamiques plurilingues identitaires d'enfants migrants dans une école francophone à Montréal », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 415-423.

RENAUD, J. (2001) : *Ils sont maintenant d'ici : les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, Montréal.

REY, A. (1972) : « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », in *Langue française (La norme)*, 16, 4-28.

RISPAIL, M. WHARTON, S. (2003) : « Réalités sociolinguistiques et dimension interculturelle en formation : comparaison entre la Réunion et les Seychelles », in *Ela. Études de linguistique appliquée* 2003/1, n°129, 41-52.

RISPAIL, M. (2005) : *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, M. Rispail (ed.), L'Harmattan.

RISPAIL, M. (2005) : Plurilinguisme, Pratiques Langagières, Enseignement pour une Socio-Didactique des Langues, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches soutenu à l'université Rennes 2 sous la direction de Philippe Blanchet.

RISPAIL, M., BLANCHET, P. (2011) : « Principes transversaux pour une sociodidactique dite 'de terrain' », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 65-71.

RISPAIL, M. (2011) : « Étudier un corpus d'interactions verbales : questionnement entre incertitudes et certitudes », in Blanchet, P. & Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures- Approches contextualisées*, Editions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, Paris, 168-179.

RISPAIL, M. (2016) : « Le Platt de Lorraine, langue transfrontalière : un trésor ou un piège ? », in JM. Eloy (dir.) *Les politiques linguistiques relatives aux langues régionales et minoritaires transfrontalières en Europe : pour un état des lieux,* revue Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n° 12, PU de Picardie.

RISPAIL, M. (2017) : Enjeux littéraciques en Océanie : entre vigilance culturelle et innovations didactiques, in *Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques,* Sous la direction de Claire Colombel-Teuira, Véronique Fillol et Stéphanie Geneix-Rabault, l'Harmattan, 17-44.

RIZZOLATTI, G. & SINIGAGLIA, C. (2007) : *Les neurones miroirs*, trad. Marylène Raiola, Odile Jacob, Paris.

ROBERT, S. (1997) : « Diversité des langues et représentations cognitives », in *Variation des représentations linguistiques : Des Unités à l'Enoncé*, Ophrys, 26-27.

ROMAINE, S. (1982) : *Sociolinguistic variation in speech communities*, Edward Arnold Ltd, London.

ROMAINE, S. (1982) : « What is a speech community ? », in *Sociolinguistic variation in speech communities*, Edward Arnold, London, 13-24.

ROMAINE, S. (1989) : *Bilingualism*, Basil Blackwell, Oxford.

ROSENTHAL, R., JACOBSON, L. (1971) : *Pygmalion à l'école*, Casterman.

SABATIER, C. (2011) : « Appartenances Identitaires de Jeunes Français-Maghrébins à l'École Élémentaire Française : Entre Maux et Pratiques », in *Santé et éducation de l'enfance,* 3(1), 62–90.

SALES-WUILLEMIN, E. (2007) : « Catégorisation et représentations sociales », in M. Bromberg & A. Trognon (Eds.), *Cours de psychologie sociale 2*, PUF, 7-32.

SAPIR, E. (1968) : *Linguistique*, Minuit, Paris.

SARKAR, M. (2008) : « Ousqu'on chill à soir? » Pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans la communauté hip-hop montréalaise. *Diversité urbain*e, n° hors série, p. 27-44.

SAUSSURE, L.F. (1995) : *Cours de linguistique générale / Ferdinand de Saussure*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Payot.

SAVILLE-TROIKE, M. (1982) : *The ethnography of communication*, *an introduction*, Basil Blackwell Publisher Limited, Oxford.

SEARLE, J.R. (1982) : *Sens et expression*, traduction Joëlle Proust, Minuit.

SELINKER, L. (1972) : « Interlanguage », IRAL; *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 10 : 3, 209-31.

SEMIN, G. (1989) : « Prototypes et représentations sociales », in *Les représentations sociales*, direction Denise Jodelet, PUF, 259-271.

SHANNON, C., WEAVER, W. (1949) : *The mathematical theory of communication*, Urbana-Champaign, University of Illinois Press.

SHERZER, J. (2012) : « Langage et culture : une approche centrée sur le discours », in *Langage & Société, Dell Hymes, héritages et débats*, n°139, 21-47.

STRINGER, C. (2012) : « Evolution : What makes a modern human », in *Nature*, n° 85, 33–35.

TABOURET-KELLER, A. (1978) : « Bilinguisme et diglossie dans le domaine des créoles français », in *Etudes créoles*, n°1, 135-152.

TABOURET-KELLER, A. (1982) : « Entre bilinguisme et diglossie, du malaise des cloisonnements universitaires au malaise social », in *La linguistique, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*, PUF, Paris, 17-43.

TABOURET-KELLER, A. (1997) : « Language and identity », in *The handbook of sociolinguistics*, Blackwell, 315-326.

TABOADA-LEONETTI, I. (1990) : « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in C. Camilleri, J. Kastersztein, E.M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez (eds.), *Stratégies identitaires,* PUF, Paris, 43-83.

TAJFEL, H., & WILKES, A. L. (1963) : « Classification and quantitative judgment », in *British Journal of Psychology*. 54, 101-114.

TAJFEL, H. (1974) : « Social identity and intergroup behaviour », in *Social science information,* 13(2), 65-93.

TAJFEL, H., & TURNER, J. C. (1986) : « The social identity theory of intergroup behavior », in S. Worchel, & W.G. Austin (eds.), *Psychology of intergroup relations*, Chicago, IL, Nelson-Hall, 7-24.

TALEB-IBRAHIMI, K. (1991) : *Apprentissage de la langue arabe par les adultes : contribution à l'élaboration de contenus et de matériels didactiques pour l'enseignement de la langue arabe aux adultes en Algérie*, thèse de doctorat sous la direction de Louise Dabène, Université Stendhal Grenoble3.

TALEB-IBRAHIMI, K. (1995) : *Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, ed. el Hikma, Alger.

TAMZALI, W. (2006) : « L'énigme du Maghreb », in *Le livre noir de la condition des femmes*, Christine Ockrent (dir.), XO éditions, 336-362.

TAP, P. (1985) : *Masculin et féminin chez l'enfant*, Préface de R. Zazzo, Toulouse, Privat, 337.

TAP, P. (1979) : *Relations interpersonnelles et genèse de l'identité*, Annales , UTM. Homo, XVIII, 7-43.

TAP, P. (1988) : *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, Bordas, Paris.

TAP, P., BEAUMATIN, A., ESPARBES, S. & MICHON-TAP, C. (1990) : *Insertion et intégration sociales : des notions aux pratiques* », CRIV, Annales de Vaucresson, n°32-33, 69-81.

TAP, P. (2001) : « How individual and collective identities are constructed », in *The international scope review*, Volume 3, Issue 6 (Winter), Hunout & al.

TARTAS, V. (2010) : « Le développement de notions temporelles par l'enfant », *Développements*, vol. 4, n° 1, 17-26.

TAVAN, C. (2005) : « Les immigrés en France : une situation qui évolue », in *INSEE Première*, n°1042, 3-4.

TIMM, L. (1980) : « Bilingualism, diglossia and language shift in *Brittany* », in *International journal of the sociology of language*, 25, 29-41.

TOMASELLO, M. (2003) : *Constructing a language : a usage-based theory of language acquisition*. Cambridge : Harvard University Press.

TOMASELLO, M. (2004) : *Aux origines de la cognition humaine*, Retz, Paris.

TOMC, S. & TOTOZANI, M. (2014) : « Etre fille, ici et là-bas. Parcours identitaire des élèves allophones arrivantes », in *Genres, Langues et Pouvoirs, Cahier de linguistique 2014-40/1*, 91-99.

TRIMAILLE, C. & MILLET, A. (2000) : « Regards des sujets sur leurs pratiques et discours identitaires », in *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, LIDILEM, Université Stendhal Grenoble3, volume1, 14-49.

TRIMAILLE, C. (2003) : *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents*, thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble3.

TRIMAILLE, C. (2004a) : « Études de parlers de jeunes urbains en France : Éléments pour un état des lieux », *Cahiers de sociolinguistique*, 9 (1), 99-132.

TRIMAILLE, C. (2004b) : « Pratiques langagières chez les adolescents d'origine maghrébine », in *Hommes et migrations,* 1252, 66-73.

TRUDGILL, P. (1978) : *Sociolinguistic patterns in british english*, Edward Arnold Ltd, London.

TRUDGILL, P. (1995) : *Sociolinguistics: an introduction to language and society*, revised edition, Penguin Books, London.

VANDERMEULEN, K. (2013) : « Langue et intégration en contexte migratoire. Quelle dialectique dans la politique d'intégration linguistique française ? », *Le(s) français dans la mondialisation*, Direction V. Castellotti. Fernelmont, EME Editions.

VAN DEN AVENNE, C. (2002) : « Un récit de ruse, observations à propos de l'insécurité linguistique », in V. Castelloti et D. de Robillard (eds.), *France, pays de contacts des langues, cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, tome 1, 105-113.

VARGAS, C. (1996) : « Grammaire et didactique, plurinormaliste du français », in *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°14, La grammaire à l'école. Pourquoi en faire ? Pour quoi en faire ? direction Claude Vargas et Francis Grossmann, 83-103.

VARRO, G., (2003) : « *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles* », Belin. Paris.

VARRO, G., (2010) : « Regards contradictoires sur la mixité » in L. Müller & S. de Tapia (Eds.), *Migrations et culture de l'entre-deux*, l'Harmattan, 211-226.

VICTORRI, B. (2002) : « Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage », in *Langages*, Armand Colin, 112-125.

VICTORRI, B. (2008) : « Chapitre 7. Le connexionnisme », in *Traité de neuropsychologie clinique*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 53-64.

VICTORRI, B. (2011) : « Le problème de l'émergence du langage », in *L'archéologie cognitive*, R. Treuil ed., MSH, 81-91.

VILLA, V. (1015) : « Le contact avec l'espace plurilingue italien : narration des immigré(e)s et intégration sociolangagière », in *Se construire dans l'interlangue : perspectives transatlantiques sur le multilinguisme*, Presses universitaires du Septentrion, 115-128.

VINCENT, J.D. (1996) : *La chair et le diable*, Jacob, Paris.

VINCENT, J. (2002). *Les tice à l'école*. Liège : Bordas Pédagogie.

VIGOTSKY, L. (1985) : *Pensée et langage*, éditions Sociales, Paris.

WASSERMAN, S., FAUST, K. (1999) : *Social network analysis: methods and applications*, Cambridge University Press.

WATZLAWICK, P., BEAVIN, H., JACKSON, D. (1979) : *Une logique de communication*, Points.

WHARTON, S. (2005) : « La sociolinguistique à l'épreuve des institutions en situation diglossique », in L.F. Prudent, F. Tupin, S. Wharton, *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Peter Lang, 19-36.

WEIL, P. (2005) : *La république et sa diversité : immigration, intégration, discrimination*, édition du Seuil et la République des Idées.

WEINRIECH, U. (1953) : *Language in contact: finding and problems*, The Hague.

WERE, V. O. (2009) : « *Aspect des réseaux transfrontaliers à Busia (Kénya/Ouganda) : analyse des pratiques et des représentations des langues* », thèse de doctorat sous la direction de Jean-François Bonnot, Université de Franche-Comté.

WIENER, N. (1948) : *Cybernetics, or control and communication in the animal and the machine*, Hermann, Paris.

WILMET, M. (2005) : « Le point de vue du linguiste », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 133-143.

WINKIN, Y. (1981) : *La nouvelle communication*, Seuil, Paris.

WINKIN, Y. (1996) : *Anthropologie de la communication*, De Boeck.

WITZIG-MARINHO, A.M. (2005) : « Femmes étrangères : les grandes oubliées », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 181-189.

WUESTENBERG, A. (1997) : « Alphabétiser dans une langue seconde au sein d'un groupe multiculturel : difficulté de gestion pédagogique pour l'adoption d'une stratégie commune », in *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, l'Harmattan, Paris, 201-211.

Sources Internet

ACTE DE LA CONFERENCE D'INNSBRUCK DE MAI 1999.

https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Innsbruck_Actes_FR.doc (consulté en F2VRIER 2018).

ADRI :

http://www.adri.fr/me/pdf/me102.pdf+primo+arrivant+statut&hl=fr&ie=UTF-8. (consulté en décembre 2005).

Analphabétisme en Algérie :

http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/analphabetisme.htm (consulté en mai 2006).

Analphabétisme au Maroc : Direction de la Statistique (1999), *Enquête sur les niveaux de vie des ménages* 1998/1999, Rabat, Maroc.

http://www.statistic-hcp.ma/education3.html (consulté en mai 2006).

Analphabétisme en Tunisie :

http://www.tunisieinfo.com/developpement-humain/chapitred/analphabetisme.htm (consulté en mai 2006).

ANCSEC (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) :

http://www.lacse.fr/dispatch.do (consulté en décembre 2006).

ARDITTY, J. & BLANCHET, P. 2008. La « mauvaise langue » des « ghettos linguistiques » : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore. *REVUE Asylon(s),* N°4.

http://www.reseau-terra.eu/article748.html (consulté en janvier 2017).

BARLOW, M. & KEMMER, S. (2000) : « *Usage-based models of language* », Stanford : CSLI Center for the Study of Language and Information.

http://linse.uni-due.de/laud-downloadliste/articles/a-usage-based-conception-of-language.html (consulté en novembre 2017).

BEACCO, JC. & BYRAM, M. (2007) : *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/guide_niveau3_fr.asp (consulté en décembre 2017)

BOE, LJ., BERTHOMMIER, F., LEGOU, T., CAPTIER, G., KEMP, C., SAWALLIS, T.R., BECKER, Y., REY, A., FAGOT, J. (2017) : « Evidence of a Vocalic Proto-System in the Baboon (Papio papio) Suggests Pre-Hominin Speech Precursors », *PLoS ONE*, 12(1): e0169321. doi:10.1371/journal.

http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0169321 (consulté en décembre 2017).

BOUKOUS, A., *Comment la langue du coran a exterminé notre langue*.

http://www.bladi.net/forum/209-langue-coran-extermine-langue.html (consulté en août 2006).

BOUKOUS, A. (2004) : Interview par Agafay Bennana, dimanche mars 2004, lematin.ma.

http://sd606.sivit.org/asays/article.php3?id_article=52 (consulté en août 2006).

BOUKOUS, A. (1988) : « *Le berbère en Tunisie* », in Etudes et document Berbères, 4, 77-84.

http://www.monde berbère.com/langue/tunisie/indexc.html (consulté en août 2006).

BOURDIEU, P. (1980) : *Questions de sociologie*, éditions de Minuit, 95- 112.

http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/varia/cequep.html (consulté en juin 2017).

BOUTCHENIK, B. & LE, J. (2017) : *« Les descendants d'immigrés maghrébins : des difficultés d'accès à l'emploi et aux salaires les plus élevés* », INSEE (consulté en octobre 2017).

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2891682?sommaire=2891780

BOUTET, J., DEPREZ, C. (2002) : « Ici et là-bas, public et privé : des catégories à interroger », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, volume 28, 3-4, 37-46.

http://secure.peeters-leuven.be/content.php?url=article.php&id=504002&journal_code=CILL (consulté en mai 2017).

BOYER, H. (2017) : « Identité (nationale), nationalisme linguistique et politique linguistique. Réflexions à partir de quelques situations contemporaines », *Les Cahiers du GEPE*, N°8/ 2016. Langue(s) et espace ; langue(s) et identité, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, URL :

http://cahiersdugepe.misha.fr/index.php?id=2948

BULOT, T. (2011) : « *Variations et normes d'une langue* », in Bulot, T., Blanchet, P., *Dynamiques de la langue française au 21ième siècle : une introduction à la sociolinguistique*, www.sociolinguistique.fr, consulté le 02/11/2017

CALVET, L.J. (2006) : *La mixité : situation ou résultat ? Fonction identitaire ou véhiculaire ?*, Conférence donnée à Tunis le 17/02/2006.

francophonie-up.univ-mrs.fr/archives_calvet/textes/articles/mixite/mixite.pdf (consulté en janvier 2007).

CANUT, C. (2001) : « A la frontière des langues. Figures de la démarcation », in *Cahiers d'études africaines,* 163-164, revue en ligne.

http://etudesafricaines.revues.org/document104.html (consulté en mai 2006).

CHAKER, S. (1995) : « *Dialecte* », Encyclopédie Berbère, XV, EDISUD, 2291-2295.

http://www.inalco.fr/crb/pages_html/webdoc/dialecte.pdf. (consulté en juillet 2006).

CHOMSKY, N. (1959) : « A Review of B. F. Skinner's *Verbal Behavior* » in *Language*, 35, No. 1, 26-58.

http://www.comp.dit.ie/dgordon/courses/ilt/areviewofbfskinnersverbalbehavior1959.pdf (consulté en mars 2017).

COHEN-SCALI, V. & MOLINER, P. (2008) : « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », in *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37/4, 465-482.

http://osp.revues.org/1770 Online since 15 December 2011 (consulté en mai 2017).

CONSEIL de L'EUROPE (2002-2003) : Politique linguistique du Conseil de l'Europe : http://www.coe.int/T/F/Coop%E9ration_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/_Summary.asp

DELPHY, C. (2002) : « Le genre, sexe social », in *La Gauche*, propos recueillis par Pauline Terminière.

http://www.lagauche.com/lagauche/article.php3?id_article=27 (consulté en janvier 2007).

DE WAAL, F. (2016) : France Inter, émission du 4 octobre 2016 à 8h20, l'invité de Patrick Cohen.

https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20/l-invite-de-8h20-04-octobre-2016 (consulté en mars 2017).

DGLF (2010), *Rapport au parlement sur l'emploi de la langue française*.

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF/Nos-priorites/Rapport-au-parlement-sur-l-emploi-de-la-langue-francaise-2010 (consulté en janvier 2012).

DISCRIMINATIONS A L'EMBAUCHE :

- AFP : http://www.cyberpresse.ca/article/20061121/CPACTUALITES/611211160/5281/CPMONDE (consulté le 21/11/2006)
- RTL : http://www.rtl.fr/info/article.asp?dicid=492863 (consulté le 21/11/2006)
- LE NOUVEL OBSERVATEUR : http://permanent.nouvelobs.com/societe/20061121.OBS9926.html (consulté le 21/11/2006)

D'ANASTASIO, R.; WROE, S., TUNIZ, C., MANCINI, L., CESANA, D., DREOSSI, D., RAVICHANDIRAN, M., ATTARD, M., PAAR, W., AGUR, A., CAPASSO, L. (2013) : Micro-Biomechanics of the Kebara 2 Hyoid and Its Implications for Speech in Neanderthals.
https://doi.org/10.1371/journal.pone.0082261 (consulté en juin 2017).

DUFOUR, M. (2014) : « Du concept de répertoire langagier et de sa transposition didactique », in *Lidil*, 49, 179-194.
http://lidil.revues.org/3515 mis en ligne le 25 novembre 2015 (consulté en mai 2017).

ETHNOLOGUE.COM
http://www.ethnologue.com/show_family.asp?subid=89997 (consulté de janvier 2003 à août 2006)

Etude de législation comparée n°150 (2005) : *La formation des étrangers à la langue du pays d'accueil*.
http://www.senat.fr/lc/lc150/lc1500.html (consulté en juin 2006)

ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine),
http://www.directeurs74.edres74.ac-grenoble.fr/article.php3?id_article=87 (consulté en juin 2006)

Epreuves du Baccalauréat en berbère :
http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301542N.htm (consulté en septembre 2006)

EUMC (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes), (2006) : *Les musulmans au sein de l'Union européenne : discrimination et islamophobie*.
http://eumc.europa.eu/eumc/index.php (consulté en décembre 2006).

FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) :
http://www.fasild.fr/dispatch.do?sid=site (consulté en décembre 2006)

FRANCE2, Journal :
http://jt.france2.fr/20h/ (consulté le 6/03/2007)

GARABATO, C. & KIS-MARCK, A. (2015) : « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas* [En ligne], 77.
http://journals.openedition.org/lengas/866 (consulté en janvier 2018)

GILCHRIST, C. & CHEVROT, JP. (2017) : « Snap Judgment : Influences of Ethnicity on Evaluations of Foreign Language Speaking Proficiency », *Corela* [En ligne], 15-1.
http://corela.revues.org/4920 (consulté en juin 2017)

GOBILLON, L., HARRIS, S. (2006) : *Ségrégation résidentielle, accessibilité aux emplois, et chômage : le cas de l'Ile-de-France*, INRA.
http://www.inra.fr/internet/Departements/ESR/UR/lea/documents/wp/wp0605.pdf
(consulté en novembre 2006).

GOUX, D., MAURIN, E. (2004) : *Composition sociale du voisinage et échec scolaire : une évaluation sur données française*, Carré des sciences, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.
www.cerc.gouv.fr/meetings/colloque_avril2004/goux-maurin.doc (consulté en décembre 2006)

GRANDGUILLAUME, G. (1997) : « *Arabisation et démagogie en Algérie* », Le Monde Diplomatique, 3.
http://www.monde-diplomatique.fr/1997/02/GRANDGUILLAUME/7816 (consulté en août 2006).

GRANDGUILLAUME, G. (2006) : « Langue arabe en Algérie et à Mayotte ». Texte inédit de deux communications au colloque *Bilinguisme à Mayotte*, 20-24 mars 2006. [en ligne : http://grandguillaume.free.fr/ar_fr/index.htm] Consulté le 3 janvier 2010.

HAMBYE, P. (2014) : Intégration : « Arrêtons de nous raconter des histoires », *Levif.be*.
http://www.levif.be/actualite/belgique/integration-arretons-de-nous-raconter-des-histoires/article-normal-71037.html (consulté en juin 2015).

HAUT COMITÉ à l'INTÉGRATION (1991) : Site internet du Fas (fond d'action social) :
http://ecid.online.fr/french/partenai/fas.html (consulté en janvier 2006).

HAUT COMITÉ à l'INTÉGRATION (2006) : *Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005*, (rapport du Haut conseil à l'intégration), la Documentation française, Paris.
http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000272/0000.pdf (consulté en décembre 2006)

INALCO :
http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?id_rubrique=47 (consulté en juillet 2006).

MIGRATION :
http://www.google.fr/search?hl=fr&q=statistiques+immigration+maghreb+france&btnG=Rechercher&meta= (consulté le 24.08.2006)

CHOMAGE :
http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATFPS03306&tab_id=312 (consulté en décembre 2004).

KEYSERS, C., GAZZOLA, V. (2014) : « Hebbian learning and predictive mirror neurons for actions, sensations and emotions », Phil. Trans. R. Soc. B 369: 20130175.
https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4006178/ (consulté le 30/11/2017)

KUHLWILM, M., GRONAU, I., HUBISZ, MJ., de FILIPPO, C., PRADO-MARTINEZ, J., KIRCHER, M., FU, Q., BURBANO, HA., LALUEZA-FOX, C., de la RASILLA, M., ROSAS, A., RUDAN, P., BRAJKOVIC, D., KUCAN, Z., GUSIC, I., MARQUES-BONET, T., ANDRES AM., VIOLA, B., PAABO, S., MEYER, M., SIEPEL, A., CASTELLANO, S. (2016) : « Ancient gene flow from early modern humans into Eastern Neanderthals », *Nature*, Volume 530, 429-433.
https://www.nature.com/articles/nature16544 (consulté en juillet 2017).

LABOV, W. (2004): *Some observations on the foundation of linguistics*, p.1.
http://www.ling.upenn.edu/~wlabov/Papers/Foundations.html (consulté en novembre 2004).

LAROUSSI, F. (2002) : *L'enjeu de la denomination*.
http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/2002/laroussi/txt.htm (consulté en juin 2006).

LAROUSSI, F. (2003) : « Glottopolitique, idéologies linguistiques et état-nation au Maghreb », in *GLOTTOPOL*, revue en ligne, n°1.
http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol (consulté courant 2005)

LIEBERMAN, P. (2007) : « The Evolution of Human Speech : Its Anatomical and Neural Bases », *Current Anthropology* 48, no° 1, 39-66.
http://www.cog.brown.edu/courses/cg195/pdf_files/fall06/CG195Lieberman.pdf (consulté en décembre 2017)

L'INTEGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS : Quelle Mission pour l'Ecole ?, *Actes du colloque du 25-28 octobre 2004*.

http://eduscol.education.fr/D0126/integration_nouveaux_arrivants_actes.htm (consulté en novembre 2006).

LOI n° 02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle. Art. 3 bis.

http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-4Berberes_ling.htm (consulté en août 2006)

LOI n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale (Journal officiel du 19 janvier 2005 et rectificatif Journal officiel du 27 janvier 2005), Art. L. 117-1.

http://www.social.gouv.fr/IMG/html/loi180105.html (consulté en novembre 2006)

LUDI, G. (1998) : « L'enfant bilingue : chance ou surcharge cognitive ? », in *ARBA 8*, Elaboration d'un projet linguistique pour la Suisse.

http://www.romsem.unibas.ch/sprachenkonzept/Annexe_8.html

MARZOUKI, S. (2006) : « *Le français dans le monde le monde arabe* », entretien avec Dominique Rolland, le Français dans le Monde N°343.

http://www.fdlm.org/fle/article/343/marzouki.php (consulté en septembre 2006).

MATTHEY M. & VERONIQUE, D. (2004) : « Trois approches de l'acquisition des langues étrangères : enjeux et perspectives », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 21, mis en ligne le 01 mars 2007 (consulté le 28 novembre 2017).

http://aile.revues.org/4549

MEILLET, A. (1921) : « Linguistique historique et linguistique générale », Edouard Champion ed., Paris. https://archive.org/stream/linguistiquehist00meil#page/n9/mode/2up (consulté en avril 2017).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ (consulté en janvier 2007)

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, Direction de la Population et des Migrations, Sous-Direction des Naturalisations :

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/004001368/0000.pdf (consulté en janvier 2014)

MINISTERE DELEGUE A LA COHESION SOCIALE ET A LA PARITE (2005) : *2005, chiffres clés : l'égalité entre les femmes et les hommes*.

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/entreprendre_au_feminin/statistiques.htm (consulté en septembre 2006).

MINISTERE DU TRAVAIL (2012) : Emploi et chômage des immigrés en 2011.

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/emploi-et-chomage-des-immigres-en-2011

MOTS-CROISES : Emission du 20 février 2007 à 0h30, animée par Yves Calvi.

http://mots-croises.france2.fr/17879290-fr.php (consulté en février 2007)

OMS (organisation mondiale de la santé)

http://www.who.int/gender/whatisgender/fr/index.html (consulté en Janvier 2007).

Politique linguistique du conseil de l'Europe :

http://www.coe.int/T/F/Coop%E9ration_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/_Summary.asp (consulté en décembre 2005).

POURROY J.L., DEAHENE-LAMBERTZ G. (2004) : « Le point sur FOXP2 : que peuvent nous enseigner les gènes sur la parole et le langage ? », in *Médecine & enfance*.

http://www.unicog.org/bblab/bibliographie/foxp2.pdf (consultation 20/03/2017).

PYM, A (1999) : *Analisi de la comunitat de parla anglesa*.

http://www.urv.es/centres/Departaments/dfag/comparla.htm. (consulté en janvier 2005)

RADERMECKER, R.P., PHILIPS, J.C., JANDRAIN, B.J., PAQUOT, N., LEFEBVRE P.J., SCHEEN, A.J. (2008) : « Le cerveau, un organe gluco-dépendant. Effets délétères de l'hypoglycémie et de l'hyperglycémie », *Revue médicale de Liège*, 63, 56, 281-286.

http://www.rmlg.ulg.ac.be/aboel.php?num_id=1742&langue=FR (consulté le 5/04/2017)

RAMPTON, B. (2000) : « working papers », in : *Urban language & literacies*.

http://www.kcl.ac.uk/education/ull/WP15spcom.doc.pdf (consulté en novembre 2004).

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTION DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (chapitre 1 et 4)

http://www.social.gouv.fr/htm/dossiers/dpm/publications/rappactivitedpm/rapp_01/sommaire.htm (consulté en décembre 2006)

RAUTENBERG, M. (2007) : « Les « communautés » imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa*, 3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2007.

URL : http://journals.openedition.org/framespa/274 ; DOI : 10.4000/ framespa.274 (consulté en septembre 2018)

REGNARD, C. (2005) : *Rapport annuel de la DPM*.

http://www.social.gouv.fr/htm/dossiers/dpm/publications/rappmigrations/2003/synthese.htm#retour8 (consulté le 24.08.2006)

ROSEN, E. & PORQUIER, R. (2003) : « Présentation. L'actualité des notions d'Interlangue et d'interaction exolingue », Linx [En ligne], 49, mis en ligne le 04 mars 2011, consulté le 26 mars 2018.

http://journals.openedition.org/linx/524

SELINKER, L. (1972) : « Interlanguage », IRAL; *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 10 : 3, 209-31.

http://www.academia.edu/21533333/Selinker-Interlanguage

SSAE (Service social d'aide aux migrants) :

http://www.ssae.net/rubrique.php3?id_rubrique=26 (consulté en décembre 2006).

TAVAN, C. (2005) : « Les immigrés en France : une Situation qui évolue », in *INSEE Première*, n°1042, 3-4.

http://www.google.fr/search?hl=fr&q=statistiques+immigration+maghreb+france&btnG=Rechercher&meta= (consulté le 24.08.2006)

WRANGHAM, R. (2009) : « *Catching Fire: How Cooking Made Us Human* », Basic Books.

https://archive.org/stream/pdfy-DDoNCJJ_Wt0qOH7e/Catching%20Fire%20%5BHow%20Cooking%20Made%20Us%20Human%5D_djvu.txt (consulté le 10/12/2017)

YACINE, K. (1887) : entretien avec Tassadit Yacine.

http://tamusni.tripod.com/kateb_yacine_1.htm (consulté en août 2006).

Curriculum Vitae

1. Etat civil
2. Enseignements
3. Responsabilités
4. Commissions et expertises
5. Informatique et TICE
6. La formation des acteurs sociaux
7. Activités de recherche
8. Publications
9. Communications

1. Etat civil

Luc BIICHLE

53 ans, né le 30/05/1964 à la Tronche (Isère).

Célibataire, 1 enfant (7 ans).

☎ : 06.18.67.39.53 / 04.56.85.07.07

170 Galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble

Maitre de Conférences, classe normale, 5ème échelon

Laboratoire ICTT, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

✉ : luc.biichle@univ-avignon.fr/ luc.biichle@gmail.com

1.2. Diplômes universitaires

2007 **Thèse de doctorat de Sciences du Langage**
Soutenue le 31 mai 2007 à l'Université Stendhal Grenoble 3. Mention très honorable
Titre : *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*.
Direction : Jacqueline Billiez.
Composition du jury :

Jacqueline BILLIEZ	Professeure des Universités	Université Stendhal-Grenoble III
Marinette MATTHEY	Professeure des Universités	Université Stendhal-Grenoble III
Bernard PY	Professeur Ordinaire Honoraire	Université de Neuchâtel
Khaoula TALEB-IBRAHIMI	Professeure des Universités	Université d'Alger

2003 **D.E.A. de Sciences du Langage**
Université Stendhal, Grenoble 3. Mention très bien
Titre : *Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*. Direction : Jacqueline Billiez

2002 **Maitrise de Sciences du Langage**
Université Stendhal, Grenoble 3. Mention très bien
Titre : *Au-delà du paradoxe de l'observateur : observateur et observé au cœur de l'interaction*. Direction : Violaine De Nuchèze.

2001 **Licence de Sciences du Langage mention FLE**
Université Stendhal, Grenoble 3. Mention bien

2000 **DEUG LLCE Anglais**
Université Stendhal, Grenoble 3. Mention assez bien

1.3. Synthèse du parcours professionnel avant recrutement à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV)

<table>
<tr><th></th><th colspan="2">Parcours professionnel</th><th>Parcours universitaire</th></tr>
<tr><td>1983</td><td colspan="2">Professeur de musique</td><td>Bac</td></tr>
<tr><td>1998</td><td colspan="2">Chef d'orchestre/ musicien professionnel</td><td>Reprise d'études</td></tr>
<tr><td>2000</td><td colspan="2" rowspan="4">Chef d'orchestre/ musicien professionnel</td><td>DEUG LCE Anglais</td></tr>
<tr><td>2001</td><td>Licence Sciences du langage/FLE</td></tr>
<tr><td>2002</td><td>Maitrise Sciences du langage</td></tr>
<tr><td>2003</td><td>DEA Sciences du langage</td></tr>
<tr><td>2004</td><td rowspan="2">Financement privé de la thèse par l'Espace Formateurs[189]</td><td rowspan="6">Formation des acteurs sociaux</td><td rowspan="4">Doctorat Sciences du langage</td></tr>
<tr><td>2005</td></tr>
<tr><td>2006</td><td rowspan="4">Vacataire enseignement, recherche, administratif (LIDILEM, Grenoble3)</td></tr>
<tr><td>2007</td></tr>
<tr><td>2008</td><td rowspan="4"></td></tr>
<tr><td>2009</td></tr>
<tr><td>2019/10</td><td colspan="2">ATER IUFM (Grenoble1)</td></tr>
<tr><td>2010</td><td colspan="2">Recrutement à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV)</td></tr>
</table>

[189] **Centre de formation pédagogique Lyonnais avec lequel j'avais négocié un contrat travail/recherche de deux ans durant lesquels j'effectuerai une partie de ma thèse.**

2. Enseignements

2010-2018 : Maitre de conférence (Département FLE, UAPV) : Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues ; Représentation de l'altérité en contexte didactique ; Analyse d'interactions didactiques ; Linguistique appliquée ; FOS ; Initiation au FLE ; Enseignement des langues en primaire ; Énonciation ; Initiation à la linguistique ; Approche interculturelle ; Conception d'un projet multimédia ; Scolarisation des enfants non francophones ; Langues, identité et migrations ; Unité d'ouverture internationale (222h/an).

2009-2010 : ATER (IUFM, Université Joseph Fourrier, Grenoble) : Grammaire, résumé et question pédagogique. Préparation des étudiants (PE1) au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (C.R.P.E., 92h).

2009 : Cours en ligne (UFR Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble3) : mise en forme et harmonisation des 10 cours de Masters FLE2 en vue de la publication en ligne (30h, environ 450 pages).

2009 : Cours de FLE (CUEF, Université Stendhal Grenoble3) : Enseignement du français langue étrangère à des débutants (A1), 70h.

2008-2009 : Cours en ligne de M1 (UFR Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble3) : Plateforme CNED Blackboard. Niveau M1 FLE. Suivi théorique et méthodologique des dossiers de Master FLE1.

2004-2007 : Profor Niveau L1 (UFR Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble3) : UE d'orientation des étudiants (24 h).

2004-2006 : Pratiques textuelles Niveau L1 (UFR Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble3) : L'acte de lecture et ses représentations (24 h).

3. Responsabilités

2010/18 : Responsable des parcours Licences et du DU, département FLE (UAPV).

2010/18 : Responsable de la validation des acquis professionnels et suivi de l'intégration en entreprise, département FLE (UAPV).

2010/18 : Responsable du site du département FLE (UAPV). http://blogs.univ-avignon.fr/linguistique-fle

2009 : Responsable mise en forme du plan quadriennal du laboratoire LIDILEM. Recensement, compilation, corrections et mise aux normes des fiches individuelles des 184 membres du LIDILEM. Création de la bibliographie générale des publications du laboratoire (Université Stendhal Grenoble3).

2005-2006 : Responsable des validations de stage des Master FLE1 (40 h). Evaluation et validation des dossiers de stage des étudiants en master FLE première année ; corrections de mémoires ; orientation des étudiants vers des stages (Université Stendhal Grenoble3).

4. Commissions, comités et expertises

4.1. Commissions

2015 : Université Jean Monnet à St Etienne, membre du COS : recrutement de deux MCFs pour le département FLE.

2013 : Université Jean Monnet à St Etienne, membre COS : recrutement d'un MCF pour le département FLE.

2012 : UAPV, membre du COS : recrutement d'un MCF du département FLE.

2010/15 : UAPV, recrutement des enseignants en langues étrangères (arabe, chinois, hébreu) dans le cadre du cours d'initiation à une nouvelle langue, UAPV.

2011/12 : UAPV : assesseur du doyen pour le recrutement des ATERs,

4.2. Comités de lecture

2018 : Membre du comité de lecture de la revue *Insaniyat*, revue Algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales.

2018 : Membre du comité de lecture du colloque CEDIL 2018 à Grenoble : *Qu'a changé le numérique ? perspectives linguistiques et didactiques*, du 30 mai au 1er juin 2018, Université Grenoble Alpes.

2017 : Membre du comité de lecture, *Abécédaire de sociodidactique : 65 notions et concepts*, Marielle Rispail éditrice, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

2015 : Membre du comité de lecture, Revue SOCLES N° 5, *Rôles masculins et féminins dans les usages sociaux langagiers : quelles rencontres ? quelles fractures ? quelles dynamiques ?* direction Marielle Rispail et Hadjer Ammari, ENS de Bouzareah, Alger.

2014 : Membre du comité de lecture du colloque CEDIL 2014 à Grenoble. Colloque international des jeunes chercheurs en Didactique des Langues et en Linguistique. Du 24 au 27 juin 2014, Université Stendhal, Grenoble3.

2013 : Membre du comité scientifique, *Journée d'étude Migrations et productions artistiques dans les Amériques*, organisation Anika Falkert & Paola Garcia, 13 décembre 2013, UAPV.

2013 : Membre du comité de lecture, LIDIL n°48, *L'émotion et l'apprentissage des langues*, ELLUG.

2013 : Membre du comité de lecture, *Langues et pouvoirs : Cahiers de linguistique*, coordonné par Marielle Rispail & Hadjer Ammari, Cahier de linguistique 2013-39/1.

2011 : Membre du comité de lecture, Estève, I., Faure, A., Guitton, A., Mout, T., Souque A. et Touati, A. (Coor.). 2011. A*utour des langues et du langage n°2: Perspective pluridisciplinaire.*

2010-2011 : Membre du comité scientifique colloque du PLURI-L de l'université de Nantes.

2010-2011 : Membre du comité scientifique du colloque : « *Quand l'identité a du je(u) : de l'actualisation à la déconstruction identitaire* ».

2009-10 : Membre du comité de lecture du colloque CEDIL 2010 à Grenoble. Colloque international des jeunes chercheurs en Didactique des Langues et en Linguistique. Du 29 juin au 2 juillet 2010 Université Stendhal, Grenoble3.

4.3. Organisation de colloque

2005-2007 : Membre du comité d'organisation du *Colloque international d'étudiants chercheurs en didactique des langues et linguistique* (CEDIL) organisé par le Lidilem du 4 au 7 juillet 2006, publication des actes.

4.4. Expertise

2013 : Expert à l'occasion de la campagne 2013 d'attribution d'allocations doctorales par la Région Ile-de-France dans la thématique « Sciences du langage, langues et littératures », étude et sélection des dossiers de candidature.

4.5. Présidence de jury

2012 : Président du jury de Bac au lycée de Carpentras (Vaucluse).

4.6. Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants

Dès mon arrivée en Avignon, j'ai œuvré pour le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants après l'obtention du Master pour :

- mieux connaitre les modalités de leur insertion professionnelle ;

- évaluer les points forts et les éventuelles carences de notre formation ;

- établir un fichier avec les parcours individuels en vue d'un suivi par l'UAPV ou les différents organismes d'évaluation ministériels ;

- plus globalement, pour conforter les liens entre recherche, enseignement et insertion professionnelle.

5. Informatique et TICE

À ma prise de poste à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV), convaincu de l'utilité des moyens informatiques, j'ai créé le site du département FLE avec Anika Falkert et commencer la labellisation TICE.

2010/11 : **Conception et création du site** du département FLE avec Anika Falkert, site d'information sur toutes les formations, les enseignants et leurs travaux, les stages en France et à l'étranger, l'emploi, etc. http://blogs.univ-avignon.fr/linguistique-fle

2010/18 : **Enseignement en ligne** des cours analyse d'interactions didactiques ; Linguistique appliquée ; FOS ; Enseignement des langues en primaire ; Approche interculturelle ; Scolarisation des enfants non francophones ; Langues, identité et migrations.

2010/12 : **Labellisation TICE** S1, S2, et S3 ; Labellisation S4 en cours (en collaboration avec Anika Falkert). Evaluation de l'adéquation entre les possibilités offertes par la plateforme moodle et le bénéfice pour les étudiants, interactivité, participation, ergonomie, accessibilité, etc.

2012 : **Déblocage du non référencement** par Google de tous les sites hébergés par l'UAPV.

2010/18 : Diffusion des offres d'emploi, des stages en France ou à l'étranger, des articles des enseignants du département, des colloques, etc.

6. La formation d'acteurs sociaux

Ma thèse a été financée en majeure partie par un organisme privé (l'Espace Formateur) dans le cadre d'un contrat de travail qui stipulait que je devais dispenser des journées de formation en linguistique à destination des personnels d'organismes sociaux. Après avoir soutenu en 2007, j'ai maintenu le contact avec le monde social et, sur la période 2003-2017, j'ai effectué une trentaine de journées de formation.

6.1. Formation de formateurs : 2003-2005

2003-2005 :
- recrutement par l'Espace Formateurs (centre régional de ressources pédagogiques & techniques) ;
- financement de la thèse par l'Espace Formateurs ;
- recherches menées pour l'Espace Formateurs auprès de 15 organismes sociaux de Rhône-Alpes ;
- formations dispensées auprès des organismes : I.F.R.A., GRETA Alpes Sud Isère, M.P.S., GRETA, Alpes Dauphiné, O.D.T.I, AMAL, IRIS, AEFTIS, CRI73, CRI01, Italique, ECRI, ALPES, Espace Formateurs (Ces journées de formation étaient renouvelées dans chaque organisme en fonction du nombre de participants soit une vingtaine de communications).
- thématiques : migration, langues, représentations, identité, plurilinguisme.

6.2. Formations des acteurs sociaux et formateurs 2005/17

2017 : ***Formation pour OGA* :** Les mécanismes qui entrent en jeu dans le processus migratoire aux niveaux linguistique, représentationnel et identitaire, OGA, Avignon, 18 septembre 2017.

2016 : ***Formation pour IRIS* :** Journée de formation sur le thème des phénomènes linguistiques et identitaires en contexte migratoire. IRIS, Grenoble.

2015 : ***Formation pour la Croix des Oiseaux* :** Journée de formation sur le thème de l'altérité en Alpha et illettrisme (2 interventions sur l'année). Thèmes abordés : (bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, insertion et intégration.

2014 : ***Formation pour la Croix des Oiseaux* :** Journée de formation sur le thème de l'altérité en Alpha (2 interventions sur l'année). Thèmes abordés : (bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, insertion et intégration.

2013 : ***Formation pour le Fond Européen d'Intégration & Agence Régionale de la santé et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale*** (2 interventions sur l'année). Spécificité des publics migrants : apprentissage des langues, représentations, identités et réseau sociaux.

2012 : ***Formation pour le Fond Européen d'Intégration & Agence Régionale de la santé et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.*** Spécificité des publics migrants : apprentissage des langues, représentations, identités et réseau sociaux.

2009 : ***Formation pour le DEJEP* :** CCAS Diderot. Journée de formation sur le thème « connaitre et comprendre les différents publics ». Thèmes abordés : (bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, insertion et intégration.

2008 : ***Formation à destination des chargés d'insertion* :** CCAS Diderot. Journée de formation sur les thèmes du (bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, immigration et intégration.

2008 : ***Formation à destination des formateurs bénévoles FLE et ALPHA.*** CCAS Fontaine. Journée de formation sur les thèmes du (bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, immigration et intégration.

2008 : ***Formation à destination des acteurs sociaux* :** IRIS (centre de ressource illettrisme de l'Isère), Journée rencontre financée par le Fonds Social Européen sur les thèmes : Apprentissage de la langue et intégration, de multiples enjeux : plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux… étude du cas du Maghreb et de la France.

2008 : ***Formation à destination des acteurs sociaux* :** IRIS (centre de ressource illettrisme de l'Isère), Bourgoin-Jallieu, idem.

2006 : ***Formation à destination des acteurs sociaux* :** CRIT01 (centre de ressource illettrisme de l'Ain). Journée de formation sur les thèmes du (Bi)plurilinguisme, représentations sociales, identité(s), réseaux sociaux, immigration et intégration. Présentation de la situation linguistique générale au Maghreb ; comparaison des différences entre les systèmes phonémiques du français et des langues du Maghreb.

2005 : ***Formation à destination des acteurs sociaux* :** CRI73 (centre de ressource illettrisme de Chambéry) : Présentation de la situation linguistique générale au Maghreb (diglossie, langues berbères /vs / langues arabes, littéraire /vs/ dialectal, etc.) ; comparaison des différences entre les systèmes phonémiques du français et des langues du Maghreb (notion de système, phonétique /vs/ phonologie, API, opposition des systèmes vocaliques, etc.).

7. Activités de recherche

7.1. La recherche (hors réseau du département FLE)

2018 : Enseigner les langues en contexte plurilingue, au Vietnam. Projet de recherche en partenariat, UAPV & Université de Pédagogie de Ho Chi Minh Ville (UPHCMV) ; Annemarie Dinvaut, Marielle Rispail, Ngyen Thi Tuoi, Le Thi Phuong Uyen, Huynh Cong Kieu Xuan, Lam Xuan Tho et Pham Huynh Kim Toàn.

2014/2018 : Pilotage du projet « Intégration, langues et réseaux sociaux » avec les promotions des étudiants de M2 des années universitaires de 2013 à 2018 : entretiens semi-directifs avec des personnes migrantes, dessin des graphes des réseaux sociaux des enquêtés (environ 300 entretiens pour la période 2014/14), définition du protocole de manière collaborative avec les étudiants de

chaque promotion et publication des résultats homogénéisés par mes soins pour la période 2014/15 (cf. Biichlé, 2018a).

2010/2018 : Mise en place du réseau de partenariat recherche/formation/emploi entre le département FLE (UAPV) et les partenaires privés, associatifs ou institutionnels (OGA, CERAN, Confluence, la Bastide, Méditerranée Formation, la Croix des Oiseaux, entraide Pierre Valdo) : recueil de données, demande de recherche sur des thématiques précises (didactique, interculturelles) dans le cadre de mémoires de Master, formations des acteurs sociaux, stages et recrutements des étudiants.

2013 : Projet « Langue(s) culture(s) et insertion(s) : quelles recherches ? quelles orientations ? » avec le laboratoire PREFics-Dynadiv (Véronique Castellotti, Emmanuelle Huver et Cécile Goï) : recensement bibliographique des travaux scientifiques sur ces problématiques, production d'un ouvrage collectif et engagement vers un futur projet d'ampleur (projets européens / ANR).

2013 : Recueil/analyse de données auprès de 7 familles plurilingues de France, franco-espagnole, franco-suisse-allemande), franco-anglaise, franco-marocaine, franco-hongroise, franco-polonaise et franco-kenyane, et publication de l'article : ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes » plurilingues de France (Biichlé, 2015).

2012 : 28 entretiens enregistrés auprès de Maghrébins et de Français d'origine maghrébine suivis de l'article : L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin (Biichlé, 2013b).

2010-12 : projet transversal (axe 1 et 2 d'ICTT) sur les Paroles de Migrants avec Claudine Moïse, Paola Garcia et Nathalie Hascoet (inachevé pour cause de départ de Claudine).

2011 : Entretiens enregistrés (34) avec les membres de deux familles d'origine berbère au fil de trois générations, parents, enfants et petits-enfants suivis de l'article : « La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère » (Biichlé, 2012a ; Article cité par le Monde Diplomatique N°1295).

2009-10 : Participation au projet *Variations dans les pratiques langagières d'adolescents grenoblois : des observables à la valorisation sociale des études sociolinguistiques* (100h), financé par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (appel Valorisation et usage de corpus oraux en français et langues de France). Analyse d'interactions, rédaction d'un document de synthèse, taxonomie des processus variationnels, etc. Responsable : Cyril Trimaille & Jacqueline Billiez.

2003-7 (**Thèse**) : À travers l'étude (socio)linguistique d'un groupe d'une centaine de personnes migrantes originaires du Maghreb, cette thèse traite des langues et des parcours d'intégration des personnes. Les différentes représentations analysées font apparaitre que les notions de « langues » ou « dialectes » sont difficilement appréhendables en dehors de la prise en compte des identités/représentations qui se manifestent ou sont revendiquées à travers elles en fonction du contexte. Elles montrent aussi que le « brouillage » identitaire dû à la dévalorisation des parlers non officiels favorise l'adhésion à des identités supralocales symbolisées par des « langues uniques » qui en sont emblématiques (idéal monolingue) et participe au sentiment d'insécurité des personnes. Les résultats montrent également que sexe et/ou le genre représente(nt) l'un des paramètres constitutifs du rapport qui s'instaure avec la société d'immigration et « sa » langue parce que les fortes disparités qui existent souvent dès le départ (scolarité, réseau, emploi, etc.), loin de s'estomper avec le temps et la vie dans la nouvelle société (insécurité linguistique, discriminations, etc.), se trouvent accrues et jouent plus en faveur des hommes. L'apprentissage de la langue du pays d'immigration est donc plus une affaire de contacts avec la nouvelle société que de durée de séjour mais ces contacts sont subordonnés, en grande partie, à la structure des réseaux personnels (capital social). Enfin, dans le cadre d'une immigration familiale, le monolinguisme et/ou l'usage exclusif des langues d'origine semble caractériser l'assimilation et la marginalisation/ségrégation alors que le bilinguisme parait montrer l'intégration.

2003 (**DEA**) : Basée sur l'écoute et la compréhension d'enregistrements « écologiques », cette étude visait à évaluer l'intercompréhension entre 30 locuteurs arabophones et berbérophones maghrébins (Tunisiens, Marocains, Algériens, Chleuhs et Kabyles). Les résultats ont montré une différence nette entre les représentations et la compréhension effective (*Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*. D.E.A, dir. Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble 3).

2002 (**Maitrise**) : Dans une perspective pragmatique et interactionniste, cette expérimentation visait à mettre en évidence les effets du paradoxe de l'observateur sur les énoncés de 10 locuteurs confrontés à une même question dans deux contextes différents (formel/vs/ « relâché »). Les résultats ont montré des différences significatives aux niveaux sémantique, lexical et morphosyntaxique (*Au-delà du paradoxe de l'observateur : observateur et observé au cœur de l'interaction*, mémoire de Maitrise, Dir. Violaine De Nuchèze, Université Stendhal, Grenoble 3).

8. Publications

8.1. Publications dans des revues à comité de lecture

2018. Intégration, réseaux sociaux et représentations langagières de migrants en France, *Langage et société*, n° 163/1, 33-56.

2015. Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes » plurilingues de France. *Les cahiers de linguistique n°7*.

2014. L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin. *REMI* n°30.

2014b. Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France. *Genres, Langues et Pouvoirs, Cahier de linguistique 2014-40/1*, 73-91.

2012. La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère. In *Hommes & Migrations n° 1295*, 66-78 (Article cité par le Monde Diplomatique N°1295).

2102. Le parcours d'une invisible par procuration. *Idéologies linguistiques et discriminations, CAS n°6*, l'Harmattan, 47-58.

Billiez, J. Biichlé, L., Abouzaid, M. 2012c. A la recherche de l' « arabe vrai » en situation migratoire. *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques*. *Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues.* A. Barontini, C. Pereira, A. Vincente, K. Ziamari (eds). Estudios de dialectología árabe, 7, 293-309.

2011. Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente. In *Lidil n°44*, 13-25.

2010. Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins. In *Synergies Europe n°5*, 15-22.

2008. Intégration, langues et réseaux sociaux. In *Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire,* sous la direction de L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante. Peter Lang, collection GRAMM-R, 53-63.

Biichlé, L., Abouzaid, M. 2008. Ainsi meurt la « communauté linguistique »…, *Carnet d'atelier de sociolinguistique n°3, langues et domaines professionnels.*http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?article62

8.2. Contributions à des colloques ou congrès ayant donné lieu à des publications

8.2.1. Publication consécutive à une conférences invitées :

2016. Oscillations et actualisations identitaires en contexte migratoire et post-migratoire : des représentations de migrants maghrébins et de leurs descendants. *Les Cahiers du GEPE*, N°8/ 2016. *Langue(s) et espace ; langue(s) et identité*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.

8.2.2. Actes de congrès :

2016. « L'arabe français » : représentations de locuteurs sur une variété d'arabe dialectal maghrébin propre à la France. *Hétérogénéité et changement : perceptives sociolinguistiques*. Actes du 2e congrès du Réseau francophone de Sociolinguistique, Grenoble, 10-11 juin 2015, Cahiers de Linguistique 2016 – 42/2, dir. Marinette Matthey, Agnès Millet, l'Harmattan, 217-224.

2008. Représentations de migrants originaires du Maghreb : distinction des variétés diglossiques par les représentations sur la production et la réception, in *Autour des langues et du langage*, PUG, 267-273.

Biichlé, L., Abouzaid, M. 2007. Langues, identités et représentations en jeu sur la notion de frontière chez des locuteurs arabophones maghrébins, in N. Auzas, N. Cohen, S. Scarpa (eds.), *Les frontières en question*, PUG, 45-56.

8.3. Ouvrages et contributions à des ouvrages collectifs

2018. *Abécédaire de sociodidactique : 65 notions et concepts*, Marielle Rispail Editrice, Publications de l'université de Saint-Etienne.

8.3.1. Textes de vulgarisation

2009. Le plurilinguisme c'est l'intégration, in *Savoir et formation*, n° 73, 32-35.

2008. La langue et le réseau social, in *Ecarts d'identité*, n°112, 94-98.

8.3.2. Mémoires ayant permis de soutenir des diplômes

2000. *Au-delà du paradoxe de l'observateur : observateur et observé au cœur de l'interaction*, direction : Violaine De Nuchèze, mémoire de Maitrise en Sciences du Langage, Université Stendhal, Grenoble 3.

2003. *Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*, direction : Jacqueline Billiez, mémoire de D.E.A. en Sciences du Langage, Université Stendhal, Grenoble 3.

2007. *Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

8.3.3. Coordination d'ouvrage

Dinvaut, A. & Biichlé, L. (en cours). « *De l'insécurité à la bientraitance linguistique et culturelle* ». Appel à communication prévu pour avril 2018, parution aux Presses Universitaires d'Avignon.

8.3.4. Autres publications

2016. *Mots et maux.* BOD (roman).

2011. *L'ire de l'aïeul*. L'Harmattan (roman).

9. Communications

9.1. Conférences invitées

2018. Des effets de la structure du réseau social sur les pratiques langagières, l'identité et l'insertion en contexte migratoire, *Séminaire 2017-18 du CERESIF*, Rennes, 25/05/20018.

2017. Les mécanismes qui entrent en jeu dans le processus migratoire aux niveaux linguistique, représentationnel et identitaire, *Conférence parcours de migrant*s, OGA, Avignon, 18 septembre 2017.

2016. Actualisations identitaires en contexte migratoire et post-migratoire : des représentations de migrants maghrébins et de leurs descendants. Conférence invitée : *Le rôle de la langue dans la revendication identitaire d'une communauté linguistique*. Université de Strasbourg, 24 mai 2016.

2016. *Migrations et réseaux sociaux*, Université Jean Monnet, St Etienne, 21 janvier 2016.

2016. Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes » plurilingues de France, *Séminaire ELSE*, Université Lyon 1, 28 janvier 2015.

2013. Le contexte migratoire : phénomènes langagiers, identitaires, représentations et réseaux sociaux. Séminaire *SAGACITE, PLIE*, Avignon (financement : Europe, Etat, Région Provence/Alpes/Côte d'Azur, Département du Vaucluse, du Gard et le Grand Avignon).

9.2. Communications en colloques

2017. Quand le réseau social façonne l'identité : représentations et actualisations identitaires de migrants, *Congrès Identités, conflits et interventions sociolinguistiques*, RFS 2017, Université Paul Valéry Montpellier, 14, 15 et 16 juin 2017.

2015. « L'arabe français » : des représentations de locuteurs sur une variété d'arabe dialectal maghrébin propre à la France. *Colloque hétérogénéité et changement*, RFS 2015, Université Grenoble3.

2015. Quant le réseau façonne l'identité : représentations et actualisations identitaires de migrants et de descendants de migrants maghrébins en France, Colloque *LAFEF*, Université de Franche-Comté, Besançon.

2015. Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes » plurilingues de France. Séminaire *ELSE*, ENS, LYON2.

2013. Des effets du genre sur la transmission des langues dans le processus migratoire entre Maghreb et France. Colloque international *Genres, Langues et Pouvoirs*. Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

2013. Spécificité des publics migrants : représentations, identités et langues. Colloque *Agir en interculturalité*, Arles. Fond Européen d'Intégration & Agence Régionale de la santé et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale (2 interventions sur l'année).

2012. Phénomènes identitaires, représentations et attitudes en contexte migratoire. Colloque *Agir en interculturalité*, Nimes. Fond Européen d'Intégration & Agence Régionale de santé et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.

2011. Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente. Colloque international *langues et pouvoirs*, CEDILEC / CELEC, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

2009. Langues et intégration : le parcours d'une invisible par procuration, colloque international *Langue(s) et insertion en contextes francophones : discriminations, normes, apprentissages, identités*, UFR arts, lettres et communication, Université Rennes 2.

2008. Impacts respectifs des langues, genres et réseaux sociaux dans le processus d'intégration, colloque *Langue et intégration socio-professionnelle*, Université d'Artois, UFR de lettres et arts d'Arras.

2006. Français et formation, fondement de l'intégration ?, *séminaire interne du LIDILEM*, Université Stendhal, Grenoble3.

Biichlé, L., Abouzaid, M. 2006. Langues, identités et représentations en jeu sur la notion de frontière chez des locuteurs arabophones maghrébins, colloque *Les frontières en question*, Université Stendhal, Grenoble3.

2006. Représentations de migrants originaires du Maghreb : distinction des variétés diglossiques par les représentations sur la production et la réception, colloque international *Autour des langues et du langage*, Université Stendhal, Grenoble3.

9.3. Encadrement de recherches

La partie qui suit recense mes codirections de thèses, jurys de thèses, les mémoires que j'ai dirigés pour l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse ainsi que les jurys de mémoires.

9.3.1. Codirections de thèses (en cours)

- Codirection de la thèse d'Houssem Makhloufi provisoirement intitulée « *Interactions au sein de groupes de jeunes, filles et garçons, du quartier Benza* » avec Stéphanie Clerc, inscription novembre 2013 (Université d'Aix) et abandon courant 2016.
- Codirection de la thèse de Luu Dinh Phuc intitulée « *L'écrit de recherche des apprentis-chercheurs vietnamiens en SDL: identification et caractérisation des difficultés* » avec Annemarie Dinvaut, inscription novembre 2017 (Université Jean Monnet).
- Codirection de la thèse de Obene Bojosi intitulée « *Didactique du français de spécialité au Botswana : le cas des cours destinés aux étudiants de la Faculté de Business de l'Université du Botswana* » avec Annemarie Dinvaut, inscription novembre 2017 (UAPV).

9.3.2. Jury de thèses

Gout M. 2015. *Le rapport entre langue et intégration dans les dispositifs linguistiques pour migrants nouveaux arrivants en Allemagne, Belgique, France et Royaume Uni*, Thèse sous la direction de Stéphanie Clerc-Conan, Université d'Aix-Marseille.

Martin, F. 2015. *Espace & lieux de la langue au XXIème siècle en Picardie, approche complexe de la structuration des répertoires linguistiques en situations ordinaires – enquête en Picardie*, Thèse sous la direction de Jean-Michel ÉLOY, Université de Picardie Jules Verne.

Ayoub, P. 2016. *L'enseignement du français oral en contexte plurilingue libanais : étude comparative*, direction Marielle Rispail, Université Jean Monnet, Saint Etienne (France) & Carla Serhan, Université de Balamand (Liban), Université Jean Monnet, Saint Etienne.

9.3.3. Direction de mémoires de Master FLE (UAPV)

Cortellini, J. 2012. *L'utilisation pédagogique d'un conte dans le contexte interculturel des classes d'initiation : le cas du petit chaperon rouge*.

Bonnier, M. 2012. *Les représentations de l'objet culture et son enseignement dans les discours d'enseignants en français langue étrangère*.

Compiègne, I. 2012. *Les enjeux de l'approche interculturelle dans l'enseignement du FLE : le cas d'une académie militaire en Inde*.

Andréani D. 2012. *L'enseignement du français langue étrangère/ langue seconde dans le contexte tunisien : quelles spécificités ? quelles implications ?*

Lefevre S. 2013. *Diagnostics et remédiation des erreurs de prononciation d'apprenants japonais de niveau A1.*

Docher C. 2013. *Des pratiques variées aideraient le public analphabète dans la recherche du sens de ses apprentissages.*

Streinger C. 2014. *Comment les représentations des enseignants concernant l'alternance codique influencent les stratégies d'apprentissage dans la classe de FLE ?*

Picot L. 2014. *Du Français langue étrangère au français langue seconde, quels paramètres prendre en compte dans le cas des ENAF pour favoriser leur scolarisation ?*

Turcios M. 2014. *Les représentations des étudiants brésiliens en mobilité étudiante en France: comment prendre en compte des éléments culturels dans les interactions verbales en FLE ?*

Villa K. 2015. *La socialisation à travers l'alphabétisation : le cas du centre social de Cavaillon, La Bastide*.

Clerc J. 2015. *Le rôle de la langue et des représentations dans la construction de l'identité chez les immigrés vivant en France*.

Bendjilali L. 2016. *L'enseignement du FLE en Algérie et son rapport à l'identité*.

Mestraletti D. 2016. *L'influence des représentations de la difficulté d'une langue dans l'apprentissage du français comme langue étrangère – Etude sur un public américain*.

El Alami R. 2016. *La restructuration du réseau social des migrants à travers le cours de français en association*.

Lescure J. 2016. *La motivation identitaire dans l'apprentissage du FLE : le cas d'étudiants de l'Université de Waïkato en Nouvelle-Zélande*.

Lecrocq M. 2017. *Variétés, identités et cultures régionales françaises : pour un enseignement global de la variation diatopique en didactique du Français Langue Étrangère*.

Lamorte C. 2017. *La création de la dimension socio-affective, en milieu carcéral, comme condition nécessaire à l'apprentissage du Fle*.

Ramen M. 2017. *L'influence des représentations sociales en classe plurilingue : le cas du créole et du français au cycle primaire à l'ile Maurice*.

Nazir S. 2017. *Le rôle que joue l'apprentissage du français dans le processus d'intégration des migrants en association*.

9.3.4. Jury de mémoires Masters FLE, UAPV (encadrement C. Moïse, A. Dinvaut, A. Falkert)

Pommier J. 2017. *Le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement et l'apprentissage du français*.

Demnychenko A. 2017. *Impact des premières cultures éducatives des langues étrangères sur les nouvelles situations d'apprentissage*.

Servager N. 2016. *La lexicologie et l'éveil aux langues au service d'une démarche interculturelle*.

Simon E. 2016. *Les alternances codiques chez les Élèves Allophones Nouvellement Arrivés en France : fonctions et perspectives*.

Conrad C. 2016. *Études sur la survie des langues minorées au 21ème siècle : Le cas du platt en France*.

De Luca, E. 2015. *Apprentissage de la lecture chez les protestants en France de la Réforme à nos jours : continuité et discontinuité d'une culture pédagogique*.

Zein, R. 2015. *L'apprentissage du FLE par le jeu vidéo*.

Duffaut, C. 2014. *Le français à Mayotte : situation de francophonie, variété et perspectives didactiques*.

Giroud L. 2013. *Les contenus culturels dans les manuels de français langue étrangère édités en France*.

Pichot, G. 2013. *Apport des pratiques artistiques sur l'enseignement/apprentissage en Classe de FLE. Etude à travers les arts plastique, le théâtre et la vidéo*.

Auchlou S. 2011. *Comment faire du traitement de l'erreur un moyen de progresser dans l'apprentissage ?*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

PROPOS LIMINAIRES 3

1. Précision orthographique 3

2. Pourquoi il ne sera ici question que d'oral 3

3. Le problème de la définition agrégats sociaux 8

1. LE RECIT D'UNE APOSTASIE REPRESENTATIONNELLE 11

1.1. L'UTERUS SOCIAL 11

1.2. LA MUSIQUE ET SES APPORTS 13

1.3. LA SCIENCE ET L'EDIFICE REPRESENTATIONNEL 15

1.4. LES FONDEMENTS ET LES PREMIERS DOUTES 16

1.5. LA DECOUVERTE D'UN CHAMP SOCIAL ET LA LENTE EROSION DES SCHEMES PERIPHERIQUES 18

1.6. LORSQUE LE NERF DE LA GUERRE FAIT DEFAUT… OU LA PROVISOIRE DETERMINATION DU SUJET 20

1.7. LES PREMICES DE LA DECONSTRUCTION OU LES MEANDRES DE LA SERENDIPITE 22

1.8. LES FONDATIONS DE L'EDIFICE THEORIQUE 23

1.9. L'APRES SOUTENANCE ET SES EFFETS SUR MES RECHERCHE 26

2. MON CHEMINEMENT METHODOLOGIQUE 29

2.1. DES PHENOMENES MIGRATOIRES ET DES PROBLEMATIQUES 29

2.2. LE CHOIX D'UN TERRAIN ET D'UN ACCES AUX ENQUETES 32

2.2.1 Un public ciblé mais évolutif 32

2.2.2. Des lieux et des personnes particulières 33

2.3. UNE METHODE D'ENQUETE FECONDE : LES ENTRETIENS 35

2.4. QUESTIONS ET LIMITES METHODOLOGIQUES DE L'OBSERVATION DES LIENS SOCIAUX 43

2.5. L'ANALYSE DE CORPUS PARTICULIERS 44

2.5.1. Les tris des données 45

2.5.2. L'utilisation de marqueurs 46

2.5.3. La relativisation des représentations sociales 47

2.5.4. Le réseau et les indices de réseau 48

3. LE SUBSTRAT DE MON EDIFICE CONCEPTUEL ACTUEL 51

3.1. ANIMAUX SOCIAUX ET LANGAGE 51

3.2. LANGAGE, ANIMAUX ET HOMINIDES DU GENRE HOMO 53

3.3. LA LANGUE, UNE PROPRIETE VRAISEMBLABLEMENT PAS SEULEMENT HUMAINE 56

3.4. DES EFFETS DES PREMIERES SEDENTARISATIONS SUR LES VARIETES DE LANGUES 57

3.5. LES CONSEQUENCES DES DECOUVERTES SUR LA PREHISTOIRE 58

4. UN ESPACE COGNITIF TRES SOCIAL 61

4.1 LES CONSEQUENCES DE LA « GOURMANDISE » 61
4.2. LE TRIPTYQUE LANGUES/IDENTITES ET REPRESENTATIONS 63
4.2.1. Des représentations et des Hommes 68
4.2.2. Le procédé linguistique, source de différenciations 72
4.2.3. Quand le découpage du monde façonne l'identité : des processus de catégorisation sociale et leurs conséquences 74

5. LE TRIPTYQUE ET LE RESEAU 83

5. 1. LA STRUCTURE DU RESEAU ET LES PHENOMENES LANGAGIERS 83
5. 2. LA STRUCTURE DU RESEAU ET L'IDENTITE 89
5. 3. LA STRUCTURE DU RESEAU ET LES REPRESENTATIONS 95
5. 4. LE TRIPTYQUE ET LE RESEAU DANS LE TEMPS 96

6. REFLEXIONS, HYPOTHESES ET PERSPECTIVES 101

6.1. DES LIENS ENTRE LE RESEAU ET L'APPRENTISSAGE BIOLOGIQUE ? 101
6.2. DES EFFETS DU MACRO SUR LE RESEAU IMMEDIAT ? 104
6.3. UNE PREDISPOSITION SOCIOCOGNITIVE AUX PETITS AGREGATS ? 105
6.4. DU BILINGUISME EN TERMES D'USAGE A L'ETAT BILINGUE ? 108
6.5. DU TELESCOPAGE ENTRE LES NOTIONS D'INTERLANGUE ET DE BILINGUISME 108

7. LES RECHERCHES ACTUELLES ET FUTURES 111

7.1. ICTT : UN LABORATOIRE ET DES THEMATIQUES ELOIGNEES 111
7.2. ENTRE RECHERCHE ET DIDACTIQUE : UN PROGRAMME TENTACULAIRE 112
7.2.1. Le programme de recherche « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » 113
7.2.2. La continuité du programme « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » 118
7.2.3. L'analyse du corpus « Intégration, réseaux sociaux et contacts de langues » par le prisme de l'identité 118
7.2.4. La piste des « universaux migratoires » 119
7.3. DES PERSPECTIVES DE RECHERCHES STIMULANTES 120
7.3.1. Réaliser une typologie des parcours migratoires ? 121
7.3.2. Réaliser une typologie des (re)structuration des réseaux ? 121
7.3.3. L'ajout d'une dimension diachronique aux recherches sur le réseau ? 121
7.3.4. La didactisation des effets de la structure du réseau social ? 122
7.3.5. Les possibilités de traitement informatique des données ? 122
7.3.6. Diffuser c'est exister ! 122
CONCLUSION 125
BIBLIOGRAPHIE GENERALE 127
CURRICULUM VITAE 157